Edition de 5 H.

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE
EN PAGE 5

52e ANNEE—No 13 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 13 JANVIER 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

Faits divers de partout

A Londres

Londres, 13. — M. MacDonald rentre à Londres aujourd'hui après avoir été trois jours l'hôte du roi et de la reine à Sandringham.

John Bull inquiet

Tokio, 13. — Sir Francis Lindley, ambassadeur d'Angleterre, a visité aujourd'hui le ministre des affaires étrangères, M. Uchida, qu'il a entretenu de la menace que la situation dans le nord de la Chine faisait peser sur les intérêts anglais. L'entrevue a été amicale.

En Turquie

Stamboul, 13.—Cent boutiques et deux mosquées ont brûlé à Harpout, ancien centre kurde, aujourd'hui. On ne signale pas de pertes de vie.

Le raid de Mermoz

St-Louis, Sénégal, 13. — Jean Mermoz, pilotant "l'Arc-en-Ciel", est arrivé à St-Louis, où il a atterri cet après-midi.

En Roumanie

Bucarest, 13. — L'ex-premier ministre Vaiva-Voevod a été prié aujourd'hui par le roi de former un cabinet en remplacement du cabinet Jules Maniu, démissionnaire.

Semaine de 5 jours

Genève, 13.—Le débat sur la semaine de 40 heures sans réduction des salaires a continuée aujourd'hui à la conférence internationale du travail. Arthur Hayday, qui représente les travailleurs anglais, a déclaré que les patrons devaient accepter leur part des sacrifices nécessaires et consentir une diminution d'heures sans que soit diminué le salaire hebdomadaire.

Conférence-concert

La Section Notre-Dame du Chemin de la Société St-Jean-Baptiste de Québec a organisé une conférence-concert qui sera donnée lundi, le 16 janvier courant, à 8 h. 15 p.m., à la Salle Paroissiale, 76 Chemin Ste-Foy.

M. le notaire Aimé Plamondon, l'invité de la Section parlera de "NOS VERTUS CARDINALES". Quelques artistes de grand talent accompagneront le conférencier.

Cette soirée est offerte absolument à titre gracieux. Il n'y aura aucune collecte.

La chorale de Jacques-Cartier

Les membres de la Chorale sont priés de ne pas manquer la répétition ce soir.

Un pèlerinage

Un pélérinage à pied à Ste-Anne de Beaupré aura lieu demain matin. Le départ se fera à 9 h. 30 du calvaire de l'Alverne ou du pont Drouin à 10 heures. En route on fera un chemin de croix dans chacune des églises et les sans travail auront leur coucher gratuit au refuge des Pélerins à Ste-Anne.

Pour renseignements s'adresser au promoteur, 32 rue de l'Alverne, Tél.: 3-4803.

Société Médicale de Québec

Les membres de la Société Médicale de Québec ont appris avec regret la mort de leur estimé confrère, M. le Dr Raymond D'Auteuil, et offrent à son épouse, madame D'Auteuil, et aux autres membres de la famille, particulièrement au distingué doyen de la faculté de Médecine, M. le Dr Arthur Rousseau, l'expression de leurs vives sympathies.

(Signé) Dr Willie Verge
Président

Cours de Commerce

Le cours d'économie politique de M. J.-E. Grégoire, ce soir à 7 heures 30, à l'Académie Commerciale, portera sur: L'organisation du commerce. L'achat et la vente en commun.

Cours de solfège

La réouverture des cours de solfège gratuits sera faite ce soir, à 7 heures 30, à l'Ecole No 1, paroisse du Christ-Roi, Villemay, à Lévis. Les dames et messieurs y sont cordialement invités.

TEMPERATURE

Toronto, 13. — (P.C.) —La pression est élevée dans l'est du continent et dans la région des Rocheuses ,mais elle est faible dans le nord de la Colombie-Britannique et dans la vallée du Missouri. La température est devenue froide dans Québec et les Provinces Maritimes, et il y a eu neige en Nouvelle-Ecosse. Il a neigé légèrenment en Saskatchewan et il continue de faire doux en Alberta. Au Manitoba, elle tend à baisser.

Grands Lacs et Baie Georgienne : —Vents modérés, nuageux aujourd'hui et demain, plus doux, neige probable.

Ottawa et Haut-St-Laurent :— Vents d'est, beau et froid. Demain, nuageux, moins froid, neige.

Québec et Lac St-Jean :—Beau et froid. Demain, nuageux, plus doux et un peu de neige.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditorials, dans nos théâtres. — 5e, nouvelles diverses. — 6e, nouvelles diverses. — 8e, nouvelles diverses. — 10e, la vie sociale, radio. — 11e, sport. — 12e et 13e, finance. — 14e et 15e, petites annonces classées. — 16e, chez les ouvriers. — 17e, naissances et décès. — 18e, nouvelles générales.

UN VETO DE HERBERT HOOVER REJETE PAR LA CHAMBRE

Le président Hoover met son veto au bill qui accorderait aux Philippines leur indépendance — La Chambre des Représentants renverse le veto du président des Etats-Unis.

Washington, 13 — Trad. de l'A. P.) — La Chambre des représentants a voté aujourd'hui l'Independance Bill pour les Philippines, passant outre au veto du président Hoover. La parole est maintenant au Sénat.

Washington, 13 (Trad. de l'Ass'd Press) — Le président Hoover a mis aujourd'hui son veto au bill de l'indépendance pour les Philippines, mais la Chambre des représentants se hâta de renverser le veto présidentiel.

M. Hoover voit dans le projet de loi auquel il s'oppose une source de grave danger d'invasion et de guerre. Le message qu'il adresse au Congrès à ce sujet est long. Il y expose que la mise en vigueur du projet de loi amènerait la décadence économique de l'archipel philippin, décadence dont les Etats-Unis seraient tenus responsables sans autorité pour maintenir l'ordre dans un état social et économique dégénérescent.

Le projet de loi prévoit la création d'un gouvernement marquant un état intermédiaire dans deux années environ, si le peuple philippin approuve ce plan. Suivraient dix ans d'autonomie politique et économique durant lesquels le gouvernement américain exercerait beaucoup moins d'autorité sur les affaires de l'archipel. L'indépendance complète viendrait dans la 11e année.

Montrant quel chaos règne en Extrême-Orient, et quelle immense population possèdent les pays voisins de l'archipel, M. Hoover trouve là un argument pour le maintien de l'autorité américaine sur les Philippines, où il ne devrait pas y avoir, suivant lui, de plébiscite sur l'indépendance d'ici 15 ou 20 ans.

"Ce projet de loi, dit-il, n'achemine ni le peuple américain ni le peuple philippin vers la liberté et la sécurité désirées, mais vers de nouveaux dangers pour la liberté et l'indépendance elle-même. Si nous maintenons nos bases navales dans l'archipel après la période des dix ans, les autres puissances verront là une violation de la neutralité que nous voudrions donner aux îles, et cette neutralité ne pourra être maintenue qu'en autant que nous la garantirons. Il nous faudra donc alors continuer à nous mêler des affaires de l'archipel comme si nous ne lui avions pas octroyé l'indépendance."

Tout en refusant celle-ci pour un avenir rapproché le président prône l'adoption de mesures devant tendre à la longue, au but visé. C'est ainsi qu'on devrait, suivant lui, conférer de plus amples pouvoirs au monde officiel des îles, réduire tout de suite l'immigration qui arrive de là-bas aux Etats-Unis et graduellement l'entrée en franchise des produits philippins.

Ordre rétabli

Madrid, 13. (Trad. de l'A. P.)— Quelques bandes dans les montagnes du sud sont tout ce qui reste aujourd'hui de l'insurrection radicale déclanchée en Espagne ces jours derniers. On s'attendait à ce que les derniers débris de ces bandes fussent dispersés aujourd'hui même. C'est autour de Casa Vieja et de Medina Sidonia, dans la région de Cadix, qu'elles s'agitent surtout.

Les communications sont rendues difficiles par la rupture des lignes de téléphone et de télégraphe dans ces parages. De Barcelone, Séville et Valence on mande que tout est tranquille dans les régions dont ces villes sont le centre. Les 16 radicaux tués dans un combat à Casa Vieja hier ont tous été identifiés; il y avait une femme parmi eux.

EVASION ET CAPTURE DE DEUX DETENUS

Un vif émoi a été causé à Chicoutimi par l'évasion de la prison locale de deux détenus Gillet et Rompre — Les deux évadés sont repris une heure plus tard à Arvida chez la soeur de l'un d'eux.

Chicoutimi, Qué., 13.—(D. N. C.)— Un événement inaccoutumé, survenu hier soir, vers sept heures et quart, à la prison de Chicoutimi, a jeté l'émoi au milieu de notre population et mis en activité toute la force policière de notre région. Il faut dire immédiatement que les constables municipaux de nos villes ont fait preuve de jugement et accompli, dans un très court espace de temps, un véritable exploit.

A 7 heures 30, hier soir, les gardiens de la prison de Chicoutimi s'apercevaient que deux prisonniers s'étaient évadés : ils mettaient immédiatement le geôlier au courant de cette situation. L'assistant-geôlier, H.-A. Martin, avisa immédiatement le shérif du district de Chicoutimi, qui lui-même alerta toute la police des régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean, par messages télégraphiques et téléphoniques, en moins de 10 minutes.

Les deux prisonniers qui se sont évadés portent respectivement les noms de Gillet et Rompre. Le premier purgeait dans la prison commune de notre district, une sentence de 42 mois de prison, pour avoir, il y a environ un an, commis un vol avec effraction, à la gare du Canadien National, à Normandin. Le second est un jeune homme de Chicoutimi même qui était détenu dans la prison locale pour un vol avec effraction dans

(Suite à la page 6, 1ère col.)

La Cour d'Appel

Il nous est loisible de publier, grâce à l'obligeance de Me Adrien Falardeau, C.R., qui en est le chef, quelques statistiques sur le greffe de la Cour d'Appel, section de Québec, pour l'année 1932.

Le nombre de jugements sur le fond, en matière civile, qui émanèrent de la Cour d'Appel, dans la section de Québec, l'an passé, fut de 70.

Le nombre de jugements sur le fond, en matière criminelle, fut de 16. Le nombre de jugements, en matière pénale : Commission des Liqueurs, etc., fut de 2. La totalité de ces jugements sur le fond fut de 89.

Le nombre de jugements sur motions, en matière civile, fut de 68, en matière criminelle, de 27 et, en matière pénale, de 5.

Au début de cette année 1933, il y a eu délibéré quatre causes sur lesquelles jugement sera rendu, à la fin de février.

Il y a aussi 5 inscriptions, en matière pénale, 17, en matière criminelle, et 89, en matière civile.

Vague de froid

Le froid vif qui sévit depuis les derniers vingt-quatre heures, a fait descendre le thermomètre à des degrés passablement bas, à bonne heure ce matin. A Québec, le mercure s'est maintenu pour quelque temps à 9 sous zéro, tandis qu'hier matin, vers la même heure, il était à 16 sur zéro. Mais, ce n'est rien quand on songe qu'au Lac Edouard le thermomètre est descendu à 41 sous zéro; à Doucet Landing, 40 sous zéro; à Chicoutimi, 38; à Montmagny, St-Félicien et St-Raymond.

Légers incendies

La brigade du feu n'a reçu que deux alarmes depuis les 4 h. 30 ce matin. La première fut sonnée à la boîte 213, à 4 h. 32; retour à 4 h. 41. La seconde, à la boîte 641, à 5 h. 22; retour à 5 h. 27. Ces deux commencements d'incendie furent éteints en un rien de temps.

DELEGATION OUVRIERE AU PARLEMENT

L'honorable L.-A. Taschereau et ses collègues ont reçu ce midi les délégués du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. — Plusieurs recommandations sont soumises au gouvernement provincial.

Le premier ministre, M. L.-A. Taschereau, et les honorables messieurs Mercier, Perrault, Francoeur, Arcand et Dillon ont reçu, à midi, dans la salle du Conseil Exécutif Provincial, une délégation des membres de l'exécutif de la province de Québec et des différentes organisations affiliées au Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Les résolutions étudiées lors du dernier congrès des Métiers et du Travail ont été soumises aux ministres par MM. G.-P. Brunet, président, de Montréal, Omer Fleury, président, Québec, Philibert Corriveau et L.-A. Beaudry, membres de l'Exécutif, Montréal.

Ces résolution portent sur des mesures de sécurité et d'hygiène, sur la protection des monte-charges, sur les machines à asperger la peinture, sur les établissements d'imprimerie dans des endroits non sanitaires, sur les salles à manger insalubres, sur les inspections de plomberie, sur les opérateurs de machines cinématographiques.

La résolution la plus importante a trait à l'adoption de la journée de six heures et de la semaine de cinq jours. Une autre résolution a trait aux salaires raisonnables, aux salaires minimum pour les femmes, à la semaine de sept jours, contre laquelle les ouvriers protestent, sur les tramways en charge d'un seul employé, sur les actes de saisie sur les gages, sur la loi des compensations ouvrières en cas d'accidents, sur les maladies industrielles, sur les extensions de juridiction de la loi des accidents, sur les dispositions de la loi au sujet des premiers soins, sur les assurances sociales : l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, l'assurance contre la maladie et l'incapacité, les allocations aux mères nécessiteuses.

Voici la liste des délégués :

Exécutif de la province, du Congrès des Métiers et du Travail du Canada: président, G.-R. Brunet, Montréal; Omer Fleury, Québec; Philibert Corriveau et L.-A. Beaudry, Montréal.

M. Tom Moore, président général, s'était joint à la délégation.

Conseil des Métiers et du Travail de Montréal : J.-T. Foster, J. Cupello et Candide Rochefort.

Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis : Albert Lamonde, Joseph Matte et Louis Larose.

Conseil Provincial des Charpentiers et Menuisiers : Pierre Lefebvre, Montréal.

Représentant canadien de la Fédération Américaine du Travail : Al. Bastien, Montréal.

Représentants canadiens de la Brotherhood Railroads Trainmen : J.-L. Labrèche, représentant législatif du Dominion; M. J. Clark, représentant législatif de la province.

Brotherhood of Locomotive Firemen & Enginemen : Chas. Massé représentant canadien du bureau lé-

(Suite à la page 6, 3e col.)

L'EGLISE DE ST-LOUIS DE FRANCE DETRUITE PAR UN VIOLENT INCENDIE

Pendant plusieurs heures, les flammes qui s'étaient attaquées à ce beau temple religieux menacèrent les maisons voisines — L'église est une ruine complète — Les Saintes Espèces perdues dans le feu.

Montréal, (D.N.C.) — L'église St-Louis de France n'est plus. Seule une façade et deux murs de pierre calcinés restent de cet édifice qui, voici deux jours encore, faisait avec la basilique et Notre-Dame l'orgueil des catholiques de Montréal. L'incendie parti d'un petite armoire de sous-sol, s'est acharné six heures durant sur le temple et en a détruit de fond en comble la nef, le sanctuaire les deux jubés, la toiture et la flèche du clocher. Les tentatives de trois prêtres pour sauver les saintes espèces ont été vaines.

Des milliers de personnes ont assisté au sinistre et la plupart partageaient visiblement la douleur qui accable le curé de la paroisse, M. l'abbé J.-A. Paiement. Celui-ci n'est dans St-Louis de France que depuis environ un an et demi.

Dix minutes après le début de l'incendie, les rues étaient encombrées de spectateurs et de voitures à un mille autour de l'église. Au-dessus des maisons, le clocher flambait comme un bucher de fagots. Le vent du nord-ouest charroyait toute une pluie de brandons vers les maisons et la foule, ce qui simplifiait la besogne des policiers.

Soudain, là-haut, la grande croix d'or se tordit dans les flammes, s'inclina lentement du côté de l'avenue Laval et tomba dans le brasier. Les trompettes des anges du jugement dernier se penchèrent sur le feu. Mais la statue de St-Louis de France restait droite en un buisson de flammes vives.

Vers quatre heures et demie, hier soir, la rumeur se répandait dans toute la ville, jusque dans les quartiers les plus éloignés, que la belle église de St-Louis de France, l'un des ornements de l'avenue Laval, et de l'un des plus beaux quartiers domiciliaires canadiens français de Montréal, était en feu. De tous les points de la ville, en effet, on put voir bientôt une vaste lueur s'élever sous le ciel, cependant que, des fenêtres des grandes maisons d'affaires de la rue Ste-Catherine-ouest il était possible de voir l'élégant clocher, se découper comme une dentelle sombre, sur le fond rouge des flammes.

Le quartier St-Louis fut bientôt envahi par une foule considérable qui, malgré le froid sec, augmentait sans cesse et regardait, immobile le feu détruire l'église. En dépit des efforts des pompiers, qui étaient accourus en toute hâte d'un grand nombre de postes, le clocher fut transformé bientôt en une torche immense qui jetait une clarté vive sur la foule et sur tout le quartier. Cependant que d'innombrables morceaux de bois en flammes, projetés vers le ciel par la chaleur de l'incendie retombaient en une pluie dangereuse sur les toits des maisons d'alentour.

En un instant, on se rendit compte que, non seulement le clocher était définitivement condamné, mais que le quartier tout entier était menacé par l'incendie. Les pompiers organi-

(Suite à la page 6, 2e col.)

Fédération féminine

Madame H.-G. Carroll, l'épouse distinguée du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, présidera le diner de la Fédération Sociale Féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui aura lieu à Montréal le 25 janvier courant.

COMMISSION REORGANISEE AU VATICAN

Le Souverain Pontife reçoit le serment d'office de la Commission qui gouvernera la cité vaticane — Le comte Franco Ratti, neveu du Pape, est à la tête de cette Commission.

Cité Vaticane, 13.—(Trad. de l'A.P.) —Le pape a reçu lui-même aujourd'hui le serment d'office des membres de la Commission qui forme le nouveau gouvernement de la Cité Vaticane, à la tête duquel est son neveu, le comte Franco Ratti. La Commission est entrée en fonctions immédiatement.

Le 8 décembre Sa Sainteté annonçait la réorganisation du gouvernement de la Cité vaticane, qui devait consister en trois bureaux dits des beaux arts, de l'administration proprement dite et du génie. La Commission, en outre du comte Ratti, âgé de 34 ans, comprend un directeur des musées d'art, Bartolomeo Nogara; un ministre et un contrôleur des ouvrages du génie, Camillo Beccari et Leone Castelli. Enfin Camillo Serafini garde le titre de gouverneur commandeur, mais sa fonction principale sera désormais celle d'un maitre des cérémonies.

Après la publication, dimanche prochain, de la bulle décrétant l'Année Sainte, le Saint Père promulguera, peut-être lundi, trois bulles subsidiaires dont l'une suspendra toutes les indulgences ordinaires durant cette année, vu que des indulgences extraordinaires doivent y être accordées; la seconde autorisera les confesseurs à donner l'absolution pour les cas réservés (grave sins), et la troisième fournira aux personnes incapables de faire le pèlerinage à Rome les moyens de profiter comme les autres des faveurs y attachées.

Nouvelle crypte

Montréal, 13. (P. C.) — Unique par sa beauté et son architecture, la nouvelle crypte de $75,000 des archevêques, évêques et évêques-auxiliaires du diocèse de Montréal sera bientôt terminée. Une autre phase importante de ce magnifique travail prenait fin cette semaine avec l'arrivée d'un buste de Monseigneur Bourget, premier évêque de Montréal.

La construction de cette crypte commençait il y a une couple d'années. Elle est située au côté de la basilique de Saint-Jacques. Les visiteurs ne pourront la visiter qu'une fois parachevée.

Déraillement

Los Angeles, 13 — Le grand express "Texan", du Southern Pacific, a déraillé au petit jour. Un chauffeur a été tué et le mécanicien blessé. L'accident est arrivé près de Texarcana, Texas, où la locomotive et deux voitures ont quitté la voie.

INCIDENTS MULTIPLES AU PALAIS

A l'enquête préliminaire de trois jeunes gens de La Tuque accusés d'incendiat, un témoin est déclaré hostile — Une enquête dans une enquête — Des lettres sont produites.

Il y a parfois sur le rôle de la Cour des Sessions de la Paix, des causes qui, de prime abord, paraissent ou peuvent paraitre dans le domaine des choses ordinaires, mais qui prennent une tournure inattendue et suscitent des développements extrêmement intéressants, comme celle, par exemple, qui s'instruit aujourd'hui, devant M. le juge Arthur Fitzpatrick et dans laquelle trois jeunes gens de La Tuque sont accusés sur deux chefs : celui d'avoir conspiré avec des personnes inconnues pour commettre le crime d'incendiat et celui d'avoir, un peu plus tard, incendié volontairement un garage et son contenu, la propriété de M. Charles Champoux, le 31 mai 1932, à 2 h. 30 de la nuit.

Les prévenus sont : Harry Berman, de nationalité juive, cultivateur, et Edouard alias Eddy Verreault, mécanicien et Léo Desroches, cultivateur. Après avoir plaidé nons coupables, ils ont choisi un procès par jury et c'est actuellement leur enquête préliminaire qui se poursuit.

La preuve de la Couronne, dans cette affaire, tend jusqu'à présent à établir que les trois accusés ne sont pas les seuls impliqués et pour cela, elle a entendu immédiatement après le témoignage du chef Tanguay, du département de la police et du feu de La Tuque, un ajusteur d'assurances de Montréal, M. Clermont, que la défense a transquestionné, pour tenter de prouver que le feu aurait bien pu être mis par une défectuosité de l'installation électrique.

Mais ce ne fut pas là, le point le plus captivant de l'audition de la preuve qui s'est continuée tout l'après-midi, par l'interrogatoire d'un témoin que la Couronne a mis dans la boite et fait déclarer témoin adverse ou hostile, par le président du tribunal, à la suite de ses hésitations. Ce témoin qui a déclaré être venu péniblement ici, parce qu'il relevait d'une maladie grave que d'hier seulement, aurait contribué dans une certaine mesure, aux ajusteurs d'assurances à faire la cause, mais avec l'entente qu'il ne serait pas traîné devant la Cour, chose qui lui répugnait. Aussi, aujourd'hui, il ne se montra pas très communicatif et sa manière de répondre aux questions de l'avocat de

(Suite à la page 6, 3e col.)

HAUTS FAITS DE LA POLICE DE MONTREAL

Quelques heures à peine après le crime, la Sûreté montréalaise parvient à coffrer six gangsters qui venaient d'exécuter un hold-up sur une banque.

Montréal, 13.—(D. N. C.)—Avec une célérité qui n'a guère de précédent dans les annales de la police de Montréal, la Sûreté municipale a, du même coup, hier soir, mis le grappin sur les auteurs de l'attentat à main armée commis, hier après-midi, dans une succursale de la banque Canadienne Nationale à la Longue Pointe et mis sous verrous une bande de suspects qui faisait profession, apparemment, d'organiser des entreprises de cambriolage.

Six arrestations ont été opérées coup sur coup, de 1 heure 30, hier après-midi, à six heures, hier soir et, ce matin, les cellules de la Sûreté renferment derrière leurs barreaux toute une bande d'audacieux criminels. Ce coup de filet rappelle celui opéré, il y a quelques années, lors du sensationnel attentat du tunnel de la rue Ontario et dont l'épilogue fut l'exécution de quatre des plus dangereux bandits du temps.

Le hold up d'hier, commis avec une audace inouïe, avait créé un émoi considérable et mis sur pied en quelques instants les meilleurs limiers de la Sûreté, dirigés par l'inspecteur Foucault et son assistant M. Armand Brodeur. Les policiers ne furent pas lents à trouver les renseignements qui les mirent sur la piste des criminels et, par un procédé qui semble d'une extrême simplicité, mais qui comportait ses dangers, ils réussirent à les capturer les uns après les autres, dans une souricière de la rue de Lamontagne. On lira plus bas les détails de cette sensationnelle capture.

L'attentat a été perpétré, hier après-midi, vers 12 h. 30, alors que le gérant de la banque, M. Lucien Michaud, 7787 est, rue Notre-Dame, se trouvait chez lui à prendre son déjeuner. Trois bandits, armés chacun d'un revolver firent irruption dans l'établissement, tandis qu'un quatrième se tenait à la porte pour faire le guet et qu'un cinquième restait au volant d'une auto devant la banque.

Trois personnes se trouvaient dans la banque à l'arrivée des malfaiteurs: MM. Odilon Mireault, caissier, Jean-C. l'Ecuyer et Edmond Archambault, commis. Braquant leurs revolvers sur eux, les bandits leur ordonnèrent de lever les mains, puis l'un d'eux se rendit jusque dans le bureau du caissier et s'empara d'une somme d'environ $1,500 qu'il mit dans une sacoche. Les trois bandits sortirent ensuite à reculons de la banque et, courant vers l'auto qui les attendait, s'enfuirent à toute vitesse vers Montréal.

Dès que les malfaiteurs eurent gagné la rue, les commis de la banque prévinrent la police et donnèrent un bon signalement de leurs agresseurs. Une voiture de patrouille de la radio fut immédiatement dépêchée sur les lieux, et une ronde fut entreprise aux alentours pour retrouver les bandits. En recevant la nouvelle de l'attentat à la Sûreté, l'inspecteur Victor Faucault et son assistant, M. Armand Brodeur chargèrent plusieurs détectives de patrouiller toutes les parties de la ville afin de mettre le grappin sur les bandits.

Une heure plus tard, à la suite

(Suite à la page 6, 3e col.)

AUX OBSEQUES DU REGRETTE DOCTEUR RAYMOND D'AUTEUIL

Ces photographies prises cet avant-midi par l'artiste du "Soleil" donnent une idée de l'imposant cortège qui a suivi le convoi funèbre du regretté docteur Raymond d'Auteuil, fils de l'honorable juge Pierre d'Auteuil, de la résidence du docteur Arthur Rousseau, beau-père du défunt, Grande-Allée, où la dépouille mortelle était exposée en chapelle ardente, à l'église de St-Coeur de Marie. De gauche à droite, nous voyons l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, M. Robert Taschereau, C.R., président de la Commission des Accident du Travail, les honorables sénateurs Jules Tessier et Thomas Chapais et l'honorable juge Auguste Tessier, de la Cour Supérieure. La photographie du centre nous montre une faible partie du cortège au moment où il venait de quitter la résidence mortuaire. Dans la photographie de droite, nous voyons quelques membres de la famille du défunt qui conduisaient le deuil : l'honorable juge Pierre d'Auteuil, le docteur Arthur Rousseau, M. Henri d'Auteuil, M. Arthur Prout, M. B. Devlin, C.R., M. P. Rousseau.

LES CONTES DE PERRAULT

CENDRILLON (5)

Ses soeurs se mirent à rire et à se moquer d'elle. Le gentilhomme qui faisait l'essai de la pantoufle, ayant regardé attentivement Cendrillon et la trouvant fort belle, dit que cela était très juste, et qu'il avait l'ordre de l'essayer à toutes les filles. Il fit asseoir Cendrillon, et, approchant la pantoufle de son petit pied, il vit qu'elle y entrait sans peine et qu'elle y était juste comme de cire. L'étonnement des deux soeurs fut grand, mais plus grand encore quand Cendrillon tira de sa poche l'autre petite pantoufle, qu'elle mit à son pied. Là-dessus arriva la marraine, qui, ayant donné un coup de baguette sur les habits de Cendrillon, les fit devenir encore plus magnifiques que tous les autres.

Alors ses deux soeurs la reconnurent pour la belle personne qu'elles avaient vue au bal. Elles se jetèrent à ses pieds pour lui demander pardon de tous les mauvais traitements qu'elles lui avaient fait souffrir. Cendrillon les releva, et leur dit en les embrassant qu'elle leur pardonnait de bon coeur et qu'elle les priait de l'aimer bien toujours.

On la mena chez le jeune prince, parée comme elle était. Il la trouva encore plus belle que jamais, et peu de jours après il l'épousa.

Cendrillon, qui était aussi bonne que belle, fit loger ses deux soeurs au palais, et les maria dès le jour même à deux grands seigneurs de la cour.

MORALITE

La beauté, pour le sexe, est un rare trésor ;
De l'admirer jamais on ne se lasse.
Mais ce qu'on nomme bonne grâce
Est sans prix et vaut mieux encor.
C'est ce qu'à Cendrillon fit avoir sa marraine.
En la dressant, en l'instruisant
Tant et si bien, qu'elle en fit une reine.
Car ainsi sur ce conte on va moralisant :
Belles, ce don vaut mieux que d'être bien coiffées.
Pour engager un coeur, pour en venir à bout,
La bonne grâce est le vrai don des fées ;
Sans elle on ne peut rien, avec elle on peut tout.

AUTRE MORALITE

C'est sans doute un grand avantage
D'avoir de l'esprit, du courage,
De la naissance, du bon sens,
Et d'autres semblables talents
Qu'on reçoit du ciel en partage ;
Mais vous avez beau les avoir,
Pour votre avancement ce seront choses vaines,
Si vous n'avez, pour les faire savoir,
Ou des parrains ou des marraines.

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

En ces temps difficiles

chaque artisan, chaque ménagère et chaque enfant devraient prendre régulièrement la SCOTT'S EMULSION. Créatrice de force qui maintient la vitalité, assure une bonne santé et vous sauve des maladies coûteuses.

Quand il faut économiser, il vaut mieux acheter une seule bouteille de SCOTT'S EMULSION, dont la qualité est reconnue, que deux bouteilles d'imitations à prix moindre, qui ne sauraient avoir la même valeur renforçante, nutritive et protectrice que l'authentique

SCOTT'S EMULSION
d'huile de foie de morue norvégienne
Riche en Vitamines A et D
Agents de vente:
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 r. McCaul, Toronto 1F

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mlles Simonne et Marie-Paule Sirois ainsi que M. Maurice Desfossés, de Drummondville, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme Octave Laverdière, rue St-Etienne, à Lévis.

M. J.-A. Lambert, avocat et Mme Lambert ainsi que leurs enfants sont retournés à la Beauce, après avoir passé le temps des fêtes à Lévis, chez M. et Mme Ubald St-Pierre.

—M. J.-Roméo Léveillé et son fils, M. Louis Léveillé, de St-Côme de Beauce, sont en promenade chez M. et Mme Louis Caron, à Lévis.

—M. et Mme Arthur Plourde, de Rivière-du-Loup, étaient en promenade, ces jours derniers, chez Mme Edmond Lecours, à Lévis.

— Mlle Germaine Otis, de la Baie St-Paul, est en promenade chez des parents et amis à Lauzon.

Un appel des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers une heure, hier après-midi, pour un commencement d'incendie à la résidence de M. Joseph Gagné, barbier, rue Ste-Hélène. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de cheminée et il n'y a pas eu de dommages.

Ils sont allés à Montréal comme délégués.

M. Arthur Gariépy, pilote, de Bienville, est parti pour Montréal assister à l'assemblée annuelle des pilotes licenciés. M. Gariépy sera de retour vers la fin de la semaine.

Mlle Françoise Talbot, de St-David de l'Auberivière, a accompagné sa soeur Mlle Colombe Talbot à Montréal pour assister au banquet annuel donné sous les auspices du Club de la Sécurité des Jeunes, à l'hôtel Mont-Royal. Mlle Talbot est députée de district du Groupe Jeanne Hachette.

Pas de conseil à Lévis cette semaine

Il n'y aura pas de séance du conseil de ville de Lévis cette semaine. Nos édiles siégeront probablement la semaine prochaine pour prendre connaissance du rapport budgétaire et voter leurs appropriations pour la nouvelle année et ensuite procéder à l'engagement des employés municipaux.

Assemblée du Cercle des Voyageurs de Commerce dimanche

Une importante assemblée des officiers et membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis sera tenue dimanche après-midi prochain, à 3 heures, dans leur salle, édifice des Chevaliers de Colomb, Côte du Passage, à Lévis. On demande que tous soient présents vu que des questions très intéressantes seront discutées. Après l'assemblée, soit vers 4 heures, M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, fera une conférence aux membres du Cercle des Voyageurs, sur un sujet d'actualité qui ne manquera pas de les intéresser grandement.

Naissance

M. et Mme Joseph Guay, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 11 janvier et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Corinne-Murielle-Lucette. Parrain et marraine, M. et Mme Adjutor Demers, de Lévis. Porteuse, Mme Vve Elie Guay, grand'mère de l'enfant.

Elle dit adieu au monde

Un nombreux groupe d'amies de Mlle Charlotte Dumont, fille de M. et Mme Jean Dumont, de Lévis, se réunirent lundi soir dernier à la résidence de ces derniers pour témoigner leur amitié et offrir leurs meilleurs vœux de persévérance et de bonheur à Mlle Dumont qui a décidé de dire adieu au monde et entrera le 18 janvier au monastère des Révdes Sœurs de la Charité.

Les invitées étaient Mlles Rolande Michaud, Lucille Michaud, Juliette Francœur, Gabrielle Blanchet, Andrée Lemage, Gilberte Roy, Gabrielle Coulombe, Angéline Coulombe, Anne-Marie Cliche, Pierrette Kronstrom, Claire Laflamme, Marie-Paule Beaulieu, Madeleine Beaulieu, Pauline Caron, Marguerite Côté, Annette Dorion, Charlotte Gelly, Irène Gelly, Juliette Blais, Bernadette Dumont, Madeleine Dorval, Simonne Mercier, Simonne Fortin, Gabrielle Dumont, Gabrielle Guimont et Rolande Cliche.

Les officières de la Caisse-Dotation de Lévis pour 1933

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse-Dotation des jeunes filles de Lévis a eu lieu, hier soir, en la salle St-François Xavier, sous la présidence de M. le curé J.-Eugène Carrier. Après le rapport des opérations pour l'année écoulée lu par la présidente de la Caisse, une fine comédie fut interprétée par les jeunes filles du Cercle Magdeleine de Verchères. La salle était remplie et cette soirée a remporté un beau succès.

Les officières de la Caisse pour la nouvelle année sont les suivantes: Présidente, Mlle Alma Pelletier; vice-présidente, Mlle Laura Michaud; secrétaire, Mlle Marie-Anne Paquet; conseillères, Mlles Yvonne Pouliot, Emma Potvin, Monique Boisvert et Simonne Audet.

Voici maintenant le programme de la soirée ainsi que le rapport de la Caisse:

1—Tu passeras pour ma bonne.
Acte I
2—Piano: Danse Norvégienne, Grieg
Mlle Rolande Michaud
3—Tu passeras pour ma bonne
Acte II
4—Chant: La chère maison
Jacques Dalorèze
Mlle Jeanne-Berthe Gosselin
Au piano: Mlle Marguerite Côté
5—Rapport de la Caisse-Dotation
6—Tu passeras pour ma bonne
Acte III
O Canada !

"Tu paseras pour ma bonne"

Comédie en 3 actes par E. Ritier

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

Distribution

Madame Dupont: Mlle P. Roberge.
Suzanne et Odette, nièces de Mme Dupont: Mlles C. Bouchard et C. Dumont.
Aline Grandchamp: Mlle B. Dumont.
Dorothée: Mlle Juliette Francœur.
Scholastique: Mlle Germaine Ouellet.
La concierge: Mlle Alberta Roberge.
Louisette: Mlle Pierrette Kronstrom.

La Caisse-Dotation de Notre-Dame de Lévis

Mouvement général du 1er janvier 1932 au 31 décembre 1932 :

En rentrées

Versements sur dotations	$1,690.14
Remises sur prêts (placam.)	500.00
Bénéfices	1,439.37
Total	$3,629.78
Caisse au 31 déc. 1931	4,732.55
	$8,362.33

En emplois

Retraits sur dotation	$2,639.45
Retraits d'intérêt et sup.	1,145.33
Total	$3,784.78
Caisse au 31 déc. 1932	4,577.55
	$8,362.33

Mouvement général depuis la fondation au 31 décembre 1932 :

En rentrées

Versements sur dotation	$37,776.10
Remises sur prêts (plac.)	15,418.94
Bénéfices de tous genres	14,930.36
Total	$68,125.40

En emplois

Retraits sur dotation	$18,500.59
Retraits d'int. et suppl.	5,410.90
Prêts (placements)	39,218.94
Dépenses	167.42
Parts à la Cais. Pop. Lévis	250.00
Total	63,547.85
Caisse au 31 déc. 1932	4,577.55
Total	$68,125.40

Certifié conforme aux livres de la comptabilité. Lévis, le 7 janvier 1933
Alma PELLETIER,
Présidente.
M.-Anne PAQUET,
Secrétaire.

Les bénéfices depuis la fondation sont répartis comme suit :

Dépenses	$ 167.42
Pour intérêt et supplément	14,692.42
Porté à surplus	70.52
Total	$14,930.36

La Caisse-Dotation de Notre-Dame de Lévis a été fondée le 28 décembre 1913 et les dotations ont commencé le 11 janvier 1914.

Situation au 31 décembre 1932 :

Actif

Prêts (plac.)	$25,800.00
Parts à Caisse Lévis	250.00
Caisse	4,577.55
Total	$28,627.55

Passif

Versements sur dotation	$19,275.51
Intérêts et supplément	9,281.52
Total du passif	$28,557.03
Surplus	70.52
Total	$28,627.55

Certifié conforme aux livres de la comptabilité. Lévis, le 7 janvier 1933.
Alma PELLETIER,
Présidente.
M.-Anne PAQUET,
Secrétaire.

Intérêt de 7 p.c. pour 1932 et supplément de 1 p.c. pour 1932 ..... $1,504.45

Nombre des sociétaires au 31 décembre 1931		382
Sociétaires sorties, 1932	30	
Sociétaires nouv., 1932	13	
A déduire		17
		365

Une fête pour les officiers, sous-officiers et soldats du Régiment de Lévis.

Les sous-officiers et soldats du Régiment de Lévis se réunirent lundi soir dernier, en la salle du Manège Militaire de Lévis, pour recevoir les souhaits de bonne année de leurs officiers.

Cette fête de famille réunit environ cent personnes qui passèrent une agréable soirée. Le lt-col. J. Roméo Guenette, commandant du Régiment, souhaita la bienvenue à tous ses officiers, sous-officiers et soldats et forma des voeux pour que l'année soit pour eux tous heureuse et prospère. Le brigadier J.-C.-J. Robitaille, ancien commandant du Régiment, invité à cette soirée, fit d'intéressantes remarques au cours desquelles il rappela avec émotion le souvenir d'officiers dévoués du régiment disparus au cours de l'année qui vient de se terminer. Le lt-col. honoraire Henri Gagnon félicita à son tour les soldats du régiment pour les nouveaux honneurs gagnés pendant les douze mois écoulés.

Tous les officiers du Régiment étaient présents à cette fête et les soldats étaient sous la direction de leur sergent-major.

Les clubs de quilles des classes A et B

Le club de quilles "Cordonnerie Moderne", de Lévis, a joué mardi soir dernier avec le club "Laiterie de Québec", à la salle Giguère, à Lévis et fut vainqueur au score de 2 à 1 et se classe au 4è rang. Voici le classement des clubs de la classe A, à date:

	G	P
Joffre	9	3
Frontenac	8	4
St-Vallier	6	6
Cordonnerie Moderne	6	9
St-François	6	9
Laiterie de Québec	5	7
Cantin	5	7

Ce soir, à 8 heures, le club de quilles "Teinture Calimar", de Lévis, de la classe B, recevra le club "Chevalier de Colomb", de Québec, à la salle Giguère, à Lévis. Ce dernier club est en tête des clubs de la ligue du district, classe B, et le club "Teinturerie Calimar" occupe la troisième position. Le club lévisien va faire l'impossible d'ici la fin des joutes de la deuxième série afin d'occuper la même position que dans la première série, c'est-à-dire arriver premier et décrocher le championnat. Nul doute qu'il y aura foule d'amateurs de quilles de la rive sud à cette joute de ce soir qui promet d'être très intéressante.

Le club "St-David" a été vainqueur

Le club de hockey "St-David" a reçu dimanche dernier la visite du club "Charley Cigar Stand", de la ligue Montcalm, et a joué une belle partie qu'il a gagnée au score de 14 à 2. Pelletier, gardien des buts du "St-David" joua d'une manière brillante.

Ce soir, à 8 heures, le club "St-David" recevra sur sa patinoire le club "Canadien", de St-Romuald. Cette partie promet d'être très intéressante.

Chemin de la Croix à Lévis ce soir

Ce soir, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, il y aura prière du soir, récitation du chapelet, et exercice du chemin de la Croix. Tous les paroissiens voudront bien assister à ce pieux exercice pour les Ames du Purgatoire.

Feu Mme Edgar Dubé, de Lévis

Demain matin, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera chanté le service anniversaire de feu dame Albertine Caron, épouse, de M. Edgar Dubé, de Lévis.

Le Gracieux Esprit de la Vigne

est véritablement représenté dans ce noble vin, le

PORTO CONVIDO

récolté et mis en bouteilles par la seule maison de Warre & Compagnie, Oporto, Portugal, depuis 1670. Toujours vieilli 30 ans en fûts de bois, avant d'être offert en vente.

Vous êtes sûr de la qualité dans le Porto Convido.

Le Convido ne se vend jamais à la mesure.

St-Pamphile

Note sociale

Le 4 janvier Mme Alexis Caron et Mlle Florentine Caron recevaient à une partie de Bridge. Les invités étaient: Mmes E. McKinny, Odilon Chouinard, Oscar Bilodeau et Adalbert S. Pelletier; Mlles Juliette Anetil, Antonia Bilodeau et Brunette Cloutier.

St-Sauveur

Chemin de la Croix

Il y aura exercice du chemin de la Croix ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale. Comme c'est le seul exercice public le soir, sur semaine, l'assistance devrait être nombreuse.

A l'église paroissiale

Grand'messes demain : 5 h. 30, pour les âmes ; 6 h. 15, pour Simonne Carpentier ; 7 h., pour le notaire Joseph Savard ; 7 h. 45, service anniversaire de Pierre-Horace Gigault.

1913 — 20ième ANNIVERSAIRE — 1933

Laura Secord

BONBONS DE FABRICATION DOMESTIQUE

UN GRAND **CONCOURS de RECETTES**

$ 225.00 en prix

1er prix—$100.00 2ième prix—$50.00
3ième prix—$25.00
50 prix de $1.00 chacun pour mentions honorables

Notre constant désir de continuer à fabriquer ce que nous croyons être les plus beaux bonbons du monde, nous porte à inviter nos nombreux amis à nous envoyer les recettes de leurs bonbons favoris.

A ceux dont les recettes seront choisies, les récompenses ci-dessus seront décernées.

Seules les recettes composées des aliments les plus purs et les meilleurs, comme ingrédients, seront considérées.

Pour détails complets, adressez-vous à votre magasin Laura Secord.

Cette invitation s'adresse à tout le monde : vous n'avez rien à acheter pour entrer dans ce concours.

BONBONS **Laura Secord**
2 LIVRES ou PLUS 45¢ LA LIVRE
1 LIVRE 50¢

51 rue St-Jean **189 rue St-Joseph, Basse-Ville** FC1

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Les Trois Dés

Grand roman d'aventures et d'amour

par LOUIS D'ARVERS

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 15

— Le plus simplement du monde, comme chauffeur de notre bon docteur et avec mes affreuses lunettes de couleur.

— Mais ne risquez-vous pas trop ?

— Ceci est l'affaire de Trémolec. C'est lui qui m'a convoqué pour ce soir sans faute, et toute affaire cessante.

— Trémolec ! Et sans rien me dire ? Le traître ! fit la jeune fille en riant. Elle était trop reconnaissante à son hôte de cette heure de joie pour lui en vouloir de son manque de confiance.

Instinctivement, en vraie femme qu'elle était, elle eut un regard au miroir, afin de lui demander si elle n'était pas indigne de l'admiration que Régis lui témoignait en la ponctuant de baisers.

— Je suis affreuse ! dit-elle, il me faut au moins trois minutes pour me rendre présentable.

"Allez m'attendre au salon, ajouta-t-elle, ce sera plus correct.

Et le menaçant du doigt.

— Vous mériteriez que je vous dénonce à Mme Trémolec, pour vous être introduit ainsi tout droit dans sa salle à manger.

— Si ma fiancée était restée au salon. . .

Mais elle était déjà partie ! Le jeune homme se dirigea en riant vers le salon.

Comme il y arrivait, la rencontre préméditée par le magistrat se produisit.

Régis se trouvait en face de lady Langogne.

Le teint bronzé du jeune homme se couvrit d'une flamme pourpre, tandis que lady Langogne devenait mortellement pâle.

— Régis des Orthez ! fit-elle, le souffle haletant, je croyais que. . .

— Que vous n'auriez plus jamais l'ennui de me revoir, coupa tranquillement Régis.

Et devenant un peu hautain, il ajouta :

— Croyez-le bien, madame, je n'ai pas cherché cette rencontre, et si. . .

— N'achevez pas ! coupa-t-elle à son tour, brûlant du désir de se justifier devant celui à qui, involontairement, elle avait fait tant de mal, mais ne sachant comment le faire.

"Cette rencontre est très pénible pour. . . pour nous deux, commença-t-elle, et cependant j'ai désiré ardemment une occasion de m'expliquer avec vous. . .

Et comme Myrris paraissait à la porte du salon et s'y arrêtait hésitante, elle eut à son adresse un pâle sourire.

— Vous ne me gênez pas, Mademoiselle, je sais quels liens vous unissent à M. des Orthez, et j'ai compris, dès le premier jour, dans quel but vous veniez au Prieuré.

Myrris rougit, mais ne protesta pas.

— Quand j'eus fait cette folie de jouer chez les Greening, bien que je n'aie jamais à vrai dire été une joueuse, j'ai été affolée par la grosse perte que j'avais faite. Mon affolement était tel que, recevant le lendemain d'un ami anonyme les billets de banque qui me permettaient de me libérer, j'ai accepté cet envoi comme le salut. Je ne doutais pas qu'un tel ami se ferait connaître sans tarder et que je pourrais m'acquitter envers lui en quelques mois. Je ne sus que beaucoup plus tard, par un ami que c'était vous. . .

— Que c'est moi ! se récria Régis. Et plus tard, c'est le même ami, sans doute, qui vous a dit que j'avais volé les billets que je vous avais envoyés? Et vous l'avez cru, parce que vous aviez su ma folle passion d'étudiant pour la grande artiste que vous étiez? On a exagéré à vos yeux ce juvénile enthousiasme des collégiens pour arriver à vous faire admettre une aussi invraisemblable libéralité ?. . . C'est bien cela, n'est-ce pas ? Et l'homme qui vous fit croire à tous ces mensonges était ?. . .

— Gordon Talmer, murmura lady Langogne, avec quelque chose de cette expression terrifiée que Myrris avait constatée au Prieuré.

—Tout cela était faux ! cria Régis, aussi faux que le misérable qui vous a trompée.

"Je ne sais que vous a envoyé le montant de votre dette, ajouta-t-il, de plus en plus véhément, et je ne m'en soucie pas ! Mais ce que je sais bien, ce que j'affirme, sur l'honneur, c'est que pas un sou ne venait de moi !

XVII. — Les choses se compliquent

La sincérité du jeune homme ne pouvait faire de doute et la malheureuse femme de sir John Langogne comprenait maintenant quels infâmes projets elle avait servis.

Mais comment les gredins avaient-ils pu établir que les billets reçus étaient les billets volés à la banque Greening ? se demandait-elle, ne comprenant plus.

Elle savait seulement qu'elle avait aidé à perdre le jeune homme et ne se le pardonnait pas.

— Il fallait vraiment que je fusse hors de mon bon sens pour croire. . .

— Que j'étais un voleur, acheva Régis, sans pitié.

Lady Langogne courba un peu plus sa jolie tête pâle.

—J'étais envoutée par cet homme, dit-elle. Il dominait positivement ma volonté, il l'asservissait sans que j'y puisse rien. Il avait vraiment un pouvoir diabolique.

— Mais pourquoi vous a-t-il entraînée dans ses combinaisons criminelles ? Voilà ce que je n'arrive pas à comprendre, remarqua Myrris.

— Peut-être parce que j'allais devenir riche par mon prochain mariage, j'étais déjà fiancée à ce moment-là, et il pensait que l'intimité d'une maison comme la nôtre pouvait le servir.

"Peut-être aussi avait-il reconnu que j'étais un "sujet" facilement hypnotisable, j'étais absolument sans défiance devant lui.

"Il allait et venait au Prieuré comme chez lui et je n'osais pas, ou plus exactement je **ne pouvais pas** secouer son joug odieux. Heureusement, le misérable est mort, conclut-elle avec un soupir de délivrance.

Du regard, Régis commanda le silence à Myrris. L'heure ne lui semblait pas venue d'éclairer la malheureuse femme sur ce point.

— Je suis impardonnable à vos yeux, je le comprends, reprenait Hilda. Mais que pouvais-je faire ? C'est seulement à la dernière minute que j'ai appris la vérité et cet homme me disait que je me déshonorerais sans vous sauver en parlant et que je serais condamnée pour recel, comme vous pour vol. . .

Et soudain, frémissante :

— Mais alors, si tout ce qu'il m'a dit est faux, c'est lui qui a mis ces billets entre mes mains ? Et, en ce cas, comment avait-il pu lui-même les avoir ?

Régis lui raconta brièvement le coup de téléphone soi-disant donné par le père d'Horace Greening qui avait nié le fait, et tout ce qui avait suivi.

— Le misérable !. . . Le misérable !...

Renonçant à se justifier d'avoir été l'instrument d'un tel crime, la jeune femme éclata en sanglots.

— Que puis-je faire maintenant ? demanda-t-elle. Dites-le moi, et, si pénible que cela soit, je le ferai. Dois-je parler dès maintenant à mon mari ?

— Peut-être serez-vous obligée d'en arriver là, dit froidement Régis, mais pour le moment, tout ce que vous pourriez tenter ferait, en effet, plus de mal que de bien. Le moment venu d'agir, nous vous préviendrons.

Ce disant, il s'inclinait correctement devant elle et quittait le salon, suivi de Myrris. Dans le même temps, Horace Greening se faisait annoncer.

Il était vêtu avec une élégance impeccable, mais semblait un peu mal à l'aise.

Il s'avança cependant avec grâce auprès de lady Langogne et s'informa de la maîtresse de la maison.

— Je viens lui présenter mes excuses, expliqua-t-il, Trémolec a été assez aimable pour m'inviter à dîner ce soir, et j'ai sottement accepté en oubliant une importante réunion d'affaires à laquelle je dois assister. . . Je suis si pressé, chère lady Langogne, que vous m'obligeriez grandement en vous chargeant de mon message pour Mrs Trémolec.

Ce disant il se dirigeait vers la porte, avec une hâte qui prouvait son désir de ne pas se rencontrer avec l'un ou l'autre des maîtres de la maison.

— Pas si vite ! Pas si vite ! dit nettement Hilda, j'ai quelques mots à vous dire.

— Je suis à votre disposition, ma chère lady Langogne, le jour que vous voudrez, mais ce soir, je suis affreusement pressé.

— Ce ne sera pas long ! J'ai seulement besoin de ramener vos souvenirs sur cette soirée de bridge chez vous, le jour que M. des Orthez y vint ? C'était la veille du jour où il fut accusé de vol. . . Vous vous souvenez ?

— A quoi bon ressusciter cette vieille histoire ? Talmer vous a expliqué les choses. . . comme à moi-même et vous en savez autant que moi.

— Lâche ! murmura-t-elle. Vous savez bien que votre complice ne m'a dit que des mensonges et, que vous n'aviez qu'un mot à dire, vous Horace Greening, pour sauver un honnête homme d'un déshonneur immérité !

Le visage du beau gandin était maintenant décomposé et avouait tout ce qu'Hilda commençait seulement de soupçonner.

— Avouez, poursuivit-elle implacable, que des Orthez avait laissé dans le bureau de votre père deux cent mille francs et que ces deux cent mille francs ont été pris par Talmer avec votre complicité, pendant que vous attiriez et reteniez chez vous des Orthez.

Elle avait tiré au hasard, mais sa balle avait atteint son but et elle pouvait voir la profondeur de la blessure qu'elle avait faite. Le visage de Greening était absolument décomposé, et tout en lui disait sa culpabilité.

— Que signifie tout ce fatras de commérages ? balbutia-t-il, essayant de se défendre, si le vol a profité à quelqu'un, c'est bien à vous et personne n'est aussi compromis que vous.

— Je le sais, je ne pense pas à moi, en ce moment, mais à la victime que vous avez frappée grâce à moi, en me faisant servir vos infâmes combinaisons. Mais il n'est jamais trop tard pour réparer et je saurai vous obliger à dire la vérité, conclut-elle. Vous ne pourrez pas dire que je ne vous ai pas prévenu.

Horace Greening regarda autour de lui, comme une bête traquée. Le salon était vide, mais il ne pouvait savoir si quelqu'un n'était pas aux écoutes, à l'abri d'une porte ou d'une tenture. Sans un mot, il se glissa vers la porte et disparut.

— Au diable Hilda Langogne et ces Trémolec de malheur ! grommela-t-il, quand il se retrouva dans la rue tout pantelant.

Il se dirigeait vers un café pour prendre un sérieux tonique et chercher à se ressaisir quand un passant le heurta assez violemment pour l'obliger à s'arrêter.

— Talmer. . . Gordon Talmer ! fit-il entre ses dents serrées. Il ne pouvait se méprendre sur la personnalité de celui qui l'avait arrêté de façon si intempestive, en dépit de la fausse barbe et des lunettes.

"Vous n'êtes pas mort ? fit-il sottement, comment se fait-il ?. . .

— Ce n'est pas le moment de discuter, dit rudement ce mort vivant. Je devais disparaître, j'ai disparu, voilà tout. Mais je m'aperçois qu'être mort n'est pas toujours sans danger. Le gredin en qui j'avais mis ma confiance — il fallait bien que je la misse en quelqu'un, pour ma disparition momentanée — me fait chanter maintenant. Il menace de tout révéler là-bas et, pour commencer, il entend prendre ma fortune.

—Celle et des Orthez, plutôt....

— Si vous voulez, admit froidement Talmer, mais le fait reste le même : je suis donc dans une mauvaise passe, tandis que vous êtes riche et considéré comme devant.

"Bref, je vous cherchais pour vous faire savoir que mon corps n'est pas tombé en poussière, que j'ai besoin d'argent et que je compte sur vous. Avant deux jours, vous devrez me procurer deux cent mille francs.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

52e ANNEE—No 13 QUEBEC, VENDREDI 13 JANVIER 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

UN MAGISTRAL DISCOURS DE L'HONORABLE L.-A. TASCHEREAU

Le Premier Ministre de la province parlant après M. M. Duplessis, chef de l'Opposition, répond aux critiques de ses adversaires, fait une revue de son administration et annonce sa politique future—Allusion à la disparition de Camillien Houde—Bienvenue à M. Duplessis—La situation économique — Coopération de Québec avec Ottawa — L'emprunt provincial — Le scandale des secours directs — La situation financière de la province — Guerre à mort au communisme — Message de confiance en l'avenir — Une lettre de l'honorable M. Rhodes — Discours du nouveau chef de l'Opposition — L'adresse en réponse au discours du trône est adoptée.

(Par Georges Léveillé)

Ainsi que nous l'avions prévu dès l'ouverture de la session, l'Adresse en réponse au discours du Trône a été votée hier soir après le discours du premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, celui du nouveau chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, et quelques remarques de M. Lucien Lamoureux, député d'Iberville. La Chambre s'est ensuite ajournée à ce matin, pour une brève séance de procédure, et elle se lèvera ensuite jusqu'au 24 janvier pour permettre au premier ministre, et à trois de ses collègues, MM. Perrault, Francoeur et Arcand, de participer à la Conférence Interprovinciale qui s'ouvrira à Ottawa le 17 janvier.

Le premier ministre a prononcé, hier après-midi, un de ces discours dont il est coutumier : pondéré, logique, raisonné, substantiel. On y trouve, ramassé en quelques pages de texte, tout un programme législatif adapté aux besoins de l'heure présente, qui est si grave pour les gouvernements et pour leurs administrés.

Le nouveau chef de l'Opposition nous a présenté un Maurice Duplessis que nous ne connaissions pas sous cet angle, si nous le devinions. M. Duplessis a rendu évidente son intention de changer le ton des débats par les membres de la gauche. A la virulence de parole d'un Camillien Houde, il a substitué un discours calme, manifestement pesé, et aussi manifestement destiné à donner l'impression que le rôle du chef ne consiste pas à faire de la petite politique sordide, à ressasser des bassesses, à faire des personnalités, mais plutôt à indiquer les grandes lignes d'un programme, à toucher à l'aspect général de la politique et à rester dans le rôle qui lui est confié par les statuts. Le nouveau chef de l'Opposition est trop bon avocat pour employer, dès le début de la session — il ne les emploiera d'ailleurs jamais, croyons-nous — des arguments sonnant la réclame de grosse caisse.

L'annonce des premières passes d'armes entre le premier ministre et le chef de l'Opposition avait attiré dans les galeries réservées au public une foule considérable. Il n'y eut pas assez de sièges pour tout le monde, mais personne ne sortit avant la fin du débat. MM. Taschereau et Duplessis ont parlé environ une heure chacun.

33e SESSION

Le premier ministre a rappelé avec émotion que c'est la trente-troisième session qu'il commence avec la Législature qui s'est assemblée mardi. C'est un record que personne en Chambre ne peut lui disputer. Si quelques politiciens, après une carrière bien moins remplie, cultivent de la rancoeur contre la politique, M. Taschereau, lui, considère que la politique, si elle a des déboires, possède pourtant des côtés aimables et charmants. Il n'en saurait être autrement pour le premier ministre après une carrière aussi belle que la sienne, si fertile, si pleine d'oeuvres dont il récolte maintenant les fruits semés il y a des années.

Malgré la crise, malgré la rude tâche des gouvernants à une époque qui, comme il le soulignait, marque une période de transition entre le passé et l'avenir, M. Taschereau n'est pas pessimiste. Certes, il ne se cache pas "que nous sommes en train de construire un monde nouveau sur des bases nouvelles" et "que les responsabilités du pouvoir pèsent sur ses épaules comme un manteau de plomb", mais il a confiance dans notre province, dans sa population, dans son vaste potentiel de ressources naturelles et il a foi en l'avenir. "Cette crise n'est pas la première qui ait bouleversé le monde", disait M. Taschereau, en terminant son discours. "Après la misère, il y a des jours heureux et prospères. La prospérité est un pendule que la main du Tout-Puissant fait osciller à son gré. Demandons-lui de bonnes récoltes pour le paysan, du travail pour l'ouvrier, du bonheur au foyer, et, pour nous, la sagesse de bien gouverner !"

C'est avec des sentiments comme ceux-là que Québec sera la première à se tirer du marasme. S'il est vrai que la crise actuelle est faite de 50 pour cent de dépression et de 50 pour cent de crainte, nous sommes bien près de remonter des abimes.

L'ECONOMIE

Comme il l'a toujours fait depuis le commencement de la dépression, le premier ministre a prêché l'économie au gouvernement, au foyer, partout, et il a recommandé encore une fois la charité privée comme grand moyen d'aider les malheureux à supporter patiemment la crise. Il a dénoncé les fauteurs de discorde et promis de faire une guerre à finir, par tous les moyens possibles, au communisme et à ceux qui en propagent les principes.

Le chef du gouvernement a aussi donné quelques indications sur la législation qui sera bientôt soumise à l'étude de la Chambre. Le rapport de la Commission des Assurances sociales sera étudié à fond. Toutefois, comme certaines suggestions faites par la Commission entraîneraient nécessairement l'aide financière de l'Etat, M. Taschereau s'est demandé si les temps que nous vivons se prêtent à ces mouvements sociaux. Le gouvernement peut-il demander aux contribuables de faire davantage qu'ils font déjà ? "Voilà ce que nous aurons à discuter", dit M. Taschereau, "mais je désire mettre la population en garde. Nous traversons une époque transitoire et il nous faut pas nous lancer dans de la législation permanente dont nous ne pourrions plus nous débarrasser plus tard. Que l'on ne nous demande pas d'appliquer à la crise des remèdes pernicieux qui compromettraient l'avenir de la province de Québec."

LES HOPITAUX

Au chef de l'Opposition, qui reprochait au gouvernement d'avoir diminué ses contributions aux hôpitaux, le premier ministre a répondu que, loin de diminuer ces contributions, le gouvernement les a augmentés de $300,000 sur l'an dernier. Les hôpitaux ont reçu du gouvernement, au cours de l'exercice, une somme de $4,764,000 malgré une diminution de revenus de $3,000,000 au cours des six premiers mois de l'année 1932 et une diminution probable d'autant pour les six derniers mois. Toutefois la caisse de l'Assistance publique est actuellement vide et M. Taschereau a déclaré qu'il faudra trouver un moyen, au cours de la session, pour la remplir. Il ne faut pas oublier que cette Caisse est composée des revenus des taxes sur les courses, les théâtres, les repas et les alcools. Or, ces sources de revenus, si elles ne sont pas entièrement taries, sont pourtant réduites de beaucoup dans leur rendement. Les contribuables de la province ne peuvent pas s'attendre à ce que le gouvernement leur donne plus qu'il ne reçoit d'eux, car le Trésor de l'Etat est fait des contributions du peuple.

Les recettes ont tellement diminué, au cours des dernières années, que le gouvernement, malgré que cela lui répugne, devra revenir au tarif de contribution qu'il accordait aux hôpitaux en 1929. Ce sera une diminution de 33 pour cent, mais les temps ne sont pas meilleurs et le gouvernement ne peut faire davantage s'il veut rencontrer ses obligations.

Le chef de l'Opposition ayant critiqué sous prétexte que la Colonisation et l'Agriculture n'ont pas assez reçu du gouvernement, M. Taschereau lui a démontré que, malgré la crise, ces deux services de l'administration ont été mieux traités, si possible, que par le passé. Tandis que le gouvernement accordait $10,000,000 aux chômeurs, il donnait des sommes énormes aux colons et aux cultivateurs.

Hier, au Conseil législatif, un conseiller a reproché au gouvernement la construction du Pont de l'Ile d'Orléans. Le premier ministre a répondu à cette critique en disant : "Certaines personnes, après avoir mis leurs propres affaires en ordre avec plus ou moins de succès veulent maintenant mettre de l'ordre dans celles de la province. On a critiqué la construction du Pont de l'Ile. Le gouvernement a respecté ses contrats et on lui reprocherait de ne pas l'avoir fait. Grâce à la construction du pont, le gouvernement a payé $218,000 en salaires à des personnes qui auraient chômé, n'eût été ces travaux. Toutefois, si les conditions ne sont pas meilleures l'été prochain, les travaux au pont seront arrêtés jusqu'au retour de périodes plus prospères."

COOPERATION

M. Duplessis avait demandé une coopération plus étroite entre Québec et Ottawa. Le premier ministre lui a rappelé que cette coopération, Ottawa l'a obtenue de Québec lors du lancement des deux derniers emprunts nationaux. Le chef du gouvernement a incité publiquement la population, à la radio, à acheter des obligations du gouvernement et le ministre fédéral des finances a jugé à propos de féliciter M. Taschereau de sa précieuse collaboration.

La coopération offert par M. Duplessis au gouvernement de Québec, le premier ministre l'a acceptée de grand coeur. "Toutefois, dit-il, si M. Duplessis est sincère, plusieurs de ses amis ne le sont pas ! — et le premier ministre a cité en exemple la manoeuvre d'un journal conservateur, le "Standard", de Montréal, qui, à la veille du dernier emprunt provincial, a tenté de nuire au succès de l'emprunt et au gouvernement de Québec en affirmant que notre dette dépasse le cent millions alors qu'elle n'est que de $66,000,000.

Heureusement, cela n'a pas nui à l'emprunt qui, moins de 48 heures après son lancement, était entièrement souscrit à Montréal et par des Canadien-

... TASCHEREAU

Nous donnons ci-après un résumé fort substantiel du discours prononcé après celui de M. Duplessis par le premier ministre de la province :

"M. l'Orateur, dit le premier ministre, ce n'est pas sans un peu d'émotion que je commence ma 33ème session. Je crois bien qu'aucun autre député dans cette Chambre n'a eu cette expérience. Si la vie politique a parfois des déboires, elle a aussi un côté aimable et charmant, ne serait-ce que celui de voir revenir tous les ans ceux que nous coudoyons pendant les sessions et avec qui nous fraternisons. Mes premières paroles seront à l'adresse de l'ancien lieutenant-gouverneur, ce vieux gentilhomme, l'honorable M. Pérodeau. Il a laissé chez nous le meilleurs des souvenirs, sa courtoisie, son urbanité étaient celles du vieux gentilhomme de l'ancien régime. Bon souvenir aussi à mon vieil ami M. Miles qui s'était créé un large cercle d'admirateurs non seulement parmi les hommes mais aussi parmi les femmes dont il s'était fait le champion dans cette Chambre.

Mes plus sincères félicitations vont ensuite au proposeur et au secondeur de l'adresse. Il est consolant pour nous de la vieille garde de constater que le parti libéral possède un tel réservoir de jeunes qui pourront les remplacer plus tard et continuer les grandes traditions du parti libéral.

M. C. HOUDE

Depuis la dernière session, il y a eu des changements surtout du côté de l'Opposition. M. C. Houde a cessé d'être chef du parti conservateur. M. Maurice Duplessis n'a pas même déposé sur sa tombe, dans son discours de tout à l'heure, la moindre petite violette. Il laisse ce soin au député de Hull, M. Guertin, qui déposera sur la tombe de l'ancien chef la couronne mortuaire qu'il a dû emporter avec lui. Nous avons eu deux éclipses au cours de l'année : l'éclipse de soleil qui a été admirable, mais qui n'était que passagère et l'éclipse de M. Houde qui, celle-là n'est pas passagère, bien qu'il ne le croit pas. Je ne conserve aucune amertume au souvenir de l'ancien chef. Il avait beaucoup de vaillance, un don de parole prenant dans certains quartiers, bon camarade, du moins avec quelques-uns. Il avait monté très vite. On dit que plus on tombe de haut plus on se fait mal et lorsque l'on tombe de très haut on se tue. M. Houde est monté très haut et il est tombé. Encore une fois je ne conserve aucune amertume à son endroit. Je dirai de lui ce que disait le poète en parlant du vase brisé.

"N'y touchez pas il est brisé !"

Il a été remplacé par M. Gault. Sa carrière fut météorique. Si vous regardez dans le dictionnaire au mot météore, vous y verrez qu'un météore est un astre fulgurant mais qui s'efface vite. C'est ce qui est arrivé à M. Gault. Il a été un chef idéal avec qui nous nous sommes bien entendus. Il est disparu.

M. DUPLESSIS

Quant à M. Duplessis, je lui souhaite la bienvenue au siège qu'il occupe. Il est bon camarade, et nous nous entendrons. C'est un excellent avocat qui pourra nous aider considérablement dans la législation. J'espère qu'il trouvera dans son entourage l'aide, l'appui, la coopération et la sympathie nécessaires. On a dit qu'il est temporaire. Je lui souhaite de devenir perpétuel. Sa présence dans le siège du chef de l'Opposition montre au député de Hull qu'avec du doigté, du tact, du courage et de la persévérance et de la patience on obtient tout ce qu'on veut. Puisque l'opposition est là à demeure, je souhaite à M. Duplessis de laisser un héritier de son nom et de son siège de chef.

Au commencement de la session, nous avons dit que les gouvernements ont une rude tâche à remplir. Les responsabilités sont telles qu'elles pèsent parfois sur nos épaules comme un manteau de plomb. Les demandes pressantes et déchirantes que nous recevons tous les jours rendent notre position dure et angoissante. Les journées ne sont pas assez longues pour penser aux problèmes et les résoudre. Ceux qui écriront l'histoire constateront que nous traversons actuellement une grande période. Nous sommes à construire un monde nouveau sur des bases nouvelles. Les problèmes ne sont plus les mêmes. Nous n'avons pas de disette mais nous avons la crise en pleine abondance. Il faut tâtonner pour résoudre. Le génie humain a amené cette crise. Sommes-nous pour retourner en arrière pour reprendre le terrain perdu?

LA CRISE

Quelles sont les causes de la crise ? En premier lieu je vois la guerre. Quatre années de destruction ont enseigné à chaque peuple à se suffire à lui-même, à faire face à ses obligations, à élever des barrières tarifaires qui arrêtent le commerce alors que le commerce doit être international. La guerre a laissé des impôts formidables au point que les industriels, les commerçants, s'ils font de l'argent, le font pour l'Etat tandis que s'il font des pertes ce sont leurs pertes à eux.

Voilà la situation mondiale. Dans Québec comme ailleurs la situation est grave et angoissante. Quand on voit la France, la Belgique, la Yougo-Slavie et d'autres nations qui ne paient pas, on peut se demander où nous allons et de quoi demain sera fait. L'Angleterre a fait un paiement aux Etats-Unis dernièrement, mais elle a déclaré que ce paiement sera probablement le dernier.

La livre sterling vaut moins que le dollar canadien. Dans Québec nous souffrons également mais je suis heureux de dire que le crédit de la province est meilleur que celui des autres provinces et du Dominion même. L'emprunt que nous avons lancé est déjà plus que souscrit, 48 heures après avoir été lancé dans le public. Il a été absorbé à Montréal et non par des Américains, à 4 1-2 p.c.

L'EMPRUNT

Le chef de l'Opposition parlait tantôt et avec raison de coopération. Il est sincère, mais tous ses amis ne le sont pas tous. Il disait tantôt : coopérons !" Nous le voulons nous aussi. Dans l'Ouest on a demandé la coalition. En Angleterre les vieux partis s'unissent. M. Duplessis est sincère lorsqu'il parle de coopération, mais ses amis nous ont-ils donné cette coopération ? Il y a quelques jours nous avons lancé un emprunt de $9,000,000. Le Standard de Montréal, dont M. Duplessis ne niera pas l'autorité dans son parti, disait que Québec sous le gouvernement actuel avait porté la dette de la province à plus de $100,000,000 et lançait maintenant un emprunt de $9,000,000. Pourquoi cela, quand on sait que la dette de la province n'est que de $36,000,000 ? Pourquoi ? Pour nuire à l'emprunt du gouvernement de Québec. Ignore-t-on au Standard que nous avons au-dela de $11,000,000 en fonds d'amortissement, que les $15,000,000 que nous avons avancés pour sauver la banque Nationale ne constituent pas un emprunt mais sont des obligations qui sont placées dans les voûtes de la Banque Canadienne Nationale. La banque nous paie l'intérêt et le fonds d'amortissement chaque année et dans quarante ans elle nous remettra notre garantie quand la dette sera éteinte.

M. Duplessis a dit que nous n'avons pas coopéré avec Ottawa. Le gouvernement fédéral a contracté deux emprunts l'un en mai et l'autre en novembre. Dans ces deux circonstances le ministre des finances fédéral a demandé au premier ministre libéral de la province de Québec de faire appel à la population, et d'user du peu d'influence qu'il possédait pour induire la population de Québec à souscrire. Les deux fois j'ai fait cet appel à la population par la radio. J'ai dit alors que le placement était de tout repos et j'ai encouragé la population canadienne-française à souscrire à l'emprunt fédéral.

UNE LETTRE

Le 2 novembre dernier, l'honorable M. Rhodes, ministre fédéral des finances m'a écrit une lettre dans laquelle il m'exprimait sa gratitude et ses remerciements pour la coopération que le premier ministre de la province de Québec avait accordée au gouvernement fédéral à l'occasion de son emprunt. Voilà la difference entre un rouge et un bleu.

Nous comprenons dans Québec que nous sommes une partie du Canada. Nous ne voulons pas nuire à M. Bennett et je dénonce le Standard de Montréal qui a affirmé que notre dette est de $34,000,000 plus élevée qu'elle ne l'est en réalité, dans le but de nous nuire.

M. Duplessis a dit : Vous auriez dû emprunter pour payer vos dettes. Je ne fais un secret à personne que les banques nous ont avancé vingt millions de dollars pour payer nos dettes. Et je suis heureux de rendre hommage aux banques pour l'appui précieux qu'elles nous ont donné. On nous dit : Vous auriez dû emprunter plus tôt ! C'est là l'esprit de ceux qui viennent nous parler de coopération entre Ottawa et Québec. Nous n'avons pas emprunté plus tôt à la demande de M. Bennett qui nous demandait d'attendre afin de lui permettre de passer l'emprunt fédéral. Lorsque les circonstances ont été favorables nous avons lancé notre emprunt qui a été absorbé à 97.119 soit à des meilleurs conditions que l'emprunt fédéral et à des conditions encore bien meilleures que les emprunts d'Ontario et de la grande cité de Montréal.

LE PESSIMISME

Est-il juste, est-il patriotique, est-il canadien, est-il québécois pour nos amis de parcourir la province et de dire : La province est insolvable ? Nous assistions à la conférence interprovinciale l'an dernier et un homme placé très haut dans la politique fédérale et dans le parti de mon ami le chef de l'Opposition, disait que la seule province solvable à l'heure actuelle est la province de Québec. Si le chef de l'Opposition est dans de bonnes dispositions, s'il veut coopérer, s'il veut nous aider, au nom de ce qu'il a de plus cher, que lui-même donne l'exemple et qu'il dise à ses amis de cesser de ravaler Québec. Les municipalités ont besoin de tout leur crédit, elles devront emprunter bientôt et elles auront besoin du crédit de la province. Ce n'est pas en allant crier partout que ça va mal dans la province de Québec, qu'on aidera à résoudre le problème.

M. Duplessis nous dit : "Vous n'avez pas payé vos dettes." En a-t-il coulé de l'encre à ce sujet ! Nous avons dépensé $10,000,000 pour secourir les chômeurs. Au sujet des hôpitaux, le chef de l'opposition nous a dit : "Vous spéculez sur la misère. Vous ne payez pas vos contributions aux hôpitaux." Sait-on que pendant les six premiers mois de l'année passée, malgré une baisse de revenus dont je parlerai tantôt, nous avons donné à ces institutions $300,000 de plus que l'an dernier. En 1928-29, nous avons donné aux hôpitaux $2,224,000 ; en 1929-30, $2,700,000 ; en 1930-31, $3,600,000 ; en 1931-32, $4,764,000. La Chambre sait que lorsqu'il s'agit d'Assistance publique, l'Auditeur provincial ne doit payer qu'à même les revenus de taxes sur les courses, les théâtres, les repas, et les liqueurs. Il ne peut pas passer un compte si l'argent ne provient pas de ces sources. Ces revenus constituent une caisse spéciale totalement séparée du trésor de la province. Cette caisse est vide, et il faudra demander à la Chambre de la remplir au cours de la session. Est-ce notre faute ? Non.

Il y a quelques années, aux jours de prospérité, nous avons augmenté les subventions aux hôpitaux de 33 pour cent, nous serons obligés de revenir au tarif de subvention de 1929. Nous sommes obligés de rencontrer nos obligations, et nous voulons être capables de les rencontrer. Ce devrait être le dernier reproche à faire au gouvernement que celui que l'on a fait tantôt, car nous avons pris un million à même les revenus de la Commission des Liqueurs pour payer nos contributions.

Au cours de la session, nous demanderons à la Législature la permission de puiser à d'autres sources afin de remplir la caisse de l'Assistance Publique. Nous voulons que pas un seul de nos vieux, de nos malades, de nos enfants, souffre malgré les temps durs que nous traversons.

On a dit que nous avons fait des dépenses inutiles, et certaines personnes, après avoir mis leurs affaires personnelles en ordre avec plus ou moins de succès, veulent maintenant mettre de l'ordre dans les affaires de la province. On a critiqué la construction du pont de l'Ile d'Orléans. Le gouvernement entend respecter ses contrats. On le lui reprocherait s'il agissait autrement. La construction du pont de l'Ile d'Orléans a permis au gouvernement de payer $218,000 en salaires aux ouvriers. Toutefois, si l'été prochain, les conditions ne sont pas meilleures, nous arrêterons les travaux au pont de l'Ile jusqu'au retour de périodes plus prospères.

On a parlé des "pitons". Le mot a fait fortune dans la Province de Québec!

"Pas ceux qui en ont" dit M. Duplessis.

"Cela a fait la fortune de quelques-uns de ses amis, et il le sait".

M. Duplessis sourit et M. Taschereau continue son discours.

LE CHOMAGE

"La Province de Québec fait face à une situation sans précédent. Nous sommes débordés de chômeurs. Il n'y avait pas d'autre chose à faire que de les placer sur des terres. Tout ce que nous avons fait a été de suivre les méthodes des marchands de bois donnent des "pitons" à leurs employés qui peuvent les échanger contre des marchandises. Le Ministère de la Colonisation fait un travail de géant. Lorsqu'un colon arrive sur une terre nouvelle, il faut bien lui donner des "pitons" afin qu'il puisse s'acheter du bois, des clous, un poêle, une vache, des instruments aratoires. D'après le système d'Aide aux Chômeurs, Ottawa paie un tiers, Québec un tiers, les municipalités paient un tiers. Toutefois, rares sont les municipalités qui ont payé plus de dix pour cent et nombreuses sont celles qui n'ont rien payé du tout, et pour lesquelles Québec a dû solder la note. Dans le cas de ces municipalités, il est bien probable qu'Ottawa ne paiera pas sa part. Ottawa exige que l'Auditeur de la province de Québec atteste sous serment que les certificats qui lui sont envoyés sont exacts et représentent bien la somme de marchandises livrées au colon par le marchand. Devant cette attitude du gouvernement fédéral qui est d'ailleurs logique, l'Auditeur de la province ne peut certifier pour paiement les factures reçues sans les avoir examinées. Je le regrette, pour l'honneur de la province de Québec, mais il y a eu des endroits où des abus abominables ont été commis. Des maires et des conseillers ont fait des listes fausses, ils ont été poursuivis et d'autres encore le seront. Certains ont même fait de l'argent avec les bons de chômage. La chose ne s'est pas produite cependant que dans la province de Québec. Il y a eu aussi des abus dans la province d'Ontario. Les listes faites en remboursement des coupons mentionnaient des guêtres, des cordes de violon, des articles de toilette, du tabac à priser, des bas de soie, des tapis. Nous ne sommes pas plus ingénieux ici qu'en Ontario, mais en Ontario on cache, et ici on crie. Nous paierons tout après nous être assurés que tous les comptes sont exacts.

SITUATION FINANCIERE

— Quelle est la position financière de la province ? — Je ne veux pas dévoiler des choses que le Trésorier dira dans le discours du Budget, mais les recettes ordinaires pour les six premiers mois de l'exercice 1932 accusent une diminution de $3,267,000 sur celles de l'année dernière qui était pourtant une année critique. Au lieu de $17,638,000 de revenus, nous en avons eu que $14,380,000. Malgré tous nos efforts faits pour réduire les dépenses et économiser, si nous avions cela, nous pourrions faire davantage. La diminution sur l'an dernier est de $3,000,000, c'est dire que si les trois derniers mois ressemblent aux six premiers, nous aurons une diminution de $6,000,000 dans les revenus de la province. Nous y mettons toute la bonne volonté possible, mais nous n'avons pas de presse à faire des piastres. Nous donnons au public ce que le public nous donne. Sommes-nous pires que les autres ? Non. Ottawa nous doit $300,000 de subsides pour les terres des sauvages, et nous ne pouvons pas les avoir.

Je disais à l'auditeur provincial de ne plus donner de "pitons" si la chose était possible. L'auditeur m'a dit que cela était impossible, que jamais nous ne pourrions subvenir aux besoins des colons, sinon de cette manière.

Comme remède à la crise, le gouvernement a résolu d'économiser encore davantage. Il faut que cette économie s'étende non pas seulement au gouvernement, mais au foyer. La Province peut être sûre que dans notre prochain budget, nous enlèverons

(Suite à la page 16, 1ère col.)

REELU MAIRE

M. P.-A. PARENT, a été réélu par acclamation à St-Ulric de Matane, paroisse dont il est maire depuis 28 ans. Il est préfet du comté de Matane depuis 20 ans.

LE PREMIER RAPPORT DE C.-J. ARCAND

Le Ministre du Travail a soumis à la Chambre le rapport des activités de son ministère créé le 11 mars 1931 et qui a déjà accompli des oeuvres nombreuses.

L'Honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, a présenté hier le premier rapport des activités de son département, qui n'existe que depuis le 11 mars 1931, date de la sanction de la Loi votée par la Législature pour son établissement et la nomination d'un titulaire, qui fut nommé le 28 octobre suivant. Le document, très élaboré, en outre des rapports respectifs de chacun des chefs de service du département, contient, en appendice, le texte des lois votées à la dernière session sous la recommandation du Ministre du Travail ainsi qu'un extrait du rapport préparé par l'honorable M. Arcand à son retour de son voyage à Genève, où il est allé représenter la Province de Québec à la 16e session de la Conférence Internationale du Travail, en avril 1932.

Une grande somme de travail a été exécutée par le nouveau département, depuis qu'il existe, et le sous-ministre, M. Gérard Tremblay, dans la lettre à son chef publiée en tête du rapport général, le résume brièvement, après avoir rendu hommage à M. Louis Guyon, qui était sous-ministre du Travail depuis quarante-trois ans lorsque ce département a été séparé de celui des Travaux-Publics, dont il faisait antérieurement partie, et souligné les services rendus par M. Yvan Vallée, I.C., sous-ministre des Travaux-Publics, de qui relevait le département du Travail avant sa formation distincte.

En vertu de la Loi qui l'a créé, le nouveau département a charge d'instituer et diriger les enquêtes sur les questions industrielles les plus importantes ainsi que sur les conditions de la main d'oeuvre. Il est chargé également de la mise à exécution de toutes les lois concernant les émeutes dans le voisinage des travaux-publics; des différends entre patrons et ouvriers, des grèves et des contre-grèves municipales, des bureaux de placement, du salaire minimum des femmes, de la sécurité dans les édifice publics, de l'inspection des échafaudage, de la protection du public contre les incendies, de l'instalation des paratonnerres, de la sécurité et de l'inspection des établissements industriels, des mécaniciens de machines fixes, du repos hebdomadaire des employés dans l'industrie, des accidents du travail, de la Commission des Accidents du Travail, et, gé-

(Suite à la page 16, 7e col.)

REELU MAIRE

M. J.-JULES BELANGER, a été réélu par acclamation à St-Alexandre où il est maire depuis 1927. Il commence son quatrième terme.

NOMBREUSES COMPAGNIES NOUVELLES

Près de mille compagnies à fonds social ont obtenu des lettres patentes l'an dernier — Rapport du Secrétaire et Régistraire de la province.

L'honorable Athanase Dabld a présenté aux députés de l'Assemblée Législative le rapport du secrétariat provincial et du régistraire pour l'année 1932. C'est le quarante-sixième rapport annuel de ce département important et il est bilingue.

Le revenu total provenant des honoraires au secretaire et au régistraire de la province a atteint, durant l'année 1931-32, la somme de $114,201.68.

Huit cent, quarante huit compagnies à fonds social ont obtenu des lettres patentes, émises sous le grand sceau de la province, conformément à la loi et représentant un capital global de $45,477,365.00. Des Lettres patentes supplémentaires ont été octroyées à 113 compagnies, leur permettant d'augmenter ou de diminuer leur capital-actions, de changer leur nom social ou de modifier leurs pouvoirs.

Près de quatre mille compagnes ont fourni leur rapport annuel; douze compagnies étrangères, désirant faire affaires dans la province de Québec, ont obtenu un permis à cet effet. Trente-

Près de quatre mille compagnies ont été accordés à diverses corporations, conformément au chapitre 229 des Statuts refondus, 1925.

HOPITAUX POUR ALIENES

Les rapports des surintendants de nos hôpiteux, ainsi que celui du directeur général, laissent voir avec quel soin les admissions sont surveillées et quelle attention on apporte au classement des maladies.

Les sorties en congé temporaire donnent de bons résultats.

ECOLES DE REFORME ET D'INDUSTRIE

Le nombre des enfants placés dans les écoles d'industrie s'accroit. Le placement familial est difficile à cause de la crise actuelle. La population des écoles de réforme est demeurée sensiblement la même.

SUBVENTIONS SCOLAIRES SPECIALES

Comme par les années passées, la plus grande assistance possible a été accordée aux municipalités scolaires pour la construction et réparation de leurs maisons d'école. Un contrôle sévère a cependant été exercé afin de limiter les entreprises aux travaux

(Suite à la page 16, 7e col.)

EN CAMION A STE-CATHERINE

Nous voyons dans cette photographie prise près des bureaux du "Soleil", MM. Clément-Paul Drolet, Joseph-Louis Pélison, conducteur du camion, et Ernest Alain comme ils arrivaient de Ste-Catherine en camion. Les routes sont belles, paraît-il. Le camion était chargé de trois cordes de croutes de merisier, etc..., et avait à sa remorque un traineau portant une bouilloire de deux tonnes et demie. Les voyageurs ont pris deux heures et quinze minutes à faire le trajet jusqu'à Québec.

TROIS HARDIS VOYAGEURS

Deux de nos concitoyens, MM. Napoléon Jobin, agent d'assurance pour la Cie Prudentielle, et Donat Loupret ont fait le voyage de Montréal à Québec en automobile en compagnie de M. Jos. Laverdière, représentant de Liberty Oil Ltd, de Montréal. On voit, de gauche à droite, MM. Jobin, Laverdière et Loupret photographiés aux bureaux du "Soleil" à leur arrivée à Québec. (Photo du "Soleil")

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 13 JANVIER 1933

Deux chefs croisent le fer

Quel changement de ton ! L'opposition provinciale nous avait habitués aux longues et violentes diatribes ; elle nous offre maintenant, par la voix de son nouveau chef, une critique plus objective, plus calme et plus rationnelle. Sans doute, M. Duplessis a exprimé, hier, plus d'une opinion que le public impartial ne saurait partager, mais il l'a fait d'une façon courtoise et bien parlementaire. Toute la Chambre lui en sut gré.

A retenir surtout ce passage de son discours : "Nous sommes prêts à seconder le gouvernement dans toutes les mesures économiques qu'il proposera dans l'intérêt de cette province... J'ai évité les personnalités au cours de mes remarques. Il ne devrait jamais y en avoir ici. L'oppositition entend faire une lutte courtoise et elle compte recevoir un traitement pareil de la part du gouvernement. La courtoisie bien comprise ne doit exclure ni la fermeté nécessaire ni l'énergie qui s'impose en certaines occasions. Au travail de réparation, de restauration et de rénovation, l'opposition apportera sa plus entière collaboration. Comme le dit un auteur anglais : "He serves his party best who serves the country best." C'est le but que nous voulons atteindre."

Il y a tout un programme dans ces paroles généreuses. La collaboration de toutes les bonnes volontés, sans distinction de partis, en ces temps difficiles, est une nécessité nationale. Si M. Duplessis la veut sincèrement, il aura mérité de sa province et de son pays. Et cette attitude ne l'empêchera pas de se livrer ardemment à la critique constructive, qui est l'une des premières conditions du perfectionnement de la démocratie moderne et du parlementarisme.

* * *

De l'autre côté de l'Assemblée législative, le premier ministre, en réponse au chef de l'opposition, a fait un brillant, solide et spirituel plaidoyer en faveur de la politique de son gouvernement. M. Duplessis a accusé celui-ci de se tenir trop sur les lignes du parti et de ne pas collaborer avec le fédéral. A quoi M. Taschereau répond qu'il a collaboré à tous les plans d'urgence du gouvernement Bennett et que, pour tant de bonne volonté, il a reçu les remerciements du ministre des finances. En effet, dans l'immense organisation des travaux de chômage et des secours directs, le provincial est entré de plein pied dans le système créé par Ottawa. Il y a même engagé des millions, en dépit des lacunes de l'organisation et des nombreuses difficultés d'exécution.

Même pour le dernier emprunt provincial, que d'aucuns ont trouvé trop tardif, le premier ministre a voulu collaborer avec le gouvernement central. C'est ce qu'il disait, hier, en ces termes : "Nous n'avons pas emprunté parce qu'Ottawa avait deux emprunts à lancer et que nous n'avons pas voulu nuire à sa finance. Nous avons cependant fait notre emprunt après le fédéral, et cela, à meilleure condition que le gouvernement central, la province d'Ontario et même la ville de Montréal."

On sait que le dernier emprunt québecois a été enlevé en quelques heures. Ce seul fait nous donne une haute idée de l'excellent crédit de notre province. La dernière transaction fédérale du genre fut des plus pénibles. On dut faire appel deux fois à de grandes corporations, pour combler le déficit imminent de cet emprunt laborieux. Certaines souscriptions n'ont été faites qu'après des sacrifices et des promesses considérables de la part du gouvernement. Québec n'eut aucune de ces difficultés. Sa position financière est restée intacte.

Pourtant, certains groupes conservateurs, tout en demandant la collaboration du pouvoir provincial avec le fédéral, sont les derniers à collaborer aux mouvements libéraux de salut public. Comme le faisait remarquer le premier ministre, hier, un organe bleu de Montréal, au moment de l'emprunt de la province, faussait les chiffres pour nuire à cette importante transaction : "Au moment où nous allions lancer notre emprunt, dit M. Taschereau, le 'Standard', journal conservateur, a dit que la province de Québec avait une dette de cent millions et qu'elle s'apprêtait à emprunter neuf millions. Ce n'est pas exact. Notre dette n'est que de 66 millions. Le "Standard" ignore-t-il que nous avons onze millions en fonds d'amortissement et que nous avons prêté quinze millions pour sauver la banque Nationale ?"

Cette mise au point du premier ministre, au sujet des finances québecoises, révèle une fois de plus que notre dette provinciale est de beaucoup moins élevée que la dette de n'importe quelle autre des grandes provinces du Dominion. Nous avons encore une marge de crédit considérable. Même si l'affirmation du "Standard" avait été vraie, c'est-à-dire, même si notre dette était de cent millions, nous pourrions encore emprunter au moins cinquante millions sans affecter sensiblement notre crédit, car nous avons l'un des territoires les plus riches du pays et que les développements de l'avenir seront illimités. Aucune contrée de l'Amérique du Nord, croyons-nous, n'a une richesse latente comparable à la nôtre. Qui vivra verra.

* * *

M. Duplessis avait reproché au gouvernement d'avoir négligé les institutions d'assistance : "Le gouvernement, dit-il, a négligé de payer les institutions de bienfaisance publique qui sont dans une gêne financière voisine de la détresse, par suite de l'oubli et de l'incurie de l'administration."

A cette accusation, M. Taschereau répond : "Nous avons payé dix millions de dollars pour le chômage. Nous avons augmenté de $300,000 les octrois aux hôpitaux. Quant à l'Assistance publique, la loi oblige l'auditeur général à ne payer qu'avec les fonds qui lui viennent des théâtres, des champs de courses, de la taxe des repas et du million annuel de la Commission des Liqueurs. Toutes ces sources de revenus ont diminué leur rendement. C'est pourquoi la caisse de l'Assistance publique est vide et nous allons demander à la Législature de la remplir, afin qu'il n'y ait pas un seul vieillard, pas un seul malade, pas un seul infirme, pas un seul enfant, qui souffre d'abandon et de misère en cette province."

Après cette claire et complète réfutation du réquisitoire de l'opposition, le premier ministre donna le coup de grâce à certaines critiques de mécontents, par un mot cinglant qui eut du succès. Disons ici qu'il est impossible d'éviter certaines impatiences. La crise a frappé durement tout le monde. D'où une nervosité facile à comprendre. Mais le meilleur remède à la situation est le calme et le froid calcul des possibilités d'avenir. La dépression économique n'est pas éternelle. Qu'est-ce qu'une période de trois ou quatre ans de gêne et d'inquiétude dans la vie d'un peuple ? Le nuage passé, ce sera le plein et vivifiant soleil. Nous en avons vu bien d'autres. Cette épreuve n'est qu'une brève étape de l'existence. Bientôt, nous verrons l'aurore d'une prospérité nouvelle. Et nous bénirons le ciel de nous avoir donné, pour traverser la nuit, des guides munis des flambeaux de la prudence, de la prévoyance et du bon sens.

Danse de Saint-Guy impérialiste

Sait-on pourquoi M. Bennett a nationalisé la radio canadienne ? De l'aveu de l'agent de publicité de la Commission Charlesworth, la nationalisation aurait été motivée par le désir "d'améliorer les communications impériales" (textuel). C'est donc encore de la bouillie impérialiste que vont nous servir périodiquement les bonshommes que le gouvernement nous a donnés comme pions radiophoniques. M. Olivar Asselin écrit à ce sujet, dans le "Canada" :

"La Commisssion de la T. S. F. existe depuis près de trois mois. Durant ces trois mois elle n'a exproprié aucun poste, n'en a établi aucun, pris en régie aucun, et au contraire a fermé les yeux sur les empiètements du poste de 100 watts de la "Patrie", grâce auquel la réclame des boutons à cinq trous et des cordelettes à virer le vent, qui était déjà insupportable, s'est accrue de 100 pour 100 d'un seul coup, à Montréal. Son seul travail effectif a été de nous faire entendre, à Noël, S. M. le Roi et les chefs de gouvernements britanniques, comme nous avions entendu, avant l'institution de la Commission, le Roi lui-même, le Pape, le chœur de la Chapelle Sixtine, les délégués à certains congrès internationaux, entre autres MacDonald, Tardieu, Briand. Encore tout gonflé de ce colossal succès, M. Thomas Maher — "le commissaire de la Province de Québec", comme on l'appelle dans la presse anglaise — se plaignait hier à un journaliste que la presse française n'eût pas fait à cette émission la publicité qu'elle méritait. Nous avons déjà, dans une note du 31 décembre, fait allusion au genre de communiqués dont la Commission nous bombarda durant les jours qui précédèrent Noël. Il suffira d'en citer un tout au long pour montrer l'espèce de délirium tremens qui, dès avant l'arrivée de l'importe Steele, s'emparait de M. Charlesworth et de notre "Quebec representative" rien qu'à humer l'odeur du "melting pot" impérial. Cela nous est arrivé en français et cela, textuellement, se lit ainsi :

PROGRAMME DE RADIODIFFUSION IMPERIAL

Mêlant en chœur les voix de leurs peuples et échangeant des salutations directes, les pays lointains de l'Empire britannique vont cette année célébrer la fête de Noël. Durant une heure à Noël, tous les pays britanniques du globe et les marins britanniques sur les sept mers vont s'unir, se parler, célébrer à l'unisson le plus grand anniversaire du monde. Mère-patrie, dominions, colonies, protectorats, territoires sous mandat vont se saluer de la voix par un "Joyeux Noël", et tous vont entendre et rendre le salut. D'Angleterre, la voix du Souverain de tous les peuples britanniques va encercler le globe, et il va entendre d'Angleterre leur réponse.

Dans cette célébration universelle de la Noël par l'Empire britannique, la nouvelle Commission canadienne de la radiodiffusion va débuter devant le public canadien dans le domaine de la radiodiffusion. La partie canadienne du programme de radiodiffusion impérial de Noël va être confiée à la Commission. M. Hector Charlesworth, président de la Commission, fait savoir que les préparatifs en vue de la participation du Canada à cette fête de famille à la radio avancent rapidement sous la direction de M. E.-A. Weir, agissant à titre de directeur des programmes et des relais pour la Commission.

La participation du Canada à l'amélioration des communications impériales a motivé en partie la nationalisation de la radiodiffusion en ce pays, et le programme radiophonique impérial qui approche va constituer le premier grand effort entrepris dans ce domaine. Tout l'Empire va entendre Sa Majesté transmettre ses souhaits de Noël à ses peuples, et les parties éloignées de l'Empire, des Hébrides jusqu'au Cap, d'Ottawa jusqu'aux îles Falkland, de Londres jusqu'à Vancouver et de Singapour jusqu'à Bombay, de Jérusalem et de Chypre jusqu'à Sainte-Hélène et jusqu'au Sierra Leone, vont adresser des souhaits de Noël que tous vont entendre.

Le programme radiophonique de Noël, que l'on va entendre au Canada à neuf heures du matin, heure légale de l'est, va marquer l'inauguration du nouveau grand poste d'émission impérial de la Commission de radiodiffusion de la Grande-Bretagne. L'échange de salutations autour du monde va durer presque une heure, dont quinze minutes vont être consacrées à des conversations dans les deux sens entre l'Angleterre et le Canada.

Après avoir cité le reste de cette prose très longue, très soporifique et fort mal faite, M. Asselin ajoute :

"Que le gouvernement fédéral a mis la main sur la T. S. F. dans un but de propagande impérialiste, on le savait, mon cher Tit-Coq (c'est ainsi, n'est-ce pas, qu'on vous appelle à Québec ?). Mais vous doutiez-vous que votre agent de publicité, le nommé Weir, serait assez niais pour le dire aussi crûment, dès le premier jour, comme si on n'était qu'entre BLOKES et Tit-Coq Maher ?

"Au "Canada" nous ne sommes pas antibritanniques, mais nous n'aimons pas que sous prétexte de patriotisme impérial on abuse de notre hospitalité pour faire dans nos colonnes, à la gloire de l'"Emmpâre", du lyrisme de pédicure. Surtout quand vos communiqués, mon cher Tit-Coq, sentent leur traduction à plein nez.

"Quand vos communiqués ne seront pas de simples bulletins de propagande impérialiste rédigés par quelque braque délirant, nous les publierons avec plaisir ; autrement, il y aura toujours un panier pour les recevoir.

"Tit-Coq, salut !"

NOTES ET COMMENTAIRES

IL FAUT UNE BONNE SANTE

En l'espace de moins de douze heures, c'est-à-dire, de mercredi soir à jeudi matin, le thermomètre a baissé, à Québec, de 42 degrés. Cette saute brusque de température s'attaque vigoureusement aux constitutions les plus robustes. Il faut vraiment avoir une santé de fer pour résister à un tel climat.

Nos beaux hivers du passé, si sains, si clairs, si bien exempts de miasmes, ne nous reviendront donc plus. Depuis une demi-douzaine d'années au moins, nous n'avons pas eu la saison traditionnelle. Au double point de vue santé et beauté, nous le regrettons.

UNE PREDICTION DU PROFESSEUR PICCARD

Le grand savant belge, qui est allé plus haut, dans le ciel, que n'importe quel autre humain, depuis la création du monde, vient d'arriver aux Etats-Unis, où il donnera des conférences sur les résultats de ses expériences hors de notre atmosphère.

Il a fait une prédiction extrêmement intéressante. Un jour viendra, selon lui, où des avions-fusées, lancés dans la stratosphère, couvriront en six heures la distance qui sépare l'Europe de l'Amérique. C'est alors que les continents seront vraiment voisins. Quel progrès de locomotion. Au commencement de ce siècle, on trouvait merveilleux de parcourir en cinq heures, par chemin de fer, la distance entre Québec et Montréal. Or, avec le système prédit par Piccard, on se rendrait presque aussi vite de New-York à Paris, que de notre vieille capitale à la métropole.

PRESQUE UNE REVOLUTION

Les nouvelles d'Espagne indiquent que les troubles qui ont lieu en ce pays sont voisins de la révolution. Il semble que la situation est plus grave qu'on le laisse entendre par les dépêches. Les émeutes n'ont pas encore été étouffées, et il suffirait qu'une partie de l'armée passât aux révolutionnaires pour chambarder tout le régime. Espérons que nos craintes sont injustifiées.

LES IMPRESSIONS DE M. ANDRE JALLU SUR LE CANADA

Les journaux canadiens nous apprenaient, il y a quelques semaines, avec quel fraternel enthousiasme le représentant du Barreau de Paris avait été reçu à Montréal et à Québec. Il s'agit en l'occurrence d'un geste traditionnel accompli, chaque année, par un avocat français chargé d'apporter à ses collègues du Canada un témoignage de sympathie et d'amicale confraternité.

C'est ainsi que tour à tour les bâtonniers Aubepin et Payeu avaient franchi l'Atlantique.

L'ambassadeur de Paris fut, cette année, Me Olivier Jallu, membre du Conseil de l'Ordre. L'éminent avocat possède, à nos portes, le château de Belbeuf. Il est maire des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouuen. C'est donc en voisin que nous sommes allés l'interroger. Et il répondit à notre curiosité en ami, avec cette bonne grâce souriante qui est allée au cœur des Canadiens.

A QUEBEC ET A MONTREAL

—Mon voyage, accompli pendant les vacances judiciaires, a été des plus agréables et des plus constructifs.

Le Congrès annuel de la "Canadian Bar Association" avait lieu cette année à Calgary, à l'extrémité de la Prairie, au pied des Montagnes Rocheuses.

J'y ai fait, selon l'usage, une communication sur un sujet de Droit et j'avais choisi comme sujet : la "Codification du Droit international privé". J'ai traité la même question devant le barreau de Québec en la présentant cette fois sous l'angle du droit pénal.

A Montréal, il est d'usage de faire prononcer au délégué du barreau parisien le discours de rentrée des tribunaux. Le bâtonnier et le premier magistrat président se bornent à peu près respectivement l'un à présenter, l'autre à accueillir l'avocat français.

Vous savez qu'une partie du barreau et de la magistrature de Montréal est canadienne anglaise. Je me suis attaché à démontrer à cette partie de l'auditoire que rien ne paraissait plus désirable, pour l'avenir du Canada et des deux métropoles, que le maintien des deux traditions parallèles et tutélaires : l'anglaise et la française qui sont aussi indispensables l'une que l'autre à la conservation de la civilisation occidentale. J'ai eu la satisfaction de me rapprocher ce jour-là — j'en ai du moins l'impression — assez près de l'esprit et du coeur des deux Canada.

Voici un fait qui montre bien les attaches toujours vivaces qui unissent à la France, la province de Québec.

L'avocat de Paris est conduit à la Faculté de Droit de l'Université de Laval, à un cours de droit civil où se trouvent réunis les étudiants de trois années de licence. Dès que j'entrai, le cours fut interrompu; je pris place à côté du professeur. On fut quérir le doyen et, quand il fut arrivé, l'on me passa la parole. Il suffit de parler de la France aux étudiants pour être porté en triomphe !

—Avez-vous, maître, des souvenirs pittoresques de votre voyage ?

Comment on devient chef Sioux

—Je crois bien ! A Calgary, les trois délégués étrangers au Congrès : le délégué anglais lord Hailsham, le délégué américain Mac Chaken, et votre serviteur, nous avons été tous les trois nommés chefs *in partibus* d'une tribu de Sioux, mobilisée à cet effet dans un ranch de la Prairie. Comme insigne de commandement, nous avons reçu le fameux chapeau de cinq galons et un nom indien.

En sorte que maintenant je suis pour ces braves Sioux le brave-camarade d'Audelà-des-mers-profondes.

Je dois ajouter qu'à l'issue de la cérémonie une dernière épreuve nous attendait. Une grande coupe d'argent, montée sur des cornes de bélier nous fut présentée. Elle appartiendrait, nous dit-on, à celui d'entre nous trois qui serait vainqueur d'une singulière compétition. La foule s'étant dégagée, nous nous trouvâmes brusquement en présence de trois vaches sauvages que les cow-boys venaient de prendre au lasso. Une petite bouteille à goulot étroit nous fut remise et on nous accorda 30 secondes pour l'aller emplir de lait de la vache. Le président de la *Canadian Bar Association* chronométrait l'épreuve. Grâce à la bonne volonté de la complice que je m'étais choisie, je pus, le premier, remplir ma bouteille.

Pendant quinze jours tous les journaux du Canada et des Etats-Unis ont publié, avec des grosses manchettes, en première page, "que la France avait vaincu l'Angleterre et les Etats-Unis" !

De Vancouver à l'Alaska

—N'avez-vous pas visité d'autres régions, en dehors des provinces de Québec et de Montréal ?

— Oui et à dire vrai les plus beaux paysages que j'aie admirés, ceux qui ressemblent le moins à ceux d'Europe, je les ai rencontrés au cours de mon expédition maritime sur le Pacifique, de Vancouver en Alaska.

Le voyage en Alaska en particulier est une pure merveille. La carte montre la côte du Pacifique, le long de l'Alaska, toute parsemée d'îles, mais elle ne donne pas idée de ce que sont ces îles. En réalité, le Pacifique est entre, en pleine chaîne des Montagnes Rocheuses et on circule, en bateau, au milieu des neiges que le court été du Nord n'arrive pas à fondre et qui s'étendent jusqu'au lit des rivières aux rives pleines de fleurs et de vie.

La plupart des fleuves qui se jettent dans le Pacifique finissent par une muraille de glace quelquefois haute de cent mètres, bleu martin-pêcheur, dont des blocs, de la taille d'une maison, s'écroulent par l'ébranlement de l'air produit par la sirène du bateau.

Les ours, seuls, vivent dans ces îles. Les saumons foisonnent dans les rivières.

Juneau, capitale de l'Alaska, est située au fond d'un fjord plus beau, dit-on, que tous ceux de Norvège, mais je n'ai pu faire la comparaison.

La population est surtout scandinave. A côté des nordiques, les autochtones peaux-rouges forment une race particulière. Des familles entières de pêcheurs vivent sur les positions, à 50 mètres de la rive dans des manières de cases où les habitants ont tout juste la place de se serrer côte-à-côte.

Le point le plus avancé de mon expédition fut le Yukon. Nous y sommes allés en chemin de fer, en partant de S'Kaguay, le port où débarquèrent les premiers chercheurs d'or. La ligne est jalonnée par les tombes de ceux qui périrent.

Au col, se trouve le lac Bennett où se construisait tous les canots utilisés par les prospecteurs.

Aujourd'hui, ai-je besoin de vous le dire? les mines aurifères de l'Alaska sont exploitées par de puissantes compagnies industrielles. Il faut aller au Labrador pour rencontrer encore quelques chercheur du fabuleux métal.

AU MILIEU DE DEUX DOUZAINES D'OURS

L'une des curiosités de l'Amérique du Nord et particulièrement du Canada, ce sont les grands parcs nationaux, grands comme deux ou trois départements français. Il y est interdit de chasser ou de capturer les animaux. Plusieurs parcs de ce genre existent dans les Montagnes Rocheuses canadiennes. Les ours y sont en abondance et, comme les autres animaux, ont perdu, avec la crainte d'être poursuivis, la peur de l'homme. On peut les rencontrer sans redouter d'accidents et de fait, le séjour des touristes d'été est pour eux une intéressante attraction qui les fait descendre des sommets en quête de pots de confiture.

Je me suis vu, un beau matin, présidant une pareille distribution de friandises à deux douzaines d'ours de grande taille. Certains répondaient à l'appel de sobriquets et souffraient une légère caresse sur la tête.

Quant à la pêche, elle est dans les parcs nationaux miraculeuse! J'ai pêché la truite en canot, et, en six jours, je pris un millier et demi de truites...

Me Olivier Jallu contemple la Seine qui coule, là-bas, dans la vallée. Ce n'est pas là évidemment qu'il renouvellera cette belle prouesse !

M. M.

(Journal de Rouen)

LA LEGENDE DE M. COOLIDGE

M. Calvin Coolidge, l'ex-président des Etats-Unis qui vient de mourir, s'était fait une réputation presque légendaire de laconisme. Des malins ont souvent, il est vrai, fait observer que rarement l'hôte de la Maison Blanche avait été aussi prodigue en discours officiels ou publics, en déclarations officieuses et en communiqués autorisés que sous le régime de M. Coolidge. N'empêche qu'il y avait beaucoup de vérité dans ce qu'on disait de sa réserve dans la conversation.

Un de nos amis, le Dr Lxxx, médecin à Lowell (Mass.), nous racontait une fois, au sujet de ce trait de caractère de M. Coolidge, une assez plaisante anecdote. Cela se passait il y a bien une quinzaine d'années. Le futur président, qui était à ce moment-là lieutenant-gouverneur du Massachusetts, était l'invité d'honneur d'un cercle d'hommes de professions libérales et d'hommes d'affaires de Lowell.

Avec quelques-uns des personnages les plus marquants du cercle, le Dr Lxxx avait été chargé de faire les honneurs de la maison au distingué visiteur. On commença par présenter au lieutenant-gouverneur les membres du cercle. M. Coolidge salua chacun d'un grognement.

Puis commença la soirée. M. Coolidge s'enfonça dans un fauteuil et se plongea dans le plus obstiné mutisme. Le Dr Lxxx, croyant avoir affaire à un grand timide, imagina de le mettre à l'aise.

—Votre Excellence prendrait-elle un cocktail? demanda le docteur.

Un grognement ! Allons ! Son Excellence n'aime pas les cocktails.

—Votre Seigneurie aimerait sans doute un highball ?

Un autre grognement. Sa Seigneurie n'aime pas les highballs.

—Alors, un petit verre de bière ?

Pas davantage. Le masque impassible de M. Coolidge dit non. Et toujours il garde le plus morne silence.

Le Dr Lxxx est de plus en plus perplexe. Il se gratte le crâne. Comment, diable ! faire ouvrir le bec à cet oiseau-là ! Il commence à être rudement agaçant, savez-vous ?

—Ah ! j'ai trouvé. Votre Altesse désire un bon verre de ginger-ale...

Le lieutenant-gouverneur hoche la tête. On ne sait trop s'il accepte ou non. Tant pis. Disons qu'il accepte. "Vite garçon ! un bon grand verre de ginger-ale pour Son Altesse."

La ginger-ale était tirée, il fallut la boire. Ensuite, nouveau silence... où le Dr Lxxx apportait les pauses et les soupirs, avec une folle envie de flanquer à son hôte une paire de double-croche, pour voir si cela le tirerait de sa méditation.

Et ce fut ainsi toute la soirée. "Jamais de ma vie," dit le Dr Lxxx, "je me suis embêté autant que ce soir-là. J'avais hâte qu'il s... le camp, je vous en réponds."

Sadi Carnot, que l'on dit avoir été un esprit assez médiocre, devint président de la République française, grâce un peu, sans doute, à son nom, mais aussi à sa réserve coutumière, qui lui avait valu une réputation d'homme sage et de profond politique.

A cet égard, on peut dire que Calvin Coolidge fut un Sadi Carnot américain, si ce n'est faire encore trop grand honneur au petit avocat sans cause de Northampton. Car jamais dans l'histoire des Etats-Unis homme plus médiocre que M. Coolidge n'eut une aussi constante et aussi extraordinaire bonne fortune.

On a bien raison de dire que le silence est d'or... surtout quand on a la tête d'ivoire et les pieds nickelés. Avis aux grand'gueules intéressées.

Edmond Turcotte.

MOTS POUR RIRE

—Votre frère vient de se marier ?
— Oui.
— Après onze mois de veuvage...
— Que voulez-vous. Il n'a pas voulu passer trop tristement l'anniversaire de la mort de sa femme.

— Comment, docteur, ai-je pu vivre trois semaines sans manger ?
— La fièvre nourrit, répond le docteur.
— Bien vrai !
— Enormément, vous en avez la preuve.
— Pourrait-on en donner à mes domestiques ?

—Mon cher propriétaire, quand nous ferez-vous des réparations à la toiture?
—Un de ces jours!
—C'est que cela presse, il pleut dans la maison.
—Vous n'avez donc pas de parapluies!

CHEZ LES AUTRES

La persécution religieuse au Mexique

Le président du Mexique, poursuivant sa politique sectaire, met à exécution les menaces qu'il avait proférées lors de la publication de l'encyclique du Pape, "Acerba animi". Cinq autres églises viennent d'être fermées sur ses ordres. En outre, à Guadalajara, plusieurs catholiques ont été emprisonnés et auront à payer une forte amende. L'acte dont on les accuse est d'avoir gêné la circulation. Comme dans l'Etat qu'ils habitent, il ne doit y avoir, d'après la loi, qu'un prêtre pour 25,000 habitants, l'église est trop petite, lorsqu'il célèbre la messe, pour contenir tous ceux qui veulent y assister. Plusieurs doivent rester à l'extérieur. C'est pour cet acte qu'ils ont été arrêtés et condamnés.

(Le Nouvelliste)

Le lynch

— Les statisticiens ont compilé pour l'année 1932, 11 cas de "lynch" dans les Etats du sud : neuf des victimes étaient des noirs et deux des blancs. Le genre de mort infligé à ces accusés ne fut pas toujours le même, mais la méthode de l'appliquer fut toujours celle de l'exécution sommaire par des foules ameutées. L'année 1931 avait donné 14 cas ; 1932 n'en donne que 11 ; espérons cette année ce nombre diminuera encore, pour disparaître entièrement. Ce sera un progrès réel.

(La Tribune, Woonsocket)

Si nous voulons du beau français

Dans la campagne de refrancisation lancée par la province de Québec, il y a double tâche également importante. Remettre le français à sa place, la première, et instaurer le beau français avant tout. Sur la première partie de ce travail, tout le monde s'entend; quant à la seconde, bien peu en parlent, pourtant à quoi sert de remplacer l'affiche anglaise par une affiche en français illisible ?

De ce français où la sottise et l'ignorance sont comme des préfixes et des suffixes, un billettiste du "Devoir" citait hier de pitoyables exemples. L'espace ne nous permettant pas de recueillir ces perles, avouons qu'ici, dans le style de réclame, nous faisons d'étranges solécismes. Que dirait M. Olivar Asselin, du "Canada" s'il avait lu, en deux vitrines voisines, qu'un tailleur canadien-français pressait ses clients de se montrer "galants", tandis que sa vis-à-vis offrait à tout venant des "hémistiches"?

Noups voulons du français, mais qu'il soit bon. Nous pouvons en faire mettre. Mais si nous voulons du beau français, c'est à nous d'en mettre.

(Le Droit)

Le téléphone au Canada

Une note parue dans le dernier numéro du **Financial Post**, de Toronto, sur l'organisation du téléphone au Canada, est particulièrement instructive.

En effet, elle nous apprend qu'il y a actuellement, dans le pays, 2,414 réseaux téléphoniques et que 1,537 de ces réseaux appartiennent à des compagnies coopératives. De ces réseaux, la Saskatchewan en a 1,174 et la Nouvelle-Ecosse 202, ce qui, soit dit en passant, semble beaucoup trop.

Toutefois, c'est encore mieux que si la population canadienne, dispersée comme elle est sur un territoire immense, n'avait pas de communications téléphoniques. A ce point de vue-là, il est vrai de dire que le Canada devance la plupart des pays d'Europe, puisque, avant la crise, on comptait, au Canada, un appareil téléphonique par environ douze personnes.

Pour relier entre elles toutes les principales localités canadiennes, les diverses compagnies ont dû tendre un réseau de fils téléphoniques de 4,750,000 milles.

A condition de ne pas perdre le fil, voilà qui pourrait nous mener loin

(La Tribune)

AU FIL DU JOUR

La République espagnole et les timbres d'Alphonse XIII

La République espagnole est le seul régime issu d'une révolution qui continue à admettre, dans l'affranchissement postal, l'effigie du souverain détrôné, sans considérer ces vignettes comme ayant perdu leur valeur.

Au lendemain du départ d'Alphonse XIII, les stocks des P. T. T. avaient été surchargés "Republica Espanola", mais nombreux étaient les particuliers et grandes entreprises industrielles et commerciales qui possédaient, dans leurs tiroirs, des timbres non surchargés. On n'a pas voulu les pénaliser indirectement et, aujourd'hui encore, il n'est pas rare de recevoir des lettres où, côte à côte, figurent Alphonse XIII et les héros républicains Pablo Iglesias, Emilio Castelar, Margall ou I. Costa. La seule innocente manifestation est qu'Alphonse XIII est collé la tête en bas.

Arpagon dans les airs

Willy et Grégory sont deux vieux amis, et leur moindre défaut est d'être plutôt près de leurs sous.

Ayant besoin de se rendre en France, en avion, ils marchandent tant et si bien qque le pilote, agacé, leur déclare :

— Ecoutez, c'est bien simple, je ne vous demanderai pas un "penny", mais à la condition que, quoi qu'il arrive, vous ne prononcerez pas un mot.

Le pilote exécute, alors, les plus affolantes acrobaties de toute sa carrière, loopings, vols en vrille, en feuille morte, etc...

Arrivé au Bourget, le pilote voit, à sa grande surprise Grégory descendre seul de la carlingue.

— Willy est tombé en route, mais je n'ai pas pu vous le dire....

L'ordonnance

Marius entre dans une pharmacie:

— Donnez-moi une livre de strychnine, dit-il.

Le pharmacien lève les bras au ciel :

— Il m'est impossible de vous donner de la strychnine si vous n'avez pas d'ordonnance.

Et Marius :

—Je n'ai pas d'ordonnance. Mais je peux vous montrer la photographie de ma femme.

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

"The Conquerors" est une merveille de cinematographie

Le théâtre Capitol donne en représentations, aujourd'hui et demain, "The Conquerors", un magnifique film dont la préparation a duré un an, et les prises de vues ont exigé quarante-huit jours. Les interprètes de ce drame que l'on peut dire historique, puisqu'il représente quatre périodes distinctes de l'histoire des Etats-Unis, de 1878 à nos jours, sont Richard Dix, Ann Haeding et Edna-May Oliver. La représentation dure quatre-vingt-dix minutes dont il n'est pas une qui n'offre le plus grand intérêt au point de vue du plaisir des spectateurs.—Communiqué.

"THE END OF THE ROAD"

Le seul film officiel où il est traité d'un grand mal social

Lors des représentations de "The End of the Road", qui seront données au théâtre Victoria, durant toute une semaine à partir du 15 janvier, le public de Québec aura l'occasion de voir un film officiel qui ne peut être montré que sous les auspices du Conseil d'Hygiène Sociale au Canada.

Faisant partie de la campagne de ce Conseil contre les affections vénériennes, ce film a été montré sous sa forme originale avec un succès exceptionnel dans les autres parties du Canada, mais c'est la première fois qu'il est exhibé dans la province de Québec. Approximativement 60,000 personnes, sont allées voir ce film durant les 10 jours qu'il a été mis à l'épreuve sur l'écran à Toronto récemment, alors que des réserves de la gendarmerie à cheval ont dû être appelées pour maintenir l'ordre parmi les foules considérables qui cherchaient à entrer et qui s'étendaient dans nombre de rues avoisinant un théâtre capable d'asseoir 3,000 personnes seulement.

Le Conseil Canadien d'Hygiène Social a pour but et objet "de prendre les mesures nécessaires pour favoriser la santé publique, le contrôle et l'élimination des maladies communicables, ainsi que le développement de l'éducation sanitaire", et "de promouvoir ces conditions de vie, d'environnement et de conduite personnelle susceptibles de mieux protéger la famille comme institution".

"The End of the Road", qui passe au théâtre Victoria à partir du 15 janvier, traite de deux jeunes filles élevées de deux manières entièrement différentes. Dans le premier cas, la jeune fille a rencontré chez sa mère la franchise et la surveillance que les parents doivent à leurs enfants ; dans le second cas, la jeune fille a trouvé chez ses parents une sorte d'évasion influencée par la prudérie et la fausse modestie résultant : bonheur et succès pour la première ; pour l'autre disgrâce et maladie. "The End of the Road" est un éloquent réquisitoire en faveur de la vérité et de la franchise. C'est une vue que les parents ne devraient pas se priver d'aller voir. Des représentations distinctes ont été organisées pour les hommes et pour les femmes.—Communiqué.

CARTIER
Aujourd'hui et demain
Clark Gable et Jean Harlow
dans "RED DUST"
Douglas Fairbanks Jr et Ann Dvorak dans
"LOVE IS A RACKET"

THEATRE RIALTO
Aujourd'hui Programme double
Buster Keaton dans
"The Passionate Plumber"
aussi Chester Morris dans
"CORSAIR"
et autres sujets.

VICTORIA d'Aujourd'hui à Samedi
BARBARA STANWYCK
"PURCHASE PRICE"
GEO BRENT
— Autre Attraction —
"The FRIGHTENED LADY"
par Edgar Wallace
Comédie "Oh Marry Me" et Nouvelles

CANADIEN
Aujourd'hui
ARMAND BERNARD dans
"MONSIEUR DE
"POURCEAUGNAC"
(G.F.F.A.)
Aussi
Jean Murat et Danièle Parola dans
'LE DERNIER CHOC'
production OSSO.

IMPERIAL
Aujourd'hui
Brigitte Helm et André Luguet
dans "GLORIA"
(Pathé-Natan)
et
"CAIN" Le Tarzan du film parlant français

FRANCAIS
VENDREDI SAMEDI
Vue parlante française
MISTIGRI
aussi
THE BIG BROADCAST
Matinée 10cts Soirée 15 cts

EMPIRE Aujourd'hui
"LE TESTAMENT PERDU"
avec Armand Bernard
Blanche Montel
Comédie et sujets variés
De 1 à 6 hrs, 15c. De 6 à 11 h.25c

THEATRE ARLEQUIN
VANCE & LEFEBVRE TEL. 5-5501
Aujourd'hui
QUEL HOMME !
William Powell dans
HIGH PRESSURE
aussi Edna May Oliver
Etoile bien-aimée de "CIMARRON"
Fanny Foley Herself
Matinée 10c Soirée 15c
Taxe Comprise

THEATRE PRINCESS
Aujourd'hui
"SHOPWORN"
avec
BARBARA STANWYCK
aussi
RIN TIN TIN
dans
"LIGHTNING WARRIOR "No 11
Sur la scène ALLO ALICE !
"SWIFTY" (Pat Shaw)
Toute la troupe en scène
" BUSTER BROWN "
"LES SOEURS WATSON"

CAPITOL
Mat. : 1.15 — 2.40. Soir : 7 — 8.40 p. m.
AUJOURD'HUI !
L'AMOUR EN FIT DES CONQUERANTS
Une des plus puissantes idylles jamais filmées !
Richard DIX et ANN HARDING
"The CONQUERORS"
avec EDNA MAY OLIVER GUY KIBBEE
et 3000 AUTRES
MAT: 25c SOIREE 30c 40c
POUR DIMANCHE
Opérette romanesque de Frederick Lonsdale
"MAID of The MOUNTAINS"

VICTORIA
A PARTIR DU 15 Janvier
15 janvier: 1 à 6 h. dames seulement - 6 à 11 h. messieurs seulement
MAR. JEU. SAM.
Un film sans pareil !
Messieurs seulement
DEUX VOIES se présentent dans la vie : Mary Lee prend l'une --- Vera Wagner prend l'autre --- Quelle est la bonne ?
END OF THE ROAD
TITRES FRANCAIS
Sous les auspices du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale
Prix Mat. 25c. Soir. 40c. Continu de 1 à 11 p.m.
Dames seulement
UNE REVELATION POUR TOUS CEUX QUI NE SONT PAS DE LA PROFESSION MEDICALE
LUN. MER. VEN.

Obsèques de Mgr N. Caron

Yamachiche, (D.N.C.)—Les funérailles de Mgr Napoléon Caron, P. A., doyen d'âge et de prêtrise du clergé trifluvien, décédé mardi midi, le 27 décembre, à l'âge de 86 ans et 5 mois dans sa 64ème année de prêtrise, ont eu lieu hier matin, à dix heures, en l'église paroissiale remplie par un nombreux clergé venu de tous les coins du diocèse et une foule immense de citoyens qui avaient tenu à rendre un suprême hommage à celui qui avait été le curé d'Yamachiche pendant 24 ans, de 1902 à 1926.

Le service fut chanté par Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois, évêque de Barca et auxiliaire des Trois-Rivières.

Assistaient au trône: Mgr Louis Chartier, P.A., du Séminaire des Trois-Rivières, MM. les chanoines Elizée Panneton, de Louiseville, et Louis Denoncourt, de St-Philippe-des-Trois-Rivières. Les diacre et sous-diacre d'office étaient M. l'abbé Donat Livernoche et M. l'abbé Eugène Panneton, ecclésiastique et enfant de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. les marguilliers Joseph Guillemette, Joseph Carbonneau, Thomas Grenier, Azarie Trahan, Arthur Lapointe, Omer Bellemare.

Dans le clergé présent, on remarquait S. E. Mgr Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; Mgr J.-N. Gignac, P.D., de Québec, Mgr Antonio Camirand, P.D., de Nicolet; Mgr Dionis Gélinas, C.S. des Trois-Rivières; M. Louis Chartier, P.A., des Trois-Rivières, Mgr F. Béland, de Maskinongé, MM. les chanoines P.A.-A. Bellemare, de Batiscan, Louis Denoncourt, de St-Philippe, des Trois-Rivières; Elizée Panneton, de Louiseville, Emile Gélinas, de Trois-Rivières, M. l'abbé Télesphore Giroux, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, les RR. PP. Philippe Bourassa, O.M.I., provincial des Oblats de Marie-Immaculée, Ferdinand, O.J.M., assistant-pro-vincial des Franciscains, Magnan, O. M.I., Eugène Villeneuve, O. M. I., Mathieu, O.F.M., M. le curé Elzéar de Carufel, d'Yamachiche, MM. les abbés Amédée Boucher, de Bathurst, Adélard Lamy, de Ste-Adelphe, Pierre Boulay, de Ste-Ursule, Donat Baril, de Louiseville, Théothine Gravel, de St-Barnabé, A. Lavergne, de St-Léon, Emile Cloutier, de St-Sacrement des Trois-Rivières, Anselme Trudel, de St-Mare, de Shawinigan, Arthur Baril, de St-Alexis-des-Monts, E. Brunelle, de Champlain; A. Lupien, de Ste-Famille; Ephrem Lamy, de Ste-Ursule, Emile Turcotte, aumônier de l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, Joseph Damphousse, de St-Sévère, Joseph Bérard, aumônier des Dames Ursulines des Trois-Rivières, Eric Tremblay, de St-Bernard, de Shawinigan; Côme Carbonneau, de St-Boniface-de-Shawinigan, Raoul Lamy, de Charette, Mastai Chicoine, des Forges, Avila Ferron, de Mont-Carmel,; Ovila Landry, de St-François d'Assise des Trois-Rivières; J.-A. Lamy, de St-Elie-de-Caxton; Joseph-E. Lamy, de St-Louis-de-France; Joe.-E. Lamy de St-Ephrem-du-Lac Croche; Lucien Paquin, de St-Jean-des-Piles; Hervé Matteau, de St-Mathieu; Léon Désilets, de St-Thomas-de-Caxton, Ernest Jacob, de St-Gérard-des-Laurentides; Antonio Massicotte, vicaire de St-Mare-de-Shawinigan, Auguste Dusablond, vicaire de Ste-Ursule; Antonio Milot, vicaire de la cathédrale des Trois-Rivières; Napoléon St-Pierre, aumônier des FF. de l'Instruction Chrétienne, de la Pointe-du-Lac; Léopold Rompré, vicaire à la Pointe-du-Lac, Elizée Brunelle, aumônier-suppléant de l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières; Georges Bellemare, vicaire à St-Bernard de Shawinigan; Louis-Georges Bournival, vicaire à St-Narcisse, Gérard Baril, vicaire d'Yamachiche, Emilien Girard, vicaire à St-François d'Assise des Trois-Rivières, Hermyle Descoteaux, de St-Prosper, J.-A. Rousseau, de St-Paulin; D. Livernoche, et Rosemont Masson, du Séminaire des Trois-Rivières; Charlemagne L'Heureux, vicaire à Ste-Geneviève-de-Batiscan; Robert Giroux, vicaire à Almaville, Gérard Lemire, vicaire à St-Boniface, Athanase Melançon, vicaire à St-Alexis des Monts; Henri Bourassa, vicaire à St-Barnabé, Eugène Panneton, ecel., d'Yamachiche, des représentants des FF. des Ecoles Chrétiennes, Yamachiche, les RR. FF. Victor, de Louiseville; Etienne, de Louiseville; Liguori, de Québec; des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame d'Yamachiche, la révérende Mère Marie-Archange, C. N.D., de Verdun, Montréal.

On notait encore le maire du village, M. Pierre Bellemare, le maire de la paroisse, M. Omer Milot, MM. les conseillers du village et de la paroisse en plus des parents et des amis intimes du défunt.

Pendant le service on exécuta la messe de Pietro Yon et à l'Offertoire le Requiem de Martini fut rendu.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial, en arrière du monument de Ste-Anne, à l'endroit même qui avait été choisi par Mgr N. Caron.

Le cortège qui se rendit au cimetière était précédé de la Philharmonie d'Yamachiche.

Funérailles de Mme N. Racine

A St-Grégoire de Montmorency, le 2 janvier, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Delvina Caron, épouse bien-aimée de sieur Narcisse Racine, décédée le 29 décembre courant.

L'église pour la circonstance était décorée de ses plus riches tentures de deuil. La levée du corps et le service funèbre ont été chantés par le Rév. M. Odilon Blanchet, curé de la paroisse, les Rév. M. Adrien Lanouette et le Rév. M. L. Lamontagne, vicaires, assistaient comme diacre et sous-diacre. Des messes basses ont été chantées aux autels latéraux par MM. les abbés Emile Bégin et Henri Bélanger, du Séminaire de Québec. Les dames de Ste-Anne, Congrégation dont la défunte faisait partie, précédaient le cortège funèbre.

La croix et les porteurs étaient, MM. Emile Côté, M. Ludger Lebrun, Jules Plante, Abraham Allard, Désiré Faucher, Charles Mathieu, Philippe Bhérer. Portaient les rubans de la bière : Mme Emile Côté, Mme Napoléon Côté, Mme Jules Plante, Mme Giroux, Mme Onésiphore Houde.

Le deuil était conduit par son époux M. Narcisse Racine, ses fils: MM. Narcisse Racine, Joseph Racine et Médérie Racine; ses frères : MM. Siméon Caron, Francis Caron; son gendre : M. Joseph Bergeron; ses petits fils: MM. Albert, Georges, Ovila et Arthur Bergeron, Henri Brousseau, Arthur Racine, René Racine, Ovila, Paul-E. Brousseau, Henri, Alexandre, Gérard, Fernand Grenier; ses gendres: MM. Alfred Boucher, Odilon Brousseau, Georges Dufour, Philémon Grenier.

On remarquait dans la foule, MM. Léandre Boivin, Delphis Boivin, Roméo Mercier, Donat Martel, Ernest Brousseau, Gaudiose Bernard, Emile Côté, Désiré Faucher, Abraham Allard, Charles Mathieu, Ludger Lebrun, Arthur Brousseau, Philias Vaillancourt, Achille Cloutier, de Ste-Anne; Salomon Giroux, Paul Leclerc, Théodore Vaillancourt, Arthur Tremblay Arthur Girard, Achille Perron, Georges Mathieu, Joseph Morel, de Ste-Anne; Antonio Vermette, Lucien Levesque, Roméo Giroux, Ls-Philippe Grenier, Henri Lépine, Louis Lépine, Léo Allard, P.-X Mahieu, Aimé Touchette, Joseph Latulippe, Lucien Allard, Joseph Duchesne, Johnny Clouston, Stanislas Simard Ulric Bouchard, Adélard Morin, Adélard Fournier, Charles Malo, Arthur Plourde, Joseph Garneau, Cyrille Pérusse, Alfred Tremblay, Henr Tremblay, Abel Vermette, Idola Plante, René Larrivée, Antonin Allard, Raoul Bélanger, Henri Allard, Arthur Lachance, Tréflé Duchesne, Adélard Paré, Phydime Leclerc, Samuel Barrette, Henri St-Pierre, Edmond Pouliot, Joseph Francoeur, Joseph Archibald, Ulric Vachon, Charles Lafrance, Xavier Tremblay, Siméon , Miville et Léon Racine, neveux; Emile Morel, Léopold Morel, Norbert Girard, Clermont Villeneuve, Dr Rolland Thibaudeau, Théophile Grenier, fils, H. Binet, J. Guimond, G. Desmeules, L. Boutet, D. Blouin, A. Latouche, R. Faucher, R. Giroux, G. Mathieu, G. Nadeau, E. Garneau, R. Nadeau, P. Le'rançois, de Château; P.-E. Giroux, A. Giroux, E. Drolet, J. Gingras, L.-P. Allard, L. Giroux, R. Barrette, A. Grenier, J. Boucher, J.-H. Grenier, O. Duchaine, A. Giroux, O. Lavoie, E. Giroux, H. Lefrançois, F.-X. Boucher, Auguste Bacon, P. Nadeau, O. Touchette, O. Simard, E. Simard, B. Boutet, A. Gingras, C. Gingras, J.-B. Malette, J. Tremblay, A. Caron, A. Leclerc, H. Tremblay, E. Boutet, O. Gingas, G. Bédard, R. Lefebvre, E. Bouffard, L. Lebrun, fils, P. Plante, J. Couture, M. Tremblay, E. Richard, T. Houde, N. Boily, L. Gauthier, J. Allard, A. Lamontagne, A. Gauthier, B. Girard, J. Cochrane, J. Bergeron, D. Grenier, J. Gaudreau, G. Sirois, A. Allard, N. Albert, E. Potvin, R. Rousseau, J. Asselin, M. Séguin, M. Edouard Mathieu, C. Hardy, G. Lafleur, C. Francoeur, V. Morissette et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Les chants ont été rendus par la chorale de St-Grégoire sous l'habile direction de M. l'abbé Albert Roy professeur au Séminaire de Québec, Un solo par M. Laberge de l'Ange-Gardien. M. Marius Caouette, organiste de St-Grégoire, touchait l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de M. F.-X. Bouchard, entrepreneur de St-Grégoire, de Montmorency.

La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies soit par offrandes de messes, messes privilégiées, bouquets spirituels, sympathies, télégrammes ou tributs floraux.

ECOLES JUIVES

Montréal, 12.—(P.C.) — Tandis qu'on cherchait à rouvrir les écoles séparées juives, quinze cents enfants avaient congé aujourd'hui. La cause de cet ennui est une dispute entre les diverses factions juives. On tentera au cours d'une assemblée convoquée à cet effet ce soir, de régler cet imbroglio.

EN FIN DE SEMAINE AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

AU RAYON DES PRETS A PORTER
POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Incontestablement le plus considérable à Québec

OFFRES SPECIALES POUR SAMEDI

PALETOTS D'HIVER en belle étoffe de fantaisie, pour hommes et jeunes gens. Toutes les tailles. EN VENTE AVEC ESCOMPTE DE.... **20%**

TUXEDOS

Trois pièces — le tout dernier style et première qualité du tout au tout. spécial **$25.00**

ROBES DE CHAMBRE, en étoffe de laine de très belle qualité, très beau choix. Des valeurs de $16.00 $ $18. Très spécial **$13.95**

COSTUMES de Ski. Pantalons et gilet. en beau melleton, bleu marine. **$6.00 et $7.00**

CASQUETTES POUR HOMMES ET JEUNES GENS

MOINS **25%**

Nous consentirons l'escompte ci-dessus sur tout le solde de nos Casquettes de la fameuse marque WOLFE.

Nous les avons avec ou sans bande à l'intérieur; en beau tweed de fantaisie, qualité pesante, jolie doublure en velours ou satin.

Toutes les pointures de 6 5-8 à 7 1-2, mais non dans chaque ligne.

Cet escompte sur des prix déjà très bas représente une économie considérable. PROFITEZ-EN.

OCCASIONS SUPERBES EN CHAUSSURES POUR HOMMES

BOTTES spéciales pour le ski 6 à 11..... **$2.49**

BOTTINES spéciales pour le patin — STYLE PROFESSIONNEL — 6 à 10. Régulièrement $3.50. TRES SPECIAL..... **$1.99**

SOULIERS MOUS pour le sport ou la raquette. 6 à 12 Régulièrement $1.50. TRES SPECIAL..... **95c**

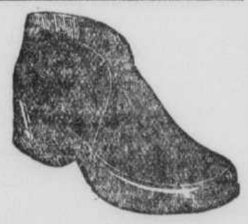

COUVRE-CHAUSSURES en Jersey de laine — GOODRICH ou DOMINION — 5 à 11.

Une boucle..... **$1.75**
Deux boucles..... **$2.15**
Trois boucles..... **$2.25**
Avec tirette (zipper)..... **$3.50**

AUBAINES EXTRAORDINAIRES

AU SALON DE CONFECTION POUR DAMES

MAGNIFIQUE GROUPE de robes pour le soir, l'après-midi, etc., choix très varié de modèles nouveaux et charmants: **Velours, Satin, Dentelle, Crêpe rugueux,** etc. Des valeurs jusqu'à $52.50. Des marchandises nouvellement reçues, et des occasions exceptionnelles. Votre choix **$5.49 $10.95**

ESCOMPTES DE

25% - 33⅓% et 50%

Sur un groupe de nouveaux costumes en TRICOT DE LAINE, Importation de SUISSE, et aussi de fabrication canadienne. Très beau choix de modèles divers.

ESCOMPTES DE

20% 25% 33⅓% 50%

Sur le solde complet de nos MANTEAUX D'AUTOMNE et D'HIVER, tissus de belle qualité et fourrures de luxe.

Si vous n'avez pas encore fait l'achat de votre manteau, ou si vous en voulez un deuxième, ne manquez pas des occasions aussi extraordinaires.

JUPES

250 JUPES en beaux tissus de laine extra fins, très beau choix de styles – nouveaux plis– en **noir, bleu marine, Patou royal foncé, rouge-vin, brique, brun, vert-foncé.** Tailles 14 à 20 — 38 à 40. Des valeurs de $3.75 à $4.50. TRES SPECIAL **$2.59**

CORSETS NOUVEAUX A PRIX SPECIAUX

Des Lots Superbes, Achetés Spécialement Pour Notre Vente de Janvier

LOT No. 1

300 CORSETS NU BACK — le corset qui ne remonte pas — en très bon cou il et broché de soie **cinq styles nouveaux** Tailles 24 à 36. Régulièrement $4.50 à $8.25. TRES SPECIAL..... **$2.98 $3.98 $4.98**

LOT No. 2

300 Corsets et corsettes en beau et bon coutil de fantaisie. Tailles des corsets 21 à 30. Tailles des corsettes 28 à 32. Régulièrement 98c. TRES SPECIAL..... **69c**

LOT No. 3

600 Corsets et corsettes en bon coutil broché, élastique de première qualité, tous les styles — à lacets ou avec agrafes. Tailles 22 à 30. Rég. $1.75 TRES SPECIAL **98c**

LOT No. 4

540 Corsets et corsettes en bon coutil et broché laçant en avant ou en arrière, aussi avec agrafes en avant ou sur le côté; d'aucuns avec ceinture intérieure. Tailles 23 à 34. Des valeurs jusqu'à $3.00. TRES SPECIAL... **$1.59**

LOT No. 5

600 Corsets et corsettes en très beau coutil de fantaisie et broché de soie. Le choix parmi **quinze** styles les plus nouveaux. Toutes les tailles. Régulièrement $3.00 à $5.50. TRES SPECIAL... **$1.98 $2.49 $2.98**

LOT No. 6

48 Corsettes — LADY-MAC, en très bon coutil broché et broché de soie. Toutes les tailles. Régulièrement $3.25 à $12.50. EN VENTE AVEC ESCOMPTE DE **50%**

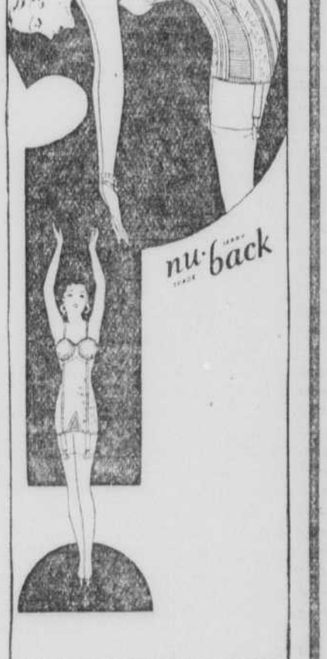

PRIX ATTRAYANTS EN CHAUSSURES POUR DAMES

COUVRE-CHAUSSURES

COUVRE-CHAUSSURES en jersey de laine noir ou brun — deux boutons Talons hauts, moyens ou mi-bas. 2½ à 8 pour dames. Régulièrement $2.45. TRES SPECIAL... **$1.49**

COUVRE-CHAUSSURES en velours **noir, brun** ou **gris,** garnis de **fourrure.** Talons hauts, moyens ou mi-bas. 2½ à 8. Régulièrement $3.75 et $4.00. TRES SPECIAL... **$2.95**

SOULIERS en soie brochée, blancs, talons hauts, 2½ à 6, SPECIAL..... **$1.99**

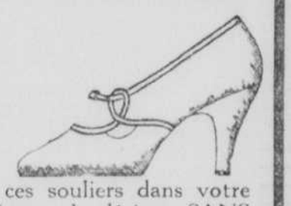

Nous teindrons ces souliers dans votre couleur préférée, si vous le désirez, SANS CHARGE EXTRA.

SOULIERS de satin ou de soie brochée, talons hauts, spécialement pour soirées. 2½ à 7

$1.99, $2.49, $2.99

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

CAUSES DE L'EXPLOSION DU NAVIRE "CYMBELINE"

L'émanation d'un gaz inflammable des flancs du vaisseau-citerne et de la cale-sèche même aurait été la cause du désastre du "Cymbeline" qui coûta la vie à 30 personnes.

Ottawa, 12. (Traduit de la Canadian Press). — L'emmagasinement de l'huile du vaisseau-citerne "Cymbeline" dans les réservoirs de la cale-sèche, aux usines Canadian Vickers, Ltd, Maisonneuve, et l'émanation de cette huile d'un gaz qui s'enflamma, ont probablement causé l'explosion qui fit périr 30 personnes le 17 juin dernier.

Telle est la conclusion à laquelle en est arrivé le commissaire Baulne, nommé le 28 juin dernier pour enquêter des causes de cette catastrophe. Le ministère de la marine publie un sommaire de son rapport aujourd'hui.

Après avoir discuté et éliminé plusieurs causes possibles de l'explosion, le commissaire émet l'opinion que la cause la plus plausible fut certaines fuites dans le plancher du dock, par lesquelles purent s'échapper les vapeurs inflammables. Et il ajoute:

"Si des fuites existaient dans le plancher du dock et que des gaz du pétrole s'en échappèrent, ceux-ci purent facilement prendre feu du fait des forges qui servaient à chauffer les rivets, et du fait aussi qu'on passait ces rivets chauffés à blanc aux hommes au travail dans les réservoirs du "Cymbeline".

Le commissaire Baulne parle aussi de l'existence possible d'une fuite dans une couture (seam) du plancher de la cale-sèche ou dans un couvercle pour trou d'homme, disant:

"C'est dans l'opinion de votre commissaire, la cause la plus probable de cette fuite de gaz. Une couture ou un couvercle de manhole peut être à l'épreuve de l'eau et non à l'épreuve des gaz. En outre la cale-sèche servait depuis plus de 20 ans, et le travail en cours, nécessitant comme il le faisait le mouvement de lourdes plaques d'acier, l'emploi de "screw jacks" etc., était de nature à desserrer couture ou couvercle."

Le rapport contient plusieurs recommandations, entre autres celles-ci:

"A l'avenir on ne devrait jamais emmagasiner de substances inflammables dans les réservoirs d'une cale-sèche flottante. En outre on ne devrait laisser personne travailler avec une lumière ou un feu non protégé au-dessus ou auprès de réservoirs ou réceptacles d'huile, d'essence, de gaz ou d'autres substances explosives, à moins qu'ils ne soient certainement vides et ne contiennent plus aucun gaz.

"Aucun réservoir ou réceptacle contenant du gaz, de l'essence ou de l'huile ne devrait rester ouvert, et aucun vaisseau-citerne ne devrait laisser ouvertes ses écoutilles dans un port, à moins que les réservoirs au-dessous n'aient été complètement vidés et débarrassés des gaz.

"On devrait nommer une commission pour réglementer le transport de l'huile, de l'essence, de la benzine et du pétrole lampant dans nos ports et sur nos voies fluviales.

"On devrait obliger tous ceux—personnes ou personnes civiles— qui gardent ou emmagasinent l'huile, l'essence, le pétrole lampant, la benzine et autres substances très inflammables à se munir d'appareils spéciaux pour éteindre le feu.

"On devrait en outre se demander si le port de Montréal ne devrait pas être pourvu d'un puissant remorqueur, vu que le "St Peter", actuellement employé dans ce port, ne lui offre pas, dans l'opinion du commissaire enquêteur, une protection suffisante."

Le grand prêtre des "Crucifiés" ira aux Assises Criminelles

Montréal, 12. (D.N.C.) — Avila Girard, le grand prêtre de la secte des crucifiés, accusé d'avoir célébré illégalement une cérémonie du mariage au Bic, le 10 septembre dernier, devra subir son examen volontaire le 19 janvier pour ensuite subir son procès au prochain terme des Assises criminelles.

L'enquête préliminaire de Girard a eu lieu aujourd'hui devant le juge Enright, qui entendit quatre témoins seulement. Plusieurs scènes amusantes se déroulèrent pendant l'audition de ces témoins, dont l'un, Oscar Gaumont, le père de la jeune fille qui fut mariée par Girard et qui est également l'un des principaux disciples de la secte, fut déclaré témoin hostile par le tribunal quand il refusa de répondre à plusieurs questions du procureur de la Couronne.

Le principal témoin fut Lilianne Gaumont, la jeune fille qui fut mariée à Mathias Lavalée, au Bic, le 10 septembre, par Girard. Elle déclara que la cérémonie du mariage, qu'on lui assura alors avoir été réelle, avait été célébrée sous un arbre, sous la présidence de Girard, à 10 heures du matin.

Girard, revêtu de sa robe blanche et d'une grande écharpe bleue, leur demanda s'ils voulaient être mari et femme. Tous les autres membres de la secte étaient à genoux autour des mariés. "Girard", dit la jeune femme, "fit apparaître Aurore, la sainte de la secte, et dit aux époux de se considérer comme mari et femme car ils étaient bien mariés." Cependant, plus tard, quand la mère de la jeune fille eut des doutes sur la validité du mariage ils tentèrent de faire bénir l'union par un prêtre, qui refusa. La jeune fille déclara avoir vécu maritalement avec son époux à la suite de cette cérémonie, mais ajouta qu'elle était séparée depuis.

Dans son témoignage, la jeune fille déclara qu'on lui avait affirmé, avant son mariage, que l'union serait réelle et c'est pour cela qu'elle y consentit. Ce n'est qu'en consultant sa mère qu'elle réalisa avoir été mêlée à une comédie.

Pendant le témoignage de madame Albert Côté, celle-ci déclara être une des grandes crucifiées. Elle déclara qu'aucune cérémonie de mariage n'avait été célébrée, mais que le couple, en présence des membres de la secte, avait contracté un engagement de se marier. Cependant, en lisant cet engagement qui fut écrit par madame Côté et signé par tous les membres présents de la secte, on lit les phrases suivantes: "Nous nous engageons à nous aimer mutuellement et à vivre ensemble jusqu'à la mort; nous nous considérons l'un et l'autre mari et femme par la grâce de Dieu et du Saint Esprit.

Dans son témoignage, le détective Foucault, de la Sûreté provinciale, qui fit l'enquête contre Girard, déclara qu'au cours d'une conversation, ce dernier, grand prêtre de la secte, lui avait déclaré avoir bien pu accomplir lui-même la cérémonie du mariage, mais qu'il ne s'en souvenait plus, parce que quand il avait été en extase devant le Saint Esprit, il ne se souvenait plus de rien le lendemain ou après de ce qu'il avait fait.

fait.

TERRIBLE TEMPETE

Los Angeles, 12. (Traduit de l'A. P.) — Deux morts, trois disparus et pour un million de dégâts, voilà le bilan de la plus terrible tempête qui ait jamais soufflé sur la Californie méridionale. Il s'écoulera plusieurs jours avant qu'on sache à quoi s'en tenir sur les dégâts causés aux moissons, mais on s'attend à ce qu'ils égalent au moins ceux subis par l'industrie pétrolière lesquels sont estimés à $500,000.

On rapporte que trois marins du porte-avions américain "Saratoga" sont disparus avec une embarcation, bien qu'on soit encore sans rapport officiel de l'Amirauté américaine à ce sujet.

Les maisons décoiffées se comptent par centaines. Nombre de garages et de poulaillers ont été emportés par le vent sur des distances d'un mille et plus. Beaucoup d'arbres fruitiers, de poteaux du télégraphe ou du téléphone ont été couchés sur le sol.

La ville de Los Angeles proprement dite a échappé à l'ouragan.

C.-W. MORSE DECEDE

Bath, Maine, 12. (Traduit de l'A. P.) — Charles-W. Morse, financier et grand armateur qui, au cours de sa carrière sensationnelle, fut deux fois à la tête d'une fortune estimée à plusieurs millions et fut même forçat au pénitencier fédéral d'Atlanta, est décédé à son domicile aujourd'hui âgé de 77 ans.

Il souffrait de pneumonie depuis une semaine, mais on le croyait en passe de se rétablir.

Il avait fait parler de lui dans le public pour la dernière fois il y a sept ans lorsque, avec ses trois fils et huit autres personnes, il s'était vu accusé de conspiration pour pratiquer la fraude au détriment des Etats-Unis et de l'Emergency Fleet Corp'n.

Cette accusation, provoquée par les efforts de Morse pour organiser après la guerre un gigantesque "combine" maritime similaire à ceux qui lui avaient valu fortune et renommée 25 ans auparavant, aboutit à un acquittement par les tribunaux.

QUEBEC A OTTAWA

Le premier ministre, M. Taschereau, a déclaré aujourd'hui au correspondant parlementaire du "Soleil" que lorsqu'il se rendra à la Conférence Interprovinciale, la semaine prochaine, il sera accompagné par les Honorables MM. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines; J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics et C.-J. Arcand, ministre du Travail. La Conférence Interprovinciale s'ouvrira à Ottawa le 17 janvier sous la présidence de M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada.

"La présence de M. Perrault sera nécessaire parce qu'il sera question à la Conférence de la loi des véhicules-moteurs, dit le premier ministre. Le gouvernement voudrait légiférer pour empêcher la concurrence faite aux chemins de fer par les camions et les autobus. MM. Françoeur et Arcand auront leur mot à dire lors de la discussion des problèmes du Travail et des secours aux chômeurs.

"J'ai reçu un télégramme de l'hon. M. Bennett me disant que la Conférence s'ouvrira à 10 heures de l'avant-midi, mardi prochain, dans la salle du Comité des Bills privés. Les questions seront discutées dans l'ordre où elles sont inscrites à l'agenda".

Le premier ministre est d'avis que la Conférence durera au moins trois jours, peut-être davantage.

Maires et conseillers municipaux élus hier

Voici quelques autres résultats de la mise en nomination pour les élections muincipales. Nous en publions un grand nombre d'autres en troisième page.

ST-FRANCOIS (Beauce : La nomination a eu lieu mercredi et les élections auront lieu lundi prochain à St-François. Il y a trois aspirants à la mairie :MM. Paul Rodrigue, sortant de charge, Joseph Maheux, Godfroi Jolicoeur. Les conseillers ont été réélus par acclamation. Ce son : MM. Théodore Poulin, Joseph Roy, G.-V.-A. Doyon.

ST-BENOIT : M. Elzéar Maheux, ancien maire, et M. P.-Z. Cloutier se font la lutte. Les conseillers élus par acclamation sont : MM. Philieas Rodrigue, Evangéliste DeBlois, Aristide Giguère.

VALLEE JONCTION : M. Jos. Plante, entrepreneur, a été réélu maire du village et M. Xavier Latulippe a été choisi de nouveau comme magistrat de la paroisse. Les conseillers élus par acclamation sont : pour le siège No 3, Edouard Tardif; No 5, Séraphin Rodrigue; No 6 Saluste Tessier.

VALLEE JONCTION : Tous les candidats ont été réélus par acclamation. M. J.-E. Cliche, maire du village. Les conseillers sont : MM. Jos. Bureau, A. Labbé, Alfred Pépin. Pour la paroisse : M. Edouard Labbé, maire; MM. Léopold Carignan, David Champagne, réélus, et M. Emile Carrette, nouvel élu, feront partie du conseil.

ST-COME : Il y a lutte à la mairie entre M. Horm. Champagne et M. Julien Demers. MM. Pierre Bouchard, Arthur Gauthier, Henri Gagnon, Auguste Létourneau, Aimé Morissette brigueront les suffrages également pour l'échevinage.

N.-D. DE LA PROVIDENCE : MM. Oliver Morin et Hormidas Poulin se font la lutte pour devenir premier magistrat. Il en est de même pour les conseillers Albert Bourque, Edmond Begin, Francis Gilbert, Napoléon Poulin et Elzéar Veilleux.

A CHARLESBOURG : Parmi les nouveaux officiers de la municipalité de Charlesbourg dont nous avons publié la liste hier, nous avons oublié, bien involontairement, le nom de M. Isidore Villeneuve, sortant de charge qui a été réélu pour un deuxième terme. Le résultat de l'élection d'hier pour le village de Charlesbourg est donc le suivant : Maire : M. Joseph-Alfred Bédard; conseillers: MM. Isidore Villeneuve, Napoléon Trudel, forgeron, et Charles-Aimé Cloutier, tous élus par acclamation.

R.-A. BLOUIN VS E. DIONNE AU PALAIS

L'enquête préliminaire dans l'affaire de R.-A. Blouin, contre Emile Dionne, dont nous avons parlé, hier, s'est continuée aujourd'hui, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix. Le défense qui est accusée de chantage, comme elle l'avait laissé prévoir après que la poursuite eut déclaré sa preuve close, a mis au dossier, une motion de non lieu, demandant le rejet de l'accusation contre Dionne, se réservant le droit, si la motion n'est pas accordée, de faire entendre des témoins.

Dionne est accusé par Blouin, comme on l'a vu par les allégués de la poursuite, d'avoir, dans un but de gain personnel, cherché à faire destituer Blouin, surintendant du département de la construction, à la Commission du Port, en portant à la connaissance du président, le colonel J.-S. O'Mera, certaines choses de nature plutôt scabreuse qui se seraient passées dans le bureau du plaignant.

Aujourd'hui, dans sa motion de non lieu, la défense soumet que la preuve de la poursuite n'est pas suffisante pour justifier le renvoie de Dionne aux Assises pour y subir son procès.

Elle se base pour cela sur plusieurs points, entre autres: que dans son témoignage, rendu hier, le président de la Commission du Port a déclaré ne pas connaitre l'accusé Dionne, que ce dernier ne lui avait jamais fait de menaces et que tout ce qu'il a fait fut de lui produire deux lettres, que Blouin, le plaignant, a déclaré n'avoir jamais reçu de Dionne, de demande d'argent, de faveurs ou quelconques qui puissent constituer un avantage personnel, que Me Noël Belleau, C.R., qui a aussi rendu témoignage et qui avait été chargé par le président de la Commission de tenir une enquête sur les allégués de Dionne contre Blouin, n'a fait aucune autre déclaration que celle qu'il avait été requis de faire enquête.

— o —

M. le juge Fortier a condamné à douze mois de prison et aux travaux forcés, aujourd'hui, Charles-Eugène Gagnon, journalier, âgé de 19 ans, qui s'est avoué coupable d'avoir recelé des bouchons (cap) de radiateurs d'automobiles volés, la propriété de Mortset & Frere, le tout d'une valeur de $27.00.

Gagnon n'a pas de résidence connue. Né à Québec, il semble, malgré son jeune âge, avoir mené une existence plutôt aventureuse. A plusieurs reprises déjà, il eut des démêlées avec la justice et fut condamné à deux reprises.

Il partit de Québec avec un cirque pour s'en aller aux Etats-Unis et en Floride, mais fut renvoyé au Canada comme indésirable, pour être entré illégalement au pays de l'Oncle Sam. Dernièrement, il tombait de nouveau dans les filets de la police, le détective Jos. Morand, des détectives municipaux, l'arrêtant pour récel dans l'affaire des vols de "caps" d'automobiles.

Gagnon a demandé la clémence de la Cour et que l'on fit compter son temps à partir de la date de son arrestation, il y a douze jours, ce qui lui fut accordé.

— o —

Un individu d'une cinquantaine d'années environ, a comparu devant M. le juge Fortier, hier après-midi, sur une accusation d'avoir attenté à la pudeur de sa propre fille, âgée de 8 ans seulement.

Arrêté par le détective Louis Rochette, de l'escouade des moeurs de la police municipale, l'accusé a plaidé non coupable et son enquête est fixée au 16 janvier.

La cour a exigé un cautionnement de $1,200 garanti sur immeuble.

— o —

Le procès sommaire de Théophile Daigle, mécanicien, arrêté il y a déjà quelque temps, avec J.-Harvey Lachance, J.-Moise Chenel et Camille Rossignol, par la gendarmerie fédérale, pour infraction à la loi des douanes, en rapport avec l'affaire de la saisie du "schooner" Mariners Joy", près des côtes de Beaumont en mai dernier, se plaide aujourd'hui, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions. Il s'agit d'une affaire prétendue de contrebande.

La défense a soulevé plusieurs points intéressants, dont le plus important est celui contestant à la poursuite le droit d'obliger les accusés à faire leur défense dans chaque cas en particulier, avant qu'elle, la poursuite, ait fait sa preuve dans les quatre causes, parce que dans l'esprit du droit criminel, s'il y a un doute, il doit aller à l'accusé et que, conséquemment, la défense n'est pas tenue de dévoiler ses moyens de défense.

Les accusés, de plus, soumettent qu'il ne peut y avoir eu d'infraction à la loi des douanes, parce qu'on les a mis dans l'impossibilité physique de se rendre à leur port d'attache, lequel en l'occurrence, devait être Québec, du fait que le schooner "Mariners Joy" fut saisi par le "Madawaska" avant d'atteindre sa destination.

il y a un Nouvel auto dans le domaine des bas prix

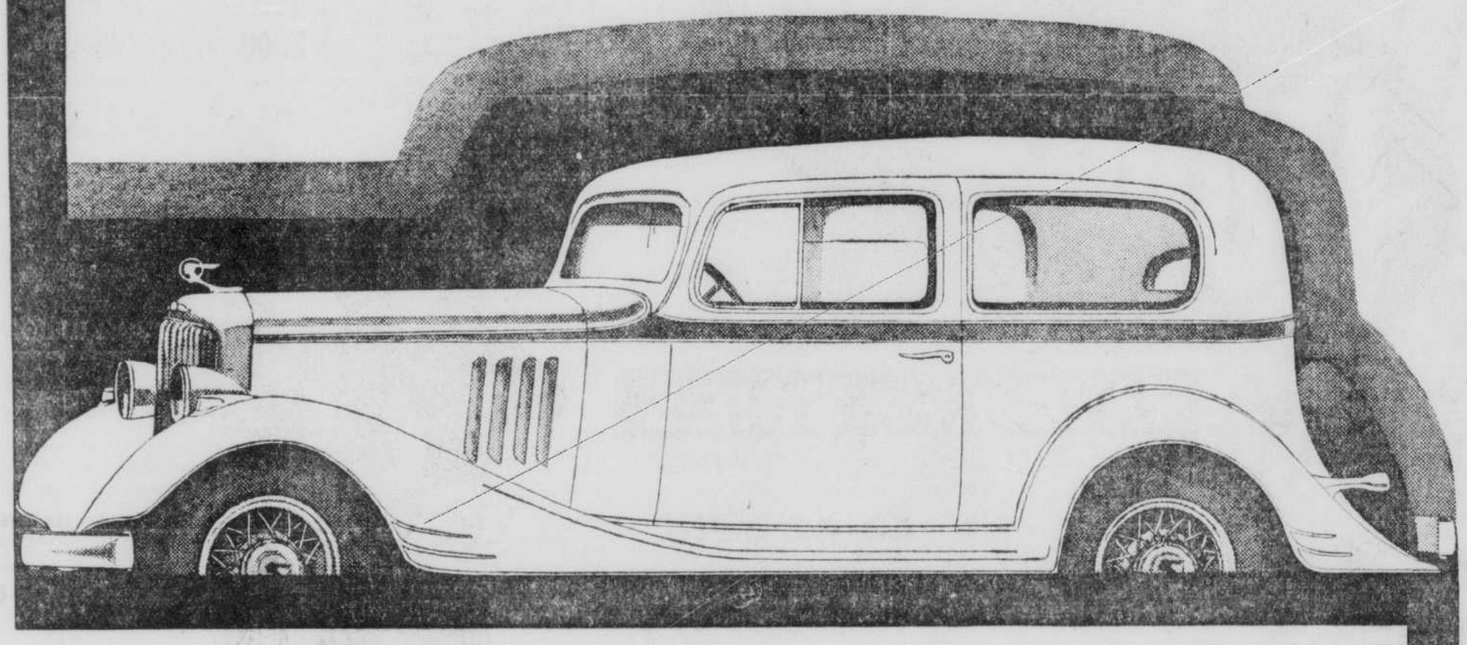

C'est un PONTIAC 8 EN LIGNE

PASSEZ OUTRE toutes les anciennes limitations. Oubliez les traditions. Préparez votre esprit à ce qui a été impossible jusqu'à maintenant . . . un nouvel auto avec des caractéristiques suggérées par les *automobilistes canadiens eux-mêmes,* dans leurs réponses au questionnaire de l'étude de la General Motors Customer Research . . . un Pontiac Huit en Ligne de prix tellement réduit qu'*il est maintenant pour de bon dans le domaine des plus bas prix.* Vous trouverez d'élégantes carrosseries Fisher d'un style vif et moderne, du motif "air-stream", avec radiateur à grille en V et incliné, des garde-boue drapés. Les modèles fermés ont la Ventilation Fisher Sans Courant d'Air, le plus grand perfectionnement de l'auto depuis l'avènement de la carrosserie fermée. Un nouveau moteur puissant de 77 chevaux atteint de nouveaux sommets de puissance . . . de nouveaux sommets de vitesse. Le Pontiac est capable de partir du repos et d'accélérer jusqu'à 60 milles à l'heure en 26 secondes. Il a fallu deux années de recherches et 750,000 milles d'essais sur la route pour mettre une telle performance à la portée du public à un aussi bas prix.

Si ces avantages représentent une grande valeur, considérez celui-ci . . . les frais d'opération ont été réduits aussi radicalement que le prix original. Vous n'avez plus à vous contenter des standards de "petite voiture" aujourd'hui. Essayez tous les autos à bas prix, puis regardez le Pontiac . . . le nouveau Huit en Ligne qui éclipse tout autour de lui — qui réduit le coût de l'automobilisme!

P-58F

L'ECONOMIE

—avec de NOUVELLES Caractéristiques que les Canadiens ont demandées

VENTILATION FISHER SANS COURANT D'AIR, INDIVIDUELLEMENT CONTROLEE
★NOUVELLE VITRE DE SURETE
BOUTON DU DEMARREUR SUR LE TABLIER
FREINS MECANIQUES SERVO A 2 SEMELLES AVEC FREIN DE STATIONNEMENT SPECIAL
CHANGEMENT DE VITESSE SYNCRO-MESH AMELIORE
ISOLATION AU CAOUTCHOUC A 38 POINTS
NOUVELLES CARROSSERIES "AIR-STREAM" PAR FISHER
★GARDE-BOUE DRAPES, A L'AVANT ET A L'ARRIERE
★FENTES AU LIEU DE VOLETS DANS LE CAPOT DU MOTEUR
★VENTILATEUR DE CAPOT, ENTIEREMENT PROTEGE PAR TREILLIS METALLIQUE
★PAR-BRISE FIXE, INCLINE
LUBRIFICATION PAR PRESSION ENTIERE A CHAQUE PALIER DU MOTEUR
CONTROLE AUTOMATIQUE DE LA TEMPERATURE DU MOTEUR ET DE LA GAZOLINE
EMPATTEMENT PLUS LONG (115 POUCES)
SUSPENSION EN 5 POINTS DU MOTEUR SUR CAOUTCHOUC SOUPLE
★NOUVEAU GENRE DE CAPITONNAGE
★COMPARTIMENT A GANTS SUR LE TABLIER
★SIEGE AVANT AJUSTABLE
AMORTISSEURS HYDRAULIQUES

★ *L'étoile indique les caractéristiques demandées spécialement par 30,000 automobilistes canadiens qui ont exprimé leurs idées en réponse à un questionnaire unique qui leur fut adressé durant les Activités de la General Motors Customer Research.*

VOYEZ-LE DEMAIN

QUEBEC MOTOR SALES & SUPPLY CO. LIMITED
279 RUE ST-JOSEPH - - - - QUEBEC
B.-J. KEENAN, La Tuque

GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

UNE VALEUR GENERAL MOTORS . . PRODUITE AU CANADA

ULCERES D'ESTOMAC

Quatre personnes sur cinq ont l'estomac acide, qu'elles le sachent ou non, et environ une sur sept de ces personnes en sont rendues à avoir des ulcères d'estomac. Lorsque vous avez dans l'estomac trop de cet acide qui cause de l'indigestion, des éructation, gaz, vertiges et une sensation de torpeur et de "plomb dans les pieds" après les repas— prenez garde— il peut en résulter des ulcères d'estomac.

Tous les pharmaciens vous diront que la simple Magnésie Bisuratée corrigera l'accidité stomacale et soulagera les ulcères d'estomac. Gaz dans l'estomac, indigestion, éructation et étourdissement— tous signes d'excès d'acide dans l'estomac —sont promptement corrigés par la Magnésie Bisuratée. Si vous souffrez d'aigreur d'estomac, d'indigestion acide, ou si vous avez des symptômes d'ulcères d'estomac, essayez dès aujourd'hui la Magnésie Bisuratée. Gros paquet, bon marché. Ce n'est pas un laxatif.

SAMEDI

NOUS BRISONS TOUS LES RECORDS

SAMEDI

NOTRE 47ième VENTE DE JANVIER

Marquera une étape commerciale de véritables réductions sensationnelles.

DANS L'ORGANISATION DE CETTE VENTE NOUS N'AVONS EU QU'UN BUT

C'EST QU'ELLE SOIT VERIDIQUE !

LE PUBLIC SAURA LE RECONNAITRE ET L'APRECIER **SAMEDI MATIN A 9 HEURES**

AU RAYON DES SOUS-VETEMENTS

SAMEDI A 9 H.

Bloomers Ouatés pour Fillettes
pêche, blanc. Grandeur 18 à 26. Spécial **19c**

Bloomers pour Dames
(Grover Knitting) pesanteur d'hiver, blanc seulement. 34 à 44 ..... **34c**

Camisoles Laine Fine
(Lennard's) Tout laine manche courte. Bretelles larges ou étroites. 34 à 44 ..... **93c**

Combinaisons pour Hommes
(Best Knit) pesanteur d'hiver, cachemire corde, avec ou sans bouton **88c**

1 Lot Sweaters Laine Fine
(Anglais). Balance de ligne Collet rond fermé. Valeur 1.25, 1.50 ..... **68c**

AU RAYON DES COTONNADES

Une Véritable Occasion

1 lot de Coupons Broadcloth Mercerisé Soie, Voile, Piqué, des valeurs de 30c à 65c, pour écouler **15c**
LARGEUR 1 1-4 à 3 1-2 SEULEMENT

Spécial pour Chemises pour Hommes
2500 verges seulement beau Cotton fantaisie et Tricolin Mercerisé et Bengale. Spéciale pour chemises d'hommes.
Valeur 24c à 28c. Spécial No 1 ..... **19½c**
Valeur 35 à 45c. Spécial No 2 ..... **26c**

2500 Verges Broadcloth Fantaisie (Wabasso)
Tudor, Porigée, Taffetaline fantaisie. Valeur 25 à 45. Spéciale
LOT No 1 **19½c** LOT No 2 **27c**

Un Spécial en Tudor et Taffetaline **29c**
Patron spécial pour enfant et aussi pour Smoker

AU RAYON DE LA MERCERIE POUR DAMES.

Une Occasion en Bas
Soie et laine pour dames marque (Monarch). Valeur 50c. Samedi ..... **22c ou 5 Paires pour 1.00**

Samedi Matin à 9 h.
Un lot de Bas Soie de belle qualité mais couleurs pâles seulement. Valeurs: 50c à 75c, 5½ à 10. Spécial **19c**

Bas de Pure Soie ou Chiffon
Entièrement façonnés. Assortiment de teinte au complet. Valeur $1.00 ..... **65c**

Une Véritable Valeur
BAS CACHEMIRES tout laine (London). Hausse élastique. Valeur 75c ..... **59c ou 2 Paires pour 1.00**

Gants Kid Doublés
pour enfants. Couleur Tan. Gandeur: 3 à 6. Valeur 1.00 ..... **79c**

ATTENTION SAMEDI A 9 H.

258 Paires Gants Kid
doublé (Importation).
Double laine, plusieurs avec poignet en fourrure. Valeur véritable de 1.75, 2.00, 2.25 Brun, Gris-tan, Negger, Beige, Spécial. **1.00**

1 Lot de Sacoches
(Nouveauté), formes nouvelles. Veau, Marocain, Genuine leather. SAMEDI **2.68**

1 Lot de Sacoches
Légèrement défraîchies, votre choix **69c**

Scarfs Crêpe de Soie
Art moderne, formes carrées, nouveaux dessins. Valeur : 2.00 ..... **1.28**

Gants Kid Fin
Importation. Valeurs 2.00 à 2.50. SAMEDI **1.69**

RAYON DES SOIES

SAURA SATISFAIRE LES PLUS EXIGEANTES

2500 VERGES de SOIE
DE TOUTES DESCRIPTIONS
BALANCE DE LIGNE A ECOULER RAPIDEMENT
Comprenant Radiant-King Silk—Noelein—Tricochène—Ratina—Rayon imprimé—Taffetas—Metallic etc. Des valeurs de 60c, 75c $1.00.
VOTRE CHOIX SAMEDI **24c**

Véritable Toile de Soie (Milady)
Repp de soie—Flanelle fantaisie, tweed à rayon soieet laine—Crêpe de soie unis. Balance de ligne. Valeurs $1.00, $1.25, $1.50.
VOTRE CHOIC SAMEDI **59c**

AU RAYON DES COTONNADES

Nainsook à Lingerie (Wabasso)
ou pour litterie, valant 24c pour **15c**

Shirting spécial Wabasso
Vant 15c pour **12½c**
Valant 19c pour **15c**

Coton à Draps (Wabasso)
¼ **46c** ¾ **52c**
⁸/₄ **56c**

UN SPECIAL EN FLANELLETTE BLANCHE **12½c**
SPECIALE TOILE A ROULEAU **09c**

Taies d'oreillers Wabasso
40 et 42 pouces **19c**

Coton Jaune (Bomby)
Valeur 10c **7½c**
Valeur 15c **11c**

Nappe de pure Toile
avec bordure de couleur 54 x 54 ..... **79c**
54 x 80 ..... **1.24**

Toile à Nappe
Largeur 54 pouces **29c**

Toile à rouleau (caldwell)
pure toile avec vordure de couleur **17c**

Draps de Lits
finis hemstitch 70 x 90 .. **92c**
SERVIETTES BLANCHES spéciale **10c**
SERVIETTES A BAIN Spéciale **15c**

AU DEPARTEMENT DES GARNITURES DE MAISON.

Mousseline à Rideaux
avec frille de couleur, blanc et écru **8c**
avec pois 40 pouces .. **17c**

Marquisettes pour Rideaux
avec frille. 27 pouces. Spécial **13c**

3 Prix en Cretonne
REVERSIBLE ET INCHANGEABLE
Lot 1 ..... **11c**
Lot 2 ..... **24c**
Lot 3 ..... **39c**

UN GRAND SPECIAL
Soie à Tenture
dans tous les coloris possible **49c**

3 Spéciaux en Rideaux
avec frille. Valence et attache compris
Lot 1 ..... **49c**
Lot 2 ..... **69c**
Lot 3 ..... **98c**

Rep de Soie et Damas
pour tentures, unis ou broché.
Lot 1 ..... **74c**
Lot 2 ..... **98c**

MESDAMES !

rarement vous avez pu vous procurer de semblables valeurs dans les Robes

1200 Robes

NOUVELLEMENT RECUES, ACHETEES SPECIALEMENT POUR CETTE

Vente extraordinaire du dernier Style

ET DE LA NOUVEAUTE AUTHENTIQUE. A PRES D'UN ¼ DE MOINS QUE LEUR VALEUR.

NOUS LES AVONS DIVISEES EN 4 GROUPES DISTINCTS

LOT No 1	LOT No 2	LOT No 3	LOT No 4
Valeurs: 5.00 à 6.50	Valeurs: 6.00 à 7.00	Valeurs: 8.00 à 8.95	Val.: 9.50 à 10.50
$3.98	$4.98	$5.98	$6.98

Chapeaux
Feutre pour Dames
PRIX DE RABAIS
SAMEDI
98c
Des valeurs jusqu'à 2.25. Assortiment de coloris et de modèles. Absolument nouveaux.

UN ACHAT SPECIAL SOUS DES CONDITIONS DES PLUS AVANTAGEUSES NOUS PERMET DE VOUS OFFRIR CETTE VALEUR EXTRAORDINAIRE.

548 Souliers pour Dames
VEAU — KID — SUEDE — PATENT — SATIN
des styles absolument dernier genres—des valeurs de $1.99 à $4.50.
genre go e, pump, sandale lacé — Talon haut, cubain, bas.
1.59

Chemises! Chemises!
75 nouvelles chemises (Majestic), unies ou rayées, avec 2 collets, un dur et un mou **88c**

2 SPECIAUX EN
Foulards
SOIE FANTAISIE
pour hommes. Valeurs 1.00 à 1.50.....
LOT 1 **44c**
LOT 2 **54c**

Habits
DE LAINE
(St. Margueret)
2 morceaux pour garçonnet $1.50 à $2.00 âge 2 à 5 ans à écouler.....
A UN PRIX EXCEPTIONNEL **86c**

Le Syndicat de Quebec LIMITÉE
Angle St-Joseph et de la Couronne
QUEBEC

MESSIEURS ! L'OPPORTUNITE

QUE VOUS OFFRE CETTE VENTE PEUT SE RENOUVELLER TOUS LES JOURS

SAMEDI A 9 HRS
UN SPECIAL VRAIMENT EXTRAORDINAIRE

HABITS pour Hommes

Tweed anglais worsted rayé gris oxford, brun, modèles S B et D. B. pour jeunes hommes ou homme corpulents, des valeurs $15.00 à $22.00.

STOCK ABSOLUMENT IRREPROCHABLE SAMEDI 9 HEURES.....

LOT 1 **9.95**
LOT 2 **12.50**

1 lot HABITS
POUR JEUNES HOMMES
15 seulement grandeurs 32 à 36
SAMEDI 9 HEURES **5.00**

Paletots pour garçons
Cooting pesant et bien doublé 32 à 36.
SAMEDI 9 HEURES **2.98**

UN SPECIAL EN
PALETOTS d'HIVER
Treinze Herringbone valeur $15.00 à $16.50 ..... **8.95**

Complets pour garçons
2 bloomers beau tweed gris ou brun, 23 à 32 ..... **4.95**

Complets pour Garçons 4 à 8 ans. SAMEDI **$2.95**

Paletots d'Hiver pour Garçons 3 à 8 ans **$1.98**

Spécial en Pantalons de travail 32 à 44 ..... **89c**

Bonnets Aviateurs pour Garçons Cuirette doublé laine **49c**

Chapeaux de Feutre Nouveau style, doublure en soie 2 tons. SAMEDI **$1.68**

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

DES LUMIERES

Le député des Iles-de-la-Madeleine, M. Amédée Caron, a annoncé ce matin au représentant du "Soleil" son intention de ressusciter le bill qu'il présentait l'année dernière pour obliger les cultivateurs à munir leurs véhicules d'une lumière ou d'un réflecteur lorsqu'ils voyagent la nuit.

Le projet de loi se lit comme suit : —

Tout bicycle ou tricycle circulant sur un chemin public entre une heure après le coucher du soleil et une heure avant le lever du soleil doit être muni, en avant, d'une lanterne à feu blanc ou ambré ou d'un réflecteur de même couleur, approuvé par le bureau du Revenu et, en arrière, d'une lanterne à feu rouge ou d'un réflecteur de même couleur, approuvé par le bureau.

Tout véhicule, autre qu'un véhicule-automobile, ou bicycle ou tricycle, doit, lorsqu'il est sur un chemin public, aux heures ci-dessus mentionnées, porter des lumières et réflecteurs tels que décrits.

Le bill avait été rejeté, après considération, l'année dernière. Il est possible qu'une clause nouvelle y soit ajoutée décrétant que la responsabilité des conducteurs de voiture à traction animale ne serait pas trop lourde, advenant le cas d'un accident.

DELEGATION DE FERMIERS CATHOLIQUES

Le premier ministre M. L.-A. Taschereau et les membres du Conseil Exécutif provincial, ont reçu ce matin une délégation de l'Union Catholique des Cultivateurs, composée de MM. Albert Rioux, président, Abel Marion, premier vice-président, Alfred Hardy, deuxième vice-président, le R. P. Léon Lebel, S. J., aumônier général, Hercule Riendeau, Omer Rousseau et O. Millot.

Le président, M. Rioux, a soumis au Conseil les résolutions adoptées lors de la réunion annuelle de l'Union des Cultivateurs.

Les principales résolution se rapportent à la déclaration d'un moratoire, de la création d'un tribunal d'équité et à la fondation d'un crédit agricole gouvernemental, par l'entremise des Caisses Populaires.

Le moratoire ne serait pas un moratoire complet. Toutefois, lorsqu'un cultivateur aurait déjà payé la moitié du coût de sa terre, son créancier ne pourrait plus le faire vendre pour défaut de paiement complet. Plusieurs terres, sur lesquelles ils ne restaient plus que quelques centaines de dollars à payer ont été vendues et c'est ce que les cultivateurs veulent empêcher. Le Conseil a promis d'étudier la question.

De même, les cultivateurs ont demandé la création d'un tribunal d'équité devant lequel les cultivateurs pourraient se présenter pour obtenir du délai quand ils ne peuvent rencontrer leurs obligations à échéance.

Lorsqu'il a été question de la création du système de crédit agricole par l'entremise des Caisses Populaires, le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Godbout, a déclaré qu'il n'est pas du tout en faveur de la création d'un système gouvernemental de prêt par l'entremise des Caisses. Il a déclaré qu'un système qui comporte l'assistance gouvernementale aux Caisses s'est toujours montré inférieur au système où l'entreprise privée peut agir à son aise. En introduisant le gouvernement dans les Caisses, on introduirait aussitôt un élement de trouble, de l'avis du ministre.

Le premier ministre ajouta que les Caisses populaires bien conduites ont remporté un beau succès. Partout où l'on a agi avec prudence, tout a bien été.

Le vice-président de l'Union, M. Marion, a admis que, en général, il y a assez d'argent dans chaque paroisse pour suffire aux besoins, si cet argent est bien canalisé.

Le président Rioux déclara que la Fédération des Caisses serait prête a accepter un bureau de réescompte gouvernemental pour encourager les déposants à utiliser les caisses.

M. Taschereau se dit favorable aux Caisses Populaires et dit que le gouvernement croit en elles.

M. Rioux remarque qu'au cours de l'année 1931, les Caisses ont reçu $14,000,000 en nouveaux dépôts. Les dépôts aux Caisses se chiffrent actuellement à plus de $25,000,000.

"Dans une quinzaine d'années, prédit M. Godbout, les Caisses Populaires n'auront plus besoin du gouvernement, ce sera le gouvernement qui aura besoin d'elles".

La délégation a abordé d'autres domaines. Elle a demandé, en particulier, la création d'une commission hydroélectrique, et insisté pour que le règlement prohibant l'entrée des enfants au cinéma ne soit pas abrogé.

Les autres demandes de la délégation seront présentées à chaque ministère, parce qu'elles relèvent plus particulièrement des attributions des différents services que se partagent les membres du cabinet.

LES REVENUS DE LA CHASSE PLUS ELEVES

Les recettes du service de la chasse et des pêcheries, durant l'année 1932, ont augmenté de $4,812.46 suivant un rapport déposé en chambre par l'honorable Hector Laferté. Cette augmentation provient de la royauté sur les fourrures.

Voici quelques chiffres intéressants tirés du rapport :

Royauté sur les fourrures $86,914.38; permis de commerce, $21,040; licences de rets intérieurs, $13,530.23; amendes, $6,543.61; vente d'effets saisis $1,235.26; permis d'animaux à fourrure $1,629; permis de trappeurs, $7,134; loyers de clubs "lacs", $57,187.75; loyers de clubs "rivières" $78,710; loyers de clubs "chasse" $68,789.05; etc.

Le rapport indique qu'il y a eu 384,600 peaux d'une valeur totale de $1,847,870.86, sur lesquelles on a collecté $86,014.38 de royauté. Les peaux de renards blancs représentaient la plus grosse valeur, soit $743,296. Mais les peaux de rats-musqués étaient les plus nombreuses, soit 190,402. Les peaux de carcajous viennent en dernier lieu au nombre de 3 avec une valeur totale de $24.

Les statistiques des clubs et locataires de droits de chasse et de pêche sont particulièrement intéressantes. En 1931, il y avait 561 clubs et locataires et il y en avait 555 en 1932. Ils ont payé en loyers $209,292.85 en 1931, et $209,317.85 en 1932. 321 rivières étaient louées en 1931 contre 325 en 1932. Les lacs loués de 3,938 en 1931 et de 3,954 en 1932.

Le poisson pris se totalisait comme suit: truites: 303,632 lbs en 1931, et 282,787 lbs en 1932; saumons: 110,431 lbs en 1931, et 109,962 lbs en 1932; autres sortes: 75,799 lbs en 1931, et 74,869 en 1932.

Les clubs locataires ou invités ont dépensé dans la province $2,816,391.94 en 1931, et $2,504,732.15 en 1932. De ces montants les membres et visiteurs américains ont fourni en dépenses, $681,942.56 en 1931, et $679,759.32 en 1932.

On a collecté de plus $71,075 pour licences de chasse et de pêche des membres de clubs et invités non-résidents.

Ce rapport est soumis à l'honorable M. Laferté par M. J.-A. Belisle.

M. C.-E. Denis a aussi soumis un rapport au sujet du Parc National des Laurentides dont il est le surintendant.

Le rapport de M. F.-M. Gibaut, surintendant des pêcheries maritimes, indique que la pêche à la morue en 1931 a augmenté en quantité sur 1930 mais son rendement a diminué.

La quantité de saumon prise en 1931 a été pratiquement la même que celle de 1930, mais ici encore le rendement a été moindre que l'an dernier. La quantité de saumon prise au 15 août, 1932 était à peu près identique à celle de 1931.

La pêche au homard et son rendement ont considérablement diminué en 1931. Mais la saison 1932 en ce qui concerne le homard a été excellente, plus particulièrement dans la Péninsulte de la Gaspésie.

La pêche totale de tout genre de poisson dans la province durant 1931 fut de 250,766 quintaux représentant une valeur pour les pêcheurs de $1,636,576 comparée à 772,266 quintaux en 1930 et une valeur pour les pêcheurs de $2,199,274.

La pêche à la morue semble devoir s'annoncer meilleure en 1932, disait M. Gibault au 15 août dernier.

Par le rapport de M. B.-W. Taylor on constate qu'au 30 juin, 1932, le service de pisciculture dont il est le directeur a distribué par centaine de milliers des alevins de diverses sortes provenant des pisciicultures de Tadoussac, Saint-Félicien, Gaspé, Magog, Lac-Tremblant, Lac Manitou-Sud et Baldivin's Mills.

UNE COURSE D'AUTO QUI COUTE CHER

M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy a rendu, aujourd'hui, un intéressant jugement, dans la cause de Jos.-M. Lemieux contre James Power. Ce litige avait été causé par un accident de la route.

Vers le 31 juillet dernier, à une heure et demie du matin, l'auto de M. Lemieux, conduite par ce dernier, fut frappée par l'auto de M. Power. Cette collision survint entre Beaupré et Ste-Anne de Beaupré. M. Lemieux réclama de M. Power $94.50 de dommages.

Le tribunal a renvoyé cette poursuite, quant à M. Power, mais il se trouvait, dans le même litige, une autre personne appelée en garantie, Louis-Joseph Lachance, et c'est celui-ci qui est condamné à payer à M. Jos.-M. Lemieux une indemnité de $32.25, avec intérêt et les frais d'une cause par défaut.

C'est ce M. Lachance qui conduisait, la nuit de l'accident, l'auto de M. James Power, alors orientée vers Québec.

M. le magistrat-en-chef trouve, tout d'abord, que cette collision est due, pour partie, à la faute de M. Lachance qui aveugla M. Lemieux avec ses phares d'autos.

Mais l'intéressante question de Droit, en ce litige, était de savoir si M. Power devait être déclaré responsable du quasi-délit de M. Lachance.

M. Lachance conduisait alors l'auto de M. Power, en vertu d'une permission que lui avait donnée madame Power, mais aux fins uniques de se servir de cette voiture pour se rendre de Beaupré à l'hôpital de Ste-Anne, où M. Lachance devait prendre soin de M. Power.

Le tribunal a déclaré que, si la collision était survenue, entre Beaupré et l'hôpital de Ste-Anne-de-Beaupré, la responsabilité aurait été le propriétaire de l'auto, M. Power, dont M. Lachance se serait trouvé simplement le préposé agissant dans l'exercice de fonctions pour lesquelles il était spécialement retenu.

Mais, lorsque l'accident est arrivé, l'hôpital de Ste-Anne-de-Beaupré avait été dépassé et M. Lachance se servait de l'auto de M. Power, alors orientée vers Québec, pour une course qui n'avait aucune relation avec son service, à l'hôpital susmentionné.

Pour cette raison, la Cour tient responsable de la collision, non pas M. Power, mais celui qui utilisait alors l'auto de ce dernier, c'est-à-dire M. Louis-Joseph Lachance.

— o —

L'honorable juge Gibsone, de la Cour Supérieure, entendit, aujourd'hui, la cause de Cyrias Vézina contre J.-Ernest Gagné.

Il s'agissait d'une action, sur compte, au montant de $275, et le tribunal rendit jugement, en faveur de M. Vézina, jusqu'à concurrence de $260, avec dépens.

GROSSE RECLAMATION

La Banque de Montréal réclame, en Cour Supérieure, de M. Marcel Tanguay, de Québec, $51,122.60. Il y a quelques années, cette grosse institution bancaire vendit à M. Tanguay un imposant immeuble qu'elle possédait, rue St-Pierre, en notre cité. Elle allègue maintenant que M. Tanguay lui doit encore une balance de $51,122.60, relativement à cette transaction.

On sait que, l'automne dernier, la cité fit vendre pour taxes, cet immeuble qui fut alors acquis, moyennant la somme d'environ $15,000, par M. le notaire Rex Meredith, de cette ville.

PRESIDENTS DES COMITES PERMANENTS

Les membres des comités permanents de la Chambre choisis hier par le comité des onze, se sont réunis ce matin pour élire leurs présidents, qui restent les mêmes nommés l'année dernière.

Comité des Règlements, M. Gustave Delisle, de Chicoutimi; comité des bills privés, M. Joseph Cohen, Saint-Laurent; comité des chemins de fer et autres moyens de communication, l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics ; comité des comptes publics, M. Peter Bercovitch, de Saint-Louis; comité des bills publics en général, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre ; comités de l'Agriculture, de l'Immigration et de la Colonisation, l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture ; comité des industries et du commerce, M. Walter Reed, de l'Assomption; comité des privilèges et élections, l'hon. J.-E. Perrault, président; comité du Code Municipal, M. P.-E. Côté, de Bonaventure.

Les députés dont les noms suivent ont été nommés pour faire partie des comités permanents de la Chambre :

COMITE DES REGLEMENTS

Les honorables MM. Dillon, LaFerté, Lapierre, Stockwell; MM. Authier, Bédard, Bélanger, Côté (Bonaventure), Delisle, Drouin, Duplessis, Guertin, Rochette, Samson. Sauvé.

COMITE DES BILLS PRIVES EN GENERAL

Les honorables MM. Taschereau, Arcand, David, Dillon, Francoeur, Godbout, LaFerté, Lapierre, Mercier, Moreau, Perrault, Stockwell; MM. Authier, Bachand, Barré, Bastien, Bédard, Béique, Bélanger, Bercovitch, Bertrand, Bergeron, Bissonnette, Bouthillier, Caron, Casgrain, Charbonneau, Chouinard, Cohen, Côté (Bonaventure), Côté (Gaspé-Nord), Crête, Dansereau, Delisle, Desmarais, Drouin, Duffy, Dufour, Dugas, Duval, Duplessis, Elie, Farand, Fauteux, Fillion (Lac St-Jean), Fillion (Laval), Fisher, Fortier, Fortin, Francoeur (Dorion), Frigon, Gabias, Gagnon, (Kamouraska), Gagnon (Frontenac), Gault, Gauthier, Giguère, Grant, Guertin, Lafleur, Lahaie, Lamoureux, Legault, Lemieux, Lortie, McDonald, Messier, Morcault, (Rimouski), Morel, Paquet, Phaneuf; Piché, Plante, Poulin, Power, Reed, Rochette, Sabourin, Saint-Onge, Samson, Saurette, Sauvé, Savoie, Smart, Taschereau (Bellechasse), Thisdel, Turcotte, Vautrin.

COMITE DES CHEMINS DE FER ET AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION

Les honorables MM. Taschereau; Arcand, David, Dillon, Francoeur, Godbout, Lapierre, Mercier, Moreau; MM. Authier, Bachand, Béique, Bercovitch, Bergeron, Bissonnette, Caron, Charbonneau, Cohen, Delisle, Desmarais, Duffy, Dufour, Duplessis, Farand, Fisher, Fortier, Francoeur, Guertin, Lafleur, Lahaie, Lamoureux, Legault, Lortie, Paquet, Phaneuf, Piché, Poulin, Reed, Sauvé, Savoie, Smart, Taschereau (Bellechasse), Turcotte.

COMITE DES COMPTES PUBLICS

Les honorables MM. Taschereau, David, Dillon, Francoeur, Godbout, Lapierre, Mercier, Moreau, Perrault, Stockwell; MM. Authier, Bastien, Bédard, Béique, Bélanger, Bercovitch, Bertand, Casgrain, Cohen, Côté (Bonaventure), Drouin, Dugas, Duplessis, Elie, Fisher, Gault, Grant, Guertin, Lafleur, McDonald, Sauvé, Savoie, Smart, Taschereau (Bellechasse), Turcotte, Vautrin.

COMITE DES BILLS PUBLICS EN GENERAL

Les honorables MM. Taschereau, David, Dillon, Francoeur, LaFerté, Mercier, Perrault, Stockwell; MM. Authier, Bachand, Bastien, Bédard, Béique, Bélanger, Bercovitch, Bergeron, Caron, Casgrain, Chouinard, Cohen, Côté (Bonaventure), Drouin, Dugas, Duplessis, Fauteux, Fortin, Gault, Gauthier, Lafleur, Lemieux, Morcault (Rimouski), Plante, Poulin, Rochette, Saint-Onge, Sauvé, Smart, Taschereau (Bellechasse), Vautrin.

COMITE DE L'AGRICULTURE, DE L'IMMIGRATION ET DE LA COLONISATION:

Les honorables MM. Godbout, LaFerté, Moreau, Perrault; MM. Authier, Barré, Bastien, Béique, Bergeron, Bouthillier, Charbonneau, Chouinard, Côté (Bonaventure), Côté (Gaspé-Nord), Crête, Dansereau, Delisle, Desmarais, Duffy, Dufour, Duplessis, Duval, Elie, Farand, Fillion (Lac-St-Jean), Filion (Laval), Fisher, Frigon, Gagnon (Kamouraska), Gauthier, Grant, Guertin, Lahaie, Lamoureux, Lemieux, Lortie Messier, Morel, Phaneuf, Piché, Sabourin, Samson, Saurette, Sauvé, Savoie, Thisdel.

COMITE DES INDUSTRIES ET DU COMMERCE

Les honorables MM. Lapierre, Moreau; MM. Bastien, Béique, Bertrand, Bissonnette, Dansereau, Delisle, Desmarais, Drouin, Duffy, Duplessis, Filion (Lac-St-Jean), Filion (Laval), Fortier, Francœur, (Dorion) Frigon, Gagnon (Frontenac), Gault, Giguère, Grant, Guertin, Lafleur, Lahaie, Lamoureux, Lortie, McDonald, Messier, Pâquet, Piché, Power, Reed, Samson, Sauvé, Saurette, Savoie, Smart, Turcotte, Vautrin.

COMITE DES PRIVILEGES ET ELECTIONS

Les honorables MM. Taschereau, David, Dillon, LaFerté, Mercier, Perrault; MM. Bédard, Bercovitch, Caron, Casgrain, Dohen, Côté (Bonaventure), Delisle, Dugas, Duplessis, Gault, Guertin, Sauvé, Taschereau (Bellechasse).

COMITE DU CODE MUNICIPAL

Les honorables MM. Taschereau, David, Godbout, LaFerté, Moreau, Perrault; MM. Bachand, Bédard, Béique, Bélanger, Bergeron, Caron, Casgrain, Chouinard, Côté (Bonaventure), Delisle, Dugas, Duplessis, Elie, Farand, Fisher, Fortin, Frigon, Gabias, Gauthier, Lamoureux, Legault, Rochette, Saint-Onge, Samson, Sauvé, Thisdel, Turcotte.

IL SE LIVRE

Sault-Ste-Marie, Ont., 12. — Frank Vena, que la police cherchait pour le meurtre de Tony Piromelli dans cette ville, s'est livré un peu après minuit aujourd'hui. Il a été formellement accusé de ce meurtre au cours de la journée et doit comparaître de nouveau dans huit jours. L'assassinat fut commis à la suite d'une altercation dans une salle de pool.

JEAN ROCH ARRETE PAR LA POLICE

Montréal, 12.—(D. N. C.)—Bien que l'enquête qu'ils poursuivent actuellement sur la distribution des secours directs soit loin d'être terminée, les sergents-détectives Gaston Bouchard et Roméo Pagé, de la Sûreté municipale croient avoir pincé hier après-midi, le principal artisan du scandale récemment mis à jour au sujet de la distribution des secours directs dans certaines paroisses de Montréal.

Il s'agit de l'arrestation de Jean Roch, comptable, âgé de vingt-trois ans, domicilié à 2112, rue Aylwin, accusé d'avoir volé pour $1,325 de bons de secours directs, alors qu'il était secrétaire de la conférence St-Vincent de Paul de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga. Roch a comparu en Cour de Police, puis il sera gardé durant trois jours à la disposition de détectives.

L'arrestation de Roch a été opérée hier après-midi, vers cinq heures. En même temps, les détectives ont saisi un livre de comptabilité ayant appartenu à l'accusé, ainsi que des factures et des chèques qui lui avaient été remis. Conduit aux quartiers généraux de la police, Roch, au dire des détectives, a fait une déclaration signée dans laquelle il avoue avoir volé pour au moins $1,325 de bons de secours directs.

Roch, toujours au dire des détectives, se trouvait jusqu'à il y a environ deux mois secrétaire de la conférence St-Vincent de Paul de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga et était chargé de faire la distribution des bons de secours directs dans cette paroisse. Dans sa déclaration, il a avoué avoir gardé une bonne partie des bons de secours qu'on lui a remis et les avoir négociés chez différents marchands.

Au lieu, toutefois, d'échanger ces bons de secours pour des marchandises, Roch se faisait remettre un chèque d'un montant moindre que celui de bons qu'il donnait, car les marchands se réservaient un "escompte" de 5 pour 100. Roch sera interrogé de nouveau par les détectives, aujourd'hui, en même temps que d'autres accusés déjà arrêtés dans la même paroisse.

Morts tragiques

Bucarest, 12.—Quatorze électeurs en route pour un bureau de vote dans un district rural de la Roumanie ont perdu leur chemin dans la poudrerie, et on les a trouvés morts aujourd'hui. Nombre d'autres, également disparus, sont présumés morts.

UNE ENVOLEE

Paris, 12. — Christian Moench, as français, projette de partir le 2 février pour un tour du monde solitaire par air et par mer. Il doit passer par l'Amérique du Sud, les Etats-Unis, le Japon et revenir à Paris par l'Asie. Ce voyage, qui s'effectuera sous les auspice du ministère de l'Air, prendra six mois.

ZAM-BUK

Appliqué ce soir soulagera vos MAINS GERCEES Lèvres fendillées ou feux sauvages

Onguent 50c — Savon Médicinal 25c

Ointment 50c — Medicinal Soap 25c

Feu J.-B. Jenckes

Sherbrooke, 12. (Trad. de la C. P.) —John-B. Jenckes, jadis l'un des manufacturiers les plus considérables de Sherbrooke, est décédé ici aujourd'hui à l'âge de 67 ans. Il était né à Sherbrooke même, où il avait commencé avec son père et ses frères à fabriquer des machines il y a nombre d'années déjà. Ils formèrent ainsi une maison avec succursale à Ste-Catherine, Ont., et cet établissement industriel fut plus tard vendu à la Canadian Ingersoll-Rand Co'y. M. Jenckes se retirant des affaires. Il laisse dans le deuil sa femme et trois enfants.

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES ?

encore

SOLDES DE JANVIER

Grandes Occasions D'ECONOMIES

Un Acompte Suffit !

Un acompte suffit pour vous assurer les meubles de votre choix pour livraison ultérieure. Ils seront assurés et gardés dans nos entrepôts, sans frais supplémentaires.

Réductions Etonnantes Dans Tous Les Rayons

Des Valeurs Qui Brisent Tous Les Records

LES points saillants de cette Vente de Janvier sont : Plus grand assortiment, meilleure qualité et de plus beaux styles, à des Prix PLUS BAS. Venez, examinez les marchandises à l'étalage sur tous les planchers, car nous ne pouvons donner que quelques exemples des nombreuses occasions d'économie.

Qui Peut RESISTER A Ces Offres de Janvier?

Nouveaux Styles --- Jolies Couvertures

Notre Ligne de $69.00 — Trois meubles. Prix de Janvier ... **$40**

Notre Ligne de $76.00 — Trois meubles. Prix de Janvier ... **$48**

Notre Ligne de $80.00 — Trois meubles. Prix de Janvier ... **$52**

Notre Ligne de $90.00 — Trois meubles. Prix de Janvier ... **$63**

Autres Grandes Valeurs, Jusqu'à $300

Salle à Manger En Véritable Noyer

Notre Ligne de $120.00 — Neuf meubles. Prix de Janvier ... **$86**

Notre Ligne de $135.00 — Neuf meubles. Prix de Janvier ... **$98**

Notre Ligne de $145.00 — Neuf meubles. Prix de Janvier ... **$109**

Notre Ligne de $175.00 — Neuf meubles. Prix de Janvier ... **$126**

Autres Occasions, de $62 à $225

Berceuse Avec Bras Fini Chêne Doré

Grande et confortable **BERCEUSE**, de construction solide, avec renforts en acier. **Prix de Janvier** ...

Valeur de $1.85 Pour $1.39

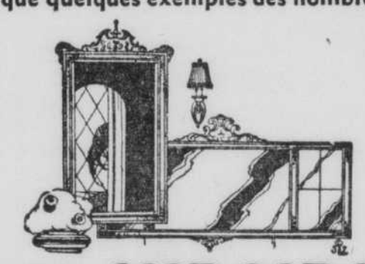

150 MIROIRS DE Buffet--Salon et Passage

Valeurs Jusqu'à $4.95

Tous ces MIROIRS sont encadrés de jolies moulures au fini vieil or, polychrome, or mat, etc., avec ornements dans les coins et sur le dessus. Vous avez le choix au **prix de Janvier**, seulement ...

$2.65

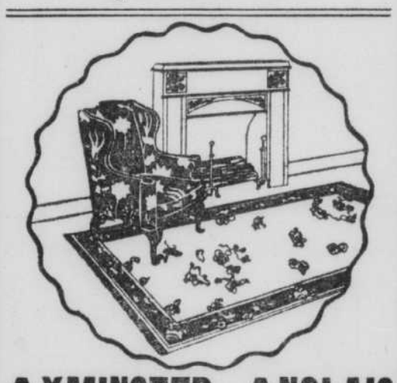

AXMINSTER ANGLAIS

SUPERBES CARPETTES aux dessins de fleurs, Art Moderne et conventionnels, pour convenir à toutes les pièces. Aux

PRIX DE JANVIER

Marque "KLEITOS"

Valeur de $29.00. Grandeur, 6-0 x 6-0, pour **$23.20**

Valeur de $36.50. Grandeur, 6-0 x 7-6, pour **$29.20**

Valeur de $43.50. Grandeur, 6-0 x 9-0, pour **$34.80**

Valeur de $45.50. Grandeur, 7-6 x 7-6, pour **$36.40**

Valeur de $54.50. Grandeur, 7-6 x 9-0, pour **$43.60**

Marque "DAVAAR"

Valeur de $41.95. Grandeur, 6-0 x 9-0, pour **$28.95**

Valeur de $52.50. Grandeur, 7-6 x 9-0, pour **$36.95**

Valeur de $55.95. Grandeur, 9-0 x 9-0, pour **$38.95**

Valeur de $83.95. Grandeur, 9-0 x 12-0, pour **$59.95**

CHAMBRE A COUCHER En Véritable Noyer

Notre Ligne de $90.00 — Quatre meubles. Prix de Janvier ... **$68**

Valeurs Jusqu'à $175.00 — Quatre meubles. Prix de Janvier ... **$79**

Valeurs Jusqu'à $269.00 — Quatre meubles. Prix de Janvier ... **$98**

Valeurs Jusqu'à $375.00 — Quatre meubles. Prix de Janvier **$145**

Autres Occasions, de $39 à $197

$5.00 Pour Votre VIEILLE Balayeuse Electrique

Echangez votre vieille machine pour une **"MAGNETIC"** moderne, dont l'excellent travail vous sera une source de satisfaction permanente. La **"MAGNETIC"** à succion, avec brosse démontable, se règle à l'épaisseur des tapis. Nous vous allouerons $5.00 pour votre vieille balayeuse, en échange sur une nouvelle **"MAGNETIC"**, à

$38.50

$3.50 Comptant et $5 par Mois

95c Achète Un Service à Dîner

MAXINE. — 96 morceaux Pour 12 couverts ... **$18.20**

95c comptant et 3 paiements de $5.75

KILDARE. — 98 morceaux Pour 12 couverts ... **$18.95**

95c comptant et 3 paiements de $6.00

Chaises de Cuisine

Dossier Rond
Fini Email Blanc
Régulier, $1.45

98c

COMPAGNIE

P.T. LEGARÉ LIMITEE

142 — RUE ST-JOSEPH — 142

LE BALAYEUR chez POLLACK

«« Des Valeurs Insurpassables Pour SAMEDI »»

2 Groupes Importants de Paletots et Complets pour Hommes

Marqués au Crayon Bleu par le "BALAYEUR"

Premier Groupe

$13.99

PALETOTS

Les prix constants ont été oubliés dans ce groupe. Draps de Castor noir, Molletons bleu-marine, chinchillas, silvertones et chevronnés. En brun, gris, bleu ou noir. Styles les plus nouveaux et confection de premier ordre. Modèles ajustés, Ulsters, Ulsterettes, Raglans, ceinture circulaire et Chesterfield à col de velours. Grandeurs : 34 à 48 ..... **$13.99**

2e Plancher

COMPLETS

De notre assortiment régulier de $18.50 et $22.50. Serges botany Anglaise gris, marine ou noir. Worsted anglais dans les bruns, gris, bleus, drab et mélanges de couleurs et patrons trop nombreux pour être énumérés ici. Styles pour jeunes gens, hommes réguliers, corpulents, semi-corpulents, courts ou grands. Grandeurs : 34 à 48 dans le groupe **$13.99**

2e Plancher

Deuxième Groupe

$7.49

PALETOTS

Valeurs régulières de $20.00 en gris, brun, bleu et mélanges de couleurs, chevronnés et silvertone. Modèles Ulster, Ulsterette, Guard, Tubes et semi-ajustés pour hommes réguliers. Tous ces paletots sont doublés en satin épais. Grandeurs: 34 à 46 dans le groupe. **Spécial** **$7.49**

2e Plancher

COMPLETS

Une véritable aubaine ! Fins Worsteds brun, gris, bleu et autres teintes à patrons divers. Serges marine ou noires que le "Balayeur" a réduit à leur plus simple expression. Styles pour hommes et jeunes gens et hommes corpulents. Grandeurs : 34 à 46 dans le groupe. **Spécial** **$7.49**

2e Plancher

PYJAMAS et CHEMISES de Nuit En Flannellette Pour Hommes

$1.29

Flanellette anglaise et "Yama Cloth" à rayures de jolies couleurs ou blanc ; modèles avec ou sans collet ; coupe ample et soignée ; Grandeurs : 34 à 44 dans le lot ; valeurs jusqu'à $2.00. **Spécial** **$1.29**

GANTS EN CHAMOISETTES POUR HOMMES UN VRAI SPECIAL POUR CETTE VENTE **69c**

Gants en chamoisette doublés ou non doublés, cousus à la main ou à la machine ; nuances pâles et foncées ; toutes les pointures : 7 à 10 dans le lot.

2000 Cravates pour Hommes

29c

Ces cravates ont été achetées spécialement pour cette vente ; elles sont en soie de belle qualité à dessins très attrayants, entre-doublés en canevas de laine.

200 Combinaisons " Hatchway " pour Hommes

79c

Combinaisons en fil mercerisé (seconds). Ces combinaisons sont confectionnées sans boutons; fil mercerisé ; légères imperfections, mais fourniront une bonne durée ; fin tricot élastique ; manches longues et courtes, jambes longues ; Grandeurs : 34 à 44 dans le lot ....

1er Plancher

200 Combinaisons pour Garçons

Mérinos, Wooltex, coton ouaté ; tricot élastique de bonne pesanteur pour l'hiver ; marques : Penman's 71, Yurnbull, Hatchway ; manches et jambes longues ; modèles boutonnés en avant ou sans bouton ; Grandeurs: 22 à 34 dans le lot. **Spécial chacune** **84c**

Robes de Chambres pour Garçons

Flanellette rayée ou édredon ; grandeurs pour garçons de 8 à 16 ans dans le lot, mais pas dans chaque ligne ; valeurs régulières jusqu'à **$2.50.** **Très spécial** **$1.00**

300 CHEMISES ET CHEMISETTES POUR GARCONS

Bon Broadcloth rayé ou de couleurs unies en bleu, blanc ou drab, marques Warrendale et Little Prince. Grandeurs: chemises 12 à 14; Chemisettes, 6 à 16 ans. Valeurs jusqu'à 75c. **Prix de Vente** **44c**

Chemises de Nuits pour Garçons

Flanellette rayée de bonne qualité pour garçons de 6 à 14 ans. Aussi Combinaisons de nuit en flanellette blanche ou rayée pour garçonnets de 2 à 6 ans. **Spécial** **48c**

Une Valeur Extra Spéciale en ROBES

Pour Dames

Un beau lot de robes nouvelles et un autre lot de robes quelque peu défraîchies dont quelques modèles se sont déjà vendus jusqu'à **$20** Tissus : Crêpe Canton, crêpe Syringa, crêpe satin, dans les nuances les plus en vogue : rouge, vert, bleu, brun et noir. Tailles : 14 à 44 dans le lot ; une valeur extra spéciale à

$2.88

Un groupe de Magnifiques ROBES

$9.48

Robes de toilette, modèles longs avec bouts de manches ou manches longues pour demi-après-midi et dimanche soir. Tissus : Crêpe Jéricho, Crêpe Madeleine ; manches bouffantes ; garnitures de velours, d'imprimé ou de filoseille et autres couleurs contrastantes ; beau choix de teintes : vin, nouveau bleu, vert, rouge, brun, bleu-marine, gris et noir. Tailles : 14 à 20 et 38 à 46. **Une autre valeur spéciale à** ....

3e Plancher

Robes de Toilette pour Fillettes de 10 à 15 ans

Crêpe Georgette ou crêpe Canton ; les plus nouveaux styles à taille haute ; manches courtes, bouffantes ou manches longues ; finies par plis ou par godets ; nuances pâles de rose, pêche, vert, bleu, maïs et bleu français. **Spécial** ....

$4.99

Valeurs Extra Spéciales en Corselettes pour Dames

Corselettes et "scanties" de haute qualité à des prix beaucoup plus bas que la valeur réelle. Ces articles sont pris dans notre stock régulier et spécialement réduits pour cette vente. Modèles qui soutiendront le corps avec élégance. Quelques-uns sans broche, spécialement fabriqués pour tenue de soirée; d'autres brochés pour soutenir les hanches et l'abdomen. Fabrication en beau satin et brocart; quelques-uns avec élastique tricoté à la main. Modèles unis et modèles brassières s'adaptant aux formes du corps, pour personnes minces et moyennes; quelques modèles pour personnes corpulantes. Grandeurs 30 à 46 dans le lot, mais non dans chaque modèle. Groupe No 1, valeurs jusqu'à $5.95 pour **$3.49**
Groupe No 2, valeurs jusqu'à $10.00 pour **$5.49**
au troisième plancher

Le Balayeur Fait sa Marque ! au Magasin des Garcons

Complets pour Garcons et Adolescents 5 à 18 ans **$3.99**

Tweeds solides en gris, brun, drab, sable et mélanges de couleurs. Complets avec 1 bouffant, — 2 bouffants,— 1 bouffant et 1 culotte droite,— 1 pantalon long, — quelques-uns avec 1 long et 1 bouffant. — Styles à devants droits ou croisés. —Grandeurs 23 à 36 dans le lot. Tous groupés à **$3.99**

2e Plancher

Paletots pour Garçonnets 6 à 10 ans

Des valeurs que le Balayeur seul peut vous offrir. Tissus épais dans les teintes foncées, bleus, gris, bruns, chevronnés et mélangés. Style "Guard". Doublures en flanelle Polo. Grandeurs 24 à 28. Dans le groupe **$3.49**

2e Plancher

Chics Complets 4 Pièces pour Grands Garcons 9 à 18 ans

Grandeurs 27 à 32 avec habit, veste, 1 pantalon long et 1 bouffant. Grandeurs : 33 à 36, avec 2 pantalons longs. Fins worsteds anglais dans un beau choix de patrons a rayures diverses en brun, bleu ou gris foncé. **Spécial** **$8.49**

2e Plancher

Très Spécial

Couvre - Chaussures en Jersey de laine de première qualité pour hommes ; doublure de laine; modèle à une boucle ; pointures : 5½ à 11. **Très spécial** ....

$1.59

Rez-de-Chaussée

Souliers Pour Hommes

Chevreau (Kid) ou veau noir ou brun ; semelle simple ou double ; doublure de cuir anglais ; talon en cuir ou en caoutchouc ou avec plaque en acier ; largeurs C-D-E-EEE; Pointures: 5 à 10. **Prix $4.00 —$4.50 — $5.00 — $6.00.** ....

Moins 20%

Le "Balayeur" Offre des Valeurs très Spéciales en Chaussures pour hommes et pour dames

SOULIERS Pour Dames

Souliers de soirée, d'après-midi ou de sortie en soie brochée, satin, crêpe, cuir or et argent, cuir verni, Suède, chevreau (Kid), veau, Suède et chevreau combinés, genres escarpins (pumps), Gore, sandale de fantaisie ; une courroie, lacés, 2 oeillets ; talons haut, moyen et bas ; largeurs : AA-A-B-C-D ; Pointures : 2½ à 8. Ces souliers de haute qualité proviennent des meilleurs manufacturiers tels que : J. & T. Bell et autres les plus en renom. **Prix** : $5.00 — $6.00 — $7.50

MOINS 20%

Nous pouvons vous teindre vos souliers blancs dans la couleur qui appareillera votre toilette.

Grand Spécial

Couvre-Chaussures pour Dames ; velours noir, brun, Jersey noir et brun avec bordure de fourrure, doublure en laine ; garantie de toute première qualité ; talons haut, moyen et bas; pointures : 2½ à 8 ; **Très Spécial** **$2.95**

Rez-de-Chaussée

AU PETIT VERSAILLES
Coin de la Fabrique et Chauveau
Commençant aujourd'hui !
Vente spéciale pendant 10 jours seulement.
ESCOMPTE 30%
Voilà l'occasion de vous procurer à un prix exceptionnel l'objet désiré depuis longtemps.
AU PETIT VERSAILLES
Coin de la Fabrique et Chauveau

La Vie Sociale

L'honorable M. Médéric Martin, M. C. L., qui a assisté à l'ouverture de la session parlementaire, est retourné à Montréal.

— o —

M. Peter Bercovitch, M. P., a pris ses appartements au Château Frontenac pour la période de la session.

— o —

M. Charles-A. Paquet M. P. P., réside à l'hôtel Clarendon pendant le temps de la session.

— o —

Mademoiselle Kathleen Hall Kelly, qui a passé les vacances chez ses parents, l'hon. et Madame J.-Hall Kelly, est retournée au Sacré-Coeur.

— o —

Mademoiselle Gertie Hart recevait, mardi, chez Kerhulu à un bridge et à l'heure du thé en l'honneur de Madame (Dr) Louis-Georges de Charette, des Trois-Rivières.

— o —

Madame Réal Dussault accompagnée de son fils, Marc, est repartie pour Rivière-du-Loup après avoir passé la saison des fêtes à Québec.

— o —

Mademoiselle Françoise Talbot et Mademoiselle Colombe Talbot sont parties pour Montréal où elles assisteront au banquet annuel donné sous les auspices du Club de la Sécurité des jeunes à l'hôtel Mont-Royal. Mademoiselle Talbot est députée de district du groupe Jeanne Hachette.

— o —

Madame Amédée Turcotte ainsi que sa mère, Madame Jos. Vallée et son frère, M. Roméo Vallée, de Saint-Henri de Lévis, étaient de passage à Montréal, à l'occasion de la fête des Rois.

— o —

Madame Elzéar Martel, de Loretteville, recevait mercredi à une partie de bridge en l'honneur des mesdames S. Pelletier et (Dr) Louis-Georges de Charette, des Trois-Rivières.

— o —

Mademoiselle Claire Lavallée est partie pour Montréal où elle passera quelque temps.

— o —

M. et Madame Léo Simoneau, de Montréal, ont passé la fête du Nouvel An à Québec, les hôtes de M. et Madame Amédée Turcotte.

— o —

M. et Mmeu Armand Coulombe, M. et Mme W. Colombe, de Goodwin, Ontario ont passé quelque temps chez leurs beaux-frères, MM. L. Gaudreau et O. Couture.

M. et Mme J.-S. Moreau, de St-Gervais de Bellechasse, arriveront à Québec lundi et passeront les mois d'hiver au Château Champlain.

Mlle Lucie Raymond est partie pour Montréal où elle passera quelque temps.

Mardi, le 10 janvier, a été béni en l'église St-Jean-Baptiste le mariage de M. et Mme Arthur Vézina. A l'issue de la cérémonie ils sont partis pour un voyage à Montréal. A leur retour, mardi, le dix-sept janvier, ils prendront leur résidence à 39 Richelieu.

M. Adrien Gagnon qui a passé quelque temps à Québec l'invité de M. et Mme Emile Laforme est retourné dans sa famille à Rivière Blanche.

Mlles Irène et Gabrielle Leclerc passent quelque temps à Montréal, chez leur tante.

— o —

Le 6 janvier 1933 M. Emile Valière de l'Association des Aveugles canadiens-français de Montréal était l'hôte de M. Charles-Edouard Beaulé. A cette occasion M. Charles-Edouard Beaulé recevait ses camarades de l'Association des Aveugles de Québec pour tirer le gâteau des Rois. Il y eut chant et musique. Un discours fut prononcé par M. Charles Tardif. Déclamation par M. Fernand Lecours. Tout se passa dans la plus grande gaieté, et on se quitta à une heure avancée dans la nuit. Etaient présents M. Ulric Breton, Mlle G. Drolet, M. O. Breton, Mlle L. Mathieu, Mlle G. Mathieu, Mlle A. Breton, M. F. Bilodeau, Mlle Alexina Breton, Mlle Alice Breton, Mlle Bernadette Breton, MM. Saillant, M. Lecours, Mme Vve M. Morin Mme Vve A. Roy, M. Charles Tardif, Mlle Lucia Beaulé, M. Emile Vallière, Mlle Marguerite Beaulé, M. et Mme Charles Beaulé, Mlle A. Lachance., Mlle C. Ferland, M. Roch Beaulé, Mlle Yvonne Beaulé, M. Chs-Edouard Beaulé.

— o —

NOTE PERSONNELLE

Le bureau de M. J.-S. Moreau, représentant de la Great West Life Insurance Co. à Saint-Gervais de Bellechasse, est fermé pour l'hiver. M. Moreau sera à l'avenir à son bureau de la Compagnie dans l'édifice du Merger, rue Saint-Joseph. Pour toute affaire concernant la Great West on devra s'adresser à ce dernier endroit à partir de lundi prochain.

Deschaillons

Statistiques

Durant l'année qui vient de se terminer, il y a eu 57 baptêmes, 5 mariages, 20 sépultures, dont 11 de grandes personnes.

La population est de 1,600, répartie en 305 familles.

Marguillier

M. Philippe Potvin a été élu dimanche dernier nouveau marguillier, en remplacement de M. Philippe Mailhot. Le banc se trouve composé de MM. Fridolin St-Cyr, Thomas Barabé et Philippe Potvin.

Naissances

Marie-Thérèse-Gisèle, enfant de M. Wilfrid Hébert et de Méléda Poisson. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Poisson, de Gentilly, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme A. Rheault.

—Marie-Louise-Noella, enfant de M. Gédéon Bergeron et de Marie-Jeanne Latulippe. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Berberi. Porteuse, Mme G. Castonguay.

Va-et-vient

M. Wilfrid LeMay et sa famille, de Lecleryille, chez M. Thomas Héroux, à l'occasion du Jour de l'An.

—M. Josaphat Auger, de Sainte-Philomène, de passage ici au commencement de la semaine.

—MM. les abbés A. Paris, de Plessisville, et P. Potvin, de Ste-Anne de la Pocatière, en visite dans leur famille.

—M. Hervé Baker, de Québec, passe une quinzaine chez son père, M. Arthur Baker.

—Mlles Imelda et Yvonne Bédard, de Québec, sont actuellement en promenade à Deschaillons.

—M. et Mme Eugène Laroche, de Trois-Rivières, sont venus rendre visite dernièrement à M. André Laroche.

—M. J. Hudon et sa famille, de Québec, étaient récemment en promenade chez M. Thomas Barabé.

—M. et Mme Emile Doucet, de Montréal, sont actuellement en visite chez Mme Odilon Doucet.

—M. Laurier Béland, de Québec, passe quelques jours chez son père, M. Eug. Béland (Hôtel Royal).

—M. Ulric Thivierge était de passage à Québec dimanche dernier.

—M. Z. Carette et sa famille à Lotbinière récemment.

—MM. Lucien, Gérard, Miles Claire, Alice et Marguerite LeMay, de Ste-Emélie, en visite chez des parents et amis au commencement de la semaine.

—MM. Alphonse, Eloi, Marcel et Bernard Chandonnet sont allés à Lotbinière samedi dernier.

NE TOUSSEZ PLUS
Prenez le
SIROP GAUVIN
POUR LE RHUME
C'est un remède éprouvé, très efficace contre : Rhumes, Toux, Bronchites et autres affections des voies respiratoires.

Les DIAMANTS de la MOMIE
Par J.-P. McEVOY et J.-H. STRIEBEL

M. J.-B. GARON
7 rue Early, Nashua N.H.
Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

Un brau témoignage de sympathie à M. et Mme Edouard Lefaivre

Les parents et amis de M. et madame Edouard Lefaivre leur ont donné un témoignage de leur sympathie à l'occasion des funérailles de leur fillette, Josephte, qui ont eu lieu hier à neuf heures à St-Dominique.

Le deuil était conduit par son père, M. Edouard Lefaivre, son frère Jean, ses oncles, M. le Commandeur R.-Ernest Lefaivre, M. le docteur Adolphe Marcoux, M. Sylvère Bélanger, de Beauport, MM. Alphonse Barry, Albert Turcotte ; ses cousins, Georges, René, André et Guy Lefaivre, Pierre Bélanger, Roger Turcotte, Jules Garneau, Paul Plamondon, Gérard Veilleux, Léonce Veilleux, Horace Coulombe, Henri-C. Coulombe, Marc-Aurèle Lemieux.

On remarquait dans le cortège, le R. P. Laramée, S.J., l'honorable P.-A. Choquette, M. le docteur A. Morissette, M. le docteur Paul Marceau, M. le notaire Jules Larue, M. l'échevin François Jobin, M. le Chevalier J.-S. Matte, M. J. Marmette, P. Garneau, Jules Fréchet, Emile Fréchet, M. Deblois, M. G. Royer, Léonidas Langlois, A.-C. Routier, C. Riou, W. Owen, C. Royer, J.-M. Couture, Paul Bélanger, J.-C. Bélanger, L. Fortier, Hector Routier, Henri Gagnon, J. Lanouette, Harry Légaré, J.-P. Bolduc, R. Bélanger, A. Boissonneault, L. St-Michel, M.-Arthur Ferland, Emile Caouette, F. Paradis, M. Nolet, M. Muller, D.-G. Vézina, W. Richard, Adolphe Hamel, Edgar Fisher, G.-A. Reinhardt, L. Roy.

C'est le R. P. Martin qui a fait la levée du corps et chanté le service assisté des RR. PP. Bégin et Clarke.

Assistaient au choeur M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, et M. l'abbé A. Fortin, de la paroisse des SS. Martyrs.

Les élèves de l'école St-Dominique assistaient aux funérailles. Avant la messe la chorale des enfants rendit le cantique : "Beau Ciel", M. Charles Riou chanta à l'ofefrtoire "Pie Jesu" de Perosi, et Mlle Marthe Lapointe, après le Libera, "Vierge Sainte", de Missa. M. Jean-Marie Beaudet tenait l'orgue.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Beauport.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Cloutier.

GRAPHOLOGIE

On doit envoyer trois ou quatre pages d'écriture sur du papier non réglé (pas de la copie) un coupon graphologie et 50 sous, en timbres dans le journal sous un pseudonyme. Si l'on désire une analyse plus complète, l'on devra envoyer $1.00 et une adresse à Claude Ceyla, "Le Soleil". Les réponses paraîtront le vendredi en page féminine.

CHRISTIE-ANNA.—Une personne positive et pratique à l'imagination réaliste. Elle aime toutes les bonnes choses de ce monde et ne se pique pas d'idéalisme.

Bonne, active, dévouée, franche, elle y va rondement en tout tet on ne l'accusera jamais de manquer de naturel et de simplicité. Il entre de la passion dans ses affections.

La volonté est forte; résolue, autoritaire et tenace. Vive et prompte, portée à contredire, elle discute avec chaleur et avec certaines exagérations quelquefois.

L'humeur est inégale, et quand ça ne va pas, elle peut être maussade. Bonne volonté et courage, beaucoup d'initiative et d'indépendance. L'activité est grande.

DIANE.—L'esprit est précis, sensé, elle a de la réflexion et du jugement. Peu d'imagination: elle voit bien exactement, comme elles sont, les personnes et les choses. La bonté est mue par la raison plutôt que par la sensibilité. Sincère et droite, elle a le sens de la justice et du devoir, l'activité est calme et un peu routinière.

Elle est résolue et ferme, autoritair e en principe mais elle a assez de souplesse pour favoriser l'habileté, et elle arrive souvent à ses fins en paraissant céder.

L'humeur est variable; elle est portéeà la tristesse contre laquelle elle réagit avec toute sa raison de personne active et sage. Elle est solide, loyale, elle inspire la confiance qu'elle mérite. Les affections sont constantes et le dévouement peut être très grand.

Claude CEYLA

GRAPHOLOGIE
de
CLAUDE CEYLA
13 janvier. Joindre à la lettre spécimen avec 50 sous en timbres

SECOUSSE SISMIQUE

Sydney, 12. — Un tremblement de terre d'une violence inusitée a secoué les maisons et lézardé les murs dans les villes de Goulburn et Yass, en Nouvelle Galles du Sud, au petit jour, ce matin. Le séisme a duré une minute seulement. Bien que la principale secousse ait eu lieu à 140 milles d'ici, elle n'en a pas moins été ressentie dans les faubourgs de Coogee, Bondi et Bellevue Hill, Sydney. On n'a aucune perte de vie à déplorer.

Traitez l'IMPURETÉ du SANG
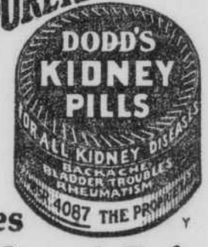

Pilules Dodd pour le Rein

QUAND VOTRE FILLE DEVIENT FEMME

La plupart des jeunes filles, dans leur adolescence, ont besoin d'un tonique et régulateur. Pendant les quelques prochains mois, donnez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à votre fille. Enseignez-lui comment préserver sa santé à cette période critique. Elle vous en remerciera quand elle sera une épouse et mère heureuse et bien portante.

D'après un registre authentique, 98 femmes sur 100 ont bénéficié de ce remède. En vente chez tous les pharmaciens. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham
LYDIA E. PINKHAM MEDECINE CO., LYNN, MASS.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.45 p.m., le Cercle General Electric; 7.00 p.m., Heller, ténor, avec orchestre; 8.00 p.m., concert de Cities Service: Jessica Dragonette, soprano et les Cavaliers: duo de piano, orchestre de Rosario Bourdon; 10.00 p.m., Al Jolson; 10.45 p.m., Lanny Ross, ténor. De 11.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m., "Amos 'n' Andy"; 8.00 p.m., ensemble vocal et instrumental de Spitalny; 10.00 p.m., Alice Joy, contralto, avec orchestre; 10.30 p.m., orchestre de concert avec soprano et ténor; 11.30 p.m., récital d'orgue par Lew White; trio Romantique. De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WABC, New-York, 395—760 k.
6.00 p.m., Vaughn de Leath, soprano avec orchestre; 7.30 p.m., les trois soeurs "X" avec orchestre; 7.45 p.m., Morton Downey, ténor, avec orchestre; 8.15 p.m., "Singin' Sam"; 10.15 p.m., Easy Aces, comédie de bridge; 10.30 p.m., Revue Columbia; 11.00 p.m., Nino Martini, ténor, avec l'orchestre symphonique Columbia. De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.00 p.m., récital d'orgue par Jean Wiener; 8.35 p.m., concert de studio.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
7.20 p.m., orchestre et ténor.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
11.00 p.m., récital de musique par le Collège de Musique de Cincinnati; 1.00 a.m., musique classique.

CKAC
VENDREDI, 13 JANVIER

6.00 p.m.—Melodies.
6.15 p.m.—Emission musicale.
6.30 p.m.—Programme musical.
7.00 p.m.—Programme musical.
7.45 p.m.—La Belle Dow.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—Concert.
9.15 p.m.—Cours de l'U. de Montréal.
9.30 p.m.—Concert.
10.00 p.m.—Emission française.
10.30 p.m.—Orchestre de danse.
10.45 p.m.—Récital d'orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Nouvelles au Nord

CHRC
Québec 465.1 mètres
VENDREDI

5.00 p.m.—L'heure du Thé.
5.30 p.m.—Musique du dîner
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule
6.00 p.m.—Programme de réseau.
7.15 p.m.—Musique d'Arex.
7.30 p.m.—Programme de réseau.
7.45 p.m.—Le baryton Inconnu avec orchestre, présentation de la Slater Shoe.
8.15 p.m.—Programme de réseau.
8.30 p.m.—Programme de réseau.
9.00 p.m.—L'orchestre de Swift Canadian Co.
9.30 p.m.—Irradiation de la partie de hockey directement de l'aréna, courtoisie de la Tuckett Tobacco.
10.00 p.m.—Programme "Dial of Pleasure", présentation de la Northern Electric.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Le reporter Webster.
11.15 p.m.—Heure Tavannes. Silence.

SAMEDI

9.00 a.m.—Les mélodies Matinales.
9.30 a.m.—Variétés Musicales.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme pour la Ménagère
11.30 a.m.—Musique variée.
12.00 p.m.—La chanson Française.
12.30 p.m.—Musique d'opéra.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.
2.00 p.m.—Programme Robert Morency.
2.30 p.m.—Les demandes spéciales.
4.45 p.m.—Causeries de la Ligue de Sécurité.
5.00 p.m.—L'heure du Thé.
5.30 p.m.—Folklore de Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—Programme de studio.
7.30 p.m.—Musique de Teaberry.
7.45 p.m.—M. Casino, présentation de l'Association des Laitiers.
8.00 p.m.—Nuits de Vienne.
8.30 p.m.—Musique Instrumentale.
9.00 p.m.—Irradiation de la partie de hockey directement de Montréal, présentation des cigarettes Winchester et Turret.
10.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue avec Marcel Chouinard.
11.30 p.m.—Heure Tavannes. Silence.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

JOLIE ACTRICE

BESS JOHNSON, qu'on entend sur le réseau NBC-WEAF tous les dimanches et mardis.

Nouvelles par Radio

De 1 à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—La musique en soupant.
7.00 p.m.—Pour l'élégante.
7.30 p.m.—Programme spécial.

SAMEDI

12.00 p.m.—Variétés françaises.
12.30 p.m.—Marconi.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Demandes spéciales.
5.30 p.m.—La Revue des Théâtres.
7.00 p.m.—Programme spécial.
7.30 p.m.—Monte Christo, présentation des cigarettes Roxy.
8.00 p.m.—Musique.
9.00 p.m.—Irradiation du banquet de l'Union Libérale au Château-Frontenac.

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.45 p.m., le Cercle General Electric; 7.00 p.m., Jane Froman et sa fanfare; 8.00 p.m., récital d'orgue par Archer Gibson. De 10.00 à 1.00 a.m., musique populaire, comédiens, danse et chants.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.00 p.m., petite fanfare allemande; 7.30 p.m., programme "Cuckoo", avec Ray Knight et autres; 8.15 p.m., orchestre de la Symphonie de Boston; 10.45 p.m., vingt doigts d'harmonie: Mathilde Harding et sa soeur, au piano et à l'orgue; 11.00 p.m., les soeurs Pickens; 11.15 p.m., récital d'orgue par Lew White, organiste et le trio romantique. De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.30 p.m., orchestre Riviera; 8.00 p.m., duo de piano; 8.30 p.m., Alexander Hass et son ensemble bohémien de Budapest 9.00 p.m., Bing Crosby et orchestre; 9.30 p.m., fanfare; 10.00 p.m., le chanteur de la Rue (Arthur Tracey); 11.00 jusqu'à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

WEAF, New-York, 454—660k.
6.00 p.m., heure catholique; 7.30, les soeurs Pickens; 8.00, Eddie Cantor et l'orchestre de Rubinoff; 9.00, concert par la General Electric; 9.30, album américain de musique familière; 11.15, Donald Novis, ténor; 11.30, musique choisie; De 12.00 à 1.00 a.m., musique, de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760k.
6.00 p.m., orchestre de Koestner et quatuor masculin; 6.30, concert rythmique de Paul Whiteman; 8.00, les galeuts russes: orchestre de balalaikas; soprano, ténor, violoniste et joueur d'accordéon; 9.15, valses viennoises; 11.15, Xylophone et piano; 11.30, récital d'orgue par Jesse Crawford; De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WABC, New-York, 349—860k.
6.00 p.m., Dernières nouvelles, par Kaltenborn; 6.30, Little Jack Little, pianiste et chanteur; 7.15, fanfare de concert; 9.00 Ann Leaf, organiste et autres artistes; 9.30, Harry Sosnik, pianiste, avec sa fanfare et un quatuor masculin; 10.00, Jack Benny, comédien, soprano et l'orchestre de Ted Weems; 10.30, Ernest Hutcheson, pianiste, avec un orchestre de concert; 11.00, les Gauchos, orchestre de Vincent Sorey et Tito Guizar, ténor mexicain. De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WBZ, Springfield, 330—990k.
10.45 p.m., récital d'orgue par Louis Weir, acompagné de différents artistes; 11.30, Récital d'orgue par Jesse Crawford.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.
7.15 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Morton; 9.30, orchestre de concert de l'hôtel Traymore.

WLW, Cincinnati, 428—700k.
7.00 p.m., Les Roamios de Crosley; 9.00, trio et orgue; 12.00 et 1.00, musique choisie.

Stubbs perd

Winnipeg, 12.—Le juge Lewis St.-G. Stubbs a perdu son premier round dans la lutte qu'il mène pour empêcher l'enquête ordonnée par le ministère de la justice sur sa conduite de magistrat. Le juge Frank Ford, qui dirige cette enquête, a refusé aujourd'hui de faire droit à la demande de l'accusé, qui voulait que le tribunal déclarât n'avoir pas juridiction dans l'espèce.

Deux arrestations

Montréal, 12.—(Trad. de la C. P.) —Un peu passé midi, deux hommes ont été arrêtés au sujet du hold-up de la Longue Pointe, où trois individus ont dévalisé à main armée la Banque Canadienne Nationale, emportant avec eux $4,000 environ.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
7.45 p.m., fanfare allemande; 8.30 p.m. Los Amigos, programme espagnol; 9.3, p.m., les "Folies" de Crosley; 1.00 a.m. musique par des artistes de WLW.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.45 p.m., fanfare hollandaise; 7.30 p.m., concert: ténor avec pianiste.

Programmes des causeries agricoles de L'U. C. C.

sous les auspices du poste C. K. A. C. chaque jour, à 12 h. 45 p. m.

16 janvier—M. Paul Boucher: Une heureuse initiative de l'hon. M. Weir: "L'Economiste agricole".

17 janvier—M. Paul Boucher: Commentaires sur la onzième leçon du Cours d'Economie rurale.

18 janvier—R. P. Léon Lebel, s. j.: L'Agriculture familiale et l'agriculture spéculative.

19 janvier—M. Paul Boucher: La glacière du cultivateur et l'actualité de la semaine.

20 janvier—M. R.-M. Pucet: La conférence inter-provinciale.

21 janvier—M. Paul Boucher: Nos ventes d'engrais chimiques.

23 janvier—M. Paul Boucher: Nécessité de la comptabilité sur la ferme.

24 janvier—M. Paul Bucher: Commentaires sur la douzième leçon du cours d'économie rurale.

25 janvier—M. Albert Rioux: Questions d'actualité agricole.

26 janvier—M. Paul Boucher: Consommons les produits du lait et l'Actualité de la semaine.

27 janvier—R. P. Léon Lebel, s. j.: "La loi morale et pain quotidien".

28 janvier—M. R.-M. Pucet: Laprotection agricole.

30 janvier—M. Paul Boucher: La culture de l'orge.

31 janvier—M. Paul Boucher: Commentaires sur la treizième leçon du Cours d'Economie rurale.

Nouveaux avocats

Montréal, 11.—(P. C.)—Trente candidats à la pratique du droit dans la province de Québec se sont présentés cette année aux examens de janvier, devant le barreau. Vingt-trois ont été acceptés et sept ont échoué. Des candidats reçus dix-huit sont de Montréal. Voici les noms des 23 admissions :

Hilliard Ginsberg, Louis M. Dorsey, Mac Coblenz, Louis Friedman, Thomas Moore Bannon, Paul M. Aubuchon, Paul-Emile Côté, Gaston Desmarais, Théodore H. Shapiro, Michael S. Herman, Max Slapac, Rosaire Paquin, Saul-S. Berlin, Cyril Herman, P. Cohen, Jacques Drouin, Edgar Schwisberg, Roland A. Millette, Louis-P. Gagnon, Charles-E. Giroux, Jean Loranger, Paul-Emile Guertin, C.-N. Zaitlin, et René Hébert.

Des désordres

Madrid, 12.—La garde civile, renforcée par les gardes d'assaut, a pris d'assaut à coups de bombe aujourd'hui une maison où des révoltés s'étaient retranchés à Casa Vieja. Le gouvernement annonce que cette maison a été détruite avec des grenades et on dit que 19 au moins de ceux qui l'occupaient ont été tués. Six gardes ont été blessés par le feu des assiégés. Ailleurs, dans la même ville, trois maisons ont été incendiées par la troupe.

VENTE DE JANVIER Chez MAISON LUCILLE INC. 121 St. Joseph VENTE DE JANVIER

SPECIAL pour SAMEDI

VENTE DE 500 ROBES EN CREPE DE SOIE

500 nouvelles robes à choisir, et chacune d'elles un modèle de prix bien plus élevé. Sûrement pas une femme ne voudra manquer de profiter de cette vente. Et songez à ce que vous épargnez... Crêpe façonné. Manches bouffantes et capelet, et longues manches. En nuances de rouge, vert, jacinthe, gris, brun, bleu, marine et noir. Grandeur 14-46. Valeurs $9.95.

$2.49

SPECIAL POUR SAMEDI
BAS Bas de soie entièrement façonnés, garantis parfaits. Toutes les pointures et nuances.. Valeurs 95c. .59

LINGERIE GARNIE DE DENTELLE
Assez jolie pour trouver place sous vos robes les plus élégantes. Assez bon marché pour pouvoir se porter tous les jours..
Pyjamas, Robes de Nuit, Slips, Stepins. Valeurs $1.49. Très Spécial .69

MAISON LUCILLE 121 St. Joseph

Ecoutez L'Emission du

CHRC CE SOIR à 10.00

Votre vote sur le mérite du programme de ce soir sera grandement apprécié et si vous prenez part au concours GRATUIT de votation et de "Limerick" vous gagnerez peut-être un radio comme prix. Obtenez un blanc gratis aujourd'hui d'un des marchands dont les noms sont ci-dessous énumérés.

Jouissez de la Radiophonie à son meilleure *avec* un Nouveau Radio *Northern Electric*

LES Radios Northern Electric représentent le plus haut degré de perfection atteint jusqu'ici. Ils sont le couronnement d'une expérience datant de plus de 50 ans dans le développement d'appareils de son électrique et comprennent tous les plus récents perfectionnements. Il y a un modèle qui convient à toutes les bourses et à tous les besoins.

Gagnez comme prix un Voyage pour deux aux Bermudes ou $500 en argent

Si vous achetez un nouveau Radio Northern Electric pendant la période des émissions du "Dial of Pleasure", vous serez éligible à prendre part à un grand concours de votation dont tous les détails sont connus des marchands autorisés Northern Electric.

Le Premier Prix sera un voyage de dix jours pour deux personnes, aux Bermudes aller et retour toutes dépenses payées de Montréal ou de Toronto (ou $500 en argent). Le Deuxième Prix sera un voyage d'une semaine pour deux personnes, à New-York aller et retour, toutes dépenses payées, de Montréal ou de Toronto (ou $250 en argent). Ce concours est ouvert à tous les acheteurs de Radios Northern Electric, exception faite des employés de la Northern Electric et des membres de leurs familles.

Northern Electric RADIO PIONEERS

Visitez un des marchands suivants aujourd'hui et demandez-lui une formule gratuite de votation ainsi que les détails des voyages gratuits.

Distributeurs du Radio Northern Electric

ROBERT MORENCY, 536 rue St-Jean, Québec.
J.-A.-Y. BOUCHARD LTEE, 27 rue St-Jean, Québec.
ALBERT FAUCHER, Ste-Famille, Ile d'Orléans, P. Q.
CRAIG AMIOT, Kénogami, P. Q.
HENRI POTVIN, St-Henri-de-Lévis, P. Q.
SAGUENAY ELECTRIC CO., Chicoutimi, P. Q.
J.-L.-A. NORMAND, Montmagny, P. Q.

LES ARROWS DE PHILADELPHIE CONTRE LES CASTORS A QUEBEC

NOUVEAU SUCCES DU DETROIT

Détroit (P.A.)—Les Red Wings de Détroit continuent leur envolée triomphale à travers la N.H.L. et hier encore, alors qu'ils approchaient de la fin d'une campagne de trois semaines sans défaites, ils déployèrent une extraordinaire rapidité pour enregistrer leur cinquième victoire consécutive chez eux et blanchir les Montréal Maroons avec une score de 4 à 0, devant une assistance de dix milles personnes. Cette victoire a laissé le Détroit sur un pied d'égalité en première place avec les New York Rangers dans la section américaine comme résultat de l'autre victoire de ces derniers sur les Bostons Bruins avec un score de 3 à 1. Les équipiers de Ross ont encore deux points en arrière des leaders mais ils en ont encore par contre quatre en avant des Hawks de Chicago. Ceux-ci sont restés à leur position en se faisant battre par les Canadiens au score de 4 à 2. Mais s'il doit y avoir une course de quelque sorte dans la section canadienne ce sont les Americans de Joe Simpson qui en feront probablement les frais. Les Amerks en pleine condition maintenant, ont battu les Senators d'Ottawa au score de 5 à 2 hier soir pour monter seuls en seconde position, six points seulement en arrière des Toronto Maple Leafs.

Charchant à reprendre le terrain perdu à la mi-décembre, les Maroons n'avaient cependant pas, hier soir, de défense effective à opposer aux Red Wings. Les Oiseaux entrèrent tellement dans le jeu dans la première période, Ebbie Goodfellow, Stew Evans et Johnny Sorrell comptant avant que les visiteurs aient pu se mettre d'aplomb, qu'ils n'eurent plus besoin de forcer beaucoup la note par la suite. Carl Voss enregistra un autre point dans la deuxième période puis les Red Wings élevèrent un véritable rempart défensif pour le reste de la partie.

Maroons		Detroit
Walsh	but	Roach
Wentworth	défense	Evans
Conacher	défense	Young
Smith	centre	Voss
Northcott	aile	Lewis
Ward	aile	Wiseman

Maroons, Subs: Bellemer, E. Roche, Brydson, Wilcox, Robinson, Haynes, Duguid, Trottier.

Detroit, Subs: Goodfellow, Carson, Aurie, Buswell, Moffatt, Gallagher, Sorrell, Hay.

Officiels: Jerry Goodman et Clarence Bush.

Première période :

1—Detroit, Goodfellow (Aurie).....5.00
2—Detroit, Evans (Wiseman).....14.40
3—Detroit, Sorrell (Buswell).....19.10

Punitions: Voss, Gallagher, Goodfellow, Brydson.

Deuxième période :

4—Detroit, Voss.....10.43

Punition: Goodfellow.

3e période

0 point.

Punitions : Trottier, Brydson 2, Evans.

New-York, (P.A.)—Les Rangers déployèrent un brillant système offensif pour battre les Bruins de Boston. Murray Murdoch et Ott Heller scorèrent pour donner l'avantage aux tricots bleus, avantage qui fut réduit par Marty Barry mais mais quand Art Ross enleva son gardien de buts, Tiny Thompson, pour envoyer six avants à l'attaque dans la troisième période dans un effort gigantesque pour égaliser le score, Cecil Dillon compta un point facile pour les Rangers, lançant le disque dans le filet, du milieu de la glace.

N. H. 8-9 Treize

RANGERS		BOSTON
Aitkenhead	buts	Thompson
Heller	défense	Shore
Johnson	défense	Hitchman
Boucher	centre	Chapman
W. Cook	aile	Lamb
F. Cook	aile	Hexmer

Rangers subs: Somers, Dillon, A. Siebert, Asmunsson, Murdoch, Keeling, Pettinger, Brennan, E. Seibert.

Boston Subs : Burch, Beattie, Jerwa, Oliver, Galbraith, Stewart, Clapper, Barry.

Officiels : Cooper Smeaton et Ed. French.

PREMIERE PERIODE

0 point.

Punitions: Somers, Stewart (2), Keeling.

DEUXIEME PERIODE

1—Rangers, Murdoch.....6.08
2—Rangers, Heller, (Boucher)..8.55

Punitions: Brenan, Lamb, Shore, Boucher.

TROISIEME PERIODE

3— Boston, Barry.....2.51
4—Rangers, Dillon.....19.34

Punitions: Shore, (2), minceures, une 10 minutes.

Wilf (Twinkie) Starr et Red Jackson, ex-amateurs de Winnipeg qui firent leurs débuts dans les majeures il y a seulement deux semaines, ont eu un véritable field day à Ottawa. Jackson compta deux points dans la seconde période et Starr en compta deux autres dans la troisième. Nick Wasnis comptant le cinquième pint des Américains qui battirent les Senators avec un score de 5 à 2. Jusqu'à la troisième période, les Senators eurent l'avantage sur leurs adversaires par une bonne marge mais les Kilrea et les Weiland ne paraissaient pas dans leur assiette pour compter. Bill Touhey compta les deux points des Senators.

Americans	Position	Ottawa
Worters	Buts	Beveridge
Brydge	Déf.	Smith
Dutkowski	Déf.	Shields
Himes	Centre	Weiland
Wasnie	Aile	W. Kilrea
Sheppard	Ailes	H. Kilrea.

Subs. American: Ayres, McVeigh, Martin, Filmore, W. Starr, Patterson, Jackson et Phillips.

Subs. Ottawa: H. Starr, Touhey, Cox, Finnigan, Lowrey, Bourgeault, Forslund et Howe.

Arbitres: Mike Rodden et Vic Wagner.

Première période :

Pas de point.

Punitions, Dukowski.

Deuxième période :

1—Americans, Wasnie (Himes).....1.30
2—Ottawa, Touhey.....2.15
3—Americans, Jackson (Martin).....17.00
4—Americans, Jackson (McVeigh) Dutkowsky).....18.45

Punitions: Shields, Philipps.

Troisième période :

5—Americans, W. Starr.....6.40
6—Ottawa, Touhey.....15.40
7—Americans W. Star (Philipps).....18.25

Punition: aucune.

Avec HowieMorenz travaillant sur une ligne et Aurèle Joliat et Johnny Gagnon, ses anciens co-équipiers, figurant sur une autre, les Canadiens ont montré le plus beau système offensif qu'on leur a encore vu cette saison-ci. Morenz travailla avec deux autres rapides équipiers, Art. Giroux et George Mantha, mais cette ligne ne fut responsable que d'un seul des quatres points. C'est Morenz qui donna à Mantha la passe pour le faire compter. Gagnon donna deux points pour sa part et Lépine enregistra le quatrième par lui-même. Les Hawks jouèrent si mal qu'il ne purent faire un seul lancer vraiment dangereux contre Hainsworth dans la seconde période. Don Romnes compta pour Chicago dans la première période sur une passe de Jenkins et Tommy Cook compta une autre fois dans la dernière session.

Chicago:		Canadiens:
Gardiner	Buts	Hainsworth
Abel	Défenses	S. Mantha
Graham		Burke
Cook	Centres	Lépine
March	Ailes dr.	Joliat
Macfayden	Ailes gau.	Gagnon

Substituts: Chicago—Thompson, Couture, Mackenzie, Wiebe, Romnes, Gottselig, Coulter, Jenkins.

Substituts: Canadiens— Mondou, Gaudreault, Morenz, Leduc, Larochelle, Carson, Giroux, G. Mantha.

Première période

1—Canadiens: Gagnon (S. Mantha).....3.32
2—Chicago: Romnes (Jenkins).....7.13
3—Canadiens: G. Mantha (Morenz)...10.13
4—Canadiens: Gagnon (Mondou).....12.02

Punitions: G. Mantha, March, Larochelle, Abel, Burke, MacFayden.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Joliat 2, Cook, Coulter, Burke.

Troisième période

5—Chicago: Cook (MacFayden, Gottselig).....15.26
6—Canadiens: Lépine (Joliat, Gagnon).....17.32

Punitions: Carson, Couture, Joliat, Lépine.

L'Aiglon

Dimanche, le 15 courant, les membres du club de raquet eurs "L'AIGLON", de Loretteville, devront porter le costume et se rassembler au chalet à 1 hre p.m., pour aller saluer MM. Alphonse Savard, Promaire, Alfred-J. Blondeau et Alfred Parent, tous directeurs honoraires de notre club.

PROVIDENCE DEFAIT LE NEW-HAVEN

Providence, R. I. — (P.A.) — Les Red, de Providence, ont avancé à moins d'une demi-partie des leaders de la ligue Canado Américaine en battant les Aigles de New Haven au score de 2 à 0 hier soir. Les deux clubs se tinrent en échec complet durant les deux premières périodes Cinq minutes après le commencement de la troisième Art. Alexandre scora seul puis trente-cinq secondes avant la fin de la partie Leo Murray enregistra le second point.

Providence		New Haven
Byrne	buts	Robertson
Vail	défenses	Regan
Trapp	défenses	Speyer
Murray	centres	Convey
Rivers	ailes	Kuhn
Harrington	ailes	Keating

Providence subs.: Hart, Alexandre, Taylor, Hinsperoer, Connor, McCully, McVicar, Lesieur.

New Haven, subs.: Wilson, Jackson, Collings, Paddon, Burmeister, Picketts, Pringle, Radley.

Officiels : Smith et Halloran.

1ère période

0 point.

Punitions : McVicar, Kuhn, Pringle.

Seconde période

0 point.

Punitions : Keating, Trapp, Convey.

Troisième période

1—Providence, Alexandre, 4:41.
2—Providence: Murray (Trapp), 19:25.

Punitions : McVicar, Trapp: Lesieur Picketts, Rivers, Kuhn.

Club de ski Athlétique

Dimanche, le 15 janvier, aura lieu à 2 hres ½, une course de 5 milles pour tous les membres. Le départ s'effectuera au Terminus de Sillery pour suivre le programme suivant : Bergerville, Chemin St-Louis, Plaines d'Abraham, Chemin St-Louis et l'arrivée aura lieu chez notre concitoyen bien connu de Québec M. Jos. Morel, Ave Murray.

A Charlesbourg

Le club de hockey de St-Pascal-de-Baylon ira jouer à Charlesbourg ce soir à huit heures.

Le C. P. R.

Le club C. P. R. aura une pratique samedi soir entre 6 et 7 heures.

Valley Jonction

La ligue de Beauce est en pleine activité le club local a défait le club Ste-Marie deux fois, et a été battu dimanche dernier par le club Beauceville par un score 3 à 2 après 10 minutes supplémentaire. Le club espère bien prendre sa revanche dans les parties à venir.

Dimanche après-midi le club de Vallée Jct. ira rendre visite au club St-Georges-de-Beauce.

A Laurierville

Le club Laval de Plessisville est venu rencontrer le "Laurier" sur la patinoire locale. Le score a été de 9 à 11 en faveur du Laval. Les joueurs du "Laurier" s'alignaient comme suit : Défenses : MM. A. Berberi et Julin Roberge ; Ailes : MM. S. Berberi, Ad. Charest et Alf. Charest; substituts : MM. R. Thiffault, V. Beaudoin, Aurélien Dubois, Ferd. Martel et M. Dubois. Gardien des buts : M. Thomas Gingras. M. J.-Louis Boulanger de Plessisville arbitrait la partie.

C'est M. Napoléon Normand, gérant de la Banque C. N. à Laurierville qui mit la rondelle au jeu.

La séance est remise

La séance de lutte qui devait avoir lieu ce soir au club Sportif de la rue St-Joseph sous les auspices du promoteur Lamontagne, de Montréal a été remise à plus tard. Des circonstances incontrôlables ont forcé le promoteur à prendre cette décision,nous a-t-on déclaré.

Ski à Shawinigan

Le club de ski de Shawinigan organise pour samedi après-midi, le 14 courant, sa première sortie de la saison et il invite cordialement à y prendre part non seulement les membres du club mais tous les amateurs de ce sport de la ville.

Le rassemblement se fera à deux heures, samedi après-midi, en face du bureau de poste, 5e rue, et les skieurs se rendront jusque sur les coteaux qui entourent l'usine de la "Carbure".

Le club de ski local tiendra sous peu son assemblée annuelle et la date en sera annoncée dans ce journal.

Club Victoria

Le club de hockey Victoria qui n'a subi aucune défaite jusqu'à présent et a annulé une joute avec le Dixie, lance un défi aux clubs suivants: Canadien, l'Orme, l'Orme amateur, le Voltigeur de Charlesbourg, L'Ancienne-Lorette, Dixie, L'Eclair de Loretteville, St-Emile et l'Indian. Pour tous renseignements, s'adresser à Gérard Beaulieu, téléphone 818.

Belvédère vainqueur

Le Belvédère a eu raison du St-David, dans une partie chaudement contestée, hier soir. Le score fut 3-2. Scoreurs: C. Peiré (Bastien De S.) ; L. Pedneault (A. Martineau) ; A. Martineau (Pedneault).

Le club remercie vivement le St-David de la réception qui lui fut faite et promet d'être prêt à le rencontrer de nouveau à la première occasion.

Nous sommes prêts à rencontrer tout club qui serait intéressé à nous recevoir. S'adresser entre 6 h. 30 et 7 heures du soir, A. Martineau, tél.: 9511.

Les leaders de la N. H. L.

Division Canadienne

Club Toronto : gagne 11, perd 8, annule 4, 26 points.

Points, buts et assists, Northcott, Maroons, 15 buts, 7 assists, 22 points.

Buts : Northcott, Maroons, 15.

Assists : Haynes, Maroons, Morenz Canadiens, 13 chacun.

Punitions : Horner, Toronto, 77 minutes.

Blanchissages : Beveridge, Ottawa, Hainsworth, Canadiens, Chabot, Toronto, Worters, Americans, 3 chacun.

Division américaine

Club Rangers, gagne 12, perd 5, annule 4, points 28.

Détroit, gagne 13, perd 9, annule 2, 28 points.

Points: buts et assists, W. Cook, Rangers, 12 buts, 10 assists, 22 points.

Buts : F. Cook, Rangers, Barry, Boston, 13 chacun.

Assists : Boucher, Rangers, 16.

Punitions : Shore, Boston, 55 minutes.

Blanchissages : Thompson, Boston, 7.

(Suite à la page 15.

L'AIGLON

Dimanche dernier,, le 8 janvier, le club de raquetteurs L'Aiglon, de Loretteville se rendait à l'invitation de M. F. Gauvin. Prés. du Huron. Tous les gais lurons s'y rendirent.

La bienvenue fut souhaitée par M. Gauvin, populaire président du Huron. Le "Loretteville" était aussi présent. Plusieurs discours furent prononçé par M. Alex. Chantal, prés. de l'"Aiglon", E. Durand, prés. du "Loretteville", Ant. Renaud, du "Loretteville, J.-A. Chantal dir. à vie de l'"Aiglon" et Roméo Martel de l'"Aiglon". Ce n'est qu'après s'être bien amusés que tous se séparèrent emportant avec un souvenir inoubliable, de la réceptions de leurs confrères du "Huron".

M. Alex. Chantal, président de l'"Aiglon" et ses officiers remercient cordialement M. Gauvin et son club de leurs si aimables fête.

L'"Aiglon" qui comptait plus de 45 membres sur la parade du 8 janvier à Québec est à préparer pour la grande convention. Dimanche prochain, l'"Aiglon" ira rendre visite à plusieurs de ses membres honoraires et conseillers. Le rassemblement se fera au chalet à 1 hrs 30 p.m.

LA BOXE

Grand Rapids, Mich.—Wesley Ramey, Grand Rapids, bat aux points Tony Herrera, Chicago (10); Chuck Woods, Detroit, bat aux points Bud Jones, Elkhart, Ind (5); Joe A Varado, Chicago, bat aux points Heinie Smid, Grand Rapids (4).

LORETTEVILLE

Programme du club des raquetteurs le "Loretteville"

Devise "Toujours Gaillards"
Club fondé en 1925.

4 déc. Dimanche.—Ouverture officielle de la saison 1932-33 sous la présidence conjointe du président actif Edouard Durard et Wilfrid Savard, président honoraire et sous le patronage de MM. les directeurs honoraires.

11 déc. Dimanche.—Soirée gratuite à la Salle Montcalm aux amis du club.

23 déc. Vendredi. —Raffe de dindes à l'occasion de Noel.

1er janvier. Dimanche.—Bonne et Heureuse Année.

6 Janvier. Vendredi.—Première sotie officielle, souhaits aux présidents, actif et honoraire, hommages au Rev. L.-R. Morissette, visites aux directeurs honoraires. Retour au chalet suivie d'une réception par le président.

8 janvier. Dimanche.—Parade d'église sous les auspices de l'Union locale. Départ du chalet à 130 p.m.

12 janvier. Jeudi.—Sortie en raquettes pour les membres et amis raquetteurs le retour au chalet. Réception pour le 2ième vice-président M. Chs.-Ern. Savard.

15 janvier. Dimanche.—Course de 5 milles du Zouave.

16 janvier. Lundi.—Parade de l'Union Locale pour se rendre à l'Arèna de Québec. Départ du chalet à 7 h p.m.

21 janvier. Samedi.—Courses pour le championnat de la ville.

22 janvier. Dimanche.—Noces d'or de l'Union Commerciale. Parade d'Eglise. Départ du chalet à 9 h 30 p.m.

24 janvier. Mardi.—Grand Euchre organisé par les directeurs Goe. Osc. Durand et Georges Gagné, les jambons seront en quantité.

27-29 janvier. Samedi et dimanche. —Convention internationale des Raquetteurs à Montréal. Allons-y gaiement.

1er fev. Mercredi—Réception au chalet avec dames.

5 fév Dimanche—Marche 3 milles coupe C.-J. Lachance sous les auspices du Club Montcalm. Cinquième anniversaire du club Dragon, après-midi sportive sur la Terrasse, sous les auspices du club Dragon.

9 fév. Jeudi—Sortie en raquettes, de retour, réception au chalet.

12 fév. Dimanche.—Course de 5 milles et marche de 3 milles sous les auspices du Club Frontenac.

16 fév. Jeudi.—Euchre au chalet.

19 fév. Dimanche.—Parade d'église à Lauzon sous les auspices du club Le Voltigeur. Départ du chalet à 8 h 30 a.m.

22 fév. Dimanche.—Parade aux flambeaux de l'Union Locale a travers les rues de la ville, suivie d'une soirée au club Dragon. Départ du chalet à 7 hrs pm.

23 fév. Jeudi.—Soirée récréative au chalet donnée par les officiers aux membres.

26 fév. Dimanche.—Course de 3 milles, coupe C. N. R.

5 mars. Dimanche.—Course de 3 milles du club Huron. Après-midi sportive de l'Union Commerciale.

9 mars. Jeudi.—Sortie en raquettes. De retour réception au chalet par les membres aux officiers.

16 mars. Jeudi.—Euchre au chalet.

18 mars. Samedi.—Clôture de l'Union locale. Distribution des prix à la salle du Zouave.

23 mars. Jeudi.—Soirée au chalet.

26 mars. Dimanche. Soirée de clôture à la Salle Montcalm.

2 avril. Dimanche. —Elections des officiers.

6 avril. Jeudi.—Intronisation des officiers sous la présidence du Président de l'Union Locale.

Liste des Officiers

Président honoraire: M. Wilfrid Savard, maire de St-Ambroise.

Directeurs honoraires: Major Joseph Lavallée, maire de Loretteville; Alphonse Savard, propmaire de Loretteville; Alfred-J. Blondeau marchand de Loretteville; Maurice Hardy gérant Banque Provinciale, Loretteville; Joseph Dallaire, gérant Banque Canadienne Nationale Portneuf.

Président: M. Edouard Durant.

1er vice-président: Albert Rhéaume.

2me vice-président: Chs.-Ern. Savard.

Secrétaire: Paul Villeneuve.

Tresorier: Antonio Renaud.

Capitaine: Joseph Verret.

Lieutenant: Alexandre Boutet.

Directeurs: MM. E.-Alex Martel, Louis Faucher, Geo.-Osc. Durand, Georges Gagné, Omer Trudel, Alexandre Boutet, Joseph Verret, Maurice Boutet.

Délégués à l'Union Canadienne: E.-Alex. Martel, directeur et vice-président honoraire Union Américaine; Edouard Durand, délégué, substitut: Chs.-Ern. Savard.

Délégués à l'Union Locale, Edouard Durand, E.-Alex Martel, directeurs, Chs. Ern. Savard et Antonio Renaud, substituts.

Derby du Pont

Le dog-derby du Chalet du Pont aura lieu dimanche, le 22 courant.

Ce derby, des plus populaires, partira au Chalet du Pont de Québec et se terminera au même endroit. Le parcours de la course sera de 14 milles : il a été fixée de telle sorte que les concurrents passeront par tous les beaux endroits des environs.

Les damistes

Les damistes de Québec termineront leur concours dimanche prochain. Les damistes qui ont encore des parties à jouer devront donc se rendre à l'Union Libérale dimanche. M. Loiselle, champion régional sera classé premier du tournoi et il est tout probable que M. Alphonse Bédard arrivera deuxième. La distribution des prix aura lieu le 22 ou le 29 janvier. Le Dr Jos Leblond, de Lévis et M. Arthur Dussault, de Lévis également, ont offert de magnifiques prix pour ce concours.

La lutte se fait de plus en plus serrée pour les premières positions de la ligue Canado-Américaine et les Arrows qui viennent de remporter leur première victoire sur Boston vont livrer un grand assaut à nos porte-couleurs — Le coach Berlinguette va former ses lignes de la même manière qu'il l'a fait lundi pour battre les Aigles de New-Haven — Classement des clubs à l'heure actueulle.

GRANDE FOULE EN PERSPECTIVE

Une lutte intense commencée depuis la dernière semaine de décembre avec les premières positions de la ligue Canado-Américaine comme objectif se poursuit actuellement avec une ardeur toujours croissante entre les équipes du circuit du juge Dooley et entrera, ce soir, dans une phase tout particulièrement intéressante pour les amateurs de Québec quand les Arrows de Philadelphie, viendront rencontrer les Castors à l'Aréna locale. Les Arrows ont une position de "runner up" dans la ligue à l'heure actuelle et leur première victoire sur les Boston Cubs ne datant que d'avant hier est un exploit d'importance qui ne peut avoir que d'heureux résultats sur le moral des Arrows à la veille d'un engagement comme celui qu'ils ont à venir soutenir contre les Castors.

Naturellement, les principaux atouts restent aux mains des joueurs du Québec qui seront bien reposés en même temps que bien entrainés pour cette rencontre, auront l'appui de l'assistance, joueront sur leur propre glace et pourront envisager l'issue de la joute avec confiance après le grand succès de lundi dernier pour peu que l'on s'attaque à l'adversaire avec la même ardeur que l'on a montré contre les Aigles la dernière fois. Les Castors ont déjà donné toutes les preuves qu'ils étaient capables de battre n'importe quelle équipe de la ligue et, ce qui est encore plus encourageant, c'est qu'ils ont déjà battu le Philadelphie ici. Cela ne signifie pas que l'on peut se permettre de prendre les choses trop légèrement ni même que les Arrows vont subir un échec à coup sûr, ce soir, car le Philadelphie est probablement plus difficile à battre que le New-Haven. Tout de même, le Québec actuellement est cinquante pour cent plus fort que celui qui battit les Arrows le 24 novembre dernier et si l'on veut battre les visiteurs, ce soir, comme on a voulu battre les Aigles l'autre fois, on a toutes les chances de réussir.

Nous connaissons assez le coach Berlinguette pour savoir qu'il va exiger de ses joueurs leur maximum de rendement et comme l'on attend une foule considérable pour la circonstance, les Castors ne devraient pas manquer de le donner. Nous croyons aussi que Berlinguette emploiera les mêmes formations de lignes que celles dont il s'est servi pour battre le New-Haven tandis que les nouvelles recrues, Grosvenor et McCartney, attendront probablement plusieurs autres pratiques avant d'endosser le tricot régulièrement à moins qu'il ne se produise des événements tout à fait imprévus ce soir. Ce que le coach a avant tout dans l'idée, c'est de faire travailler ses équipiers avec le même entrain qu'on leur a vu lundi et c'est ce qui plaira aux amateurs. La partie commencera comme d'habitude à huit heures et demie et les clubs aligneront les joueurs suivants : —

PHILADELPHIE		QUEBEC
	Buts	
KERR		LAMONTAGNE
	Défenses	
NICHOLS		CALLIGHAN
PETERS		ARNOTT
	Centres	
BURKE		WARD
	Ailes droite	
RUNGE		DUBE
	Ailes gauche	
BOYD		TOUPIN

QUEBEC. — Substituts : — McCabe, Giroux, McIntyre, Chouinard, Madden, Himes, Molyneaux.

PHILADELPHIE. — Substituts : — Pratt, Desmarais, Anderson, Hudson, Conn, McGoldrick, Philipps.

Les positions des clubs sont les suivantes à l'heure actuelle : —

	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Boston	9	4	4	47	32	22
Providence	10	7	1	48	37	21
Philadelphie	7	6	5	42	38	19
New-Haven	6	8	2	30	43	14
Québec	5	12	2	39	62	12

Comme on le voit, une victoire pour les locaux, ce soir, les placerait immédiatement sur un pied d'égalité avec le New-Haven.

Messieurs les Anglais trouvèrent cela horrible....

Streatham Arena, Londres, Angleterre (P.C.)—Les Edmonton Superiors et une équipe représentant les Etats-Unis ont joué une furieuse partie de hockey marquée par un combat en règle entre les joueurs pour annuler finalement au score de 1 à 1. La bataille qui se produisit dans la seconde période fit horreur aux spectateurs anglais et fut rapportée par l'agence de nouvelles Reuters dans les termes suivants :

"Des scènes fantastiques se produisirent dans la seconde période qui provoqua des sensations de toutes sortes.

Les Americains scorèrent un point et une minute plus tard, durant une attaque contre le filet de l'équipe américaine, l'un des Canadiens prit le gardien de but américain comme point de mire pour son coup. Il s'ensuivit une mêlée générale aux abords du filet et les six joueurs des deux bords entrèrent dans la mêlée. Ce fut une scène horrible. On employa les bâtons pour se battre et les coups furent échangés sans modération. Les Canadiens égalisèrent le score dans la dernière minute de jeu.

LES PISTACHES A L'ARENA

Note—La direction de l'Aréna prie les amateurs de hockey, par l'entremise de notre journal, d'éviter de lancer des projectiles sur la glace pendant les joutes tels que pièces de bois, bouteilles, programmes et "peanuts". Un confrère menace même de demander la suppression de la vente des peanuts à l'arena si ça continue. Peut-on imaginer quelle calamité ça serait pour certaines personnes si on adoptait cette mesure ? Tous les confrères de ce confrère ne sont pas de son avis...

Le "Soleil"

Les joueurs du Soleil, de la ligue Railway Paper, pratiqueront de quatre à cinq heures demain à l'aréna.

LE HOCKEY

HIER SOIR

La N. H. L. :

Chicago	2
Canadiens	4
Americans	5
Ottawa	2
Montréal	0
Détroit	4
Rangers	3
Boston	1

Can.-Américaine :

Providence	2
New-Haven	0

FEUILLE D'ERABLE

L'excursion annuelle de l'Association Sportive Feuille d'Erable Inc., au Cap-Rouge, aura lieu dimanche prochain le 15 courant. Le départ s'effectuera dimanche après-midi à 1.00 hre, sur la place Jacques-Cartier, où des autobus spéciaux seront mis à la disposition des excursionnistes.

Dans l'après-midi, les skieurs profiteront de l'occasion pour pratiquer leur sport favori, car l'endroit est idéal pour le ski. Il y aura également un puissant "Bob Sleigh" pour les amateurs de glissades. En un mot, tout le monde s'amusera fort bien.

Aussitôt l'après-midi terminé, tout le monde se rendra au Manoir Cap-Rouge, où un bon souper canadien sera servi. La journée se terminera par une grande soirée dans les salles du Manoir.

On peut se procurer des cartes en s'adressant le soir au chalet de l'Association sur l'Avenue des Chênes ou encore en téléphonant au No 4-3852.

A Matane

Durant la dernière vacance les clubs de gouret de notre ville se sont disputé la victoire à plusieurs reprises. Ils durent lutter sans succès contre le club des étudiants qui réussit à les vaincre à tour de rôle. Le club Price après avoir vaincu les Etudiants par un score de 3 à 5 se vit abattre par le même club le jour des Rois par le même score de 5 à 3. Parmi les joueurs des Etudiants on remarqua, MM. Roland Bergeron, Robert Desjardins, Roger et Bernard Bergeron, Jea-Marie Dionne, Julien Thuot, Léo Côté, Benoit Joncas, Arthur Fradette, M. Alex. Pelletier, était gardien de buts, pour le club des Etudiants

Les parties de ligue se continuent avec grand encouragement. Dimanche dernier les Pirates battaient le Dominion par un score de 11 à 1. Ce fut un véritable désastre pour ce dernier. Espérons qu'à la prochaine partie la victoire sera pour le Dominion.

Battaglia vs Jeby

New-York, (P.C.)—Frankie Battaglia rencontrera Ben Jeby au Madison Square Garden ce soir dans un combat limité à quinze rondes pour le championnat poids moyen.

LES PROCHAINES JOUTES DANS LA LIGUE DE HOCKEY RAILWAY-PAPER

Pour la quatrième fois de la saison l'on verra se renouveler les hostilités entre l'Anglo et le C. N. R., puis le "Soleil" et le C. P. R., à l'occasion du programme de dimanche après-midi dans la ligue de hockey Railway-Paper. Les mêmes clubs n'auront plus qu'à se rencontrer une fois d'ici la fin de la cédule régulière, après ces parties du 15 janvier en sorte que l'on peut s'attendre à des chocs de nature assez décisive entre les adversaires en cause. Voici quelles sont les positions des clubs à l'heure actuelle dans ce circuit :

	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts.
Soleil	7	0	1	42	10	15
Anglo	4	3	1	19	17	9
C. N. R.	3	4	1	16	26	7
C. P. R.	0	7	1	9	33	1

KILBY EST SUSPENDU

Une dépêche de la Presse Canadienne annonce ce matin que Jim Kilby qui joua pour le C. N. R., dans la ligue Railway-Paper, dimanche dernier, ici, a été suspendu par la Q. A. H. A. Kilby appartenait au Columbus du groupe senior de Montréal.

Paletots d'Hiver
POUR MESSIEURS

2 PRIX A FINIR

Afin de n'en garder aucun pour l'automne prochain, nous avons marqué tous nos paletots nouveaux de cet hiver à deux prix irrésistibles qui vont tout nettoyer dans deux jours.

Ce premier lot comprend nos lignes régulières de $16.00 à $20.00, dans les nouveaux tissus Silvertone, Melton, drap argenté et tweed pesant de fantaisie, couleurs mélangées de gris-fer, Oxford, brun, bleu, etc., modèles Ulster et le fameux "Tube" avec épaules françaises, toutes les pointures pour hommes, mais non dans chaque ligne ni dans chaque couleur. C'est un prix FOU tellement il est bas, mais nous voulons tout clairer et nous en prenons le moyen. Venez de bonne heure, demain.....

7.95

Tous nos autres **PALETOTS** d'hiver, marqués $22.50, $24.50, $27.50 et $30.00, les toutes dernières nouveautés de la saison, en tweed, drap Silvertone, Melton, etc., couleurs gris Oxford, brun, bleu-argenté, modèles "Tube", "Dictator", et le fameux drapé anglais, épaules carrées ou françaises, aussi le populaire "Chesterfield" avec collet de velours, tailles de 33 à 42 pour hommes, à un prix réduit si bas qu'il fera à coup sûr sensation, ne manquez pas une semblable chance.....

14.75

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUECECOIS

Myrand & Pouliot LIMITEE

215, rue Saint-Joseph -- 70, rue De la Couronne

Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

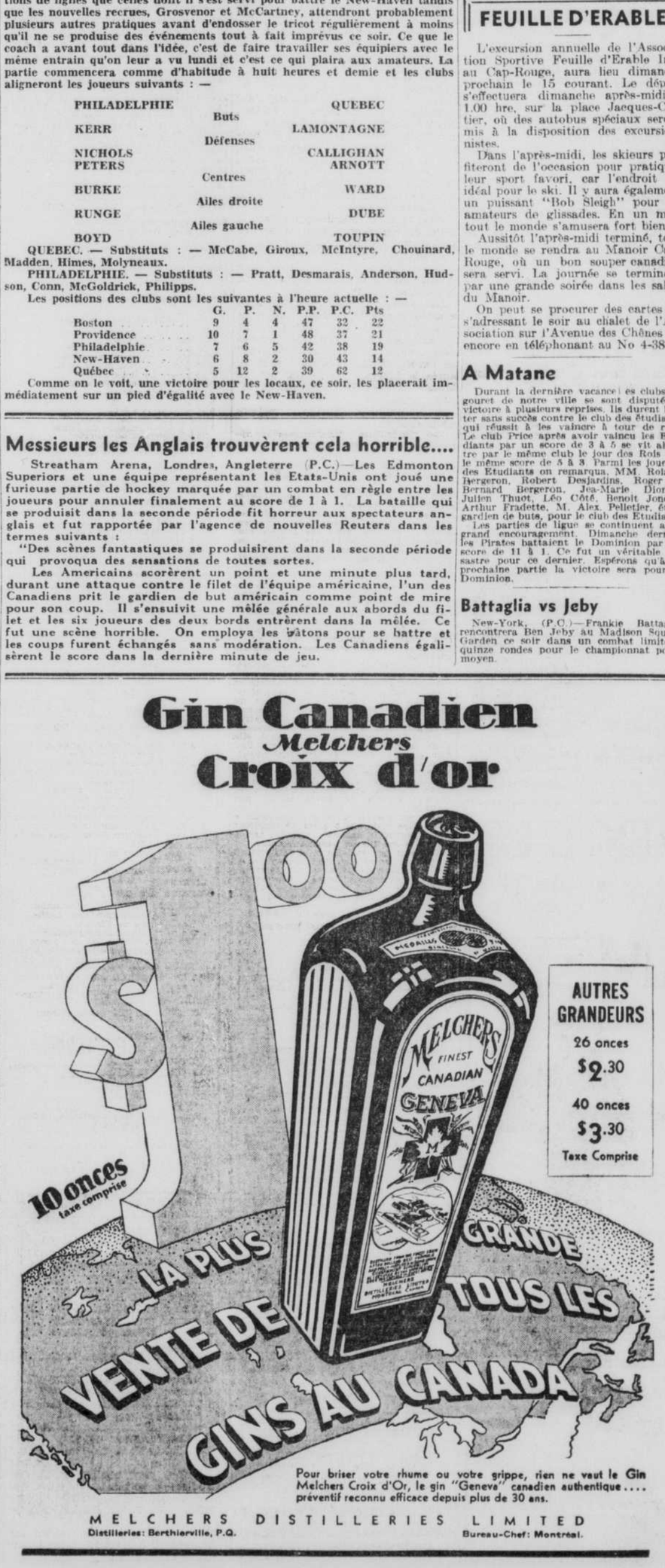

AUTRES GRANDEURS
26 onces $2.30
40 onces $3.30
Taxe Comprise

Pour briser votre rhume ou votre grippe, rien ne vaut le Gin Melchers Croix d'Or, le gin "Geneva" canadien authentique.... préventif reconnu efficace depuis plus de 30 ans.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P.Q. Bureau-Chef: Montréal.

24 Côte du Palais Dr L. ROBERT TEL : 2-1003
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialiste : Maladies de la peau et du cuir chevelu. Maladies vénériennes

LE MARCHE S'EST REMIS A LA HAUSSE APRES UN DEBUT HESITANT A WALL STREET.---LE BLE REAGIT ENCORE

VARIATIONS A PEU PRES NULLES SUR UN MARCHE TERNE

Montréal, 13 (P.C.) — Ouverture— Le marché a été tranquille et n'a guère bougé au commencement de la séance d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal.

Brazilian a reculé de 1-8 de point à 9 1-4, tandis qu'International Nickel restait stationnaire au même prix.

Une tranche de 400 actions d'Abitibi a changé de mains dès l'ouverture à 30c, sans changement. Bank of Commerce à 133, Dominion Steel à 1 1-8 et les débentures de Montreal Power à 41 1-2 étaient tous aux mêmes niveaux qu'hier.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a. m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Le 13 janv.	Ouv.	Max.
Abitibi	30	30
Brazilian Traction	9¼	9¼
Canada Cement	3¼	3¼
Canadian Pacific	15¾	15¾
Dom. Steel & Coal "B"	1⅛	1⅛
International Nickel	9¼	9¼
Shawinigan	12¼	12⅜
Steel of Canada	17	17
BANQUES		
Commerce	138	138
Montreal	185	185

LE BLE REAGIT ENCORE EN OUVRANT A CHICAGO

Chicago, 13. (P.A.)—Ouverture.— De nouvelles baisses dans les cours du blé ont eu lieu ici au cours de la matinée. L'attntion des spéculateurs s'est portée sur la législation problématique concernant le contingentement des produits agricoles.

Ayant ouvert avec des pertes de 0 à 3-8c par boisseau, le blé réagit ensuite sur toute la ligne. La maïs débuta avec des gains de 0 à 1-8c pour s'affaisser par la suite.

Voici quels étaient les prix d'ouverture:

Blé : Mai, 48 7-8—49 1-8; juillet, 48 1-4—3-8; septembre, 49 1-8-1-4.

Maïs : 27 7-8; juillet, 29 3-8; septembre, 30 3-8.

Avoine : Mai 17 1-2-5-8.

MARCHE DES CEREALES

(Le 12 janvier 1933)

WINNIPEG

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé :				
Mai	47¾-47	47⅞	46½	46½
Juil.	48-48¼	47⅞	47⅜	47⅜
Oct.	49⅝-¾	50⅛	48⅞	48⅞-49
Avoine :				
Mai	23⅞	23⅞	23⅜	23⅜
Juil.	23½	23⅝	23⅜	23⅜
Oct.	22¾	22¾	22½	22½
Orge :				
Mai	30⅜-⅜	30⅜	30⅛	30⅛
Juil.	30⅜	30⅛	30	30
Oct.	29⅝	29⅝	29	29
Lin :				
Mai	81	82	79⅝	80
Juil.	81¼	82	79⅝	80
Oct.	81⅞	82	79⅝	79¾
Seigle :				
Mai	34½	34⅞	33⅞	33⅞
Juil.	34	34	33⅞	33⅞

Industrial Rayon Corporation a gagné $1.64 par action durant l'année finissant le 31 décembre 1932 au lieu de $4.71 durant 1931. Durant le trimestre de décembre 1932 la compagnie a gagné $3.10 par action. Elle avait perdu $96.115 durant le trimestre précédent et elle avait gagné $1.97 par action durant le dernier trimestre de 1931.

Le dividende ordinaire de Wm Wrigley jr a été déclaré.

VIREMENTS BANCAIRES

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Au cours de la semaine qui a pris fin aujourd'hui le total des virements bancaires a été de $3,109,141 à la Chambre des Compensations de la ville de Québec, comparativement à $4,867,066 pour la même semaine de l'an dernier.

L'EMPRUNT DE LA PROV. SURSOUSCRIT EN PEU DE TEMPS

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Montréal, 12 (P.C) — L'emprunt de la province de Québec, sur obligations de 4½% à trente ans, a été sursouscrit et les registres ont été fermés dès ce matin, a-t-on annoncé aujourd'hui. Cet emprunt était mis en vente hier matin et une avalanche de commandes l'a enlevé en un rien de temps hier après-midi.

A part les souscriptions venant des vendeurs d'obligations, on dit que les achats effectués par le public sont considérables. Ceux qui dirigent le syndicat qui offrait en vente ces $9,-000,000 sont très satisfaits de voir comment les choses ont marché.

ASSEMBLEE DE ROYAL BK

(De notre édition de 5 heures d'hier)

Montréal, 12.— (P. C.) — Une banque centrale ne rendrait que bien peu de services qu'il est impossible d'obtenir avec le système bancaire actuellement en existence au Canada, a déclaré M. Norris-W. Wilson, gérant-général de la Royal Bank of Canada devant les actionnaires réunis en assemblée annuelle aujourd'hui. Il a ajouté qu'il était erroné de croire de croire qu'une banque central pourrait accorder aux cultivateurs et autres plus de crédits que ne le fort les banques qui opèrent aujourd'hui au pays.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

LE 12 JANVIER	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	52	52
Am. Gas & Elec.	32	32¼
Am. Superpower	5⅛	5⅛
Brazilian	8½	8½
Cities Service	3	3
Cord	6½	6½
Elec. Bonds & Share	20¾	20⅞
Ford of Can. "A"	6½	7
Gulf Oil	28⅜	28¾
Imperial Oil	8	8
Int. Util. "A"	6	7X
Int. Util. "B"	1	1¼
Memphis Gas	16¼	17¼
Niagara & Hudson	16½	16⅝
S. O. of Indiana	21¾	21¾
St. Regis Paper	3½	3½
Stutz Motors	15½	17½
United L. et P.	3⅞	4
Pittsburgh Brew. (Oord).	5 Bid.	
Pittsburgh Brew. (Priv.)	12½ Bid	
Ind. Brew. (Ord)	1⅞	2¼
Ind. Brew. (Priv.)	3	4
Milréis	.0750	.0750

POTINS de la BOURSE

L'OPINION DES BANQUIERS

A date, trois ou quatre des principales banques ont tenu leur assemblée annuelle. Les présidents de ces importantes institutions canadiennes ont tous commenté les suggestions d'inflation et d'établissement d'une banque centrale au Canada dont il a été questions ces mois derniers, de même que les tarifs et les dettes internationales. Toutes les opinions exprimées concordent pour s'opposer à l'établissement d'une banque centrale et de l'inflation mais on favorise l'abaissement des tarifs pour activer le commerce international et la révision des dettes entre pays de façon à soulager le fardeau qui accable certaines nations débitrices. En concluant ses remarques au cours de l'assemblée d'hier, Sir Herbert Holt, président de la Royal Bank of Canada, a dit ceci : "Je suis d'opinion qu'une reprise substantielle commencera à se manifester en 1933 si l'on peut obtenir un degré raisonnable de bon sens international et un peu de coopération".

PLUS D'OPTIMISME

Si l'on en juge d'après les commentaires entendus un peu partout dans les milieux de finance, les gens reviennent de plus en plus à l'optimisme. Il se peut que ce meilleur état d'esprit soit le résultat de la hausse dont plusieurs valeurs ont bénéficié récemment. On ne saurait nier que la manière d'agir du marché mobilier, qui n'a pratiquement pas à souffrir d'une pression exagérée de la part des vendeurs, est de nature à inculquer à ceux qui s'y intéressent un certain degré d'optimisme.

NATIONAL STEEL CAR

Des observateurs du marché semblent s'attendre à ce que les actions de cette compagnie exécutent un mouvement sous peu. Comme nous le disions hier, il se pourrait que les chemins de fer se décident prochainement à donner des commandes aux fabricants de matériel roulant. Les commandes de cette nature ont été à peu près nulles depuis plusieurs mois.

ALLURE MIXTE DU MINING EXCHANGE POUR COMMENCER

Toronto, 13 (P.C.) — Ouverture.— L'orientation des cours a été mixte à l'ouverture du Standard Stock & Mining Exchange ce matin.

Teck Hughes touche $4.22 en comptant un gain de .02 et Ashley s'apprécia de .01 à .95, tandis qu'Eldorado ouvrait à $1.54 pour réagir ensuite à $1.50.

McWatters est demeurée ferme à .60 Granada est restée à $1.43 et Sherritt a baissé de .01 en ouvrant à .39.

Siscoe a reculé de .01 également à $1.34.

BOURSE DES MINES

(Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy)

Le 13 janv.	Ferm. hier	Ouvert. aujour.
Ajax Oil	.79	.79
B. A. Oil	8.25	8.25
Chemical Research	.79	1.00
Coast Copper	1.67	1.67
Cons. Smelters	59.00	59.00
Dome Mines	14.00	13.90b
Eldorado	1.56	1.50
Falconbridge	1.95	2.00
Granada	1.43	1.43
Hollinger	6.10	6.05
Howey Gold	.67½	.70
Hudson Bay	3.35	3.60
Imperial Oil	.98	9.25
Int. Nickel	9.25	9¼
Int. Petroleum	11⅝	11⅝
Lake Shore	33.10	33.10
McIntyre	22.30	22.50
Mining Oorp	1.52	1.55
Nipissing	1.25	1.29
Noranda	20.25	20.25
Pend Oreille	.61	.61
Premier	.64	.67
Siscoe	1.36	1.35
Sudbury Basin	.60	.60
Sylvanite	.19	.19
Teck Hughes	4.20	4.22
Treadwell Yukon	1.20	1.40
Ventures	.82	.82
Wright Har	3.88	3.88

Prêts aux courtiers

Washington, D.C., 12. (Spécial au "Soleil")—Au cours de la semaine qui a pris fin mercredi le 11 jantier, le total des prêts aux courtiers a diminué de $13,000,000.

Cette noujelle a été annoncée par la Federal Reseree Bank, qui accorde les prêts de cette nature, après la fermeture des Bourses aujourd'hi.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 12 JANVIER —

	Ouv.	Fer.
Ass. Breweries	5	5
Ass. Oil & Gas	.05	.05
B. A. Oil	8¼	8¼
Beauharnois	75	75
Can. Dredge	13½	13½
Can. Malting	15⅝—13⅞	
Cosgrave	1½	1½
Dist. Seagram	5	5
Dom. Eng.	12	12
Dominion Stores	17—17½	
Hiram-Walker	5	5
Home Oil	.40	.40
Imperial Oil	9¼	9⅛
Imperial Tob	8⅛—8⅛	
Int. Petroleum	11⅝	11⅝
Int. Util. "A"	7	7
Int. Util. "B"	1	1
Lake Shores	33.25	33.25
Mitchell (Robert)	7½	7½
MINES :		
Abana	.05	.05
Big Missouri	.13	.13
Hollinger	6.15	6.30
Mining Corp.	1.50	1.50
Moss Mines	.37	.37¼
Noranda	20.25	20.25
Sherritt Gordon	1.35	1.36
Teck Hughes	4.25	4.26
Ventures	.81	.81
Wright Hargreaves	3.87	3.90
HORS LISTE :		
Stadacona (nouveau)	.04¼	.04

APRES AVOIR ETE PLUTOT HESITANT WALL ST REMONTE

New-York, 13—(P.A.Midi—Après avoir hésité à l'ouverture, le marché mobilier est devenu assez stable au cours de la matinée, à la Bourse de New-York.

Eastman et United Aircraft ont avancé d'un point chacun. Air Reduction, Columbia Gas, DuPont, Harvester, Standard of New-Jersey et Sears ont enregistré des gains modérés.

American Tobacco "B", Allied Chemical, Casé, Corn Products, General Motors et U.S. Steel ont peu bougé ou se sont légèrement améliorés. Chrysler, Brooklyn Manhattan Transit et Proctor & Gamble ont légèrement fléchi, tandis que Borden et Drug réagissaient d'environ 3 points chacun.

Le rapport hebdomadaire de la Federal Reserve Bank montre qu'il y a eu diminution de $38,522,000 dans le total des valeurs gouvernementales possédées par le "système" : c'est le premier changement important noté dans ce domaine depuis la mi-août. A cette époque, la Federal Reserve ralentit ses achats de titres d'Etat, pensant que son programme de relâchement des crédits était allé assez loin. Récemment, l'excédent de réserve des banques affiliées ayant atteint un nouveau sommet, l'état général des banques est assez sain pour permettre, dans l'opinion des officiels, la liquidation d'une partie de ses fonds d'Etat.

En dépit de cette diminution, l'excédent de réserve s'est accrû d'un autre $60,000,000 pour atteindre un montant qui dépasse de $650,000,000 environ de billets de banques en circulation et d'un gain de $25,000,000 dans le total de l'or monnayé en stock.

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 10 h. 45 a. m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Le 13 janv.	Ouv.	10.45 a.m.
Am. Can	60¾	60⅞
Am. Smelters	12⅞	13¼
Alleghany Corp	1½	1⅝
Anaconda	7¾	7¾
Bethleem Steel	15½	15½
Briggs Mfg	4⅞	4⅞
Can. Pacific	13⅞	13⅞
Chrysler	15¾	15⅝
DuPont de Nemours	40⅝	40⅝
General Electric	15⅛	15½
General Motors	14¾	14⅜
Montgomery - Ward	14⅛	14½
N.-Y. Central	19¼	20⅝
Nash Motors	14⅛	14¼
North American	29⅞	29⅞
Paramount - Publix	2¼	2¼
Radio Corp	5⅜	5⅝
Remington - Rand	4½	4½
Southern Pacific	18⅜	18⅝
Texas Gulf Sulphur	23¾	23½
Union Pacific	24⅞	25⅝
U. S. Steel Corp	30	30
Westinghouse Elec	29¾	29⅞
Argent 1 %		

Ventes à 10.30 a.m. : 110,000 parts.

SIR HERBERT HOLT EN FAVEUR D'UNE FUSION

Montréal, 13. (P.C.)—Sir Herbert Holt, président de la Banque Royale du Canada, a déclaré aux actionnaires réunis en assemblée annuelle hier, que la fusion des deux grands systèmes de chemins de fer canadiens était la seule solution au grave problème ferroviaire du Dominion. Sir Herbert a ajouté que cette fusion apporterait un soulagement et rétablirait la confiance au Canada de même qu'elle améliorerait la solvabilité du pays. Le président de la Banque Royale du Canada est d'avis que la coopération suggérée par la Commission d'enquête pour l'exploitation plus économique du Pacifique Canadien et du chemin de fer de l'Etat n'est plus suffisante pour réduire d'une façon satisfaisante les déficits annuels de ce dernier qui sont soldés par le gouvernement.

Parlant ensuite de la question des frais d'administration du pays, Sir Herbert Holt a déclaré que l'on pouvait se demander sérieusement si le pays est assez riche pour entretenir neuf gouvernements provinciaux, en même temps qu'un gouvernement fédéral. Aux Etats-Unis où l'on reconnait généralement que le coût administatif du gouvernement est excessif, ce coût est de $42, par tête tandis qu'il est de $53 par tête dans le Dominion.

CHANGES A NEW-YORK

(Par L.-G. Beaubien & Cie)
(Ouverture) :

Londres	livre sterling	$3.34¼
Berlin	marks	0.2374
Copenhague	couronne	0.1690
Stockholm	couronne	0.1825
Paris	franc	0.0390⅜
Rome	lire	0.0512
Rotterdam	couronne	0.4017
Bruxelles	franc	0.138
Genève	franc	0.1925
Vienne	couronne	0.14⅛
Athènes	drachme	0.0052½
Christiania	couronne	0.1724
Madrid	peseta	0.0818
Rio-de-Janeiro	milreis	0.0750

Dollar Canadien 11⅝% d'escompte.
(Le 13 janvier 1933).

LA LIVRE A $3.34¼

New-York, 13, (P.C.) — Ouverturei — Le dollar canadien a ouvert ce matin avec une baisse de 1-8c à 88 3-8c en fonds américains sur le marché local des changes étrangers, tandis que la livre anglaise accusait une réaction de 1 centin et un quart à $3.34 1-4.

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubin & Cie).

Au cours de la semaine qui a fini mercredi, le 11 janvier, le total des prêts aux courtiers a baissé de $13,-000,000 pour tomber à $381,000,000. Les prêts aux non courtiers ont augmenté de $8,000,000.

Owens Illinois Glass Co. a déclaré son dividende trimestriel régulier de 50c par action ordinaire.

Moyennes de Dow, Jones pour jeudi.

30 industrielles, 63.09, recul de.73
20 ferroviaires, 29.08, recul de.44
20 utilités, 28.82, recul de 23.
40 obligations, 80.63, gain de .16

Les ventes des magasins à rayons ont diminué de 23 pour cent durant décembre 1932 par rapport à décembre 1931, d'après le Federal Reserve Board.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Le "Wall Street Mirror" dit : —On peut s'attendre à ce que la liste baisse encore un peu avant de reprendre son élan. Les valeurs ont fluctué très irrégulièrement au cours de la séance de jeudi et la baisse qui s'est produite vers la fin de la journée invite de nouveaux rajustements. En dehors des ventes, le marché des actions a souffert des prises de profit assez nombreuses qui ont déprimé le marché des obligations et ceci devrait exercer une certaine répercussion sur les cours aujourd'hui. Depuis que le mouvement ascensionnel s'est décalnché, la "moyenne" de Dow, Jones pour les industrielles s'est améliorée de 9 points et celle des ferroviaires a fait un gain de 7. Une réaction correctrice qui annulerait la moitié de ces progrès ne serait que normale. Il se peut fort bien aussi que le marché devienne inactif s'il réagit. Dans tous les cas, il est préférable que ceux qui spéculent au jour le jour gardent des positions qu'ils pourront promptement modifier au besoin. Ceux qui ont pris position à la bourse ont encore confiance que les "moyennes" vont atteindre l'objectif prévu, soit 69 pour les industrielles et aurtour de 34 pour les ferroviaires.

Moyennes : (Copyright par Standard Statistics)	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	54.2	29.3	94.6	57.5
Mercredi	54.9	29.8	95.3	58.1
Sem. passée	53.7	27.6	93.0	56.6
Mois passé	53.7	27.7	90.7	56.2
1932	64.6	36.9	100.3	66.7
1930	168.7	129.4	213.9	170.3
1928	145.9	120.5	127.6	138.7
Max. 1932-33	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. 1932-33	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier : 916,072 actions.

Mouvements comparatifs :	Jeudi	Merc.
Nombre de gains	155	321
Nombre de reculs	308	198
Titres n'ayant pas bougé	128	143
Total des actions négociées	591	662

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats étrangers à New-York)

	Le 12 Janvier	Off.	Dem.
	Argentine 6's	50¼	51
$28,000	Australie	75¾	77
10,000	Belgique 6½'s	100½	101
12,000	Do. 6's	96¼	96½
3,000	Bolivie 7's	6¼	
7,000	Bordeaux 6's	105¾	
6,000	Brésil 6½'s	18¾	19
6,000	Do. 7's	17¼	19¼
15,000	Buenos Aires 6's	21⅛	21¾
17,000	Chili 6's	9½	9¾
10,000	Colombie 6's	36	37
9,000	Cund'ca 6½'s	14	15
21,000	Canada 5's 1952	100⅝	101
24,000	France 7½'s	126½	127
1,000	Do. 7's	122½	125
341,000	Allemagne 5½'s	63¼	63¾
	Haïti 6's	77	84
13,000	Italie 7's	99½	100
19,000	Japon 5½'s	48½	49
2,000	Lyon 6's	105⅛	....
5,000	Marseille 6's	105⅛	
	Medellin 6½'s	12	13¼
10,000	Milan 6½'s	89	90
	Parana 7's	8½	9½
27,000	Pérou 6's	6⅝	6¾
2,000	Pologne 6's	55⅜	57
7,000	Do. 7's	54½	54¾
	Rio J. 6½'s 1959	11	12
95,000	Do. 6½'s 1953	11	13
60,000	Rio G. do S. 6's	17¼	18
29,000	Rome 6½'s	90½	91
19,000	San Paulo 7's	58⅜	58¾
20,000	Serbie 7's	20½	21
	Soissons 6's	107¾	
178,000	Roy-Uni 5½'s 1937	104⅛	104⅜

LE DIVIDENDE DE BRAZ. EST REMIS A PLUS TARD

Toronto, 13. (P.C.)—Après une réunion du conseil d'administration, les directeurs de Brazilian Traction Light & Power Company ont annoncé hier qu'ils en sont venus à la conclusion de ne pas payer le dividende ordinaire sur les actions de la compagnie pour le moment, à cause des difficultés du change.

TRANSACTIONS D'HIER

Toronto, 13.—Voici quel a été le tota des transactions dans chacune des valeurs minières négociées au cours de la séance d'hier sur le Standard Stock & Mining Exchange:

500 Acme Lil: 6,300 Ajax Oil: 1,500 Alexan.: 4,100 Amulet: 48,500 Arno: 5,-950 Ashley: 24,550 Barry-Holl: 100 Base Metals: 2,000 Buff. Can.: 3,000 Bunker Hill: 38,500 Clericy: 420 Dome: 775 Fall'-bridge: 3,500 Fed. Kirk.: 5,800 Granada: 3,000 Harker: 1,125 Hollinger: 2,500 Homestead: 6,800 Howey: 2,575 Kirk Lake: 1,000 Lakeland: 653 Lake Shore: 1,200 Macassa: 1,500 Malartic: 53,000 Man. Basin: 2,405 McIntyre: 2,000 Mining C.: 2,500 Moff. Hall.: 9,600 Moss M.: 19,-500 Murphy: 5,600 McVittie: 2,000 New-bec: 180 Noranda: 500 Nipissing: 5,000 Old Colony: 4,000 Olga Oil: 2,400 Pioneer: 100 Premier: 100 Pros. Air: 800 San Ant.: 4,000 Sarnia: 2,300 Sherritt: 17,475 Siscoe: 151,800 Stadacona: 500 St. Anthony: 1,050 Sud. Basin: 4,400 Sylvanite: 3,000 Tashota: 2,650 Teck H.: 1,200 Towagmac: 500 Thoms. Cad.: 16,100 Vacuum: 5,645 Wright H. Total des virements: 743,000 actions.

HORS-LISTE

1,100 Assoc. Oil: 6,100 Baltac: 300 Cal. and Edm.: 1,500 Cen. Man.: 100 Chem. Res.: 200 Coast C.: 5 Smelters: 630 Nickel: 700 Home Oil: 27,175 Eldorado: 2,-825 Kirk Hud.: 73,000 McLeod: 1,000 Nordon: 100 Pend Ore.: 8,650 Ventures: 1,000 Vickers.

CURB

12,500 Algoma: 1,000 Algon: 17,000 Bobjo: 3,700 Brett Tr.: 5,550 Brownlee: 7,500 Can. Kirk.: 5,500 Cen. Pat.: 9,500 Dom. Expl.: 4,000 Grozelle: 1,000 Keora: 1,000 Kirk Hunt: 5,600 Kirk T.: 4,500 Lake Maron: 10,000 Malrobic: 17,800 McWatters: 3,000 Oil Select: 3,500 Ribago: 1,500 Ritchie: 18,000 So. Keora.

Légers incendies

Tandis qu'on boulangeait chez M. Jos. Maranda, 20, rue Bagot, le four à cuire le pain s'est écrasé vers les 8 heures cet avant-midi. Craignant que le feu ne se communiquât à la boulangerie, son propriétaire s'est empressé de sonner l'alarme à la boite 418. A l'arrivée des pompiers du poste No. 7, tout danger d'incendie avait disparu. Le retour à la caserne avait lieu quelques instants plus tard.

Vers les 1 heure cet après-mdi, les pompiers se rendaient à la gare Maufils, la Canardière. Il s'agissait d'un feu de cheminée qui fut contrôlé en un rien de temps.

VAUDEVILLE PROHIBE

Montréal, 12.—(P.C.)—Le juge Marin a prononcé, à la Cour des Sessions, que le vaudeville donné dans les théâtres de Montréal le dimanche vient en contravention avec les lois. M. A. Sperdakes, l'Amherst and Granada Theatres, la United Amusement Corporation et la Confederation Amusement Corporation ont été condamnés à $10 d'amende plus les frais.

LE CONGRES DE LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE TENU

"Les périodes de gêne comme les périodes de prospérité ont toujours une influence heureuse sur sa marche vers le succès," remarque Me Guy Vanier, C. R.

$8,553,000 D'ACTIF

Montréal, 9. (Spéciale) — Au cours du congrès annuel de la Caisse Nationale d'Economie qui vient de se terminer, Me Guy Vanier, C. R., président de son Comité spécial d'administration, s'est surtout appliqué à faire connaitre quelques-uns des aspects de cette puissante société de rentes viagères, au début de sa trente-cinquième année d'existence.

"Il est intéressant de constater, a-t-il dit, que les nombreux effectifs de notre institution lui sont restés fidèles comme toujours depuis sa fondation, en dépit de la dépression. Nous en avons perçu, en effet, près de trois-quarts de millions. Si nous comparons la situation de notre société à celle d'autres institutions, nous sommes forcés de conclure qu'au moment où celles-ci sont fortement ébranlées, la nôtre a réussi à fortifier sa position financière. Le capital inaliénable de la Caisse, première période (rentes payables à 20 ans), est passé de $6,312,596.77, au 31 décembre 1931, à $6,750,132.15, au 31 décembre 1932, soit une augmentation de $437,535.38. Le total de la réserve générale, de $783,799.26 qu'il était, est maintenant de $974,400.26 ; une autre augmentation de tout près de $200,000.00. Le capital inaliénable de la deuxième période (rentes payables à 10-15 ou 20 ans) accuse encore une augmentation de $10,547.41 puisqu'il est de $119,788.49 contre $109,241.08. La réserve et les surplus, de $123,136.-62, sont montés à $145,793.60, soit $22,636.98 de plus qu'il y a un an. La Caisse de Remboursement, institution auxiliaire de la Caisse Nationale d'Economie, a été portée de $490,320.-50 à $545,175.23, soit $54,854.73 de plus qu'en décembre 1931. Quant à l'actif, il est de $8,535,289.73 contre $7,819,-094.23, soit l'énorme augmentation de $716,195.50. Il semble que ces quelques chiffres sont autant de preuves irréfutables de la solidité de notre institution, dont tout le capital est placé en valeurs de tout repos.

Me Vanier fait ensuite remarquer que l'administration de cette société de rentes viagères n'entend pas dormir sur ses lauriers. C'est pourquoi, dit-il, nous cherchons continuellement à perfectionner le fonctionnement afin d'en multiplier les bienfaits déjà très nombreux. A l'à peu près du début, rendu inévitable par le fait que la Caisse a été la pionnière dans le domaine du placement en viager, sont successivement apparus divers perfectionnements depuis 1899. Et nous tâchons sans cesse de la plier, pour ainsi dire, à tous les besoins des nôtres, surtout de nos familles nombreuses.

"Voulez-vous, toute ma pensée? a-t-il ajouté. L'avenir de la rente viagère de la Caisse Nationale d'Economie est assuré ; il est même très prometteur. C'est dans des temps difficiles comme le nôtre, à l'heure actuelle, qu'on est le plus à même de vérifier la valeur de certaines idées-force. Or, les événements, il faut le répéter, dans l'intérêt de la masse, ont révélé que la situation de la Caisse Nationale d'Economie se raffermit. Ainsi, cette institution n'aura donc pas fait ses meilleures preuves durant la prospérité, mais durant la crise. Si tant d'autres organisations ont été contraintes non seulement de reviser leurs formules, mais même de les changer, celles de notre puissante société de rentes viagères restent ce qu'elles ont été dès le début. Le public le sait bien et c'est ce qui explique pourquoi nos milliers de sociétaires nous sont restés fidèles. Aussi regardons-nous avec confiance le retour des affaires. Une pensée nous reconforte depuis trois ans : c'est que les pays qui ont plus d'ordre que les autres se relèveront plus facilement que les autres. Quel est le pays dont la situation économique est la plus saine, à l'heure actuelle, sinon la France ? Et pourtant, c'est celui qui a été le plus éprouvé. Nous ne serions pas fidèles à notre tradition si, au milieu des extravagances où nous vivons, nous ne conservions pas ce sens de la mesure et de l'économie dont le monde a tant besoin. Et c'est cette pensée qui me porte à croire que la Caisse Nationale d'Economie aura contribué beaucoup à ce retour vers plus d'ordre, plus d'épargne et plus de bien-être.

Ont aussi porté la parole au cours du congrès, MM. Ernest-J. Brossard, le nouveau président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; J.-V. Desaulniers, directeur-gérant de la Caisse Nationale d'Economie ; V.-E. Beaupré, actuaire ; Henri Ouimet, gérant-adjoint ; J.-A. Constant, surintendant-général ; O. Robert et A. Cousineau, surintendants-adjoints ; J.-Théo. Poitras, premier organisateur de 1932, et Alcide Patenaude, premier organisateur de l'année 1931.

LA FARINE MONTE DE 10C LE BARIL: ARRIVAGES LEGERS

Montréal, 13. — A part une hausse de 10c par baril dans le prix de la farine de blé du printemps, il ne s'est produit aucun changement dans le marché des produits de la ferme ici hier.

Voici quels ont été les arrivages: 165 boîtes de beurre; 20 boîtes de fromage et 747 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Northern No 1		$0.56
Blé Northern No 2		.55
Avoine No 2, C. W.		.35
Avoine No 3 C. W.		.33
Avoine d'engrais No 1		.32
Balle d'avoine		.19
Orge No 3, C. W.		.40
Maïs sud-africain		.51
(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée)		
Farine :		
Première Patente		$4.50
Deuxième Patente		3.90
Forte à boulanger		3.80
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 cts par baril pour du comptant)		
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix au wagon, le baril		$2.40
Qualité de choix, en quantité irrégulière, par baril, ex-magasin		$2.70
Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livré		$4 à 4.10
Farine d'engrais :		
Son du Manitoba		$16.25
Gru rouge		17.25
Gru rouge		22.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).		
Malt séché de brasserie en gros		$16.00
Par tonne, au détail		18.00
Gruau en sac de 90 livres		2.65
Foin pressé :		
Mil No 2, extra		$10.50
Mil No 2		9.50
Mil No 3		8.00
Oeufs :	**En cartons**	**Libres**
Frais spéciaux	.39	.38
Frais extra	.37	.36
Frais premiers	.34	.33
Frais de poulette	.31	.30
Frais seconds	.24	.25
Extras d'entrepôts	.28-29	.27-.28
Premiers d'entrepôts	.25-.26	.24-.25
Seconds d'entrepôts	.22-.24	.21-.23
Beurre :		
No 1, pasteurisé		$0.21¼
Fromage :		
Ontarien, septembre	$0.10½ à .11	
Ontarien, blanc	0.08¼ à .08½	
Ontarien, coloré	0.09½ à .09¾	
Patates :		
Québecoises	$0.70 à .75	
Du N.-Brunswick (80 lbs)	0.90 à .95	
De l'Ile du P. E. (90 lbs)	0.95 à 1.00	
Volailles :	**"A"**	**"B"**
Volailles pour bouillir	.12-.17	.10-.15
Poulets à rôtir	.16-.20	.14-.18
Poulets nourris au lait	.18-.23	.16-.21
Poulets à frire	.15-.18	.13-.16
Poulets à bouillir	.24-.28	.22-.26
Dindons à rôtir	.18-.20	.16-.18
Canard	.16-.19	.14-.17
Oies et oisons	.10-.12	.08-.10

Des motocyclettes

Le comité administratif a reçu hier les soumissions pour deux motocyclettes qui seront affectées au service de la police dans les quartiers de Limoilou et de Belvédère. Trois soumissions ont été étudiées: Louis Dionne, $1,800; Napoléon Côté, $1820. et Cantin et Fils, $1,391. Ces prix sont pour les deux motocyclettes. Le comité a prié le chef de police et le capitaine Bigaouette de lui faire rapport à ce sujet.

Nouveau chanoine

M. l'abbé J.-Alfred Chamberland, nouveau chanoine titulaire du Chapitre Métropolitain de Québec, sera installé dans ses nouvelles fonctions samedi prochain, le 14 janvier, à 7 h. 30 du matin. Originaire de St-Philippe-de-Néri, M. l'abbé Chamberland est le fils de M. Hector Chamberland, cultivateur et de Dame Georgianne Beaulieu.

Le nouveau titulaire ira chanter la grand'messe dans sa paroisse natale le 5 février prochain. De belles fêtes religieuses se dérouleront à St-Philippe-de-Néri à cette occasion.

Le mariage

"Amica", la revue des Amicales de couvents, a entrepris une campagne pour la diffusion des principes chrétiens sur le mariage, notamment en faisant mieux connaître l'encyclique de S. S. Pie XI sur le mariage chrétien. En outre, on a arrêté, de concert avec la Commission d'Action Sociale, organe des Amicales, un programme de conférences qui porteront sur le même sujet.

Ces conférences seront données par S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, le R. P. Martin, O. P., curé de St-Dominique, et M. l'abbé L.-E. Hudon, aumônier des amicales catholiques d'anciennes élèves.

Les conférences auront lieu à l'Université Laval cet hiver. Les dates en seront données plus tard.

LES TAXIS

Le capitaine Bigaouette, sous-chef de la police municipale, a soumis mercredi au comité administratif un projet de règlementation des taxis dans les limites de la cité. Le capitaine Bigaouette propose de refuser un permis à toute personne qui ne l'aura pas eu l'année précédente et l'on arrivera ainsi à une réduction graduelle du nombre des taxis dans la ville de Québec.

"Il est absolument nécessaire de réduire le nombre des taxis, et pour plusieurs raisons", dit le sous-chef de police dans son rapport. Comme moyen de contrôle, le capitaine Bigaouette suggère de faire payer une licence annuelle de $1.00.

Voici le texte du rapport soumis à ce sujet au comité administratif :

Comité Administratif,
Hôtel de Ville,
Québec.

Messieurs :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à votre comité le projet suivant :

La restriction du nombre des licences de taxis qui seront émises le printemps prochain en exigeant la production de la licence de l'année dernière avant d'en accorder une nouvelle pour l'année 1933, et de refuser une licence à toutes les personnes qui ne seront pas en possession du permis de conduire accordé l'année dernière.

Cette mesure aura pour effet de restreindre le nombre de taxis au chiffre actuel. Il est absolument nécessaire de réduire le nombre des taxis pour plusieurs raisons. Il serait impossible de discontinuer l'émission d'une licence à une personne qui en avait déjà une en sa possession, mais il serait possible de ne pas en émettre pour ceux qui projettent de conduire un taxi et, avec le temps, nous pourrons réduire le nombre des taxis à un chiffre raisonnable.

Je crois qu'il serait aussi opportun d'exiger que tous les chauffeurs de taxis ou de voitures-automobiles qui servent au transport du public soient obligés de se munir d'une licence pour laquelle la ville pourrait charger le prix modique de $1.00. Cette mesure ne serait pas dans le but de créer un revenu, mais ce serait pour nous permettre d'exercer un contrôle sur cette catégorie de gens, et nous rendre capables d'éliminer les chauffeurs indésirables. Je demanderais que le règlement établissant cette licence soit rédigé de manière à permettre au Chef de Police d'exercer un plein contrôle, et que sa décision soit finale.

Bien à vous,
(Signé) **A.-S. Bigaouette,**
Député-chef de la Police.

Ce rapport a été soumis aux aviseurs légaux.

Affaire de conspiration pour voler

(Suite)

cidents assez amusants, principalement pendant le témoignage d'une dame Boucher qui vint raconter comment son père, âgé de 75 ans qu'elle accompagnait sur la rue St-Joseph, se fit voler son porte-feuille contenant une vingtaine de dollars et comment elle-même donna la chasse jusque dans la rue de l'Eglise à Brenman qu'elle identifia.

C'était le 10 décembre dernier. Mme Boucher déclara qu'après avoir réussi à saisir Brenman par un bras et le sommer de lui remettre le porte-feuille de son père, l'auteur présumé du vol devant la foule qui s'était amassée, l'invita à le fouiller.

Un jeune homme arriva alors et remit à Mme Boucher le porte-feuille qu'il avait ramassé aux pieds de Brenman.

L'avocat de la poursuite.— Quand vous avez poursuivi l'accusé, est-ce qu'il courait?

Le témoin.—Oui et moi aussi, mais l'accusé s'est défendu en disant qu'il n'avait pas le porte-feuille. Je le tenais, cependant, et le secouais pour le forcer à me remettre le porte-feuille.

L'avocat.—Avait-il un chapeau?

Le témoin.—Oui, un chapeau dur.

L'avocat.—Où est-il le chapeau?

Le témoin.—Je crois qu'il est au poste de police No. 3.

L'avocat.—Comment cela?

Le témoin.—Je ne sais pas exactement, mais je crois que pendant que je courais, l'accusé en se sauvant, a frappé un poteau au coin de la rue et que c'est là qu'il a perdu son chapeau.

Le témoin raconta ensuite comment l'accusé s'y était pris pour commettre son vol en disant: "Il a sauté sur mon père et l'a écrasé par terre."

L'avocat de la défense.—L'avez-vous vous vu faire?

Le témoin.—Non, parce que si je l'avais vu, je l'aurais tué là.

Le juge s'adressant au procureur de la défense.—Aimez-vous que vos clients sachent quel sort les attendait?

L'avocat.—Bien, ç'aurait été peut-être une plus belle mort que celle qu'on leur fait subir aujourd'hui.

Dans sa plaidoierie, la défense a soumis que la plainte contre Gold et Brenman devait être rejetée, parce que, du moment qu'ils ont été arrêtés pour avoir tenté de commettre un vol sur la personne, qu'ils avaient plaidé coupables et qu'ils avaient été sentencés, on ne pouvait pas légalement les accuser de conspiration parce que les deux offenses se fondent en une seule, ce à quoi la poursuite répondit que leur plaidoyer de coupables était pour un vol commis sur une autre personne, un citoyen de Lévis, dans un tramway de la rue St-Paul.

COUR SUPERIEURE

Province de Québec. District de Québec. No 24668.

Dame ANNA TOUZIN, épouse commune en biens de Joseph Boisvert, résidant dans les cité et district de Montréal, demanderesse

vs

Ledit JOSEPH BOISVERT, commerçant de St-Alban, dans le district de Québec, défendeur

&

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation dûment constituée ayant son principal siège social en la cité et le district de Montréal, et en particulier un bureau d'affaires dans la paroisse de St-Alban, dans le district de Québec, Tierce-saisie

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 16e jour de novembre 1932.

Montréal, 20 décembre 1932.

CHS-AUG. BERTRAND,
Procureur de la demanderesse

13-14jan.

Fondée en 1902

SOYEZ LIBRES!

Confiez-nous vos propriétés....et jouissez de votre fortune sans crainte ni souci !

ADMINISTRATION DE PROPRIÉTÉS

Administration de Successions — Courtiers d'Assurances
Administration Temporaire — Dépôts à Termes
Renseignements Financiers — Garde et Gérance de Titres
Coffrets de Sûreté

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et fiduciaire
72 côte de la Montagne -:- Québec
Téléphone : 2-1139

Solides comme le Rocher de Québec

OBLIGATIONS

Province de Québec

4½%

2 janvier 1963

TITRES DE $100, $500 et $1,000
Pour livraison vers le 23 janvier

PRIX: 98.50 et l'intérêt couru pour rapporter environ 4.60%

ERNEST SAVARD LIMITÉE

BANQUIERS EN VALEURS

MONTREAL 276 RUE ST JACQUES — QUEBEC 71 RUE ST PIERRE

Nouvelle émission

PROVINCE DE QUÉBEC

OBLIGATIONS 4½%, AMORTISSABLES
(non-remboursables par anticipation)

En date du 2 janvier 1933
Echéant le 2 janvier 1963

PRIX
98.50 et les intérêts courus pour rapporter environ 4.60%

Tous renseignements relatifs à cet emprunt seront fournis à toutes les succursales de la Banque.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE $750,000,000

La Banque Canadienne de Commerce conserve une très forte position

CAISSE ET ACTIFS LIQUIDES, 104 MILLIONS DE DOLLARS

"Les fondements des saines affaires sont intacts"

Sir John Aird, le président, et M. S.-H. Logan, le gérant général, portent la parole à l'assemblée annuelle des actionnaires

Le président passe en revue les conditions économiques mondiales — les dettes intergouvernementales — le blé comme facteur politique — la nationalisation des banques

Le gérant général parle de la production aurifère, des exportations et des importations du Canada — de la Banque, de ses principes, traditions, pratiques et stabilité.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne de Commerce a eu lieu au siège social de la banque, dans la ville de Toronto, le 10 janvier 1933. Après la lecture du rapport, le gérant général, M. S.-H. Logan, et le président, sir John Aird, ont adressé la parole à l'assemblée. Le gérant général passe en revue le bilan annuel et parle du crédit et de l'inflation monétaire.

L'état financier de la Banque que vous avez maintenant devant vous révèle une forte position liquide pour le moins aussi excellente que celle de l'année qui vient de s'écouler. Cette position favorable ne devra pas manquer de faire plaisir à nos actionnaires. Je crois également qu'on peut la considérer comme un important facteur de la stabilité de notre pays dans une période très difficile et fort pénible à la fois.

LE BILAN DE LA BANQUE

Nos profits pour l'année, réduits de $4,775,000 l'année dernière à $4,279,000, peuvent sembler relativement forts au premier coup d'oeil, étant donné les conditions existantes. Néanmoins, pour écarter toute idée que les profits des banques sont par trop considérables, il est bon de faire remarquer que si nous mesurons les profits en tenant compte d'un actif total de $600,000,000, on s'apercevra qu'ils représentent les deux-tiers seulement, de un pour cent — ce qui est une marge extraordinairement mince. Ce n'est qu'en transigeant un fort volume d'affaires et en évitant les lourdes pertes, que notre banque, de même que toutes les autres banques canadiennes, peuvent réaliser suffisamment d'argent pour payer des dividendes même raisonnables.

Quant aux autres principaux chiffres du bilan, vous voudrez bien remarquer que le portefeuille considérable de $62,000,000 représente audelà de 11 pour cent de notre passif total envers le public. Tout notre actif liquide, en même temps que nos balances de banques, s'établissent à $104,500,000, ce qui représente 10 pour cent du passif total, tandis que notre actif liquide total de $314,000,000 — caisse et balances de banques, plus les titres de qualité supérieure — se monte à 58 pour cent du passif total envers le public. Les prêts courants ont décliné de $25,000,000 et le total des dépôts de $35,000,000, conséquence naturelle de la régression qui s'est fait sentir dans l'industrie et dans les opérations commerciales par tout le pays. Nos dépôts portant intérêt, cependant, se chiffrant à $397,000,000, dépassent de $2,000,000 ceux de l'année dernière.

LA TENDANCE DES AFFAIRES

La tendance générale vers la baisse des affaires mondiales pour l'année totale, a été arrêtée en deux occasions ; la première, au commencement de la période, alors qu'il y a eu des signes d'amélioration dans certains pays et une stabilité comparative dans plusieurs autres, y compris le Canada ; et de nouveau à l'automne, alors que la production industrielle mondiale, qui à l'été était tombée au plus bas niveau depuis 1919, a commencé à se relever. Il y a lieu d'être satisfait du record de l'industrie canadienne, car le déclin dans nos manufactures n'a pas été plus fort qu'en 1931, et il a été moins prononcé que dans certains des pays industriels plus vieux que le nôtre. Une situation meilleure encore se serait présentée pour le Canada si nos fabriques de papier à journal avaient pu maintenir leur position dans le marché principal, celui des Etats-Unis, et si nos commerçants de bois n'avaient pas reçu un aussi rude contrecoup par suite du nouveau tarif américain pour ainsi dire prohibitif. Par rapport au bois, néanmoins, il est à remarquer que les marchés plus largement ouverts pour ce produit en Australie et en Grande-Bretagne ont mitigé les effets de la perte presque complète de ce commerce avec les Etats-Unis. Sans compter que les efforts inlassables de certains des plus grands intérêts aux fins d'agrandir leur commerce d'exportation donnent déjà des promesses de réhabilitation éventuelle de cette industrie qui est des plus importantes chez nous.

LE POUVOIR D'ACHAT DES CULTIVATEURS

Un des points les plus alarmants c'est que, malgré une amélioration marquée dans les résultats de la récolte de 1932 sur celle de 1931, particulièrement dans les provinces des Prairies, le pouvoir d'achat des agriculteurs canadiens — la valeur d'échange des produits de la ferme pour les articles de consommation courante requis par les cultivateurs — a décliné d'environ 10 pour cent. Heureusement que dans presque toutes les parties du pays les cultivateurs ont à leur disposition immédiate une abondante provision d'aliments.

L'INDUSTRIE MINIERE AU CANADA ET AILLEURS DANS LE MONDE

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'industrie minière canadienne en somme a maintenu un enviable record. On s'attendait à une augmentation dans notre production d'or, mais la proportion au Canada a considérablement dépassé celle de l'augmentation ailleurs dans le monde ; de fait, elle s'établit à près de 13 pour cent, tandis qu'elle a été de 6 pour cent pour la région du Rand et pour le reste du monde. Un autre point satisfaisant de la situation minière c'est la comparative stabilité de la production charbonnière dans les champs de bitume et de lignite des provinces des Prairies, dont il est résulté que la production combinée de ce minéral pour la totalité du Canada n'est tombée que de 4 pour cent en bas de celle de 1931 ; les déclins correspondants pour le reste du monde sont de 15 pour cent pour la charbon des puits et de 12 pour cent pour la lignite. Parmi les autres minéraux les diminutions les plus marquées sont de 55 pour cent dans le nickel, 27 pour cent dans le zinc et 28 pour cent dans l'asbeste ; les diminutions pour le reste du monde ont été pratiquement les mêmes, mais de 23 pour cent seulement dans le zinc. En argent, la diminution a été de 11 pour cent au Canada et le 19 pour cent dans le reste du monde. Pour deux des principaux métaux non-ferreux le Canada a souffert considérablement moins que la plupart des producteurs ; la diminution mondiale pour le plomb a été de 14 pour cent, et celle du Canada de 4 pour cent seulement, tandis que dans le cas du cuivre, la production mondiale a rétrogradé d'un tiers et la production canadienne de 17 pour cent.

LE COMMERCE ETRANGER

Notre commerce avec l'étranger accuse certains changements frappants. Dans une période d'extrêmes fluctuations des prix, la comparaison en valeurs est loin d'être satisfaisante, mais il importe qu'elle n'échappe pas à l'attention. Les exportations, pour les douze mois terminés en novembre dernier, ont décliné de plus de 100 millions de dollars, mais cette diminution est reléguée dans l'ombre par une chute de 184 millions dans la valeur des importations ; aussi prenant en ligne de compte le total du volume en dollar des deux côtés du commerce des marchandises, il reste une balance favorable de 49 millions, comparé au chiffre défavorable de 17 millions pour la période des douze mois précédents. Un tel résultat net est dû en grande partie à la diminution marquée qui s'est fait sentir dans les importations, à un mouvement extraordinairement fort de grais outremer et à l'expansion de certains marchés de la Grande-Bretagne et de l'Europe, ce qui contrebalance pratiquement un déclin radical dans notre commerce avec les Etats-Unis.

LE COMMERCE DANS L'EMPIRE

Il est spécialement à remarquer que l'Empire a absorbé au-delà de 40 pour cent de nos exportations, comparé à un peu plus d'un tiers en 1931, tandis que le Canada a augmenté ses importations des autres pays de l'Empire d'environ un quart en 1931 à près de 30 pour cent en 1932 ; en même temps ses exportations aux Etats-Unis ont diminué, dans chaque cas, de près des deux-cinquièmes.

Une vue plus réelle de notre commerce avec l'étranger nous est fournie par la comparaison du volume phydique des exportations et des importations mondiales. Sur cette base, il y a eu sur 1931 un déclin d'environ 20 pour cent dans le commerce mondial et d'environ un tiers depuis 1929. Si on donne au blé le poids voulu, le volume total des exportations canadiennes peut être regardé comme indiquant une légère augmentation durant l'année dernière, tandis que les importations, d'un autre côté, sont tombées d'environ 18 pour cent. Les exportations et les importations n'en sont pas moins tombées d'environ 40 pour cent depuis 1929.

LA POLITIQUE DE CREDIT DES BANQUES CANADIENNES

Dans son discours, notre président vous parlera au long des conditions mondiales et de la coopération internationale indispensable à leur amélioration. Aussi je ne m'attarderai pas sur ce sujet. Deux facteurs, cependant, ont considérablement occupé l'attention du public au cours de l'année qui vient de se terminer, et je tiens à dire quelques mots de ces deux sujets, dont l'un est la fonction et la politique des banques et l'autre le sujet fort controversé de l'inflation monétaire.

Nous avons entendu l'expression de deux opinions diamétralement opposées concernant le système bancaire canadien — l'une énoncée au pays et à l'étranger également et qui mérite considération, et l'autre venant d'une petite minorité, critiquant le système en des termes qui parfois ont frisé l'indélicatesse.

PRINCIPES ET TRADITIONS DES BANQUES

On ne saurait attribuer aux banquiers, pas plus d'ailleurs qu'aux autres hommes d'affaires, l'infaillibilité dans leurs jugements. Les banquiers ne s'en sentent pas moins tenus d'adhérer à certains principes solides pour ce qui concerne leurs institutions et à suivre la pratique voulue par leurs anciennes traditions. Mais il n'est guère besoin de répéter qu'ils ne possèdent pas le pouvoir que leur attribuent leurs critiques de régenter tout le cours des affaires et de régler les actions des individus et des gouvernements. Ils constituent tout bonnement dans la société un organisme qui a une fonction propre à accomplir. Ce n'est pas à eux de dicter mais de servir ; aussi leurs affaires prospèrent-elles précisément en autant qu'ils servent sagement et fidèlement les intérêts de la nation.

LA PRATIQUE ET LE SERVICE DES BANQUES

En pratique la banque est tout bonnement la corrélation qui doit exister entre les dépôts et les prêts, devoir auquel vient s'ajouter l'émission de la monnaie requise pour les échanges, principalement l'émission de billets de banque sur lesquels le Gouvernemnt fédéral perçoit un impôt de 1 pour cent (dans le cas de notre banque cette taxe se chiffre à la somme de $300,000 par année) et sur lesquels les institutions ne font qu'un léger profit. Or, si le privilège d'émettre ainsi des billets leur était retiré, le service bancaire du pays en souffrirait sans aucun doute par suite de la fermeture de petites succursales rendues improfitables à cause de la dépense encourue pour garder des monnaies autres que les leurs. Tous les gérants de banques par tout le pays visent à faire augmenter leurs prêts en même temps que leurs dépôts, car leurs succursales ne sauraient accuser de profits si elles ne gagnent pas plus qu'elles ne payent en intérêt sur l'argent déposé. Ils se rendent compte que s'ils donnent des bons résultats en prouvant qu'ils sont des bons prêteurs, ils seront promus à des salaires plus élevés. C'est ainsi que par tout le pays il existe continuellement un mouvement progressif destiné à aider les populations où se trouvent situées les banques. En d'autres termes, les banques solides et une saine politique bancaire travaillent dans le sens de la bonne stabilité financière en fournissant une excellente source de crédit par tout le Canada.

SECURITE ET LIQUIDITE

Il ne faut pas oublier que le Canada, à l'encontre des pays plus vieux que lui, ne possède pas de grandes réserves de richesse liquide accumulée; aussi, comme ses ressources financières domestiques sont plutôt légères, il importe que le crédit des banques, crédit requis sur une vaste étendue de territoire, soit d'une fluidité telle qu'il puisse servir à plusieurs reprises dans le cours d'une année. Ce sujet fait naître la question qui consiste à savoir ce qui constitue le genre de prêts que les banques peuvent consentir en toute sécurité dans l'intérêt général du pays. Non seulement la sûreté doit être considérée, mais la liquidité tout aussi bien. Si les banques immobilisaient les fonds sous forme de prêts sur fermes, immeubles urbains, concessions forestières, mines, ou sous forme de structures de capital des affaires mercantiles, les déposants — et après tout c'est l'argent des déposants qui est prêté — ne pourraient être assurés de pouvoir retirer leur argent au besoin. Voilà pourquoi les banques, lorsqu'on leur demande un prêt, s'informent pour quel but et pour combien de temps on a besoin de cet argent et pourquoi, aussi, l'emprunteur s'attend de pouvoir rembourser son emprunt dans un temps raisonnablement court. Chacune des parties du pays a également droit à un crédit de la part des banques, et par suite du caractère saisonnier des affaires, en pratique, il arrive que, tandis qu'une branche de commerce est en pleine activité, une autre pourra se trouver en pleine tranquillité ; c'est pourquoi, à un moment donné, un groupe d'emprunteurs remboursent leurs emprunts en même temps qu'une autre classe obtient des banques le crédit dont elle a besoin.

LE CYCLE DU CREDIT

Le cultivateur qui emprunte pour semer au printemps devra rembourser au temps de la récolte, ce qui rendra le crédit disponible au marchand de bois pour les opérations de ses chantiers durant l'hiver. Le marchand de bois, à son tour, devra liquider sa dette à la banque en temps pour que le manufacturier puisse approcher son banquier afin de lui demander de l'aide pour acheter les matières indispensables pour la fabrication de ses marchandises d'automne et d'hiver. Et il en est ainsi tout le long du cycle de la production, du commerce et de la distribution. Il arrive parfois, cependant, qu'il y a enchevêtrement, et la chose est toute naturelle, surtout à l'époque où les affaires sont tellement actives qu'il se fait un virement plutôt anormal, lequel donne conséquemment naissance à des emprunts exceptionnellement considérables. C'est alors que pour prévenir tout ralentissement dans les acivités industrielles ou dans le mouvement des récoltes de grain, et pour assurer qu'il y aura toujours un flot constant de crédit disponible pour les activités industrielles ou agricoles du pays, nous avons au Canada cette législation des plus utiles connue sous le nom de La Loi de Finance, loi d'après laquelle, en temps de besoin, les banques sont capables d'emprunter du Gouvernement en lui fournissant des garanties de premier ordre. L'effet de cette loi comme stabilisatrice des conditions par les temps de tension monétaire est trop bien connu pour qu'il soit nécessaire d'en dire plus long.

LA REPONSE AUX BESOINS DU CREDIT

Il saute aux yeux que fournir aux besoins du pays n'est pas une simple tâche pour les banques. Comment cette tâche a-t-elle été remplie, dans les bons comme dans les mauvais temps ? De 1925 à 1929 les prêts courants consentis par les banques canadiennes ont pris de l'expansion de façon exactement proportionnelle aux vastes progrès accomplis par la production industrielle canadienne. Dans la même période ces institutions ont financé des récoltes et des expéditions de grain qui ont brisé tous les records, bien que la demande pour des crédits à l'agriculture ait été relativement moins forte que pour les crédits à l'industrie, et cela pour la bonne raison que l'agriculture se développait plus lentement que l'industrie. Les banques ont non seulemen pleinement répondu à tous les besoins de crédit raisonnables en ce pays, mais encore les taux d'intérêt n'ont pas été augmentés.

On peut donc dire en toute sûreté qu'un système de banque qui a fourni une expansion de crédit bancaire allant de pair avec les progrès économiques exceptionnels du pays, ne devrait pas être regardé comme ayant manqué de remplir sa fonction principale.

LA SAUVEGARDE DU DEPOSANT ET DE L'EMPRUNTEUR

Depuis 1929, le déclin qui s'est fait sentir dans le chiffre des prêts courants consentis par les banques a été moins fort que celui qui s'est produit au chapitre du niveau des prix des articles de première nécessité et du revenu national. J'attire également votre attention sur le fait que la baisse dans le prix des articles de consommation courante a précédé celle du crédit des banques et, en conséquence, on ne saurait prétendre que c'est la dernière qui a précipité la première.

Il existe un autre point des plus important et qui n'est pas généralement reconnu. L'avantage pour une nation d'avoir un système bancaire solide ne se confine pas à la sauvegarde des dépôts du public. La protection des emprunteurs à la banque, et partant de la structure économique tout entière, est également d'une importance presque égale. A part le fait que le crédit accordé par les banques a diminué dans une proportion moins forte que l'activité des affaires, un système bancaire solide se trouve en mesure de pouvoir aider aux hommes d'affaires solvables, y compris les cultivateurs, pour leur permettre de retrouver leur voie dans la masse des difficultés qui les entourent.

LE CREDIT EST LARGEMENT DISTRIBUE

Pour prouver que le crédit des banques est largement distribué au Canada, il me suffit de dire que nous avons environ 150,000 comptes d'emprunteurs dans nos livres, et que 85 pour cent du nombre de nos prêts sont pour des montants de $1,000 ou moins, et 96 pour cent pour $5,000 ou moins. Au nombre de ces emprunteurs il se trouve plusieurs milliers de cultivateurs dans toutes les parties du Canada.

Les taux d'intérêts chargés dans nos provinces des Prairies ont été l'objet de fréquentes critiques. En réponse je dirai que le profit réalisé sur nos prêts consentis aux cultivateurs de l'Ouest est actuellement, comme il l'a été nombre de ces années précédent est insuffisant pour rencontrer les frais du service que nous avons fourni et contrebalancer les pertes découlant de ces prêts, pertes qui, par suite du risque des intempéries, du manque de diversité dans l'agriculture et des conditions sans cesse changeantes du marché, sont beaucoup plus fortes que dans l'Est.

J'espère que cet exposé de la situation bancaire démontre de façon claire et nette que nos banques font tout leur possible pour financer les besoins de crédit du Canada. Nos banques ont pour objet de contribuer au bien-être du pays en somme et par là arriver au succès pour elles-mêmes.

LA QUESTION D'UNE BANQUE CENTRALE POUR LE CANADA

S'il était possible de démontrer qu'une banque centrale pourrait faire plus que ne l'ont fait les banques à chartres, ou bien encore si l'on avait la perspective d'une structure internationale quelconque de crédit avec laquelle le Canada pourrait être lié, je consentirais volontiers à endosser les propositions d'une banque centrale pour le Canada. Mais les faits parlent d'eux-mêmes. Nous sommes en présence d'une stabilité bancaire qui a exempté les déposants et les emprunteurs à la fois des pertes qui auraient pu résulter d'une liquidation des banques, et d'un crédit mis à la disposition de toutes les classes dans toutes les parties du pays pour toutes les fins raisonnables, et cela à un taux raisonnable.

Je ne critique pas le principe général d'un système de banque centrale. Un tel système peut être nécessaire en certains pays, mais je soumets que toutes les fonctions d'une banque centrale essentielle au Canada sont déjà remplies par le fonctionnement de nos banques existantes avec le service auxiliaire de la Loi de Finance, laquelle est regardée par le monde financier comme un modèle de flexibilité, supportée par une opération tellement simple et économique qu'elle ne coûte pas un sou ni au Gouvernement ni au public.

LES AVANTAGES QUE FOURNIT LA LOI DE FINANCE

Il est à remarquer que la Loi de Finance pourvoit à un réescompte plus libre qu'il n'est permis aux Etats-Unis, pays que possède la plus grande banque centrale du monde. Les obligations fédérales, provinciales et municipales ainsi que les titres approuvés sont tous valables pour emprunter ou réescompter d'après notre Loi de Finance. On a fait grand état du système bancaire de la Réserve Fédérale des Etats-Unis. Il n'empêche, notez bien, que sous la tension de la dure dépression, ses facilités de réescompte ont dû être épaulées par la création de la "Reconstruction Finance Corporation", ce qui a fourni aux Etats-Unis les facilités additionnelles déjà disponibles au Canada d'après la Loi de Finance.

Je crois que l'établissement d'une banque centrale chez nous ferait tout bonnement naître des frais additionnels que le public serait appelé à solder pour le service bancaire, ainsi que la fermeture de nombre de nos petites succursales.

INFLATION MONETAIRE

Au sujet de l'inflation monétaire, je n'appuierai pas sur le fait que l'histoire abonde en exemples des fortes pertes qui ont fini par être infligées aux nations par l'émission de monnaie "à cours forcé" grandement en excès des besoins du commerce. L'inflation comme celle que nous avons actuellement peut être regardée comme un léger stimulant nous portant à faire du commerce d'exportation et qui tout probablement n'aura pas de suites graves. Certains de nos concitoyens n'en prêchent pas moins un degré d'inflation monétaire suffisant pour faire sensiblement monter les prix domestiques sur les prix du reste du monde. Ils prônent une dépréciation arbitraire du dollar canadien, jusqu'à disons, 75 sous de parité, ou bien de le lier en valeur d'échange avec la livre sterling plus dépréciée.

UN FARDEAU SUR LES PRIX D'EXPORTATION

L'argument avancé en faveur de cette proposition ignore plusieurs considérations importantes, au nombre desquelles sont les suivantes : qu'une partie au moins de la prime additionnelle sur les prix d'exportation se trouverait effacée par une hausse correspondante dans les prix d'importation ; qu'il existe nombre de preuves à l'effet de montrer que cette action mise en oeuvre ailleurs a eu pour résultat de jeter un fardeau sur le prix des commodités d'exportation ; et que les marchés de l'univers, déjà encombrés de provisions de matières premières et de produits alimentaires, ne sont pas en mesure de résister à la concurrence additionnelle résultant des exportations forcées. Il ne faut jamais perdre de vue le fait que la valeur d'exportation de ce que nous vendons à l'étranger dépend des marchés mondiaux sur lesquels nous n'exerçons aucun contrôle direct.

LA CONCURRENCE DANS LA DEPRECIATION

Tout cela à part du fait qu'une dépression additionnelle du chanvre canadien aurait pour effet de faire augmenter automatiquement un fardeau déjà lourd de dettes extérieures du fédéral, des provinces et des municipalités — et partant de taxes — et que notre commerce d'exportation serait soumis à une autre attaque sous forme de tarifs compensateurs, comme ceux que les Etats-Unis ont élevés sur le bois marchand, tarif dont souffrent gravement les producteurs de cet article de commerce. Il y a en outre à considérer que les nations rivales dont les monnaies sont actuellement dépréciées déprécieraient probablement davantage leurs monnaies, et nous aurions alors une **concurrence dans la dépréciation**, avec des résultats que personne ne saurait prévoir. Notre politique la plus sage consiste à laisser notre change trouver son propre niveau. Notre change reflète notre position commerciale et financière de temps à autre avec suffisamment de précision et il sert à sa fin qui a pour objet de mettre un frein pratique à toute inflation indue. N'oublions pas que la confiance est le premier facteur essentiel du maintien de notre crédit et au pays et à l'étranger. Une fois tout dit sur ce sujet, il reste vrai que le monde a besoin de soulagement aux tarifs excessifs et aux restrictions faites au commerce, plutôt qu'une manipulation artificielle de ses systèmes monétaires.

PREPARONS-NOUS A REVOIR UNE RENAISSANCE ECONOMIQUE

Il serait tout aussi déraisonnable d'affirmer que la dépression s'est établie à demeure chez nous que de regarder il y a quelques année la prospérité comme un état de choses permanent. On ne saurait appuyer trop fortement sur le fait que toutes les générations ont eu à combattre des dépressions avec tous les maux qui les accompagnent, dépressions qui, dans nombre de cas, paraissaient pires que toutes celles qui s'étaient produites antérieurement. Etant donné que le centre de gravité de notre temps semble avoir maintenant passé de la sphère économique à la sphère politique, le retour aux conditions normales attend les efforts réels et efficaces pour ramener les lignes politiques en ligne avec un monde économiquement interdépendant. Durant le temps requis pour la solution de ces problèmes, que personne de nous ne secoue ses responsabilités individuelles.

LES FONDEMENTS DES SAINES AFFAIRES RESTENT INTACTS

Le temps est venu, s'il n'est pas déjà passé, de cesser de trouver des fautes et de récriminer et, dans un esprit de bonne camaraderie, de nous aider les uns les autres à regagner le terrain solide. Les fondements des saines affaires restent intacts et nous pouvons rebâtir sur eux. Mais sachons mettre en oeuvre les principes solides et faisons bien notre travail. Toute épreuve audacieuse pourrait aisément affaiblir la présente structure et prolonger la tâche, tout en la rendant plus difficile encore. Au nombre des supports qu'il importe de maintenir en bonnes conditions il y a le crédit national et nous pouvons y arriver, si la bonne volonté demeure, avec l'aide de nos exportations de marchandises et l'une de nos grandes ressources naturelles, l'industrie des mines d'or.

POUR CONTINUER LE SERVICE CONSTRUCTIF

Au cours de ces deux dernières années, alors qu'il semblait possible de voir le crédit du Canada adversement affecté, il est arrivé fréquemment que l'or disponible pour l'exportation a sauvé la situation. Notre production de 1932 s'est chiffrée à environ $63,000,000, et nous espérons dans l'année courante une production de $75,000,000 du métal sur lequel on peut toujours compter pour être accepté sans escompte en règlement de dettes étrangères.

Bien que la perspective économique soit encore obscure et qu'on hésite naturellement à exprimer une prédiction définie quelconque, j'espère que cette année sera témoin d'une amélioration dans les conditions économiques du Canada et du monde en général. A cette fin, en tant que notre pays est concerné, je garantis la continuation de la politique de notre banque, politique qui consiste à rendre un service constructif tout à l'avantage du public.

Le président parle de l'Empire Britannique en disant qu'il est le plus solide châteaufort contre la dépression

A l'heure actuelle celui qui parle des affaires nationales et internationales se trouve en compagnie d'une multitude d'autres, dont un certain nombre semblent s'ingénier à renverser l'ordre établi de la production mondiale, du commerce et de la vie sociale. Permettez-moi de dire en tout premier lieu que, tout en reconnaissant qu'il existe des imperfections dans la pratique de nos systèmes actuels, et que tout en accueillant avec bienveillance les efforts accomplis en vue d'améliorer les conditions du travail et de la vie en ce pays, il me semble que les fautes de la vie économique du monde viennent de l'abus des privilèges par les individus et du manque de compréhension des responsabilités encourues dans le fonctionnement des systèmes, quels qu'ils soient, systèmes d'après lesquels les hommes et les nations vivent ensemble. Le fait de considérer sérieusement la mise à l'écart de systèmes qui ont, pendant des siècles, constitué généralement le progrès, la civilisation et le bonheur de la race humaine, simplement à cause de l'existence de maux qui peuvent être éliminés par l'infusion d'un nouvel esprit de coopération loyale parmi les individus et les nations, me paraît être indigne de l'intelligence du peuple de toute grande nation.

L'HERITAGE DE LA GUERRE

Comme je l'ai dit, depuis le commencement de cette période infortunée, dans un effort pour distinguer entre la cause et l'effet, les sources de nos malaises se trouvent bien au-dessous de la surface, bien que, sans aucun doute, nos malaises aient été prolongés par les excès qui ont fait partie de notre prospérité antérieure, y compris l'abus du système des ventes à crédit. Mais après avoir fait toute la part possible pour les récentes forces désintégrantes, ma conclusion première reste — à savoir que nos blessures économiques résultant de la Grande Guerre et des événements qui ont conduit à ce conflit n'ont été l'objet que d'un traitement de premier secours.

Donc, si nous ne perdons pas de vue le fait que les hommes d'Etat ont à faire face à des vieux problèmes, à des problèmes très vieux, aussi bien qu'aux problèmes nouveaux, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi ces mêmes hommes d'Etat n'ont pu encore en arriver à l'état de rétablissement des affaires qui, par suite des rajustements individuels, a été préparé en partie durant l'année 1932.

LA PROTECTION EXTREME EST UN BOOMERANG

Afin de poser la question plus clairement, trois années d'étude sobre des faits ont eu pour résultat de faire approcher le monde des affaires à un degré élevé d'économie et d'efficacité et de le mettre en mesure de répondre à toute influence politique capable de stimuler le commerce.

Il se trouve au crédit des hommes d'Etat les conférences de Lausanne et Impériale, les propositions simples et franches faites à la dernière réunion de la Conférence de Désarmement et la reconnaissance en plusieurs quartiers du fait que le protectionnisme poussé à l'extrême a démontré qu'il faisait office de boomerang. Ce dernier élément est encore si actif qu'il continue à causer des ravages dans le commerce mondial. Je ne saurais rendre justice ici, à la question de la manie nationalistique sans prolonger les arguments, mais pour résumer les développements dans cette voie au cours de l'an dernier, à la suite des restrictions commerciales qui doivent avoir fortement entravé l'ingéniosité des créateurs de tarifs, plus de vingt pays ont augmenté leurs tarifs généraux et un nombre égal de nations ont adopté des modes de contingentement et de quotité des importations, avec, de temps à autre, de nombreuses revisions, destinées soit à restreindre fortement ou prohiber entièrement les produits étrangers; près de quarante ont élevé les droits sur divers articles, non seulement une fois, mais dans chaque cas au moins deux fois, et dans certains cas, six fois; et environ trente pays ont établi des systèmes de contrôle des cours de change étrangers, tant pour mieux protéger leurs marchés domestiques contre les monnaies dépréciées que pour les conserver pour leurs propres nationaux.

LA CONFERENCE D'OTTAWA

Les écarts occasionnels de cette politique de strangulation du commerce peuvent être une ouverture à une paix économique, et de ce fait ils sont prometteurs, surtout certains résultats de la Conférence Impériale, comprenant ceux qui ont trait à des nouveaux traités commerciaux entre les pays impériaux et non-impériaux. Il y avait un rapprochement direct entre les événements politiques favorables et l'augmentation, l'été dernier, des prix de valeurs de premier ordre et le niveau à des prix des commodités en général; mais, bien que certains gains aient été conservés, tout pas vers la reprise ou du moins certain relâchement dans la dépression ont été interrompus par le manque d'entente à l'endroit de certains grands problèmes de l'heure, telles que les dettes inter-gouvernementales.

L'AGRICULTURE CANADIENNE

En Canada, au cours de l'année 1932, nous avons passé bien près d'une amélioration agricole, aussi légère qu'elle auront pu être Si les conditions de la température avaient été favorables un peu plus longtemps vers la fin de la saison de croissance des produits agricoles, cela aurait assuré des récoltes uniformes dans le sud de la Saskatchewan. Si les prix du grain étaient aussi demeurés raisonnablement stables pendant l'automne, les conditions, dans les provinces des prairies seraient aujourd'hui bien meilleures. Mais une capricieuse nature est intervenue, qui a non seulement causé du dommage dans l'Ouest canadien, mais également dans l'Europe continentale, où les récoltes de grain ont été abondantes dans la partie ouest, récoltes qui ont plus que contrebalancé le dommage dans l'est, comprenant la Russie, et les Etats-Unis. Ces influences peuvent être regardées comme temporaires, mais je crois qu'elles ont accentué un état de choses qui jusqu'à un certain point semble s'être établi en permanence, savoir, l'idée arrêtée en Europe Occidentale que les importations de grain devraient continuer à se faire sur une petite échelle, si elles ne doivent pas cesser entièrement.

LE BLE CONSTITUE UN FACTEUR POLITIQUE

Le fait indiscutable demeure que, tout en considérant semblable programme comme peu économique et en conséquence destiné à la faillite, les conditions politiques ne permettent pas de changement à l'heure actuelle, ni probablement d'ici à un certain nombre d'années. Le blé est encore un facteur politique de première importance dans l'Europe Occidentale, et les preuves continuent de s'accumuler à l'effet que ce produit sera l'un des derniers sur lequel les taux du tarif, dans certains pays pratiquement prohibitifs, seront réduits. Si un pays comme l'Allemagne, constituant naguère un marché absorbant environ 70 millions de minots de blé par année, décide, comme elle l'a fait, de limiter ses importations nettes à 10 ou 20 millions de minots, les nations exportatrices ne devraient-elles pas faire une réduction correspondante dans leur provision à destination de ce marché? Il existe plusieurs autres pays auxquels cette question peut également s'appliquer. Et cependant l'aire productrice a augmenté en 1932 dans tous les grands pays exportateurs, à l'exception des Etats-Unis et de la Russie, bien que dans les années précédentes il n'y ait pas eu de sériuses tentatives pour ajuster l'offre à la demande.

LA SURVIVANCE DU PLUS APTE

Je crois néanmoins que le Canada, avec tous ses avantages naturels pour la culture du blé, finira par remporter la victoire dans la lutte pour "la survivance du plus apte". Mais la sagesse n'en veut pas moins que les mesures à prendre soient volontaires, au lieu d'être prises de force. Au cours de ces trois dernières années, nos cultivateurs de l'Ouest ont fait certains progrès en vue de la culture mixte, mais on devrait vigoureusement entreprendre une nouvelle diversification aux fins d'enlever, disons, 50 millions de minots de blé du marché d'exportation, ce qui comprendrait une réduction d'environ un dixième dans le total des ambiavures. Cette proposition a pour base une substitution à faire de différentes manières; par la plantation et l'enfouissement de grains grossiers là où le sol, devenu très exposé à être emporté par suite des récoltes et des jachères constantes, exige la restauration d'une constitution fibreuse; par les efforts de chacun des cultivateurs en vue de récolter pour lui-même tout ce que sa terre peut produire; par le retour en pacage ou semi-pacage de terre qui n'aurait jamais dû être cultivée; par une plus grande transformation des grains en viande, produits laitiers et produits de petits animaux partout où la chose sera possible, non seulement en augmentant le nombre des animaux, mais aussi par la vente de plus fortes quantités de grains d'alimentation dans l'Est du Canada; et par des efforts plus énergiques pour contrôler la dissémination des mauvaises herbes, choses qui à l'heure actuelle constitue l'un des problèmes les plus pressants. J'ose avancer l'opinion que la mise en oeuvre d'un système de ce genre ne servirait pas seulement à améliorer le prix du blé d'au moins 10 sous le minot, mais qu'il serait encore la cause de bénéfices durables au point de vue d'une agriculture mieux équilibrée qui ne manquerait pas de s'ensuivre.

L'EMPIRE BRITANNIQUE

L'Empire Britannique se tient aujourd'hui comme le plus solide châteaufort contre la dépression pour la raison que, dans la plus grande partie de l'Empire, les administrations sont stables et efficaces. Comme j'ai déjà parlé de la force inhérente du Canada, je veux simplement, en ce moment, discuter en détail les affaires des autres importants pays qui font partie de l'empire. Le prestige du Royaume-Uni a considérablement grandi au point de vue diplomatique, financier et commercial. Par exemple, c'est grâce à sa suprématie, à sa générosité et à sa détermination de faire disparaître les obstacles nuisant au rétablissement des affaires dans le monde que la ville de Lausanne a été le théâtre de résultats meilleurs même que ceux qu'on attendait. Dans les opérations de rajustement budgétaire et de finance gouvernementale, dont l'Emprunt de Conversion est un exemple, il a indiqué la marche à suivre vers cette économie sur une vaste échelle si indispensable dans tous les comptes publics.

LE MAINTIEN DE LA PRODUCTION BRITANNIQUE

Les résultats du commerce de la Grande-Bretagne sont loin des prédictions plus qu'optimistes de ceux qui, il y a un an, ne voyaient que des avantages dans la suspension de l'étalon-or, car ils n'ont certainement pas corrigé certaines faiblesses fondamentales dans quelques-unes des plus importantes industries. Cependant la production industrielle de la Grande-Bretagne en 1932 s'est maintenue à un taux beaucoup plus élevé que celle de tout autre des grands pays, à l'exception du Japon. Comparativement à une très légère diminution dans les exportations, il y a eu une réduction marquée dans les importations, rendue nécessaire, en apparence, par une forte chute dans les profits sur les services et placements étrangers, tel que les placements maritimes. En Australie, le nouveau gouvernement a eu à faire face à quelques-uns des plus ardus problèmes qu'un pays ait jamais eu à envisager. Ce gouvernement a aussi adopté une vaste politique de réformes à son budget, aussi bien que commencé un mouvement afin de libérer son commerce. Ses efforts, en ce sens, aidés par une série de bonnes récoltes de blé et une bonne production de laine, ont fait disparaître la crainte que ce pays soit l'un des derniers à jouir de ce que l'on peut appeler une bonne santé économique.

LA RESISTANCE A LA DEPRESSION

D'après les derniers rapports, l'apparence de la récolte dans l'Inde et dans l'Afrique du Sud est passablement bonne. Dans l'Inde, on a découvert une nouvelle source de revenu dans la prime imposée sur les immenses accumulations d'or du public, lequel a vendu, durant l'année dernière à peu près, environ $400,000,000 de ce qu'il détenait. La position de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie au point de vue de l'industrie minière mondiale s'est fortement améliorée, bien que, à l'exception du cas de l'or, la production minérale ait été bien en bas de sa capacité normale. Les Indes Occidentales Anglaises n'ont pas entièrement échappé aux effets de la dépression mondiale, mais nulle part ailleur la résistance qu'on lui a opposée n'a été plus forte. Il est à regretter qu'on ne puisse offrir semblable témoignage favorable dans le cas de l'Etat Libre d'Irlande, dont la politique fiscale n'est pas très éloignée de la destruction de ce pays.

LES PAYS ETRANGERS

Dans l'Amérique Latine, la lutte à mort et la faiblesse financière rendent la situation générale plus obscure qu'ailleurs, abstraction faite de l'Europe Orientale. Dans ce dernier territoire, la dépression n'a cessé de s'accentuer et le soulagement voulu des 200 millions d'âmes dont le sort est devenu incertain à la suite de la politique d' "autodétrmination du Traité de Versailles est un événement qui paraît encore dans un avenir lointain. Quoique la Russie ait fait des progrès remarquables au point de vue production, on croit qu'elle a gaspillé beaucoup d'argent dans sa tentative de rapide industrialisation, et la chose, en même temps que son échec à atteindre ses objectifs dans la culture du grain et ses facilités inadéquates de distribution, comporte une sérieuse privation dans le courant de l'hiver prochain.

L'EUROPE OCCIDENTALE

Revenant à l'Europe Occidentale, des tendances opposées se font jour en France et en Allemagne. La chute de la production industrielle française a été l'une des plus vives en 1932, environ le double de celle de l'Allemagne. D'un autre côté, le Gouvernement français, en contraste avec celui de l'Allemagne, s'est retranché de façon tellement forte pendant un certain temps qu'il a pu faire montre de qualités politiques supérieures. Ces deux pays sont assombris par des nuages financiers, ceux de la France étant naturellement d'origine plus récente et de caractère moins menaçant que ceux de l'Allemagne. Les assauts considérables contre le Trésor Français, cependant, et la sensible diminution dans les revenus de son commerce avec l'étranger ont fini par soulever la question de sa capacité à pouvoir garder dans toute leur intégrité ses fortes réserves monétaires en or. La stabilité comparative, qui était une caractéristique des affaires dans les Pays Bas, en Italie, en Belgique, en Suisse et dans les Pays Scandinaves au commencement de la dépression, a cédé en 1932, certains pays de ce groupe se trouvant à l'heure actuelle les plus affectés par la régression générale du commerce mondial.

LA RETRAITE ECONOMIQUE EST ARRETEE

Cette retraite économique sur un large front s'est quelque peu arrêtée sur la fin de l'année par un tournant vers le mieux dans l'industrie et dans le commerce avec l'étranger, tournant dû en partie aux influences saisonnières, mais dans certains pays, en Allemagne par exemple, le résultat a été le contraire des développements survenus dans l'automne de 1931.

Le Japon a eu la bonne fortune de voir augmenter son commerce d'exportation, comme résultat d'une activité exceptionnelle dans ses industries du coton et de la soie et d'une expansion du marché de la Mandchourie, ce qui a contrebalancé jusqu'à un certain point les effets du boycott de la Chine. Le trait saillant de l'économie japonaise, cependant, c'est la forte tension de ses finances nationales pour répondre à ses programmes militaire et naval.

LES ETATS-UNIS

Le cours des affaires américaines, durant la plus grande partie de l'année 1932, a été plutôt vers la baisse, la production industrielle au milieu de l'été n'étant guère que la moitié de celle de 1928, tandis que le déclin dans le volume des exportations a été le plus fort en second lieu pour le commerce étranger des pays principaux. Il est désagréable de se figurer à quel point les conditions en seraient tombées aux Etats-Unis, si des mesures d'urgence, comme la formation de la "Reconstruction Finance Corporation", n'avaient été adoptées pour mettre un frein sur les influences rétrogrades, et si la majorité des grandes institutions financières ne s'étaient pas trouvées dans une position solide.

LES DETTES ENTRE LES GOUVERNEMENTS

Le fait que les Etats-Unis ont grandement souffert de la dépression économique peut expliquer l'apparente inflexibilité, contrastant avec une attitude ordinairement généreuse, avec laquelle les dettes sont considérées par nombre de gens aux Etats-Unis. Mais si un moratoire des dettes de guerre était nécessaire en 1931, ne l'était-il pas encore bien davantage il y a un mois ? Si plus tard, comme alternative au défaut de paiement de la part de ses débiteurs — qui comme quelqu'un disait serait sans déshonneur—ou à un nouvel abaissement dans leur idéal de vie, les Etats-Unis sont prêts à entamer des discussions, les points suivants devront être mis en ligne de compte. Il est vrai que les alliés ont emprunté de l'argent mais ils en prévoyaient pas que les moyens normaux de paiment—les marchandises et les services—seraient complètement éliminés . Une stricte observance du contrat est également requise du créancier comme du débiteur.

PLUS D'UN CREANCIER

En outre, il y a plus d'un pays et des réclamations de plus d'un créancier impliquées dans cette question. Pres de trente pays, plus de 50 milliards de dollars en amortissement et en paiements d'intérêts sont englobés dans cette affaire; alors que les Etats-Unis sont les principaux créanciers, devant recevoir en tout 21 milliards, il y a 17 autres nations, qui par suite du manque de ratification de l'Accord de Lausanne, seraient du côté des créanciers, la France et l'Angleterre seulement jusqu'à concurrence de plus de 4 milliards. En regard du fait que la plupart des créanciers ont renoncé à la plus grande partie de leurs réclamations, il semblerait incroyable que les Etats-Unis seuls résisteraient à ce mouvement qui ferait disparaître l'une des pires causes de dépression mondiale.

LA GRANDE BRETAGNE A CANCELLE SES RECLAMATIONS

La tendance à faire de ce rajustement indispensable des dettes une condition du désarmement est digne de louange, et je suis tenté d'espérer qu'elle sera acceptable de la part des nations débitrices, spécialement si, comme il est mentionné en certains quartiers, le monde a passé dans un autre "cycle de guerre". Mais il ne faut pas oublier que le désarmement se rattache à la solution des problèmes politiques qui sont un héritage légué par les siècles et qui, par suite, ne se prêtent pas d'eux-mêmes à une rapide disparition. Enfin, il y a le précédent que la Grande-Bretagne, après les guerres napoléonniennes, a effacé la plus grande partie de ses réclamations contre ses alliés, chose qui, l'histoire le prouve, a eu des résultats bienfaisants du côté de l'économie mondiale.

LES PROBLEMES CANADIENS

Le public canadien doit une dette de gratitude aux membres de la Commission Royale qui, au prix du temps et de l'énergie qu'ils auraient pu fort bien appliquer à d'autres objets, ont récemment présenté un rapport élaboré, quoique peu flatteur, sur la situation de nos chemins de fer. Ce rapport ne donne pas seulement un aperçu clair et net sur un chapitre de rivalité effrénée qui a conduit à de graves extravagances, mais il indique aussi le moyen d'y appliquer un remède au moins partiel.

Comme j'ai été l'un des premiers à critiquer nos gouvernements pour leurs pratiques financières des années passées et de les avertir de la nécessité d'une stricte économie, je profite avec joie de l'occasion qui m'est offerte pour les féliciter des efforts sérieux récemment faits pour en arriver à équilibrer leur budget, bien que je ne sois pas encore convaincu de la disparition de tous les gaspillages sous forme d'extravagance et d'inefficacité.

RARES SONT LES RICHES

Sous ce rapport, je crois qu'on pourrait réaliser une économie considérable dans les dépenses en rappelant les lois qui prévoient à des dépenses progressives annuelles, comme celles qui ont trait au capital pour les immeubles et améliorations, ainsi que pour les listes de salaires de tous les gouvernements, municipalités, écoles et autres organisations officielles. Il se peut, néanmoins, que nous puissions nous attendre à d'autres progrès dans la réduction des dépenses, maintenant qu'il a été démontré qu'il y a des limites à la capacité d'emprunt d'un gouvernement et que certaines des anciennes sources d'impôts se sont partiellement taries. La liste de l'impôt sur le revenu, par exemple, deviendra probablement beaucoup moins longue qu'il y a un an et s'il faut dire la vérité, les riches qui restent ne sont pas nombreux.

LE SYSTEME BANCAIRE

Les débats courants sur le système bancaire canadien, débats tendant vers l'établissement d'une banque centrale, et lancés par les adversaires de l'organisation actuelle, indiquent que leur suprême désir est la nationalisation des banques. Depuis longtemps, au sein du Royaume-Uni, cette question est l'objet de nombreuses discussions et il ne serait pas oiseux d'en considérer le pour et le contre. Un des plus ardents prosélytes du changement reconnaît que ce système n'offrirait pas autant de sécurité que le système actuel, ajoutant toutefois que la marge serait suffisante pour parer à des risques extraordinaires. L'expérience bancaire ne permet pas d'abonder dans cette opinion. Le très honorable M. Stanley Baldwin a déjà déclaré qu'il n'aurait pas confiance à aucun gouvernement pour contrôler une devise.

LE NUMERAIRE ET LE CREDIT NE SUBISSENT AUCUNE INFLUENCE POLITIQUE

Le vicomte Snowden, en approuvant il y a quelques années l'opinion du très honorable Ramsay MacDonald à l'effet que le contrôle du numéraire et du crédit ne doit souffrir aucune ingérence politique, a dit qu'il n'était pas prêt à mettre ce contrôle entre les mains d'aucun gouvernement lequel pourrait s'en servir pour faire du capital politique auprès du public. Un économiste Anglais aux vues larges, M. O.-R. Hobson, a déclaré ce qui suit sur le sujet "Ne nous y trompons pas, avec le système socialisé, on ne pourra tenir de telles questions en dehors de l'arène politique. La politique de crédit deviendra un véritable jouet pour les coulissiers". Ce serait excessivement malheureux pour le Canada si un jour le système bancaire devenait le jeu de la politique.

LES POLITIQUES MONETAIRES

Les avocats du bimétallisme, du symmétallisme et des monnaies administrées rencontrent aujourd'hui moins d'encouragement qu'il y a un an. Il a été prouvé que le déclin du prix de l'argent n'a pas eu grand-chose à faire avec le plongeon de l'univers dans la dépression, pour une raison, parce que, tout en sachant que l'Asie compte pour la moitié dans la population du globe, sa part du commerce international n'est tout au plus qu'une fraction du total, et une forte réduction de cette part ne saurait qu'avoir un léger effet sur l'économie mondiale. Tel étant le cas, il est impossible de voir comment la réintroduction de l'argent dans le système monétaire pourrait améliorer le pouvoir d'achat de l'Asie ou de toute autre partie du monde, bien que son usage pourrait s'étendre comme monnaie subsidiaire.

Il suffit de voir les mouvements follement erratiques des échanges monétaires pour nous rendre compte que si le monde désire le commerce international, même à l'échelle fortement réduite de l'heure présente, il est indispensable d'avoir une monnaie internationale, laquelle, du consentement de la plupart de ceux qui sont bien au courant de ce sujet, doit être l'or.

LA MONNAIE-OR BASE DU CREDIT

J'ai maintenu la prétention que le monde devrait retourner à l'étalon-or aussi promptement que possible, mais il y a tout d'abord certaines conditions à remplir, et parmi celles-là, c'est que l'or monnayé devrait être à la base de tout crédit et que les pays créanciers devraient plus librement accepter les marchandises de leurs débiteurs, de sorte qu'il se produirait ce mouvement de l'or d'une frontière à l'autre qui contribuera à l'uniformité des prix des commodités dans le monde tout entier pour ainsi dire.

Comme les stocks d'or des banques centrales et des gouvernements n'ont cessé de s'arrondir presque sans interruption depuis 1919 — ils ont, en effet, augmenté de plus de 70 pour cent depuis cette année là — et comme ils ont naguère étayé une masse considérable de crédit, dire que le monde a souffert d'une rareté de ce métal semble tout bonnement un conte.

LA PRODUCTION D'OR

Quant à la production mondiale de l'or, le record est de nature plutôt impressionnante. Cette production n'a cessé de croître d'année en année depuis 1921; en 1932 on en calcule la valeur à la somme de 460 millions de dollars, ce qui est le chiffre le plus fort depuis 1915 et bien au-dessus de la moyenne des années d'avant la guerre. L'influence du boni sur la production par une prime d'échange dans la plupart des territoires productifs, aussi bien que toute addition à la provision par des [illegible]ployées travaillant les lits des placers, [illegible] choses infinitésimales. Les éléments les plus importants sont que la prospection pour les métaux basiques est moins attrayante et pour l'or plus attrayante, que des améliorations ont été faites dans la pratique minière et dans la technique métallurgique et que des nouveaux gîtes considérables de minerai aurifère ont été découverts.

LA PRODUCTION A AUGMENTE AU CANADA ET DANS L'AFRIQUE-SUD

Ces développements favorables à l'augmentation de la production sont centralisés principalement dans les deux grands pays producteurs, l'Afrique du Sud et le Canada; dans le premier pays il y a eu un autre facteur influent par l'augmentation de la main- d'oeuvre indigène, chose qui, soit dit en passant, a été l'un des problèmes de l'Afrique du Sud. En présence de ces changements importants la date spécifiée il y a quelques années par le Comité de l'Or de la Société des Nations pour un ralentissement de la production du Rand doit être remise à plus tard, peut-être pour plusieurs années, tandis que pour une partie de l'intervalle au moins, on s'attend à une augmentation continuelle. Le chiffre imposant de la valeur de la production du Canada en 1932, savoir $63,000,000, est réellement en bas de ce qu'il pourra produire, ou qu'il sera en mesure sous peu de produire. Avec ses facilités actuelles et définitivement élaborées, le Canada pourra produire environ $70,000,000. Les facilités en question se rapportent et à l'or et aux métaux basiques, l'industrie minière de ces derniers étant la source d'à peu près un huitième de la présente production d'or. Aussi avons-nous déjà fait des progrès rapides vers cette valeur, 100 millions de dollars, que j'ai mentionnée il ya deux ans, alors que le chiffre était de 56 millions, comme estimation de ce que ce métal contribuerait à notre revenu national en 1940.

LES AFFAIRES SONT PRETES A PRENDRE DE L'EXPANSION

De la dépression sont nés des ajustements forcés et, par suite, une plus grande efficacité aussi chez tous les hommes d'affaires qui ont la volonté de survivre; c'est pourquoi les bons banquiers de partout se tiennent prêts à prêter assistance à tous les projets de saine expansion, durant que le soi-disant capitaliste continue à chercher de nouvelles avenues de profit (même dans la zone minéralisée avoisinant le Cercle Arctique), expansion où la main-d'oeuvre pourra trouver un nouvel emploi et les producteurs de nouveaux marchés. Avec le capitaliste, l'inventeur et le savant dirigent leurs efforts vers le perfectionnement de leurs expériences jusqu'au point où ces expériences pourront être mises en pratique pour le bénéfice du public, comme on peut s'en rendre compte par les progrès dans la réfrigération électrique et dans la télévision, cette dernière promettant de révolutionner avant longtemps l'industrie radiophonique :de fait, la télévision se rapproche tellement de la perfection qu'elle vient d'être introduite dans les programmes de la "British Broadcasting Corporation".

UNE REDUCTION DE DIX POUR CENT DANS LE TARIF

Je ne prétends pas que le monde commercial se soit complètement débarrassé de tous les éléments nocifs qui étaient dans son système, mais qu'il a laissé loin en arrière la politique mondiale, dans le rajustement des réalités économiques, et qu'il est maintenant prêt à aller de l'avant. Un audacieux coup d'état international est requis pour mettre en oeuvre le progrès économique et je suggère une réduction de 10 pour cent dans les tarifs de tous les pays, chose qui ne devrait pas causer de perturbation dans l'économie d'aucun d'eux, mais qui arrêterait la marche rétrograde dans les activités commerciales du monde et qui allégerait énormément la rude tâche qu'ont les hommes d'Etat qui prendront part à la prochaine Conférence Economique mondiale.

L'AVENIR DU CANADA

Quant au Canada, ma confiance dans son ultime avenir n'est pas le moindrement ébranlée. Après plus de trois ans de dépression, qui est survenue alors que nous étions dans les conditions les plus vulnérables, et alors que nous souffrions d'une suite de récoltes pauvres dans une assez grande section de terres à grain, dans l'ouest du pays, et aussi alors que les produits de la ferme se vendaient à un prix bas, nous retrouvons notre pays l'un des moins durement affectés et possédant encore de riches réserves économiques. Nous devrions conduire nos affaires de manière à ne plus reculer et nous enliser.

En exprimant mon opinion sur le retour graduel aux conditions meilleures je ne veux pas donner l'impression que je verrais avec satisfaction l'audace et la folie qui ont fortement caractérisé la prospérité de 1926 à 1929. Les bons temps, lorsqu'ils reviendront devront être sur une base plus solide que cela et sous une forme moins exagérée, s'ils sont pour durer le moindrement.

La contrebande

Sous la direction de M. H.-R. de St-Victor, les officiers du service préventif de la Commission des liqueurs ont effectué d'excellent travail depuis le mois de mai dernier et le major Braun Langelier a raison d'être fier de ses hommes. Le nombre des saisies effectuées sera plus considérable que durant l'année dernière. Quarante-cinq automobiles et deux yachts rapides, le Cana I et le Cana II ont été saisis.

POUR LOUER RAPIDEMENT VOS LOGEMENTS PUBLIEZ UNE PETITE ANNONCE DANS LE SOLEIL”

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 5e Rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6066
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Frs-d'Assise. Tél. 4-4559
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
CLOUTIER MLLE R.-A. 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE, (ltée)
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. Public Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 40 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foye. Public Tél. 4-0263
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE, P.-EDM., 152, St-Jean. Tél. 2-0642
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114, 14ième rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790s11
FRANCOEUR, L.-A., Pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, Ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 91 6e Rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 146 1-2 3ème rue Tél. 4-0329
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P., 129. Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 22 Côte du Palais. Tél. 3-4870
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 2-3063
SOUCY PAUL-B., pharmacien, 81 Ave Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS DE PORTRAITS, écrivez pour catalogue et les prix. Vous pouvez gagner un bon salaire. United Art, Toronto, 2. 27déc-48fs-1b

ON DEMANDE des distributeurs dans la ville et les différents comtés de la province pour deux remèdes de famille. Remèdes éprouvés et recommandables. Ecrire casier 102, le "Soleil", Québec. 12jan-6fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

SEALYHAMS, petits chiens de 2 mois à vendre prêts pour un nouveau foyer, très bas prix. S'adresser entre 7 et 9 hrs p.m., 2-3682 ou écrire à casier 60, le "Soleil". 12jan-3fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 27déc-26fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate, Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 3287; Rita, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 31déc-26fs-5f

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez-le 16, rue Laval. 10jan-6fs-5r

APPARTEMENT BERUBE, Limoilou, suite 2-3-4 appartements, meublés avec gaz, électricité, près 2e rue et 3e avenue et pont Dorchester. Prix réduit. S'adresser 50, 3e avenue, tél.: 4-4350. 10-11-13-14-5f

APPARTEMENTS GRANDE-ALLEE. Deux appartements avec toutes améliorations modernes. Un grand huit chambres. Un petit, cinq chambres. Chambres extra pour bonne si désirée. S'adresser concierge, 144, Grande-Allée, tél.: 2-7915. 5jan-26fs-5r

APPARTEMENTS "NORO", à louer, suites de 4 chambres, fini moderne, meublé, chauffé, au centre des affaires. No 8, rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 10jan-6fs-5r

APPARTEMENTS STE-FOY, 1, avenue Murray, logements chauffés, 4-5-6 chambres plus chambre bain en tuiles, modernes plancher bois dur, eau chaude à l'année, clair de tout, prix raisonnable. C. Fournier, 35, des Remparts, tél.: 2-4962 ou concierge, appt 20. 11jan-26fs-5r

574½, ST-JEAN. Logement ou bureau, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, chauffés eau chaude. Conviendrait aussi avantageusement pour bureau de professionnel ou d'affaires. S'adresser M. Robitaille, 574, St-Jean, tél.: 5311. -5f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926 sonnez 2. 14déc-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau, 4-2918, rés.: 2-2459. 24déc-26fs-7f

ARGENT à prêter sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 23déc-26f-7f

$3,000.00 A PRETER à 6%, sur 1ère hypothèque en ville seulement. S'adresser Emile Delâge, N.P., 54, du Pont, tél.: 4-1941. 11jan-6fs-7b

ARGENT A PRETER sur automobiles ou autres garanties remboursable mensuellement. Chaque transaction devra être endossée par une personne responsable. S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd. 147, Côte de la Montagne, Québec. 13jan-26fs-7r

ARGENT A PRETER

Crédit Anglo-Français Ltée

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425. 5-7-9-11-12-14-16-18-19-21-23-25-26-28-30 jan. 1fév. -7r

ARTICLES DE MENAGE

COUCHETTE EN ACIER, émaillée couleur noyer, à vendre, avec sommier et matelas. Le tout complètement neuf. Pour informations, s'adresser à 174 D'argenson, 2ème étage 7jan.-6fs

BUFFET et vitrines à argenterie à vendre. S'adresser 1191, St-Vallier. 12jan-2fs-9b

MENAGE: set de chambre, de cuisine, de boudoir, chaise berçante, chaise droite, cadres, table, prélarts, rugs, poêle à gaz, etc. S'adresser à 43, d'Aiguillon. 12jan-6fs-9b

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre pour cause de départ. Coupé Ford modèle 1930, en bonne condition. S'adresser à 61, St-Jean. 10jan-4fs-11r

BEAU GROS TRUCK G. M. C., couvert, modèle 1930, ayant coûté $2,000.00, à vendre à bon marché, pour un prompt acheteur. S'adresser 230, Ste-Hélène. En parfait ordre. 10jan-5fs-11f

AUTOMOBILE demandée à acheter, propre, moteur en bonne condition. Mentionner l'année. Le plus bas prix pour du comptant. Ecrire casier 41, le "Soleil". 10jan-4fs-11b

TRUCK DE LIVRAISON à vendre en très bon ordre, marque "Whippet", 4 cylindres, année 1930, à très bon marché. Ecrire casier 59, le "Soleil". 11jan-3fs11b

A VENDRE OU A ECHANGER

TERRE A VENDRE ou à échanger pour propriété de ville, 3 arpents par 20, eau et électricité, très bien bâtie, 4 milles et demi de Québec. James Carmichael, 248, 1ère avenue, Limoilou, tél.: 4-1271. 12jan-3fs-13b

BUREAUX A LOUER

BUREAU. Salle d'échantillons chauffés, éclairés, entretenus. Meilleure location de la ville. Situés boulevard des Fossés. Prix raisonnable. S'adresser édifice Seguin, 421, St-Paul, tél.: 7642. 5jan-26fs-14r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'Administration, Le "Soleil". 24mrs-j.n.o.p17b

CAMPS A VENDRE

MAGNIFIQUE CAMP à vendre très bon marché, situé à 9 milles de Québec, route entretenue tout l'hiver pour automobile, habitable à l'année avec toutes les accommodations désirées. Terrain 200 pieds par 144. Tél.: 9713 10jan-5fs-19b

CHAMBRES ET PENSIONS

71, ARTILLERIE, chambre chauffée, fenêtre sur la rue, bain, téléphone, maison neuve, prix raisonnable, pension si désirée. 9déc-26fs-23b

HOTEL OLD HOMESTEAD—Chambres récemment remises à neuf, eau courante, chaude et froide. Site central. Avec ou sans pension. 20, Ste-Anne, téléphone: 2-0411. 27déc-26fs-23r

494 ST-JEAN, jolie chambre, boudoir, bien ensoleillée, garde-robes, chambre de bain, eau chaude, à l'année, pension si désirée, prix modérés. Appelez, 3-2951 7jan-3fs-23f

CHAMBRE avec pension dans famille privée sans enfant, usage téléphone et bain, prix modéré pour une ou deux personnes, centre de St-Roch, tél.: 3-2662. -23r

90, GRANDE-ALLEE, près du parlement, grande chambre ensoleillée avec cuisinette si désirée, chambre bain. Aussi chambre avec balcon, pension si désirée, tél.: 2-7375. 13jan-2fs-23r

2 BELLES CHAMBRES à louer, bien ensoleillées, eau chaude, téléphone, pension si désirée, pour permanent, l'on ne prend pas de touristes. S'adresser 409, rue St-Jean. 13jan-3fs-23r

CHAMBRES A LOUER

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24 sept.j.n.o-24f

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre, double et simple. Aussi avec cuisinette, eau courante, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 10déc-26fs-24r

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas à ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond 39, avenue Ste-Geneviève. 16déc-26fs-24r

CHAMBRE A LOUER. Grande chambre meublée, $4.00 par semaine. S'adresser 50, St-Patrice. 5jan-6fs-24f

UNE JOLIE CHAMBRE boudoir confortablement meublée, accommodations modernes, ainsi qu'une autre grande chambre bien meublée en avant, bain et téléphone sur même plancher, conviendrait pour personnes distinguées et honnêtes. Aussi une chambre simple ensoleillée, vraie confort du chez soi. Prix $3.00 à $4.00 par semaine. Tél.: 3-2604. S'adresser à 149½, St-Cyrille. j.n.o.-24b

CHAMBRE A LOUER très chaude avec évier dans la chambre, 3 fenêtres sur la rue, munie de tout le confort, dans famille privée et prix réduit. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. j.n.o.-b24

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambres avec pension, depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 5jan-26fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE, 1er plancher, avec eau courante, aussi petite chambre, clientèle choisie, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 7jan-6fs-24r

CHAMBRE A LOUER, chambre de bain, eau chaude et froide. Aussi téléphone sur même plancher. S'adresser Mme Yvonne Julien, 6, rue du Fort ou tél.: 2-3266. 10jan-6fs-24b

CHAMBRE confortablement meublée, bien chauffée, ensoleillée, eau chaude courante à l'année, usage téléphone, famille privée sans enfant, possession immédiate. S'adresser tél.: 3-4587. 9jan-4fs-24b

CHAMBRES simple et double avec eau courante et gaz. S'adresser à 31, rue Couillard 9jan-6fs-24r

ATTENTION SPECIALE aux étudiants. A des prix surprenants vous trouverez à 261, St-Jean, 2e étage, belles chambres sur la rue, logement réparé à neuf, améliorations modernes, très chaud, tél.: 2-3756. 9jan-6fs-24b

FLAT de 3 chambres, meublé comprenant chambre, cuisine et boudoir. Aussi chambres avec cuisine. S'adresser 7, Hamel. 12jan-4fs-24r

CHAMBRE à louer avec gaz dans la chambre, $2.00 par semaine, usage téléphone. S'adresser 349, St-Joseph, tél.: 8319. 13jan-2fs-24f

561, ST-VALLIER, chambre simple à louer à $2.00 par semaine avec poêle à l'huile, bain et toilette même plancher. Confort du chez-soi, tél.: 9321. S'adresser 2e étage. -24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec cuisinette, bien éclairée, poêle à gaz, très propre, chauffée eau chaude, usage bain et téléphone. S'adresser 149, Dorchester, tél.: 4-0333. 13-16-18-20jan-24f

7, STE-FAMILLE, belle grande chambre chaude, propre, bien éclairée avec chambre bain privée. Aussi chambres simples, maison tranquille, usage du téléphone. Prix raisonnable. 13jan-2fs-24r

BELLE CHAMBRE meublée, famille privée, améliorations modernes, pour personne distinguée, aimant la tranquillité, $3.60 par semaine. S'adresser 1, Couillard, près Ste-Famille, tél.: 2-1124. 12jan-3fs-24b

A LOUER chez famille distinguée 2 chambres claires donnant sur la rue, à coucher et boudoir, avec eau courante, chaude et froide et poêle électrique, voisin chambre de bain et téléphone. Aussi chambre simple claire. Tout confort du chez-soi. Téléphoner 7253, 145, St-Cyrille. 7-9-11-13-16-18jan. -24b

CHAMBRES A LOUER

GRANDE et PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir, aussi autres petites chambres pouvant être louées comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée, 10, Haldimand, tél.: 2-2666. 11jan-6fs-24r

CHAMBRE PROPRE au 2e étage avec gaz, eau chaude, 5 rue Ste-Ursule. 12jan-6fs-24b

GRANDE et PETITE chambres à louer, dans maison privée, usage du bain et téléphone. S'adresser 154, rue St-François, coin Laliberté, tel.: 4-1278. 11jan-4fs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer pouvant servir pour deux personnes, grande garde-robes, chauffée à l'eau chaude, eau chaude et froide à l'année. S'adresser 163, rue d'Aiguillon. 11jan-4fs-24r

A LOUER, dans famille privée, belle petite chambre très propre, bien éclairée, garde-robes, bain même plancher, usage téléphone. Très bas prix. S'adresser 119½, Latourelle. 11jan-3fs-24b

CHAMBRES simple et double. Aussi appartement avec cuisinette et douche privée, améliorations modernes, possession immédiate, près parlement, prix modéré. S'adresser 112, Grande-Allée, tél.: 2-0478. 13jan-6fs-24r

CHAMBRES DEMANDEES

JEUNES FILLES distinguées demandent dans famille strictement privée, 2 ou 3 chambres dont l'une avec eau. Eau chaude à l'année, 2e ou 3e étage. Bien chauffées, ensoleillées, partie haute de la ville. Prix modéré. Ecrire casier 104, le "Soleil". 13jan-2fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 9jan-26fs-27f

BOIS, CHARBON

COKE LA POCHE, 25c; Charbon de bois, 25c la poche; Stove, Chesnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 4jan-26fs-30f

A BAS PRIX.—C. Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignure bois franc, 25c; la poche, 5 poches pour $1.00; Bois franc, $2.50 le voyage; Grosse croûte érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable 2, 2½ et 3 pieds. Charbon de toutes sortes. 13déc-26fs-30f

CHARBON DUR première qualité, stove et Chestnut, 75 cents la poche. Coke bien sassé, 25 cents. Aussi Buck Wheat No 1, 55 cents la poche; Charbon de bois franc, 25 cents la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 17déc-26fs-30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco, 25 cents la grosse poche. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 6déc-26fs-30r

COOK LA POCHE, 25 cents, charbon de bois, 25 cents; Stove et Chestnut, 75 cents la poche, livré à domicile. Mme veuve Frs Hébert, 191, rue St-Germain, tél.: 3-4844 16déc-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut, 75c; Coke, 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage, $2.25; Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces; Charbon, $14.50 la tonne. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 16-17-19-21-23-24-26-28-30-31déc. 2-4-5-7-9-11-13-14-16-18-20-21-23-25-27-28-30jan. 1-3-4fév. -30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 21déc-26fs-30f

GRATIS.—Avec chaque tonne de charbon ou 15 coupons pour poches, nous donnerons gratuitement un agrandissement de votre photographie, 13 x 19. Nous avons toujours en mains Stove, Egg, Chestnut, Buckwheat, etc. Meilleure qualité, plus bas prix du marché. G.-S. Marceau, Enr., 817, St-Vallier, tél.: 3-0617 et 9561. 22déc-26fs-30b

BOIS DE CHAUFFAGE. Pour provisions, érable, merisier, 2½, $5.50 corde; bouleau, $4.50; croûtes merisier, 4 pieds, $9.50; 12 pcs, $2.50; Slabs bois mou, $3.75; Epinette 2½, $3.75; Bois franc, 15 à 18 pouces pour $3.50 la corde. Charbon au plus bas prix. Aussi érable, $6.00 et slabs de bouleau. Spécial bois mêlés, $3.00 la corde de 15 pouces. Tél.: 3-4967, 144, avenue Renaud. 26déc-26fs-30f

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 3jan-26fs-30f

CHARBON Stove, de 1ère qualité, $13.40. Coke Lasalle, $11.50, tout livré en sac. Pour votre prochaine commande. Téléphoner à Connell Anthracite Mining Company, Ltd, 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 7jan-26fs-30f

ERABLE, MERISIER, 2½, scié, fendu, $6.50; Croutes merisier, 4 pieds, scié en 12 pouces, $9.25 le voyage $2.50; Epinette, 2½, scié, fendu, $4.25 la corde; Bois franc, 15 à 18 pouces pour $3.50 la corde; Slabs bouleau, scié en 12 pouces, $8.25 le voyage $2.30, 5 poches pour $1.00. Spécial: bois mêlés, $3.00 la corde de 15 pouces. Charbon bois franc, 25 cents la poche. Aussi charbon. Tél.: 3-4967, 144, avenue Renaud. 26déc-26fs-30f

ADJ. NOEL, 155, Carillon, charbon dur Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents; Coke Besco 25 cents la grosse poche Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile, tél.: 7614. 9jan-26fs-30f

HUILE POUR BRULEUR

VOUS POUVEZ vous procurer une huile filtrée, de qualité supérieure, spéciale pour brûleur, qui ne carbonise pas, en vous adressant chez D. Richard, 222½, 4e avenue, tél.: 3-4721. 16déc-26fs-30af

ALBERT ROBERT, 153, 9e rue, tél.: 4-4955. Je sollicite votre encouragement pour votre huile à poêle, huile blanche, entièrement distillée. Service prompt et courtois. 13jan-4fs-30ab

COMMERCE A VENDRE

IL FAUT VENDRE. Maison avec bon poste de commerce, coin Lafayette-St-Bernard, coin Montmagny et St-Bonaventure. Poste de commerce et 3 logements, coin Napoléon, Montmagny, maison neuve, lambrissée en brique. Ces maisons sont à vendre, payables comme loyer en bas de l'évaluation municipale. C. Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 27déc-26fs-31f

57, STE-MARGUERITE, St-Roch, près boulevard des Fossés, petite manufacture de beignes au miel et à la gelée et gâteaux. Avec outillage complet. Petit magasin, bureau et appartement pour stock. Possession immédiate si désirée. S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère avenue, tél.: 4-4731. 10jan-6fs-31f

POSTE DE COMMERCE à vendre ou à louer. Bonne condition. Magasin divisé en deux conviendrait pour épicerie et boucherie. Ecrire casier 50, le "Soleil". 14-17-19jan-31b

AMEUBLEMENT de passage à vendre. Aussi machine à coudre. S'adresser 30½, St-Joseph. 12jan-2fs-31b

MAGASIN A VENDRE dans le centre de Limoilou pour argent comptant. S'adresser 69, 5e rue, Limoilou. 30-31déc. 5-7-13-14jan. -31b

RESTAURANT-CAFE à louer ou à vendre. Chic salle à manger munie meilleures améliorations, actuellement en opération. Chance à acheteur sérieux qui désire commerce, chiffre d'affaire $10,000 à $12,000 par année. Loyer avec bail à long terme, $25.00 par mois. Poste établi depuis 10 ans. Pour options ou informations, écrire casier 106, le "Soleil". 13jan-4fs-31b

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérard Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890 27déc-26fs-36r

RESTAURANT à louer avec bonne clientèle ainsi que stock et ameublement à vendre. S'adresser à Joseph Ratté, 8, avenue Bigaouette. 12jan-3fs-36b

DIVERS A VENDRE

SHOW-CASE A VENDRE très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Ca Enr 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 15déc-26fs-37f

ECHANTILLONS lustres en bas du prix du manufacturier, à vendre. S'adresser 235, St-Joseph, appt 6, l'après-midi seulement. 12jan-2fs-37b

DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEURS ELECTRIQUES.—Neufs, glacières usagées, brûleurs d'huile "Silent Glow", brûleur automatique "Nokol", "Jacket heaters", laveuse électrique, gros modèle, à très bas prix. S'adresser J.-A.-Y. Bouchard, Ltée, 27, St-Jean, tél.: 2-4119. 4jan-26fs-37r

DIVERS

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations écrire boite postale 792, bureau poste, Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 28déc-26fs-38f

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne et permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy Québec, tél.: 7067. 7jan-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Plaçons bébés. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau de poste, St-Roch. 29déc-26fs-38r

ELEVES DEMANDES

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 16déc-26fs-39f

UNE INSTITUTRICE anglaise désire avoir des élèves pour l'anglais. Spécialité les commerçants et la conversation. D'excellentes références données si désiré, prix modérés. Pour renseignements, tél.: 7313. 10jan-12fs-39f

GUITARE, MANDOLINE, VIOLON enseignés avec succès. Méthode rapide et progressive. Instruments fournis sur demande. Une démonstration vous convaincra. F.-X. Lacroix, No 452, rue St-Joseph, tél.: 3-1512. 26déc-26fs-39f

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai-j.n.o.-39b

PROFESSEUR BERUBE, 198½, 2e avenue. Cours commercial, préparation au séminaire. Aussi classe pour commençant. Spécialité: conversation anglaise, méthode rapide, cours tous les soirs. Prix accommodant à partir de $2.00 par mois. Piano et accompagnement pour chanson. 9jan-26fs-39F

COURS COMPLET de sténographie, $5.00, méthode rapide par professeur d'expérience, français, anglais, clavigraphie, correspondance, etc. Strictement privé si désiré, succès assuré. S'adresser 494, St-Jean, tél.: 3-2951. 11jan-26fs-39f

MISS ALLEN—L'anglais par conversation enseigné par un expert, 17 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements consulter Miss Allen, appt 9, 196, St-Jean, tél.: 2-3331. 9jan-6fs-39r

Mlle J. SMITH, 54, avenue Bourlamaque, cours privés à domicile: français et et anglais, préparation aux cours classiques et aux brevets académiques. tél.: 6011. De 12 à 1 h. 30 et après 6 heures, le soir. 13jan-6fs-39f

DEVENEZ PROPRIETAIRES

Achetez à bas prix et à conditions faciles une maison qui tout en vous rapportant quelques revenus vous assurera le confort d'une maison bien à vous. Voyez nos annonces de maisons à vendre ou notre colonne d'Immeubles.

7131

Emplois demandes, hommes

COMPTABLE.—Comptabilité à l'heure ou à la journée. Inventaires, bilans, etc. Pour informations, s'adresser à 376¾, St-Vallier, tél.: 3-2544. 9jan-6fs-40b

HOMME demande position comme chauffeur soit sur char privé ou truck, pourrait aussi faire ouvrage de bureau. Fournira références. S'adresser B. P. 34, St-Vallier-station, Bellechasse. 13jan-4fs-40b

Emplois demandés, femmes

LAVAGE DEMANDE. On demande des lavages à domicile. Livraison fin de semaine. S'adresser 78, St-Alexis. 12jan-3fs-41f

FOURRURES

A VENDRE, Capot de chat sauvage, grandeur 40. Comptant, $50.00. Tél.: 7259 après 6 h. 30 p.m. 10jan-4fs-49b

POUR VOS REPARATIONS, transformations, confections de fourrures, à prix très raisonnables par personnes ayant plusieurs années d'expérience. Entière satisfaction et ouvrage garanti. Adressez-vous à 40½, Crémazie, tél.: 8806. 11jan-26fs-49r

HOMMES DEMANDES

APPRENTI BARBIER ayant 6 à 8 semaines d'expérience demandé. S'adresser A. Delisle, 36, du Pont, tél.: 9803. 9jan-6fs-54r

HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions. S'adresser John Devarennes, 418, St-Joseph, tél.: 4-0474 15déc-26fs-54

HOMMES, garçons. Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 28déc-26fs-54f

ON DEMANDE bon vendeur pour Québec, dans la patisserie. Aussi agent pour Rivière-du-Loup, La Malbaie et Chicoutimi. S'adresser Pâtisserie Moderne Enr., 410, St-Joseph. 11jan-2fs-54b

ON DEMANDE de bons solliciteurs d'assurance-feu, automobile, accidents, etc., sur base de forte commission: de préférence des hommes connaissant la ligne et ayant une licence. Position très avantageuse pour l'homme compétent. S'adresser de 10 à 12 a.m., C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 12jan-6fs-54f

DEUX JEUNES HOMMES demandés, bonne apparence, distribuer échantillons gratis pour Filature Canadienne, salaire, bonus. Chambre 307, le "Soleil". 12jan-2fs-54b

COMPAGNIE CANADIENNE se réorganisant demande des hommes expérimentés dans la vente, âgés de 20 à 25 ans, pour gérants de succursales. Devront se qualifier. Voir Louis-Charles Roy, chambre 306, le "Soleil", de 9 à 11 heures du matin seulement. 12jan-2fs-54b

VENDEUR DEMANDE pour solliciter des annonces dans différents programmes, 25 pour cent de commission. Imprimerie du Peuple Enr., 104, Marie de l'Incarnation. 12jan-3fs-54b

HOMMES DEMANDES

HOMMES ACTIFS DEMANDES pour conduire le commerce mondialement connu de service à domicile Rawleigh dans les comtés. Personnes actives peuvent gagner $25.00 pra semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement à The W.-T. Rawleigh Co., Ltd. dépt. CN-83-8, Montréal, Canada. 13-14-20-21-27-28jan. -54b

SOLLICITEURS

VOYAGEURS de bonne apparence trouvera une position permanente et sujet à avancement. Le voyageur sera constamment aidé par un gérant de ventes expérimenté. Les prospects seront fournis et nous voyageons en automobile. Un système éprouvé, garanti le succès à tout homme décidé de travailler. S'adresser à J.-A. Masse, 13, 8e rue, Limoilou, de 12 à 2 heures et de 6 à 8 p.m. 13jan-2fs-54f

HOMMES ET FEMMES

HOMMES et FILLES demandés pour sollicitation facile. S'adresser à 119, rue Commerciale, Lévis. 13jan-2fs-55b

HOTEL A LOUER

8, RUE LACROIX. Hôtel à louer, 20 chambres plus 2 chambres bain. Informations, s'adresser 10, rue Lacroix, W. Clark. 13jan-3fs-57b

LOGEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE

31, DES REMPARTS. Beau logement, 5 grandes chambres plus chambre bain en tuile, 2 foyers naturels, balcon, galerie vitrée, belle finition. S'adresser Antonio Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 7jan-6fs-61b

LOGEMENT de 6 pièces plus chambre de bain, 118, avenue des Erables. S'adresser tél.: 3-0266 ou 2-5340. 9jan-26fs-61b

DOLBEAU, Jeanne-d'Arc et avenue Désy. Logements à louer, 6-7-8 pièces plus chambre bain, plancher bois dur améliorations modernes. S'adresser Cie Habitations Manrèse, Ltée, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 7jan-26fs-61b

17-21, AVENUE LEVIS, près monument des Braves, logements 6-7 chambres plus chambre bain en tuile moderne avec garage. S'adresser Antonio Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 7jan-6fs-61b

ST-OLIVIER, 228-228¾, logements modernes, de 4 et 6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser 228¼, rue St-Olivier, tél.: 8550. 7jan-6fs-61b

RUE ST-CYRILLE, près avenue Hollande, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés et non chauffés. Aussi cottage 45, avenue Ploermel, 8 chambres avec chambre bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser têls: 8716, le soir, 8038 ou 6954. 29déc-26fs-61r

ST-CYRILLE et FRASER. Logement 7-8-9 chambres plus chambre bain, paroisses Belvédère, N.-D.-du-Chemin, St-Dominique. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550 4jan-12fs-61f

ST-JEAN-BAPTISTE. Beaux logements, 5-7 chambres, bien ensoleillés, réparés à neuf, depuis mai, chambre bain, améliorations modernes, près remise des chars. Pour visiter, de 2 à 4 hrs p.m., S'adresser 171, Laroutelle. 9jan-6fs-61b

31, REMPARTS, 26, Laval. Logements neufs, 3-4 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé, eau chaude. Peut être occupé immédiatement. S'adresser Antonio Sévigny, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 7jan-6fs-61b

HAUTE-VILLE

RUE DUMONT, 4 grandes pièces avec cave, cuisine d'été et cour, $20.00 par mois. Aussi 5 chambres, chambre bain, galerie, hangar, $18.00 par mois, près église. S'adresser Henri Gagnon, 41, Dumont. 13jan-5fs-61b

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. Roy Inc., 176, St-Jean. 11jan-26fs-61r

33, STE-ANGELE, logement à louer, 8 chambres plus bain, chauffé si désiré; 63, côte d'Abraham, appt 1, 5 chambres plus bain, chauffé. S'adresser J.-E. Giroux, 83, Berthelot, tél.: 2-7294. 11jan-6fs-61b

LOGEMENTS chauffés, 6 chambres, avenue Bourlamaque, 8 chambres, avenue de Salaberry. S'adresser à 34, de Salaberry, tél.: 3-4188. 9jan-5fs-61b

MAGNIFIQUES LOGEMENTS 3-4-5 chambres plus chambre bain, près église St-Jean-Baptiste, planchers bois dur, baywindow, galerie, dépense, hangar même plancher. Une eau chaude, cour ciment, garage si désiré, 232, Richelieu. 5jan-26fs-61f

126, ST-CYRILLE, logement 9 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage si désiré, tél.: 5366. 9jan-26fs-61b

119, LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, 2½, Deligny, 4 chambres, chambre bain, passage. S'adresser Alexandre Nadeau, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 30déc-26fs-61f

276, ST-CYRILLE. Logement à louer, 10 chambres, plus chambre de bain, chauffé, situé à 276, rue St-Cyrille. S'adresser 274, rue St-Cyrille.tél.: 5668 31déc-26fs-61b

10, AVENUE TURNBULL. Logement de 6 chambres plus chambre de bain. Fournaise à eau chaude, etc. S'adresser à O. Fournier, 74, rue Scott, tél.: 3-4820. j.n.o.-61b

RUE DELIGNY, faubourg St-Jean-Baptiste, près de l'église, logement de 4 chambres plus chambre bain, très propre. S'adresser 217 Richelieu, 3e étage, tél.: 7707. 7jan-6fs-61b

LOGEMENTS à louer, de 4 et 5 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 12jan-6fs-61f

85, LAVIGUEUR, logement 7 chambres, entrée seule, bien éclairé et ensoleillé, réparé à neuf, garde-robes dans les 4 chambres à coucher, gaz, électricité, cave, chambre bain si désirée, prix $22.00 par mois. Informations, 97, Richardson, tél.: 4-4365. 12jan-3fs-61b

RUE FRASER et Ave. de SALABERRY. Plusieurs bons logements de six et huit chambres plus chambre de bain, bien ensoleillés, chauffés, planchers en bois dur, garage si désiré, à des prix très raisonnables. S'adresser à 62½, avenue De Salaberry, têls: 3-4642 ou au No 2-2708. 12jan-6fs-61r

RUE ST-CYRILLE, Nos 98 et 102, situés entre Turnbull et Salaberry, 2 logements 8 et 10 appartements dont un chauffé, grande cour. S'adresser au No 96, St-Cyrille. 12jan-6fs-61b

RUE CREMAZIE, 1er et 3e étage, 4-7 chambres plus chambre bain, très éclairés, chauds, hangar même pied, grande cour, non chauffés, garage si désiré. S'adresser 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 12-14jan-61f

11, ARTILLERIE, logement 4 chambres plus chambre bain, chauffés, eau chaude à l'année, planchers durs, améliorations modernes. S'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 11jan-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER avenue Moncton, avenue Brown et chemin St-Louis, 4-6-7-8 chambres plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser à Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 17déc-26fs-61f

160½, CREMAZIE. Logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, construction neuve. Possession 1er mai. S'adresser Rosaire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 23déc-26fs-61f

QUARTIER BELVEDERE, à louer, logements 5 à 9 chambres, $40.00 et plus. Pour informations s'adresser au propriétaire jour à 125, avenue Park, soir, tels: 3-2522, 3-4126, 3-4394. 24déc-26fs-61f

68, CHEMIN STE-FOY. Logement de 4 appartements plus chambre de bain et dépense, avec passage spacieux, chauffé et éclairé. Planchers en bois dur. S'adresser à 70, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 5763. 10jan-6fs-61b

252, RUE FRASER, à louer pour le 1er mai prochain, logement de 7 chambres, plus chambre bain, améliorations modernes. S'adresser M. Adélard Montreuil, 254, rue Fraser, tél.: 8734. 11jan-4fs-61f

115, CREMAZIE 7 chambres chambre bain, St-Sauveur, possession immédiate, 5 chambres, chambre bain, tank à eau chaude, tél.: 3-4514. 11jan-2fs-61b

RUE ST-CYRILLE, 1a, 1c, 8-9 pièces, plus chambres bain, planchers durs chauffés. 68, 72 Lockwell, 10 chambres plus chambre bain avec fournaise pas chauffés. S'adresser 70, Lockwell, tél.: 3-4849. 9-11-14jan. -61b

AVENUE BOUGAINVILLE. Maison à louer ou à vendre, 10 chambres. Conditions de vente un montant comptant, balance payable comme un loyer. S'adresser à L. Girard, 13, avenue De Salaberry. 13jan-26fs-61f

204, AVENUE ST-CYRILLE. Logement à louer, 7 chambres, plus chambre bain, améliorations modernes. Informations, s'adresser Alex. Renaud, 2-6403, le soir, 4-2557. 13jan-6fs-61r

182, 184, ST-CYRILLE. Logement 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, dépense froide, foyer, planchers bois durs. S'adresser tél.: 8359. 13jan-4fs-61b

ST-DOMINIQUE, à louer 99, 101½, avenue Bourlamaque; 164, 164½, Aberdeen; 68, Saunders, chauffés, moderne. S'adresser J. Nadeau, 105½, avenue Bourlamaque tél.: 6501. 11jan-26fs-61b

112, 114, TURNBULL, 2 logements à louer, chauffés, améliorations modernes, visite à demande. S'adresser aux locataires actuels. Pour informations, s'adresser J.-L.-A. Godbout, tél.: 2-5882 s. 2, Charlesbourg. 11jan-6fs-61b

5, RUE STE-FAMILLE. Logement chauffé, 4 pièces plus chambre bain, planchers bois durs. S'adresser Paul Bardou, 5 rue Ste-Famille, tél.: 2-5915. 11jan-15fs-61b

LOGEMENTS à louer de 5 à 9 chambres, modernes. Aussi maison à vendre, conditions faciles. S'adresser 166, avenue Cartier. N. Cauchon, tél.: 6052. 3jan-26fs-61b

PLAIN PIED chauffé, 6 grandes pièces, plus chambre bain, dépense froide, 2e étage. S'adresser F. Rochette, 233a, Richelieu. 11jan-4fs-61b

28, AVENUE MAISONNEUVE, petit logement, 4 chambres plus chambre de bain, beau balcon, galerie en arrière, etc. Non chauffé. S'adresser 30, avenue Maisonneuve, tél.: 3-1905. j.n.o.-61b

FRASER, 240. Logements 6 pièces, plus chambre bain, parquets bois dur, chauffé. Eau chaude à l'année. Aussi garage. Pour détails, s'adresser J.-A. Jolicœur, 93, St-Pierre, tél.: 2-6201. 10jan-25fs-61r

RUE ST-GABRIEL. Logements et flats à louer rue St-Gabriel, chauffés. S'adresser à 417, St-Jean, tél.: 2-1975. 10jan-6fs-61b

APPARTEMENT A LOUER, 18, rue Garneau, 9 chambres, réparé à neuf. S'adresser sur les lieux ou téléphoner 2-5820. 10jan-6fs-61b

DES FRANCISCAINS—Logements chauffés, 6 grandes chambres plus bain, 1er, 2e et 3e étage, aussi autres logements 4 chambres plus bain, rue St-Jean 629, 7 grandes chambres plus bain, tous avec planchers bois dur et en parfait ordre. J.-A. Lesage, 80 Chemin Ste-Foye, tél.: 3-4475. 11ja-26fs-61f

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 13, 17, 36, 41, 55, logements de 5 chambres, plus chambre de bain, chauffés eau chaude, très modernes, garage. S'adresser Emile Frenette, No 53, avenue Brown, tél.: 6033, 3-4840 - 7949 28déc-26fs-61f

78, TURNBULL. Beau grand logement, 9 pièces plus chambre bain, grande dépense froide, améliorations modernes, chauffé ou non. Informations téléphone 8769. 13jan-2fs-61b

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tels: 2-1475; le soir, 3-4498. 10jan-6fs-61r

469a ST-JEAN (en face de l'église St-Jean-Baptiste), logement 6 pièces, plus chambre de bain (studio de Mme Berthe Roy), 1er étage, chauffé, eau chaude à l'année, très s'a leux, véranda, avant et arrière. S'adresser P. Goulet, tél.: 3-1142. 9jan-26fs-61b

POSSESSION IMMEDIATE. Logement 5 chambres, chauffées, clair de neige et vidanges, garnitures de fenêtres, électroliers, planchers bois franc, prélarts, miroirs, poêle à gaz, décorations et peinture toutes neuves. Très bon marché pour d'ici mai. Prix réduit à renouvellement du bail. S'adresser 25, St-Olivier, coin Ste-Eustache, tél.: 2-1467. 11jan-6fs-61b

HAUTE-VILLE

LOGEMENTS A LOUER, chauffés, 7 pièces à 543 St-Cyrille; 2 logements de 6 pièces, non chauffés sur l'avenue Cartier. S'adresser Eugène Nadeau, 26, avenue Cartier, tél.: 7291. 9jan-26fs-61f

1½, SHERBROOKE, dans maison neuve, 6 chambres pouvant être subdivisée en 7 pièces, cuisine 12 x 16, 1er étage, veranda 6 pieds largeur en avant et arrière, cour, cave, chambre débarras, tél.: 3-3563. 12jan-4fs-61f

36, DES FRANCISCAINS, 6 chambres plus bain, fini moderne, système de chauffage, $35.00. S'adresser Tél.: 2-8460, 3-4316 12jan-6fs-61r

47, RICHELIEU, beau logement de 9 pièces y compris chambre bain, appareil de chauffage, 45½, Richelieu, petit logement 4 chambres. S'adresser O.-N. Matte, 181, avenue Bougainville, tél.: 3-4450. 11jan-4fs-61b

POUR MAI. Logements 5-6 chambres, plus chambre bain, rue Franciscains: 7 chambres plus chambre bain, avenue Bougainville, chauffés, tél.: 4-4285. S'adresser 126, des Franciscains. 12jan-3fs-61b

AVENUE LAURIER, appartement chauffé, 5 chambres, plus chambre bain, fini moderne, eau chaude à l'année, garage. S'adresser tél.: 2-8460, 3-4316 12jan-6fs-61r

102, 106, 108, d'ABRAHAM. Logements neufs, modernes, 6 pièces plus chambre de bain fini tuile, bain carré avec douche, plancher bois dur, chauffé. Prix, $40 par mois. S'adresser Dr Dion, 24, côte du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 12jan-6fs-61r

LOGEMENT NEUF avec toutes les améliorations modernes, 9 chambres plus 2 salles de bain. 2e étage, 22, avenue des Bernières. Possession immédiate. S'adresser Georges Paquet, 351, des Fossés, tél.: 4-4221 - 6678. 12jan-6fs-61r

53 AVENUE CASOT

PLAIN-PIED 10 chambres, grandes pièces bien éclairées. Très moderne. Prix réduit pour cette année. S'adresser à 51, avenue Casot. 11jan-6fs-61b

CREMAZIE. Logement à louer situé No 3, Crémazie, 8 chambres, complètement remis à neuf, très éclairé. S'adresser 28, avenue Turnbull (angle Crémazie), tél.: 3-2214. Gingras & Frère. 12jan-4fs-61f

39-41, JEANNE-D-ARC, 5-7 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Planchers bois dur. S'adresser H. Houde, 349, St-Jean, tél.: jour, 2-3681; soir, 2-5873. 12jan-3fs-61b

523, ST-CYRILLE, 1er plancher, coin rues St-Cyrille et Murray, 8 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes. S'adresser J.-Eug. Thivierge, 11, des Laurentides. 13jan-3fs-61b

217, RUE CREMAZIE, logement chauffé, 6 pièces, plus chambre bain, planchers durs. S'adresser 51, avenue des Erables, tél.: 3-4068. 13jan-2fs-61b

AVENUE MARGUERITE BOURGEOIS. Logements, 5 chambres, plus chambre de bain en tuile. Chauffé, clair de neige. Situé avenue Marguerite Bourgeois, coin St-Cyrille, No 270, 274. S'adresser Arthur Gendron, 19, rue Prévost, tél.: 3-1223. 13jan-26fs-61f

AVENUE LAURENTIDES, logement, 6 appartements plus chambre bain, chauffé, clair neige et vidanges, eau chaude à l'année, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser 185, Ste-Marguerite, tél.: 3-3152 ou 43, Charest, tél.: 3-0590. 13jan-6fs-61f

CARTES D'AFFAIRES

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G., bureau et résidence, 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 10jan-26fs-C.D.-f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR OHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générales et petite chirurgie. Traitements électrique, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau: 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 16déc-26fs-C.D.r

ELECTRICITE

ELECTRICITE.—Réparation et refillage de moteurs de tous genres d'appareils électriques. S'adresser A. Thomassin, 41, Lavigueur. tél.: 3-1525. 15déc-26fs-C.Df

HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr., 265, Avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedomètre. A prix modérés. j.n.o. C.D.n

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE-NETTOYAGE

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinturage, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg. (Pfeiffer), 4, McMahon, tél.: 2-0522. 16déc-26fs-C.D.r

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essal. 24d-26fs-C.D.f

TEINTURERIE DORCHESTER Enr. Teinture, nettoyage, pressange de vêtements pour dames et messieurs, Nettoyage de fourrures, tapis, Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 7jan-26fs-C.D.f

REPARATIONS DE MEUBLES

RESTAURATIONS.—Meubles antiques, ameublements d'églises, dorure à l'eau et à l'huile, etc., etc. S'adresser F.-P. Gauvin, sculpteur, 33, St-Patrice, tél.: 2-1648, rés.: 5432. 30déc-26fs-C.D.r

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

SALONS DE COIFFURE

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, 41 rue St-Martial, St-François d'Assise, tél.: 4-4339, au prix de 25c.

A L'OCCASION DES FETES, le salon Glory vous offre véritable permanent, garanti pour 6 mois, $1.50; à l'huile, $3.00 et $4.00; Marcel, 35 cents; Komol naturel, 50 cents; ondulation à l'eau avec shampoo, 75 cents. Pour appointement, tél.: 6323, Mme Adélard Robitaille, 701, rue St-Vallier 9déc-26fs-C.D.b

$1.50, MADAME BLANCHE. Permanent garanti, 6 mois, ondulation Komol, $0.35; à l'eau, $0.50; papier, $0.75; shampoo, permanent indéfrisable, $3.50; ondulation Marcel, $0.25. Tél.: 4-0334, 268, rue du Roi. 13déc-26fs-C.D.f

SPECIAL : $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents avec shampoo Salon Paulette, tél.: 4-2754. No 764, rue St-Vallier. 17déc-26fs-cdf

SPECIAL—Pour $1.00. Le choix des trois item suivants: Ondulation à l'eau, Marcel, Komol, shampoo massage. Permanent $1.50 à $7.00 Cours de coiffure rapide à bas prix, chez Simonne, 341, St-Joseph, tél.: 8895. 27déc-26fs-C.D.-f

CHEZ LUCETTE. Ondulations, Marcel ou Komol, au papier, à l'eau. Bonne coiffeuse. Prenez votre appointement maintenant pour les fêtes, prix réguliers, 76½, boulevard Benoit XV, St-François-d'Assise, tél.: 4-1566. 27déc-6fs-C.D.f

SALON ALMA.—Permanents, $1.50 en montant méthodes les plus nouvelles qui durent plus que six mois sur machines perfectionnées. Tous genre de coiffures et teinture des cheveux et aussi cours de coiffure, les plus bas prix de la ville. 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 4jan.26fs-C.D.r

PERMANENT, $1.50, garanti pour 6 mois. Spécial à l'occasion de l'ouverture des nouveaux salons de Mlle Charrier, experte en permanent, 10 années d'expérience, autrefois de l'édifice Bédard. Maintenant situés à 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 13jan-26fs-C.D.f

Mlle M. PARADIS, 105, Dorchester, annonce à sa clientèle qu'elle donnera à l'avenir des permanents à $1.50 pour un temps limité. Aussi tout genre de coiffure. 2 coiffeuses à votre disposition. Téléphoner à 3-2903. 13jan-26fs-C.D.f

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, rue Ste-Hélène, tél.: 3-2503. 21déc-26fs-C.D.r

VOTRE RADIO remis à neuf par un expert. Ouvrage garanti. Visite d'inspection et vérification des lampes gratis. Service rapide. Bas prix. Roger Morin, 210, Fraser, tél.: 5625. 21déc-26fs-C.D.-f

RADIO SERVICE ASSOCIATION, 74, St-Joseph, tél.: 7436. Pour une piastre par année vous devenez membre et vous avez droit à toute inspection ou travail sur votre radio, sans payer davantage. Téléphonez pour renseignements. 13jan-26fs-C.D.l

HAUTE-VILLE

RUE LATOURELLE. Plain-pied à louer, 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35, Latourelle. 11jan-4fs-61r

ST-GABRIEL. Logement 5 chambres et chambre de bain. Chauffé eau chaude. Bien éclairé. Aussi garage si désiré. S'adresser 81, St-Gabriel, tél.: 3-1724. 13jan-3fs-61f

RUE ST-GABRIEL, No 23½, 2e étage. Logement de 6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser au No 23, rue St-Gabriel, tél.: 2-1938. j.n.o.-61b

417, ST-CYRILLE. Beau plain pied moderne, 2e étage, 7 chambres plus chambre bain et dépense froide, chauffage automatique, eau chaude à l'année, 2 privés, 2 galeries, cour, garage si désiré. S'adresser au premier étage, tél.: 6003. 12jan-6fs-61b

116, DES FRANCISCAINS. Plain-pied, 8 chambres, propre, chambre bain, bien ensoleillé, chauffé, galerie, cave, hangar. S'adresser 122, 124, des Franciscains. 13jan-26fs-61b

44, AVENUE DES ERABLES. Logement chauffé, 7 chambres plus chambre bain, près église, école, grande cour. Pour plus d'informations, s'adresser Louis Dionne, 14, rue Lévis, tél.: 9659. 13jan-2fs-61b

47, DES REMPARTS, belles chambres pour couple ou deux messieurs, bel endroit, confort chez-soi, usage bain et téléphone, eau courante dans les chambres et gaz. Améliorations modernes. S'adresser sur les lieux. 13jan-3fs-24b

45, JEANNE-D'ARC, 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser H. Houde, 349, St-Jean, tél.: jour, 2-3681; soir, 2-5873 ou H. Boucher, 41, Latourelle. 13jan-6fs-61b

SCOTT, 2 logements de 4 chambres, plus chambre de bain, tank à eau chaude, améliorations modernes. Lavigueur, logement de 4 chambres. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 7jan-26fs-61b

ST-SACREMENT, logements à louer, 5 chambres, chauffés, modernes, galerie, cave en ciment, entrée privée, bocage, près des chars, église et magasin. Informations 87, Montmorency, tél.: 7584. Aussi chambre de bain. 12jan-3fs-61b

BASSE-VILLE

RUE SOUS-LE-FORT, un beau logement plain-pied à louer pour 1er mai, confortable et chaud, très ensoleillé, situé rue Sous-le-Fort, électricité, gaz, cave, clair de neige, 5 chambres plus chambre bain, garde-robes, galeries en arrière, faisant face au fleuve. Aussi un autre petit logement chauffé avec entrée seule à louer pour 1er mai, 3 à 4 appartements, électricité, gaz, eau chaude, grande cave avec plancher en ciment, clair de neige. Prix $20.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-ville, tél.: 2-3708. 7jan-26fs-61r

SAINT-ROCH

LOGEMENTS à louer a Jacques-Cartier, en arrière de l'église, 3, 4 et 8 chambres. S'adresser à 354 St-François, 11janv-4fs-61b

LOGEMENTS NON CHAUFFES de 6 chambres, situés No 256, Prince-Edouard. Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403, le soir, 4-2557. 5jan-6fs-61r

190, STE-MARGUERITE, logement 7 chambres, plus chambre de bain, ayant toutes les commodités désirées. Aussi 3 garages privés. S'adresser 190, Ste-Marguerite, tél.: 7381 12jan-4fs-61b

178, du ROI, 2e étage, logement 8 chambres plus chambre bain. Information, s'adresser 178 du Roi, en bas. 12jan-6fs-61b

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon,71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 7jan-4fs-61r

62, DU ROI, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, situé 62, rue du Roi. S'adresser 122, rue Grant, tél.: 4-2923. 5jan-6fs-61b

A ST-ROCH. Très beau logement, bien fini, de 4 chambres, plus chambre de bain, au No 35, rue de l'Eglise. 9jan-6fs-61b

JACQUES-CARTIER. Logements à louer, 5 à 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, situé coin St-Anselme et Notre-Dame-des-Anges. S'adresser H.-L. Dufresne, 90, de l'Eglise, tél.: 9936. 10-11-12-14-16-21-23-28jan.-61b

A ST-ROCH. Logements à louer de 7, 8 et 9 appartements, chambre de bain comprise. S'adresser au No 36, rue Fleurie, St-Roch. 10jan-26fs-61r

A JACQUES-CARTIER. Logement de 7 chambres avec bain. Aussi cave et dépense. S'adresser à 195, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 8285. 11jan-6fs-61b

ST-ROCH, logements à louer, 7 chambres, plus chambres bain, dépense vitrée, un de deux chambres, un de 5 chambres plus chambres bain, libre dans le moment. Garage si désiré. S'adresser 26, DeVarennes, tél.: 8775. 11jan-4fs-61b

RUE DE LA REINE, Nos 83, 85, 3 logements de 4 chambres, deux deuxième et un troisième étage, un possession immédiate. Pour informations, s'adresser Frs Roger, 75, 9e rue, tél.: 4-1969 ou 4-0528. 11jan-6fs-61f

RUE ARAGO. Logements: 1 de 4 appartements, plus chambre de bain. Aussi 3 autres de 6 appartements plus chambre de bain. S'adresser à 81½, Arago, Jacques-Cartier. 11jan-2fs-61b

SAINT-ROCH

JACQUES-CARTIER, 2 logements de 3 et 6 chambres avec cave, hangar. S'adresser J.-N. Renaud, 132, rue Arago. 12jan-4fs-61b

FLEURIE. Maison seule, 8 pièces et chambre bain, chauffage à eau chaude, système Buckweat, grand hangar pouvant très bien servir comme garage. S'adresser 110, Fleurie, tél.: 3-3784. 13jan-6fs-61b

256, PRINCE-EDOUARD. Logements non chauffés de 6 chambres. Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403, le soir, 4-2557. 13jan-6fs-61r

SAINT-SAUVEUR

3 LOGEMENTS NEUFS, modernes, 6 pièces, situés à St-Sauveur, place centrale, pouvant accommoder 3 ou 4 adultes, planchers durs, chambres bain, etc. S'adresser Dr A. Leclerc, 788, St-Vallier, tél.: 9910. 11jan-26fs-61r

2 LOGEMENTS, 4 chambres, 146, St-Léon, 148, St-Léon, 2e étage, possession immédiate et mai; 169, St-Léon, 1er étage, 4 chambres; 113, St-Mathias, 2e étage, 5 chambres et bain, possession immédiate et mai; 157, 8e avenue, 2 logements; 5 chambres et bain; un premier et le troisième, possession immédiate et mai; 115, St-Mathias, (bas), 5 chambres et bain. U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 4-1992 ou 85, avenue Renaud, tél.: 3-3451, de 10 à 12 a.m., 2 h. 30 à 5 et 7 h. 30 à 9 p.m., ou notaire Delâge, 54, du Pont, tél.: 4-1941. 4jan-26fs-61f

STE-THERESE. Trois beaux logements 5 à 6 chambres avec toutes améliorations modernes et un garage, 215-217-221, Ste-Thérèse. S'adresser J. Bélanger, St-Louis-de-Courville, tél.: 2-2288 s. 2. 5jan-26fs-61b

ARAGO.—3 logements 3-4-4- chambres, maison neuve, grande cuisine. S'adresser 446, Arago, tél.: 3-2758. 5jan-26fs-61f

RUE BOUFFARD. Logement neuf, fini moderne, 5 chambres, plus chambre de bain, bien éclairé, clair de neige. S'adresser 127, rue Bouffard. 4jan-12fs-61b

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres, plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2075. 4jan-26fs-61f

LOGEMENT 6 CHAMBRES. A louer, un beau logement de 6 chambres, munis du gaz et de l'électricité pour le 1er mai. S'adresser à 301, Morin. j.n.o.-61h

RUE ST-FELIX, No 19, près Boulevard Langelier. Un logement de 6 appartements, plus chambre de bain, 3e étage. S'adresser à 19 rue St-Félix. 10janv-2fs61b

ST-SAUVEUR. Logement à louer, 3 chambres et chambre bain, chauffé. Aussi logement 3 chambres non chauffé. S'adresser 445, St-François, 2e étage, tél.: 3-3643. 10jan-6fs-61b

ST-VALLIER, 2 logements, 315, 10 pièces avec bain; 317, 6 pièces, entre rue du Pont et Laliberté. S'adresser 65, des Franciscains, tél.: 7585. 11jan-26fs-61b

LOGEMENT à sous-louer, 5 chambres et chambre bain, $10.00 par mois pour le reste de l'année et $22.00 par mois en mai. S'adresser 117½, Kirouac, 2e étage. 12jan-2fs-61b

RUE BAYARD. Logement à louer, 4 pièces, plus bain, chaud, bien éclairé. S'adresser L. Gauthier, 52, Bayard, tél.: 3-1954. 13jan-3fs-61b

PAROISSE SACRE-COEUR, beau logement, 5 chambres, très propre, très éclairé, beau grand hangar sur même pied. S'adresser 2½, rue St-Benoit, tél.: 3-3006. -61f

13, D'ARGENSON. Logement chauffé, 4 chambres, plus chambre de bain. Pour plus d'informations, s'adresser Alexandre Renaud, tél.: 2-6403, le soir, 4-2557. 13jan-6fs-61r

AVENUE DES OBLATS, 180, 182; rue St-Luc, 209. Logement 7 chambres et magasin d'épicerie depuis plusieurs années, glacière, cave légumes. Etal de boucher avec glacière à louer complet ou séparément. S'adresser M. Emile Beaulieu, 127, St-Luc, tél.: 8442. 13jan-3fs-61b

569, 561, ST-VALLIER, Jacques-Cartier, 2 logements de 4-6 chambres avec garage, réparés à neuf. S'adresser à J.-A. Poullot, N.P., 26, des Oblats, tél.: 3-0375. 13jan-6fs-61f

290, NAPOLEON, 292, Montmagny, 2 logements, un de 5 chambres avec garage, réparés à neuf. S'adresser J.-A. Poulliot, N.P., 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 13jan-6fs-61f

LIMOILOU

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 31déc-26fs-61f

LIMOILOU, LOGEMENTS: 5e rue et 4e avenue, magnifiques logements modernes, confortables, chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4e avenue, Limoilou. 4jan-27fs-61f

1ère AVENUE, St-Frs-d'Assise, logement 7 chambres, plus chambre bain et dépense, toutes bien ensoleillées, coin de rues, centre résidentiel. S'adresser T. Delisle, 502, 1ère avenue, tél.: 4-4829. 9jan-6fs-61b

LOGEMENT A LOUER dans St-Frs-d'Assise, beau logement de 5 pièces, bien éclairé, chambre bain, dépense, plancher bois dur. 34, avenue Hamilton, tél.: 4-3289. 9jan-5fs-61b

IMMEUBLES

H.-P. CIMON

CHOIX TRES INTERESSANT de maisons, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses. Spécialité: Maisons payables comme louer. Edifice "Cimon", 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 13jan-6fs-100r

W.-F.-V. ATKINSON Gérant

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC, 21, Ste-Angèle, membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards. Renseignements sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. Bureau, tél.: 2-6605; résidence, 2-6239. 5jan-26fs-100r

ROSAIRE DROLET

MAISON A VENDRE ou échanger, 28, Montcalm, manufacture 4000 pieds plancher, machineries incluses. Autres revenus, $324.00.

ETAL DE BOUCHER, clientèle établie, Pont Gravé et Lamontagne, St-François-d'Assise.

166, CREMAZIE, poste de commerce établi depuis 4 ans. Revenus $600.00.

162, CREMAZIE, épicerie licenciée plus logis 5 pièces et chambre de bain. Revenu annuel, $1,680.00.

LORETTEVILLE, près église, 3 magasins plus 2 logis huit pièces, garage, terrain 77 x 80 pieds, coin rue pouvant servir de garage et station gazoline pour grosse compagnie, terrain total 130 x 77 pieds.

TERRAIN pour fin des plus commerciales, Bourlamaque et St-Laurent, situé voisin la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.

RUE CANDIAC, terrain situé entre M. Brindamour, boucher, et M. Adélard Sylvain, épicier.

RUE LAMONTAGNE, St-François d'Assise.

EPARGNEZ DU TEMPS et de l'argent, en consultant le propriétaire directement. 214, des Erables, tél.: 3-4217 6déc-26fs-100f

C.-E. MIGNER

MANUFACTURE, coin Bayard et Ste-Thérèse, 85 x 63. Bâtisse de 3 étages, bien construite, en plus grand terrain vacant. A vendre ou à échanger avantageusement.

6e RUE, LIMOILOU. Maison de 2 logements, bonne construction, terrain 40 x 90. $500.00 comptant, balance facile.

NOUS AVONS TOUJOURS en mains TERRES, TERRAINS et autres propriétés pour vous convenir.

VENEZ NOUS CONSULTER.

C.-E. MIGNER, 785, ST-VALLIER, vis-à-vis banque Canadienne-Nationale, tél.: 8358, rés.: 3-3030 sonnez 13. 12jan-6fs-100f

P.-F. LALIBERTE

27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281.

EPICERIE A VENDRE dans St-Roch. Aussi magasin de bonbons de toutes sortes, très bien situés.

MAISONS et TERRAINS à vendre ou à échanger dans tous les quartiers de la ville. 13déc-26fs-100f

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980. Rés.: 4-2381.

GIFFARD. ROUTE NATIONALE—Maison 8 appartements, terrain 50 x 100 avec solarium.

GIFFARD.—Maison deux logements, 4 chambres, terrain 75 x 62.

RUE STE-MARGUERITE—Maison 5 logements remis à neuf, $1,000.00 comptant, balance $40.00 par mois, sans intérêt.

AUSSI ASSORTIMENT de maisons, terres et terrains, à vendre ou à échanger. 13déc-26fs 100f

LOGEMENTS

513, 517, COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain: 218, du Roi, 7 chambres. Machine à additionner Burrough, à vendre. Alex. Blondeau, 385, de la Reine, tél.: 7060 14déc-26fs-100

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER — 156-160 Côte d'Abraham, deux grands magasins, chauffés, et du côté commercial, bon poste pour tout genre d'affaire. Un occupé depuis 19 ans comme magasin de fourrure, avec ameublement, grands miroirs, comptoir, bureau, chaises, etc., avantages pour commençant, aussi grande boutique à 345 rue St-Vallier. S'adresser à 158 Côte d'Abraham. 13-16-18janv-64b

108, DU PONT. Magasin à louer. Aussi bureaux et salles d'échantillons. Magnifique magasin et bon poste à louer, 108, du Pont, voisin de Max. Hudon Enr., quincailliers. Aussi bureaux et salles d'échantillons, situé à l'étage supérieur. S'adresser 106, rue du Pont. 10jan-5fs-64r

A LOUER dans l'édifice Marier & Tremblay limitée, 42, rue du Pont, à 50 pieds du boulevard des Fossés. Etage de la rue au niveau du magasin Marier & Tremblay Ltée, un magnifique poste de commerce parfaitement approprié pour agence de manufacturier, salle d'échantillons, commerce de fantaisie, marchand de tabac, pharmacien, barbier, restaurant, etc. Local chauffé, clair de neige et de vidanges, 100% à l'épreuve du feu. Les travaux de division seront faits au goût du locataire. Prix modique. Marier & Tremblay Limitée. 3hjan-6fs-64b

MAGASIN A LOUER, grand magasin à louer, avec écurie, pouvant servir comme entrepôt, au coin des rues Auger et St-Vallier. S'adresser au No 1257, rue St-Vallier, tél.: 6293. 7oct-j.n.o.-64b

PARTIE DE MAGASIN, bureaux, cave à louer, situés 106, St-Jean. S'adresser Jos. Robitaille, 106, St-Jean, tél.: 2-7684. 12jan-6fs-64r

469-471, ST-JEAN, deux grands magasins, 55 x 21 pieds, chauffés, planchers bois dur, grandes vitrines, $40 par mois. P. Goulet, tél.: 3-1142. 9jan-26fs-64b

A VENDRE. Epicerie. Aussi restaurant, étal de boucher, en ville: Maison à Beauport; Hôtel à Château d'Eau. Bonnes occasions pour peu de comptant. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 13jan-6fs-64r

DEUX MAGASINS à louer, bon poste pour épicier. Aussi petit logement. S'adresser 302¾, Richelieu, tél.: 3-1815. 13jan-4fs-64b

RUE DE LA FABRIQUE

MAGASIN A LOUER à 40, rue de la Fabrique. S'adresser à J.-A. Chicoine, 38, rue de la Fabrique. 10jan-6fs-64b

MAISONS A LOUER

MAISON APPARTEMENTS à louer pour le 1er mai, rue Haldimand, bon centre pour louer des chambres. S'adresser au propriétaire, 55, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 4jan-26fs-67r

A LOUER, maison située No 10, Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain, excellente situation. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 7jan-4fs-67r

MAISON A LOUER, 62, rue St-Louis. Pour informations et permission de visiter, s'adresser à 96, Grande-Allée, téléphone: 2-2360. 12jan-6fs-67r

MAISON SEULE à louer ou à vendre, système chauffage, 8 chambres finis moderne, grand terrain tout clôturé. S'adresser tél.: 4-4572. 13jan-3fs-67b

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE à acheter de 3 logements finie moderne, située Montcalmville ou Faubourg St-Jean-Baptiste, à très bas prix pour du comptant. Ecrire casier 103, le "Soleil". 12jan-3fs-69b

ON DEMANDE à acheter une maison de 2 logements à St-Roch ou Jacques-Cartier, préféré. Téléphone: 6762. 13jan-4fs-69.

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter chargeur de batterie. S'adresser N.-A. Fournier, tél. 3-1621 ou 2-4860. 10jan-4fs-73b

JE SERAIS ACHETEUR d'un pétrin mécanique, s'adresser à 139 4e rue, Limoilou. 10janv-4fs-73b

OBJETS PERDUS

SACOCHE contenant $21.00 en argent, livre de banque, trousseau de clefs, etc., perdue lundi le 9, du Chronicle-Telegraph, Place d'Armes, rue St-Louis, des Jardins et le tramway Grande-Allée jusqu'à jonction de Sillery. Récompense à qui rapportera 120, ou 164, Grande-Allée. 11jan-3fs-75b

SACOCHE brune contenant $22.00, chapelet perles satinées, divers objets perdue mardi soir de l'église St-Jean-Baptiste à l'hôpital St-Sacrement. Remettre au presbytère St-Jean-Baptiste. Récompense. -75b

PERDU, 11 JANVIER, du Château St-Louis, avenue Casot, passant avenue des Erables, St-Cyrille, manchon en caracul brun. Récompense promise en rapportant 57, Casot. 13jan-3fs-75b

ANIMAUX PERDUS

PERDU DIMANCHE soir une petite chienne blanche. Prière téléphoner 3-1316. 12jan-3fs-76b

PIANOS A VENDRE

PIANO COTTAGE à vendre, à l'état de neuf. S'adresser 19, chemin Ste-Foy. 12jan-2fs-80b

PIANO ordinaire en très bon ordre, marque Mc-William, à vendre bon marché pour cause de déménagement. S'adresser 129, Richelieu. 12jan-3fs-80r

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE à vendre, située à St-Frs-d'Assise, 2 logements, 5 pièces plus chambre bain, fournaise eau chaude, à sacrifiée pour prompt acheteur. Ecrire casier 101, le "Soleil". 12jan-3fs-84b

RADIOS A VENDRE

A VENDRE—Deux radios en bon ordre du nom de Philco et Silverton. S'adresser à Mme Edg. Marceau, 304, Prince-Edouard, tél.: 6696. 29déc-6fs-86b

SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une servante dans les âges de trente-cinq à quarante ans, ayant expérience dans la cuisson et parlant un peu l'anglais. S'adresser à 277, Grande-Allée ou par téléphone 8576. 10jan-6fs-91b

SERVANTE générale demandée. S'adresser tél.: 4-4931. 12jan-2fs-91b

SERVANTE demandée pour ouvrage général. S'adresser 195, Boisseau. -91b

SERVANTE.—On demande une servante connaissant la cuisine, pour petite famille. Références exigées. S'adresser tél.: 6068. 13jan-2fs-91b

VUES ANIMEES

VUES ANIMEES à la maison. Projecteurs pour $14.00 en montant. Aussi un assortiment complet de films pour louer. Agents des appareils Eastman, Ampro, Bell et Howell. Frontenac Pho o Supply Co., 19, Buade, tél.: 2-3100. 15nov-52fs-99r

NON CLASSIFIEES

PERDU MERCREDI, soit dans le tramway avenue des Erables ou sur l'Esplanade, bourse contenant somme d'argent et reçus, etc. Prière téléphoner 3-2379. -75b

LAURENTIDES-NORD, à louer, logements 4-6-8-10 chambres plus chambre bain. Améliorations modernes, très bien éclairés. S'adresser à 25, Laurentides-Nord. 13-14-19-20-21-23-61b

PETIT MAGASIN demandé à louer au centre de Limoilou, pour prendre possession immédiatement. S'adresser 32, St-Ambroise. -66t

BUREAU POUR MEDECIN

A louer au No 49, rue St-Joseph, en haut de la pharmacie Couture, en plein centre des affaires, un magnifique logement de 10 chambres, chauffé à l'huile, qui peut être très bien divisé en bureau, pouvant accommoder 2 ou 3 médecins de spécialités différentes.

C'est une chance exceptionnelle de s'installer plus que convenablement et à un prix très modéré dans un endroit commercial où il est très facile de servir la clientèle de la ville ou de la campagne.

C'est surtout une occasion exceptionnelle pour un médecin, spécialiste dans les maladies de gorge, oreilles, nez, etc., etc. Il n'y a aucun doute qu'il a toute facilité de se faire une clientèle très étendue.

S'adresser à la

Pharmacie COUTURE

51, rue St-Joseph Tél.: 4-4031

LIMOILOU

BEAU CHOIX de logements dans maisons neuves, 4-5-6-7 appartements, situés dans St-Frs-d'Assise ou St-Esprit. S'adresser à 82, 2e avenue. 7jan-6fs-61r

1ère AVENUE, 2 logements à louer, un de 9 chambres, un de 5. S'adresser 164, 1ère avenue, tél.: 4-3497. 11jan-6fs-61b

307, MAUFILS. Logement à louer, 4 pièces, plus chambre bain, bien chaud et bien éclairé. Aussi maison seule à vendre. S'adresser 307, Maufils, tél.: 4-4707. 11jan-2fs-61b

CANARDIERE, 5 chambres, plus chambre bain, bien ensoleillé, poste idéal, conviendrait pour bureau médecin ou autres à la jonction des chars Kent et Château-Limoilou. S'adresser sur les lieux, 175, Canardière. jn-4fs-61b

LOGEMENTS NEUFS, MODERNES. — St-Fidèle, 4e avenue, cinq logements, 4 chambres non chauffés, $20.00 à $23.00. Aussi poste de commerce; St-Esprit: 1ère avenue 106, 1 logement, six chambres non chauffé; St-François-d'Assise: Boulevard Benoit XV, 2 logements, six grandes pièces, 1 avec système chauffage à l'eau, l'autre pas système, endroit résidentiel. Roy & Frère, 106, 1ère avenue, tél.: 4-1820. 11jan-26fs-61f

ST-FRANCOIS d'ASSISE, 35, avenue Berthiaume, près 1ère avenue et hôpital à louer cottage, 6 chambres plus bain, réservoir eau chaude, grand parterre, $35.00. S'adresser 174, rue Richardson, tél.: 3-0361 11jan-4fs-61b

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer, 3-4-6-7 chambres, Limoilou, St-François-d'Assise, partir de $12.00. Aussi place d'écurie. S'adresser James Carmichael, 248, 1ère avenue, Limoilou, tél.: 4-1271. 12jan-3f-61b

ST-PASCAL BAYLON. Beaux logements 4 et 6 chambres, plus chambre bain, très chauds, bien éclairés, avec tank, grande vérandah, près hôpital l'Enfant-Jésus, prix raisonnable. S'adresser 186, Vitré, tél.: 4-4990. 12-14-16jan-61b

153 155½, 9e RUE. Logements à louer, 5 chambres plus bain, propres, bien éclairés, dépense froide, hangar, cour. S'adresser 21½, St-Réal ou sur les lieux, tél.: 8786. 9-11-13-16jan-61b

LOGEMENTS MODERNES, (construction nouvelle), chauffés, 6 chambres chacuns, plus chambre de bain, dépense froide avec ou sans garage. S'adresser à 156, 4e avenue, tél.: 4-1989. 9-11-13-14jan-61b

LIMOILOU, No 9, 8e rue, logement 6 chambres. Aussi sur 1ère avenue, plus chambre bain, planchers bois dur. Garage, près église et des chars. S'adresser 318½, 1ère avenue, tél.: 4-0617. 5jan-26fs-61b

RUE VITRE. Beaux logements, très bien finis, jolie localité, angle rues Vitré et St-Eugène. Quatre pièces, $15; Cinq pièces, $23.00 et six pièces, $25.00, chambre de bain en plus. S'adresser 312, rue St-Joseph, tél.: 7171. 12jan-26fs-61f

LIMOILOU. Logements modernes, chauffés, 6 chambres plus chambre bain, avec ou sans garage chauffé, situés 166, 168, 172 la Canardière. Aussi plusieurs autres logements non chauffés, situés dans Limoilou. S'adresser J.-M. Dessureault, 170, la Canardière, tél.: bureau: 4-4601; rés.: 4-3082. 13jan-26fs-61b

LIMOILOU. — Petit logement chauffé, à louer, $15.00. S'adresser 50, 3e avenue, tél.: 4-4350. 13jan-3fs-61f

ST-FRANCOIS D'ASSISE. Logement à louer, 4 chambres, bien éclairé, bien propre, seulement $15.00 par mois. S'adresser 60, rue Godbout, St-François-d'Assise, tél. 4-4819. 13jan-2fs-61b

ST-FRANCOIS-D'ASSISE, logement neuf, fini moderne, bien ensoleillé, 5 chambres plus chambre bain, planchers bois dur. S'adresser 17, rue La Sarre, tél.: 5597. 13jan-6fs-61b

QUARTIERS DIVERS

LIMOILOU et ST-ROCH, épiceries à louer avec 2-3-5 pièces. Aussi quelques bons logements 3-4-5-6 pièces dans différents quartiers de la ville. S'adresser à W. Laframboise, 421, 1ère avenue, tél.: 4-4731. 10jan-6fs-61b

QUARTIERS DIVERS

LOGEMENT A LOUER. Un homme qui pourra chauffer fournaise aura un logement bon marché en écrivant à casier 56, le "Soleil". j.n.o.-61b

HAUTE-VILLE, LIMOILOU. Divers logements à louer, 4-5-6 chambres plus chambre bain, chauffés non chauffés. Pour informations, s'adresser La Careau, ent., 127, rue Scott, tél.: 2-3088. 11jan-4fs-61b

LOGEMENT A LOUER rue St-Cyrille, 5 chambres, chauffé, $35.00: 171, des Oblats, 4 chambres, $16.00. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 4jan-6fs-61f

POUR MAI, logements neufs, 7-8 chambres, chauffés, frigidaire, garage, 389, 391, chemin Ste-Foy. Autres logements 3-4-5 chambres, avenue des Oblats. S'adresser tél.: 2-0909 s. 6. 11jan-6fs-61b

BEAU LOGEMENT moderne, 6 pièces chauffé, avenue Murray. Aussi rue St-Patrice, 6 pièces, avenue des Oblats, 4 pièces en très bon ordre. S'adresser à Uld. Allard, 55, rue Murray, tél.: 7256. 7jan-6fs-61r

DANS LA BANLIEUE

LEVIS. Maison seule à louer, améliorations modernes. Pour informations, s'adresser M. Adj. Michaud, 87, St-Georges, Lévis, tél.: 503. 11jan-6fs-61b

COTTAGE à louer, avenue du couvent, ville de Beauport, de 8 appartements en plus chambre de bain et passage, véranda, fournaise à l'eau chaude, lumière électrique. S'adresser à Joseph Gagnon, 207, avenue Royale, tél.: 2-6552, ville de Beauport, Québec. 11jan-6fs-61b

EVERELL.—2 logements chauffés, 5-6 chambres plus chambre bain. S'adresser Mme A.-F. Dion, Station Clermont, Everell, tél.: 2-1396 s. 4. 13jan-3fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT de 4 chambres ou plus, demandé pour le 1er mai prochain, deux personnes seulement, soit dans la partie de Limoilou, St-Roch ou St-Sauveur. Je payerai quinze piastres par mois garanties. S'adresser à 89, 4e rue, Limoilou. j.n.o.-62b

ON DEMANDE A LOUER pour le 1er mai un plain-pied de 6 ou 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé, 1er ou 2e étage préféré. Ecrire à casier No 53a le "Soleil". 10jan-6fs-62b

POUR MAI On demande à louer maison seule avec cour ou un 1er étage, 5 ou 6 pièces. S'adresser téléphone 3-4049. 11jan-4fs-62b

ON DEMANDE un plain-pied chauffé, de 7 ou 8 chambres, y compris chambre de bain, au deuxième étage d'une maison de deux étages seulement, située dans le quartier Belvédère, pour un couple sans enfants. Ecrire casier postal 335, Québec, en donnant détails et prix. 12jan-3fs-62b

DEUX APPARTEMENTS avec cuisinette, bain, bien chauffés, ensoleillés. Eau chaude à l'année, 2e ou 3e étage, Haute-ville. Pour deux personnes pouvant donner références. Ecrire casier 105, le "Soleil". 13jan-2fs-62b

POUR MAI. On demande à louer pour le 1er mai, magasin et logement ayant communication. S'adresser le jour au No 1116, St-Vallier. 11-13-16-18-20-23-25-27-30jan. -62b

MACHINERIES A VENDRE

MALAXEURS A CIMENT, un de ½ verge à vapeur, sur truck. Des petits à manivelle et autres pour fonctionner avec moteurs à gazoline de 2 forces. Un gros à vapeur de 1 verge. Quebec Machinery & Supply Co., Ltd, 19, Canoterie. 11-25j-63b

ENTREPRENEURS, reconstructeurs et cultivateurs. Nous vous invitons à venir examiner notre assortement de fournitures, tuyaux de fer, acier, colonnes, poutres, etc. Vous y trouverez plusieurs articles qui feront votre affaire. Quebec Machinery & Supply Co., Ltd, 19, Canoterie. 13-27jan-63b

Pour un placement sûr et intéressant, consultez nos colonnes d'**IMMEUBLES**.

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, De-Meules. 26jan-j.n.o.-68b

MAISON A VENDRE, brique solide, située dans St-Roch avec terrain, mesurant 56 pieds, sur trois rues, chauffage eau chaude, améliorations modernes, grand garage de 2 étages, à vendre à sacrifice. S'adresser 22, St-Joseph. 28déc-26fs-68b

ST-FRANCOIS-D'ASSISE. Plusieurs maisons neuves bon marché, plus bas que l'évaluation, donnant bons revenus, près l'église St-François-d'Assise, cause départ. S'adresser au propriétaire, 16, Mont-Carmel, tél.: 2-6907. 4jan-6fs-68r

A VENDRE. (1) Maison No 138, rue Ste-Anne. Une très désirable demeure familiale, également bonne pour chambres à louer. (2) Maison 142, rue Ste-Anne, à l'angle des rues d'Auteuil et Ste-Anne. Cette maison est plus grande et il y a trois chambres de bain. Les deux maisons sont en bon ordre et offertes à prix raisonnables. Pour renseignements au long et permissions de visiter, s'adresser à "The Royal Trust Company", 58, rue St-Paul, Québec, téléphone: 2-4031. 10jan-6fs-68r

MAISON DE DEUX logements, magnifiques plain-pieds, avenue Moncton, coin chemin Ste-Foy, actuellement en construction. Aussi un beau lot vacant voisin. P. Furois, 126, des Braves, tél.: 6338. 3jan-26fs-68b

BEAUPORT, maison seule à vendre, $1,800.00. $300.00 comptant et $17.00 par mois; Château d'Eau, grande maison finie pour l'hiver, servant d'hôtel de touristes. Aussi chalet d'été payable $100.00 par année. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 11jan-6fs-68r

RUE ST-CYRILLE—Maison de 2 logements de 8 chambres, construction de première classe en parfait ordre. Terrain de 69 x 100 sans rente. Prix très raisonnable. Georges Paquet, 351, boulevard des Fossés, tél.: bureau, 4-4221; rés.: 6678. 7jan-6fs-68r

A VENDRE, à St-François-d'Assise, cause départ, maison neuve, 3 logements, rapportant 15 pour cent. Ecrire casier 55 le "Soleil". 10jan-5fs-68b

MAISON SEULE à vendre, deux étages, neuf chambres, grand terrain, près écoles et église St-François-d'Assises. S'adresser 71, 13e rue, St-François-d'Assises. 12jan-3fs-68b

MAISON A VENDRE, située au No 86, rue St-Louis, vraie aubaine pour prompt acheteur. S'adresser à 128½, 1ère avenue, tél.: 4-3945. 5jan-26fs-68f

BEAUPORT, près de l'église, belle vue, propriété en brique, 9 chambres, chauffé à l'eau chaude, électricité, terrain 40 x 200 pieds, garages, hangars. S'adresser au No 35, rue Latourelle 11jan-4fs-68r

MAISON A VENDRE, 3 logements, 5-6 pièces plus chambre bain, vendra $2,500 en bas de l'évaluation. Bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser 80, 2e rue, Limoilou. 13jan-3fs-68b

Il ne faut choisir pour épouse que la femme qu'on choisirait pour ami, si elle était homme.

NON CLASSIFIEES

CHS-N. EMOND. Fourrures, 353, boulevard des Fossés, coin de la Couronne. 15% réduction, sur tous manteaux, tours de cou, manchons, Polo russe. Aussi 3 capots chat sauvage et un castor d'occasion. Aussi réparations de tous genres, tél.: 6741. 7jan-26fs-4r

OXIMEL

SIROP AU MIEL.—Oximel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet. 8sept-j.n.o.-4b

VOIES URINAIRES, syphilis contractée ou de naissance, varices (traitement intraveineux). Cœur et poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec. 7jan-26fs-4r

170, RUE DU PONT, 8 chambres avec bain; 90, rue du Roi, 11 chambres avec bain; 92, rue du Roi, 6 chambres avec bain; 168, rue du Pont, magasin, bon poste; 205, rue Ste-Marguerite, petit poste; 207, 209, Ste-Marguerite, 3 et 4 chambres; 25, rue Aberdeen, 9 chambres plus bain; 112, rue Bayard, 6 chambres; 114, rue Bayard, 6 et 3 chambres. S'adresser Alf. Marois, Ltée, 229, rue St-Joseph, chambre 403, tels: 5980, 3-1634, 4-4088, 4-2381. 12jan-2fs-4f

POELE A GAZ à vendre. Aussi petite fournaise, chiffonnier. S'adresser 210, Richelieu. -9b

ON DEMANDE une fille pour faire les chambres et se rendre utile à l'ouvrage de maison. S'adresser 6, Ste-Famille. -48r

GRANDE-ALLEE. Boudoir ou petite chambre, confort du chez soi, avec ou sans pension, jeune fille distinguée ou personne âgée. S'adresser tél.: 6863. -23b

ST-CYRILLE, 322-324, logements 9 pièces, très modernes, eau chaude à l'année, garage. S'adresser O. Fournier, 74, rue Scott, tél.: 3-4820. 13jan-6fs-61b

11, DES REMPARTS, à louer, très belle chambre avec ou sans gaz, libre immédiatement, eau chaude, à très bas prix. S'adresser sur les lieux. 13jan-2fs-24b

92, AVENUE BROWN. Deux logements chauffés de 8 et 9 chambres, plus chambre de bain, améliorations modernes, ainsi que garage. S'adresser à A. Rochette, 92, avenue Brown, tél.: 5709. 13jan-6fs-61b

ST-ROCK. Logements 4 et 5 chambres plus chambre bain dans centre de St-Roch. S'adresser S. Giguère, 141, Richardson, tél.: 4-3470 ou 4-0562 13jan 1fs-61b

Feu D. Fraser

Toronto, 12.—Le major Daniel Fraser, 75 ans, bien connu au Canada et aux Etats-Unis pour ses travaux de construction, est mort à l'hôpital aujourd'hui.

En délibéré

Montréal, 11. P.C.) — La Cour d'Appel a pris en délibéré la sentence qu'elle doit rendre sur la validité de la loi sur les accidents de travail, que le juge Delorimier, dans un tribunal inférieur, a déclarée ultra vires.

La validité de la loi a été contestée par Paul Slanec, qui n'a pas voulu se contenter de l'indemnité que lui a accordée la Commission des accidents du travail.

La défense a été confiée à M. Charles Lanctôt, C.R., assistant du procureur-général, et à M. Saluste Lavery, C.R. On ne croit pas que la sentence soit prononcée d'ici assez de temps.

SPORT

Sport à Tr.-Rivières

(De notre correspondant)

Trois-Rivières — Le club de la Banlieue a triomphé du Ste-Marguerite par le score de 6 à 5 dans une partie très contestée. Il fallut jouer dix minutes supplémentaires.

Le Junior-A a triomphé du Junior-B dans la ligue féminine de quilles du Grand Central. C. Loranger fit le meilleur score avec 247.

A. Gagnon a été le principal artisan de la victoire du Grand Central en roulant le beau total de 624 dont des parties simples de 225 et 226. P. Dumont se mit aussi en évidence avec un grand total de 573 dont une partie simple de 211. Le Grand Central prit deux parties contre le Laviolette.

Le Wabasso a pris la tête de la Ligue de la Cité en blanchissant le Mont-Royal par le score de 8 à 0. Un point chanceux à la première période pour le Wabasso démoralisa le Mont Royal. Olivier scora quatre points pour le Wabasso et Gosselin trois. Le Beaudet a été vaincu par le St-François-Xavier par le score de 3 à 1. St-François-Xavier s'assura de la victoire dans la dernière période en scorant deux points mérités.

Le St-Olivier a remporté la troisième victoire de la saison en triomphant du Laflèche par le score de 5 à 1. Héroux compta trois points pour les vainqueurs.

La Banque de Montréal a gagné deux parties contre le City dans la Ligue Commerciale. Le J.-B. Lefebvre a été blanchi par le J.-B. Loranger tandis que le Bolduc prenait deux parties contre le C. P. R. Brochu du Loranger fit le meilleur total avec 409, mais Bigras du J.-B. Lefebvre eut les honneurs de la partie simple avec 178.

Le Trois-Rivières s'est maintenu en tête de la Ligue de la Vallée du St-Maurice en battant le Louiseville par le score de 2 à 0. Les visiteurs offrirent une belle résistance au club local qui ne put compter ses deux points que dans les sept dernière minutes de jeu. Sauvageau et Gosselin comptèrent pour les locaux, sur des passes de Goulet.

Les Vendeurs ont triomphé du Bureau dans la Ligue Beatty. Les premiers roulèrent 962 contre 938 aux vaincus.

Le Canadian Jr et le Trifluvien ont annulé au score de 3 à 3.

Le Grand Central a blanchi le Lallemand dans la Ligue de la Cité, grosses quilles. Le Nouvelliste a subi le même sort au mains du Bellevue et le Laviolette n'a pas été plus heureux aux mains du J. N. Godin, Ltée. L.-A. Jourdain, du Bellevue fut l'étoile de ces rencontres avec des parties de 202, 214 et 204.

Le Victoria a battu le Trifluvien dans la partie d'ouverture de la Ligue Royale Jr. Le score final fut de 2 à 1. Campeau et Shett comptèrent pour les vainqueurs.

Le New Star Jr a triomphé du St-Léon par le score de 7 à 1. Lacombe et Dubois comptèrent chacun deux points. Blanchette évita un blanchissage à son club.

Le Beaudet de la Ligue de la Cité a été défait par le Séminaire des Trois-Rivières au score final de 3 à 2. Gaucher compta le point final qui donna la victoire au Séminaire sur une passe d'Auger.

Les clubs "Comptable" et "Perception" ont gagné respectivement deux parties contre les clubs "Epargne" et "Escompte" dans la ligue de la Banque de Montréal.

La Banque Royale a blanchi les Petits Pompiers dans la Ligue de la Cité, tandis que le Kresge prenait deux parties contre Bond Clothes. La Banque Royale eut une excellente soirée avec un grand total de 1874 dont une partie d'équipe de 668. Després se mit en évidence avec 485 dont des parties simples de 139, 154 et 192. Bertrand de la Banque Royale roula 433.

Le Bureau Central a blanchi le Trac dans la Ligue du Bell.

Le Bolduc a blanchi l'hôtel de ville et le City Gas a prix deux parties contre la Banque de Montréal dans la ligue Commerciale. R. Dubé fit 392.

Le Central a blanchi le Metropolitain et le Beaudet a gagné deux parties contre le Sun Life dans la Ligue Indépendante. Jourdain du Beaudet roula 602 et Laurin du Central eut les honneurs d'une partie simple avec 175.

Grosses quilles à La Tuque

M. Rosaire Régnier est sorti vainqueur du grand concours d'endurance disputé à la salle paroissiale lundi dernier, consistant en 30 parties consécutives pour le championnat des grosses quilles à La Tuque, avec une moyenne de 184 24-30 après avoir roulé plusieurs parties au-dessus de 200 points, sa meilleure partie étant de 226 points. La plus grosse partie roulée en ce concours fut de 246 par M. Ernest Moore, qui s'est trouvé à un moment donné avec seulement 11 points au-dessous du vainqueur, mais finalement M. Régnier l's défait par 71 points.

Ordre du concours. Noms des joueurs. Totaux de points pour chaque partie

R. Régnier: 219, 189, 199, 170, 193, 188, 169, 147, 182, 183, 210, 172, 182, 194, 181, 157, 188, 208, 190, 226, 213, 223, 134, 173, 156, 184, 185, 130, 217, 182—soit un grand total de 5,544 points et une moyenne de 184 24-30.

E. Moore: 138, 165, 201, 142, 171, 168, 187, 201, 174, 138, 184, 205, 184, 154, 246, 179, 200, 211, 203, 170, 166, 201, 189, 179, 200, 190, 202, 190, 153, 186, soit un total de 5,477, moyenne 182 7-30.

J. Régnier: 142, 173, 201, 154, 167, 209, 188, 163, 186, 157, 226, 214, 167, 173, 155, 213, 189, 177, 196, 147, 244, 167, 133, 170, 152, 174, 183, 222, 223, 166, soit un grand total de 5,431, moyenne 181 1-30.

M. Gravel: 180, 184, 151, 160, 198, 167, 145, 158, 158, 130, 158, 190, 177, 161, 168, 207, 191, 177, 182, 196, 178, 125, 123, 173, 149, 176, 178, 236, 211, 204, soit un grand total de 5,191, moyenne de 173 1-30.

H. Rawlick: 195, 156, 168, 166, 191, 167, 146, 170, 158, 202, 211, 199, 200, 183, 208, 216, 135, 187, 130, 176, 152, 173, 189, 190, 129, 126, 171, 138, 168, soit un grand total de 5,157 points, moyenne de 171 27-30.

A. Chiasson: 187, 166, 152, 175, 184, 184, 147, 183, 157, 173, 147, 170, 165, 149, 152, 192, 139, 159, 176, 151, 159, 193, 185, 171, 136, 160, 149, 137, 139, 167, 136, soit un grand total de 4,896, moyenne de 163 6-30.

H. Legaré: 170, 150, 197, 145, 184, 152, 145, 200, 193, 172, 153, 147, 154, 140, 170, 169, 136, 168, 169, 162, 146, 129, 127, 142, 185, 179, 164, 190, 146, 123, soit un grand total de 4,807, moyenne de 160 7-30.

L. Arsenault, C. Laporte: 133, 144, 205, 144, 140, 158, 139, 194, 174, 170, 196, 159, 191, 133, 158, 157, 145, 180, 144, 153, 146, 151, 105, 131, 127, 117, 147, 177, 141, 175, soit un grand total de 4,294, moyenne de 143 4-30.

Ce concours d'endurance qui a mis en regard 5, ou 6 des meilleurs quilleurs aux grosses quilles de La Tuque, fut suivi avec beaucoup d'intérêt et nous offrons nos félicitations au vainqueur M. Rosaire Régnier pour son beau succès, comme chacun des concurrents pour leur bon score.

Hockey à l'Islet Station

Le jour des Rois, sur la patinoire de L'Islet-station, avait lieu la première partie de la ligue du comté de L'Islet, entre les clubs L'Islet-Station et St-Jean Amateur. Le L'Islet-station remporta la victoire par un score de 6 à 5.

St-Jean-A.:		L'Islet-sta.:
P. Robichaud	Buts	J. Thibault
L. Robichaud	défenses	L. Deroy
R. Morin	"	A. Morin
C. Robichaud	Centres	F. Labrie
E. Laurendeau	Ailes dr.	M. Létourneau
G. Fortin	Ailes gau.	P. Bélanger

Substituts: L'Islet—Pl-H. Lamarre, G. Morin, A. Gauthier, A. Gamache, A. Migneault, G. Gendron.

Substituts: St-Jean-A.—E. Chouinard, Luc Robichaud, E. Blais, G. Chouinard, C.-H. Robichaud, M. Picard.

SOMMAIRE

Première période

L'Islet-sta., Létourneau.
L'Islet-sta., Labrie.
L'Islet-sta., Létourneau (Gamache).
Punitions: Labrie, Gauthier, Bélanger.

Deuxième période

L'Islet-sta., G. Morin (Létourneau).
St-Jean-A., L. Robichaud.
St-Jean-A., L. Robichaud.
Punitions: Deroy, Chouinard, Morin.

Troisième période

L'Islet-sta., J. Thibault.
St-Jean-A., L. Robichaud.
St-Jean-A., C. Robichaud.
St-Jean-A., L. Robichaud.
Punitions: Lamarre, Picard.

Supplémentaire

L'Islet-sta., Létourneau (Bélanger).

Retraite fermée

Jeudi soir, 19 janvier, à 8 hres, retraite fermée pour hommes et jeunes gens, à la Villa Manrèse. Les exercices se termineront le dimanche suivant, 22, à 5 hres du soir.

Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. (Tél.: 5052)

Hockey à Tr.-Rivières

Trois-Rivières. (D.N.C.)— La Ligue Royale a fait ses débuts devant une bonne assistance. Le Toronto est sorti victorieux contre le Trifluvien par le score de 2 à 1. R. Bellefeuille compta le point qui donna la victoire.

Le Roxy a battu le St-Olivier par le score de 12 à 5. H. Lemieux joua une forte partie dans les buts du club vainqueur.

Une ligue de hockey vient d'être formée pour le quartier St-Philippe. Elle comprend quatre clubs: New Star, Gilmour, St-Georges et Girard-Godin.

Dans la Ligue de la Cité, grosses quilles, le Laviolette a été battu par le Bellevue, deux parties sur trois, tandis que le Nouvelliste était blanchi par le Grand Central.

Le Rocheleau a gagné deux parties contre le Leclerc une dans une rencontre aux petites quilles. Les vainqueurs roulèrent 1242 contre 1207 par les vancus.

Le Central a blanchi le J.-B. Lefebvre dans une rencontre de trois parties. Les vainqueurs roulèrent 1590 contre 1273 par les vaincus.

Les clubs St-Prosper et St-Tite ont fait partie nulle à l'occasion de l'ouverture de leur saison de hockey.

Deux blanchissages ont marqué les dernières rencontres aux grosses quilles au Grand Central. Leblanc & Frère a blanchi J.-N. Beaudoin & Cie et Le Grand Central a fait subir le même sort au Dominions Store. Le H. Cloutier Enr., prit deux parties contre Salle St-Philippe.

Pierre Larivière a réussi un score de 623 dans les dernières rencontres de la Ligue des Chevaliers de Colomb. Il fit des parties de 210, 221 et 192. Le Vert gagna deux parties contre le Violet et le Bleu eut le même succès contre le Blanc.

Les clubs Higginson et C. P. R., ont gagné chacun deux parties dans la Ligue des Amateurs, le premier club triomphant des professionnels et le second du Jos. Bergeron. Les meilleurs scores, à ces parties de petites quilles, furent faits par Hamel, 427; Dussault, 423; Loranger, 402. Ce dernier fit aussi une partie simple de 179.

A St-Patrice de Beaurivage

Dimanche le 8, le club de gouret de St-Gilles est venu rencontrer un des clubs de St-Patrice, le "Collégiens Amateurs". Le St-Gilles fut victorieux par un score de 3 à 2 et joua une partie très rude.

La musique et la poésie à l'honneur

(Suite)

Bruxelles" c'était tout de même suffisant pour être en droit d'exiger beaucoup de ce jeune artiste.

Nul ne fut désappointé peut-on affirmer si on en juge par les véritables ovations qui l'accueillirent à chacune de ses entrées en scène. Nous ne voulons poser aucunement au connaisseur mais l'émotion que nous procura le jeu chaudement coloré de M. Leduc est comparable à celle que nous avions ressentie entendant il y a quelque temps au Club Musical M. Marcel Hubert. Rien de plus animé de plus vibrant de plus senti que les magnifiques interprétations qu'il nous donna du Concerto en ré Majeur de Vivaldi, principalement dans Lhargetto, de l'Elégie de Fauré et de Scherzo de Van Goens. Rappelé à deux reprise à la fin de son audition M. Leduc enchanta une fois de plus l'auditoire en jouant principalement La Berceuse de Schubert. Espérons que le jeune violoncelliste songera à revenir dans Québec bientôt; la maîtrise dont il a fait preuve hier soir lui est un gage certain de succès.

Avant que de venir exécuter deux pièces de Debussy particulièrement difficiles d'exécution, M. Jean Leduc, frère du précédent, s'était déjà fait remarquer de l'assistance par ses accompagnements où la compréhension semblait égale à la discrétion. Tous déjà avaient remarqué sa parfaite technique et son agilité sur le clavier, et semblèrent regretter que le programme déjà chargé n'ait laissé à l'auditoire l'avantage de ne l'entendre que deux fois.

Il est deux bustes qui décorent, de chaque côté de la scène, la salle de théâtre du Palais Montcalm. L'un surmonte une inscription en lettres d'or : "La Musique", l'autre se dresse au-dessus de "La Poésie." Et il nous parut que le second, après avoir été quelque peu négligé pendant plus de deux heures manifesta un grand contentement sur ses traits de... plâtre (sauf erreur) lorsqu'Emile Coderre apparut frêle, maigre, aussi frêle et aussi maigre que raisonnablement il est permis à Jean Narrache de l'être. M. Coderre nous récita cinq poèmes de son dernier livre déjà ai connu ; "Quand j'parle tout seul." L'auditoire mis en gaieté par la verve satirique qui marque les vers de la pièce "Les bals de Charité" s'émut avec le poète en entendant réciter "Assuré contre les accidents" et surtout : "Oraison funèbre de mon chien" C'est que de tous les poèmes de "Quand j'parle tout seul" "l'Oraison funèbre de mon Chien" est probablement avec "En regardant la Lune" que nous aurions aimé entendre également, le chant ou l'on entend pleurer davantage le cri de misère et d'âpre souffrance dont M. Coderre a rempli son livre.

Rappelé une fois encore, Jean Narrache termina comme dans son recueil de poèmes par "Méditations sur la mort." Depuis la parution de "Quand j'parle tout seul," l'auteur a fait trop parler de lui pour que nous nous attardions à analyser ici ses oeuvres, contentons-nous de dire que le succès qu'il remporta hier soir à la salle Montcalm en récitant ses vers est comparable à celui qu'ils obtinrent en librairie, ce qui n'est pas peu dire.

Si nous en jugeons par l'impression plus que favorable qui nous reste du véritable régal artistique qui nous fut servi hier soir, nous pouvons croire que tous ont dû se féliciter de n'avoir point manqué d'assister au concert de gala de Mme Roy Vilandré.

L. L.

Société de pomologie

Montréal, 12.—(P.C.)— L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a été nommé patron de la société de pomologie de la province de Québec, au cours des élections de ses officiers, aujourd'hui.

Le révérend Frère Honoré a été élu président honorairre: M. E.-N. Brown, C. R., vice-président honoraire ; M. J.-F. Desmarais, président ; M. Philip Smith, vice-président ; M. J.-E. Duchêne, secrétaire de langue française; M. W.-J. Tawse, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont MM. Jean Normandin, de Rougemont; Edgar Standish, de Rougemont ; Edmond Leduc, de St-Hilaire ; C.-A. Waller, de Franklyn Centre ; Thomas Dalgleish, de Sweetsburg ; John Gillespie, d'Abbotsford ; Alphonse Allard, de Chateauguay ; René Trépanier, de Saint-Joseph du Lac ; et Mark Sample, d'Hemmingford.

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

Matane

Fête intime

Dernièrement Mme Aimé Roy réunissait quelques amis à l'occasion du troisième anniversaire de sa petite-fille Carmen. Il y eut déclamation, jeu, musique, Mlles Hermance Desgagné et Lucienne Desjardins servaient le thé. Etaient présents: Mlle Lucienne Desjardins, Hermance Desgagné, Annette Deschênes, Jacqueline, Lucien et Raoul Philibert, Marielle Dufour, Yvette Noel, Jules Jean et Lucie Blouin, Jeanne-Aimée Roy, Mme Arthur Landry.

Notes sociales

M. Rodrigue Côté, notaire, est revenu d'une promenade de quelques jours à Rimouski.

—M. l'abbé A. Rouleau, de Montréal, est actuellement en visite chez son frère M. J.-A. Rouleau, I. F.

—M. le capt. Wilfrid Guimond, est revenu d'un voyage de quelques jours à Halifax. M. Guimond a rencontré son fils Edgar, apprenti pilote à bord du vaisseau S.S. Cavalier C. S. L.

ACHETEZ CHEZ ZELLERS

Une chaine canadienne de magasins d'économies

Quelques-unes des nombreuses OCCASIONS en Vente Demain!

69c est tout ce qu'il vous faut payer pour des BAS de Chiffon

Splendide qualité. Nouvelles nuances. (Légèrement imparfaits)

JOLIS PULLOVERS $1.00

Styles ingénieux. Attrayantes couleurs. Excellentes marques.

Lotions de Toilette 2 pour 25c

Valeur Spéciale

CHEMISES en Broadcloth pour Hommes 77c

Couleurs solides. Irrétrécissables. Dessins à rayures. Nuances unies. Collet attaché ou deux faux-cols séparés.

Blouses de Garçonnets 25c

Blouses en broadcloth de bonne apparence et de bonne durée. Grandeurs pour garçonnets. Beaux dessins et jolies couleurs.

Pour la maison!

NAPPES A THE en toile. Grandeur 36 par 36. Ch. 25c

LINGES DE VAISSELLE en toile. Grandeur 17 par 31. Dessins à carreaux. Ch. 10c

Chaudières Galvanisées Capacité 12 pintes. Ch. 15c

CUVES A LAVER galvanisées. Grandeur de cuisine. Ch. 25c

Confitures Upton 40 onces 25c

Zellers Limited
226-228 rue St-Jean

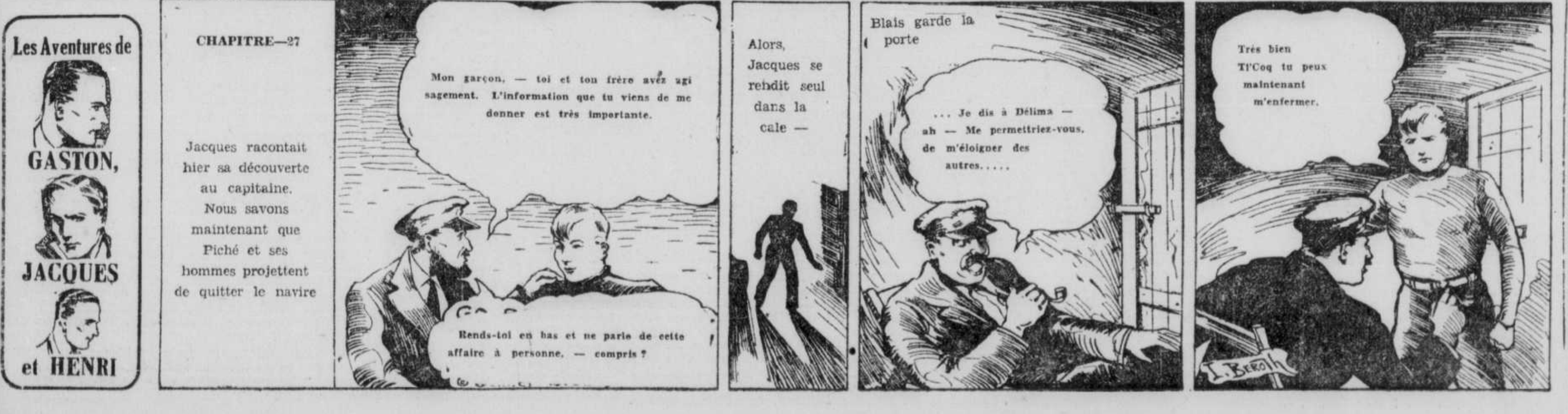

UN MAGISTRAL DISCOURS DE L'HONORABLE L.-A. TASCHEREAU

(Suite de la page 3)

tout ce qu'il sera possible d'enlever de dépenses.

LES COLONS

On dit que la Colonisation et l'Agriculture ont été négligées. Jamais ces deux départements de l'administration n'ont eu autant d'avantages que dans le présent. Pour les colons, nous bâtissons des chemins, nous construisons des églises et des écoles, et malgré la crise, nos colons ont eu des octrois encore plus considérables que par le passé. Il faut que nous pratiquions la charité, et je tiens à rendre hommage à la Société St-Vincent-de-Paul. Il faut que les citoyens aident la St-Vincent-de-Paul. Il ne faut pas laisser cette société dans l'obligation de s'adresser au gouvernement ou à l'hôtel de ville. Nous avons parmi nous des pauvres honteux, des collets blancs. C'est peut-être chez eux que nous trouvons la misère la plus noire. Ils recevront des mains discrètes d'un officier de la St-Vincent-de-Paul des secours qu'ils n'auraient pas osé aller demander.

J'ai confiance dans l'avenir de Québec. Québec est le dernier rempart de tout ce qu'il y a de bon et de solide.

Dans l'Ouest, on réclame l'inflation et l'étatisation des banques. Nous ne voulons pas de ces expériences coûteuses.

Nous donnerons toute notre attention et nous demandons toute la coopération possible à nos amis d'enface pour faire une guerre à mort au communisme. Les idées subversives prêchées par les propagandistes du communisme ne sont pas les nôtres. On sait les résultats qu'elles ont produit outre-mer. Comme premier ministre de cette province, je déclare que nous ferons la guerre à ces idées par tous les moyens à notre disposition.

LEGISLATION SOCIALE

Le Discours du Trône fait mention de la législation sociale. Une commission composée d'économistes distingués vient de soumettre son rapport au gouvernement. Nous étudierons ce rapport au cours de la session. Cette commission fait certaines suggestions, et a très souvent des sujets demandant la participation financière de l'Etat. Sommes-nous en état de le faire ? Pouvons-nous demander aux contribuables de la province de nous donner davantage. Voilà ce que nous aurons à discuter, mais je désire mettre la population en garde. Nous traversons une époque transitoire et il ne faut pas se lancer dans de la législation permanente dont nous ne pourrons plus nous débarrasser plus tard. Que l'on ne nous demande pas d'appliquer à la crise des remèdes pernicieux qui compromettraient l'avenir de la province de Québec.

Je veux toucher un autre sujet. Nous voulons faire la guerre aux mauvais journaux. Il y a trop de ces journaux étrangers qui entrent ici pour gâter notre jeunesse. Nous avons pris des procédures contre un marchand des Trois-Rivières. Je me demande qui pouvait bien acheter ces publications dans une ville pieuse...

M. Duplessis.—"Il y a des ministres qui viennent nous visiter de temps en temps."

M. Taschereau.—"Il est possible que nous imposions un permis aux vendeurs de journaux afin de pouvoir les contrôler plus facilement.

LE TOURISME

Nous avons décidé d'encourager le tourisme. Dans quelle mesure ? Je ne le sais pas encore, mais mon collègue de la Voirie nous le dira bientôt. Je ne crois pas qu'il y ait de placement plus avantageux.

M. Duplessis a déclaré qu'il ne voulait pas faire de personnalités. Je ne crois pas en avoir fait. M. Duplessis a dit qu'il ne voulait pas prolonger le débat. Qu'il sache bien que nous sommes toujours heureux d'entendre les membres de l'Opposition quels qu'ils soient.

OPTIMISME

Je ne veux pas prêcher le pessimisme, mais la foi et la confiance dans l'avenir. C'est ce qu'il faut prêcher à l'heure actuelle. Cette crise n'est pas la première qui ait bouleversé le monde. Après la misère, il y a des jours heureux et prospères. La prospérité est un pendule que la main du Tous-Puissant fait osciller à son gré. Demandons-lui de bonnes récoltes pour le paysan, du travail pour l'ouvrier, du bonheur au foyer, et pour nous, la sagesse de bien gouverner.

M. MAURICE DUPLESSIS

Le nouveau chef de l'Opposition, qui parlait avant M. Taschereau, félicite d'abord le proposeur et le secondeur de l'Adresse en réponse au discours du Trône. A M. Mercier et à M. Gault, il offre ses hommages à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire d'entrée dans la vie publique.

Il félicite aussi le nouveau trésorier provincial, l'hon. M. Stockwell. "Il n'oubliera pas", dit-il, "que le meilleur principe d'économie consiste à payer ses dettes".

Il remarque que deux députés de la Chambre ont été nommés au Conseil et qu'un siège reste libre à la Chambre Basse. "Il faudra remédier à ces abus par une législation plus tôt qu'on le pense", dit M. Duplessis qui poursuit :

Le gouvernement n'est pas responsable de la crise ; mais il l'a aggravée. L'administration a élevé sa politique industrielle sur les ruines de l'agriculture et de nos libertés. Il faut rétablir l'équilibre entre la population rurale et la population urbaine. Pourquoi le gouvernement a-t-il sacrifié la stabilité de l'agriculture à l'industrie instable ? Le gouvernement aurait dû se rendre compte que la province de Québec est une province agricole et qu'elle doit rester province agricole. La politique d'industrialisation a été néfaste.

De l'aveu de tous, le retour à la terre est le meilleur moyen de remédier à la crise. Une saine politique de colonisation s'impose. "Je m'empresse de dire que j'ai pour le ministre de la Colonisation la plus haute estime, dit M. Duplessis, mais il faut que la colonisation soit encore plus poussée. La colonisation doit être faite de la part du département des terres et des marchands de bois. Une rénovation est nécessaire parce que la faillité du mouvement serait irrémédiable. C'est vers l'agriculture et la colonisation que doivent tendre tous les efforts de ceux qui veulent pallier la crise. Il faut aussi garder sur les terres ceux qui y sont déjà.

"Quel a été le résultat de la politique agricole du gouvernement de Québec", demande M. Duplessis.

Il affirme qu'un ministre du Cabinet a dit, en 1929, que l'agriculture chez-nous est dans le marasme.

Il faut que les cultivateurs aient chez eux un coin attrayant pour faire choc à l'attrait des villes. Il faut que le coût de la production agricole soit réduit, il faut que l'éducation agricole soit plus poussée, il faut que les cultivateurs obtiennent de l'électricité à meilleur compte. Nos ressources naturelles nous ont été données pour assurer la survie de la race et non pas l'enrichissement des monopoles au détriment de la population, Si le gouvernement avait compris cela, nous aurions du malaise dans nos campagnes, mais ce malaise serait moins grand. 'Cette question de l'électricité suscite des problèmes nombreux sur lesquels nous reviendrons plus tard", dit le chef de l'Opposition.

LA PETITE INDUSTRIE

Il faut ensuite encourager l'agriculture en encourageant la petite industrie et en mettant en pratique les suggestions faites autrefois par M. Perron.

Sans doute, le gouvernement n'est pas responsable des pertes d'argent subies par les cultivateurs dont les épargnes ont été drainées, mais le gouvernement n'a pas assez fait pour empêcher la spéculation par les cultivateurs et par les ouvriers des villes.

Le malaise agricole provoque toujours le malaise urbain; on a édifié dans Québec des villes que l'on a appelées des "villes de papier"; le gouvernement n'a pas écouté ceux qui l'ont mis en garde contre le mouvement sans assurer la stabilité des pulperies et il doit porter la responsabilité de la crise papetière due à la surproduction. De plus, l'épargne de ces ouvriers a été engloutie dans le stock mouillé de compagnies fantômes comme la Cie Canada Power and Paper.

SUR CAPITALISATION

La surcapitalisation est un des maux dont nous souffrons. Le gouvernement de Québec n'en est pas seul responsable, mais il aurait dû surveiller les compagnies qui ont surcapitalisé en vertu de pouvoirs qui leur étaient conférés par le gouvernement.

M. Duplessis reconnait que la surcapitalisation dans l'industrie n'est pas particulière à la province de Québec. Toutefois, si le voisin fait des abus, nous n'avons pas le droit de suivre son exemple.

Il faut que nos gouvernants coopèrent dans l'intérêt de la province et du pays. Il ne faut pas oublier que Québec a des problèmes d'intérêts nationaux. Le gouvernement fédéral représente l'autorité qu'il faut respecter à Québec comme ailleurs et lui donner son support sans distinction de parti.

M. Duplessis affirme que M. Taschereau n'a pas répondu à l'offre de coopération des autorités fédérales.

"Le premier ministre, avant d'être chef de parti, est représentant de la province entière et il doit à ce titre, coopérer avec les autorités", déclare le chef de l'opposition.

"Pour prouver jusqu'à quel point l'opposition est prête à collaborer avec le gouvernement, dit M. Duplessis, il n'y aura qu'un discours sur l'adresse du côté de l'opposition et c'est celui que je fais actuellement."

"Je forme le vœu sincère que la prochaine conférence interprovinciale remporte un plein succès. Je forme le vœu que le chef du gouvernement emploie tous les moyens diplomatiques nécessaires pour assurer le succès de la province et l'opposition sera très heureuse des succès remportés."

LA CRISE

Le chef de l'opposition parle ensuite de la crise. Il déclare qu'en un temps de crise comme celui que nous traversons, la province ne devrait pas accaparer tous les revenus. Les revenus de l'automobile, par exemple, devraient être partagés entre le gouvernement et les municipalités. Il devrait en être ainsi des revenus de la Commission des Liqueurs.

M. Duplessis, sans transition, passe ensuite à la question des bons du gouvernement donnés au cours de la crise.

Il affirme que ce sont les créanciers du gouvernement qui ont assumé la charge des intérêts sur ces bons restés impayés et que cela a résulté en des désastres.

On a dit qu'il fallait vérifier les comptes ? Pourquoi n'a-t-on pas nommé un personnel compétent dès le début pour empêcher des malheurs comme ceux qui se sont produits en Gaspésie ? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas payé ses contributions aux institutions en vertu de la loi de l'Assistance Publique "Devant le désastre qui menace", dit M. Duplessis, il est surprenant que les ministres n'aient pas payé les dettes contractrées".

Il affirme que le gouvernement n'a pas payé aux colons de Gaspésie des dettes vieilles d'un an, qu'il n'a pas payé les primes de labeur, qu'il n'a pas payé les primes de défrichement . Il accuse le gouvernement d'entraver le retour à la terre, en ne payant pas ses dettes et déclare que le gouvernement aurait dû emprunter pour payer ses dettes sur la valeur de notre potentiel en ressources naturelles.

M. Duplessis affirme que le chef du gouvernement a engagé le fonds consolidé du revenu alors qu'il n'avait pas d'autorité parlementaire pour le faire.

"Le gouvernement encourage le peuple à l'économie, toutefois, dit le chef, il ne faut pas que l'économie soit de la parcimonie, et il ne faut pas ne pas payer ses dettes par économie".

"La province de Québec est taxée à son extrême limite ! dit M. Duplessis.

"Et Ottawa? demande M. Taschereau.

"Je constate les bonnes dispositions du premier ministre à la veille de la Conférence d'Ottawa, dit M. Duplessis qui poursuit son discours et admet que le gouvernement a fait du bien à la province de Québec depuis 36 ans qu'il est au pouvoir.

M. Duplessis affirme que le ministère des Terres et Forêts a fait perdre une moyenne de $500,000 par an à la province depuis quelques années, en primes de transfert impayées.

M. Duplessis se borne là de ses remarques en disant qu'il aura d'autres remarques à faire au cours de la session. Il affirme que l'opposition est nécessaire, qu'elle n'entend pas faire d'obstruction, mais quelle a des droits quelle fera respecter. "L'opposition, dit-il, est prête a procéder avec diligence 6 condition que le gouvernement réponde diligement aux questions. L'opposition fera une lutte courtoise et loyale, mais elle s'attend à la courtoisie de la part du gouvernement. Elle apportera sa coopération sincère au gouvernement sans arrière pensée.

M. LUCIEN LAMOUREUX

Le député d'Iberville déclare qu'il veut faire immédiatement quelques remarques en marge du discours du trône. M. Lamoureux veut traiter la question agricole au point de vue affaires.

Le discours du trône traite de la question agricole mais il lui a semblé que ces quelques allusions étaient trop floues,. 'On a parlé de retour à la terre; j'en suis. Mais il y a une chose encore beaucoup plus importante: le maintien à la terre de ceux qui l'occupent déjà, dit-il.

Or, sur ce point la situation est grave. Dans mon comté, si les créanciers exigeaient à l'heure actuelle ce qui leur est dû, 50% des cultivateurs seraient incapables de tenir. Et je sais que dans plusieurs comtés, c'est la même chose. J'ai interrogé les députés ruraux et ils partagent mes vues sur cette question.

Il faut parer à ce danger car le jour peut venir où les créanciers réclameront. Alors, ce sera un véritable désastre. Je crois que nous pouvons éviter ce danger, ne serait-ce que pour le salut de 15 à 20% de ce 50 pour cent. Car si ces cultivateurs désertent forcément le sol, les autres se décourageront ne pouvant rencontrer les obligations municipales et autres.

Par quels moyens venir en aide à ces cultivateurs ?

Par un crédit agricole provincial. L'an dernier, plusieurs députés ont étudié la question et avant que nous ayons pu en venir à une solution, on décidait de s'en rapporter aux Caisses Populaires. Cette année, je m'y prends plus tôt et j'espère que la députation s'intéressera à cette question.

On me dira peut-être que nous avons le crédit fédéral ? Je n'aurais pas de difficulté à prouver que ce système est inefficace, impraticable.

Le député d'Iberville termine en se promettant bien de faire d'autres suggestions au Gouvernement plus tard.

Après ce troisième discours l'adresse est votée.

UN SURPLUS DE GRAISSE RUINAIT SA SANTE

Perd 14 lbs. et va mieux

Les gros hommes et femmes souffrent de certains maux corporels, provenant de l'excès de graisse du système. En faisant disparaitre cet excès, de la bonne façon, ils améliorent souvent leur santé — ce fut le cas pour cette femme :

"J'étais très grasse. Assez, que cela m'empêchait presque de respirer, surtout quand je m'agenouillais, pour certains travaux domestiques ou que je montais une colline. Il me fallait environ 20 minutes pour reprendre ma respiration. Mais tout cela est fini, grâce aux Sels Kruschen. J'ai maigri de 14 lbs. et je uis plus confortable. Je travaille toute la journée sans me sentir fatiguée. Je me sens beaucoup mieux. Je suis contente d'avoir fait disparaitre cette graisse qui m'en regagnait continuellement tout en ruinant ma santé générale." — (Mlle) A.K.

Kruschen contient six sels minéraux esentiels. Ces sels combattent la cause du mal, en aidant aux organes internes à fonctionner normalement—à expulser chaque jour, ces déchets et poisons qui, en se déposant, forment le tissu gras. Kruschen, contrairement aux autres laxatifs, n'agit pas seulement sur une seule partie du système. Ses effets tonifiants s'appliquent à tous les organes, glandes, nerfs et veines.

Le rapport des affaires municipales

(Suite)

autorisant un tel emprunt doit être approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil par l'entremise du ministère des affaires municipale.

Nous donnerons, ci-après le nombre des règlements ainsi soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, ainsi que le montant total des emprunts contractés par les municipalités de la province de Québec :

Les emprunts municipaux ordinaires, sans y inclure les emprunts faits sous l'empire de la **Loi de l'aide aux chômeurs,** se sont élevés à $47,832,844.50.

Il convient d'ajouter que les municipalités ont emprunté pour fins de chômage, une somme additionnelle de $9,316,425.00, faisant un grand total avec les emprunts ordinaires de $57,149,269.50.

Les emprunts scolaires effectués en 1931-32, s'élèvent à $3,091,559.94.

Toute personne qui serait intéressée à voir les détails des opérations financières des municipalités, durant l'année fiscale écoulée, pourra consulter **L'Annuaire Statistique de la Province de Québec** où la liste détaillée en est publiée.

Opérations du département

Durant l'année fiscale terminée le 30 juin, 1932, le département a conclu les opérations suivantes :

Règlements d'emprunt

Cent soixante-dix (170) règlements municipaux, représentant un total de $47,831,844.50, ont reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil.

Ces emprunts se divisent comme suit:

Municipalités de comté; Municipalités sans désignation; Municipalités de cantons	$ 442,131.12
Municipalités de paroisses	703,573.38
Municipalités de villages	485,420.00
Municipalités de villes	1,250,000.00
Municipalités de cités	44,941,720.00
Total	47,832,844.50

Emprunts municipaux pour le chômage

Cent soixante-quinze (175) règlements ou résolutions des conseils municipaux, représentant un total de $9,316,425.00, ont reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil, sous la **Loi de l'aide aux chômeurs, 1931.**

Ces emprunts se divisent comme suit :

Municipalités sans désignation.	$ 155,000.00
Cantons	83,950.00
Paroisses	119,500.00
Villages	433,025.00
Villes	704,150.00
Cités	7,820,800.00
Total	$9,316,425.00

Emprunts scolaires

Soixante-une (61) résolutions scolaires, représentant un total de $3,091,559.94 ont également reçu la sanction du lieutenant-gouverneur en conseil.

Règlements soumis pour désaveu

Cent trente-quatre (134) règlements municipaux, autres que des règlements d'emprunt, ont été soumis à la considération du lieutenant-gouverneur en conseil, pour désaveu s'il y a lieu, en vertu de l'article 423 de la **Loi des cités et villes, 1925.**

Erections de municipalités

Il y eut dix (10) érections de municipalités comprenant trois (3) municipalités de village et sept (7) municipalités rurales.

Les villages de :

Maskinongé, comté de Maskinongé.
Avenir, comté de Drummond.
Grande-Rivières, comté de Gaspé-est.

Les municipalités rurales de :

St-Stanislas comté Lac St-Jean-Métabetchouan, comté Lac St-Jean ouest.
Mont-Lebel, comté de Rimouski.
Ogden, comté de Stanstead.
Grande-Ile, comté de Beauharnois.
Petite-Rivière-Ouest, comté de Gaspé-est.
St-Agricole, comté de Terrebonne.

Annexions

Sept (7) annexions pour fins municipales ont été décrétées par proclamation. Ce sont:

Sacré-Cœur de Jésus de Crabtree, paroisse (partie est), à St-Paul de Lavaltrie, comté de Joliette.

Canton Cabot (certains lots), à St-Antoine de Padoue de Kempt, paroisse, comté de Matapédia.

Ste-Cécile, village, à Salaberry de Valleyfield, cité, comté de Beauharnois.

Senneterre, canton (certains lots) à Senneterre, partie est, canton, comté d'Abitibi.

Ireland (certains lots), à St-Joseph de Coleraine, paroisse, comté de Mégantic.

Tremblay, canton (certains lots), à Ste-Anne de Chicoutimi, village, comté de Chicoutimi.

St-Jérôme Rivière du Nord, paroisse (certains lots) à Prévost, village, comté de Terrebonne.

Changements de noms

Le nom des municipalités suivantes a été changé par proclamation:

St-Octave de Métis, paroisse, pour Grand-Métis, comté de Matane.

St-Octave de Métis Sud, pour St-Octave de Métis, paroisse, comté de Matane.

Cœur Très Pur de la B. V. Marie de Plaisance, paroisse, pour Plaisance, comté de Papineau.

Talon, partie sud-est, du canton, pour Lac Frontière, comté de Montmagny.

McNider, pour Baie des Sables, comté de Matane.

Vacances remplies

Il a été rempli deux (2) vacances dans la charge de maire, et sept (7) dans la charge de conseillers.

Publications en une seule langue

Français

St-Sévérin, paroisse, comté de Beauce.
Notre-Dame de Pierreville, paroisse, comté d'Yamaska.
St-Mathieu de Beloeil, paroisse, comté de Verchères.
Pointe du Lac, comté de St-Maurice.
St-Charles de la Rivière Chambly, comté de St-Hyacinthe.
Maskinongé, village, comté de Maskinongé.
L'Assomption, comté de L'Assomption.
St-Joseph de Lepage, paroisse, comté de Rimouski.
St-Sulpice, paroisse, comté de L'Assomption.
St-Roch de l'Achigan, paroisse, comté de L'Assomption.
St-Octave de Métis, comté de Matane.

Anglais

Douglas ouest, paroisse, comté de Gaspé-est.
Escuminac, comté de Bonaventure.
Ile aux Allumettes, canton, comté de Pontiac.

Dans les deux langues

Leeds, canton, comté de Mégantic.

Respectueusement soumis

L.-A. TASCHEREAU,
Ministre des Affaires Municipales.

Autre cours du R. P. Archambault

(Suite)

à cette conception de l'intervention des laïques dans l'apostolat qu'après mûre reflexion et le recours aux lumières divines. Mais une fois cette conception bien établie, il n'a cessé de presser tous les fidèles de s'engager résolument dans les nouvelles voies ouvertes à leurs activités.

Le R. P. Archambault signale que les déclarations pontificales détruisent l'erreur accréditée que le triomphe de l'Eglise doit venir de la hiérarchie. L'action catholique recommandée par les Souverains Pontifes fait, bien au contraire, dépendre ce triomphe des efforts de toute la catholicité.

On trouve dans l'Action Catholique quatre éléments: une action religieuse, une action organisée, une action exercée par les laïques, une action mise sous la direction de l'autorité ecclésiastique.

Religieuse, l'action catholique l'est en ce qu'elle n'est que la participation du laïcat à l'apostolat de la hiérarchie ; or, celle-ci est essentiellement religieuse, conformément à la mission donnée par le Christ aux apôtres et aux premiers disciples. Il faut reconnaître cependant que cette action religieuse a une portée sociale.

Le Souverain Pontife a déclaré qu'elle n'est pas qu'un apostolat extérieur, mais commence par la sanctification intérieure. Comme la charité elle rayonne de l'intérieur vers l'extérieur. La sanctification personnelle doit normalement précéder la conquête spirituelle des âmes.

C'est une action organisée. La pensée du Pape sur ce point s'est exprimée clairement dans un grand nombre de documents. L'organisation est un constitutif formel de l'action catholique. Les efforts isolés d'un Montalembert, d'un Louis Veuillot, d'un Garcia Moreno pouvaient peut-être être appelés autrefois de l'action catholique, mais ils ne rentreraient pas aujourd'hui sous cette appellation, parce qu'ils n'étaient pas accomplis dans les cadres d'un mouvement coordonné.

A l'opposé, on conçoit fort bien qu'une démarche, un acte personnel, rentre dans l'action catholique, s'il est posé en conformité avec le programme de l'action catholique.

C'est encore une action exercée par les laïques. Il s'agit ici d'un élément constamment affirmé dans les documents pontificaux. "L'Action Catholique est l'apostolat des laïques L'apostolat hiérarchique a été défini ailleurs et d'autres façons. Partout où il parle d'action catholique, Pie XI y déclare expressément ou suppose que c'est l'intervention des laïques dans la défense et l'exaltation de l'Eglise. Tous les auteurs qui en ont parlé adoptent ce même point de vue. 'L'action catholique est l'action du laïcat.

Action exercée cependant sous la direction de l'autorité ecclésiastique. "L'Action Catholique" doit être essentiellement unie à la hiérarchie et n'agit que sous la direction immédiate des évêques et des prêtres. On a dit que c'est "une organisation laïque et une institution d'Eglise : deux éléments nécessaires. Sans le premier on reste avec des confréries et des congrégations pieuses, incontestablement utiles, mais n'ayant pas le rayonnement de l'action catholique. Sans le deuxième on verse dans les querelles interminables et dans le schisme.

L'action catholique, a-t-on dit encore, n'est pas directive, mais exécutive. Il ne lui appartient pas de dicter les principes, mais de mettre à exécution les décisions prises Le Souverain Pontife a déclaré lui-même que l'action catholique ne peut, sans les prêtres, ni débuter, ni se continuer, ni prospérer.

Elle doit, sous la direction ecclésiastique, grouper toutes les bonnes volontés, faire disparaître les petites chapelles, pour édifier avec la collaporation de tous les fidèles, la cathédrale de l'apostolat contemporain.

Résumant tous ses éléments en une définition plus complexe que la première, le R. P. Archambault donne cette description de Mgr Fontenelle (dans le Petit Cathéchisme de l'action catholique) : "La participation des laïques organisés à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise, en dehors et au-dessus des partis politiques, pour l'établissement du règne universel de Jésus-Christ".

Mots Croisés

Solution du problème du 11 janvier

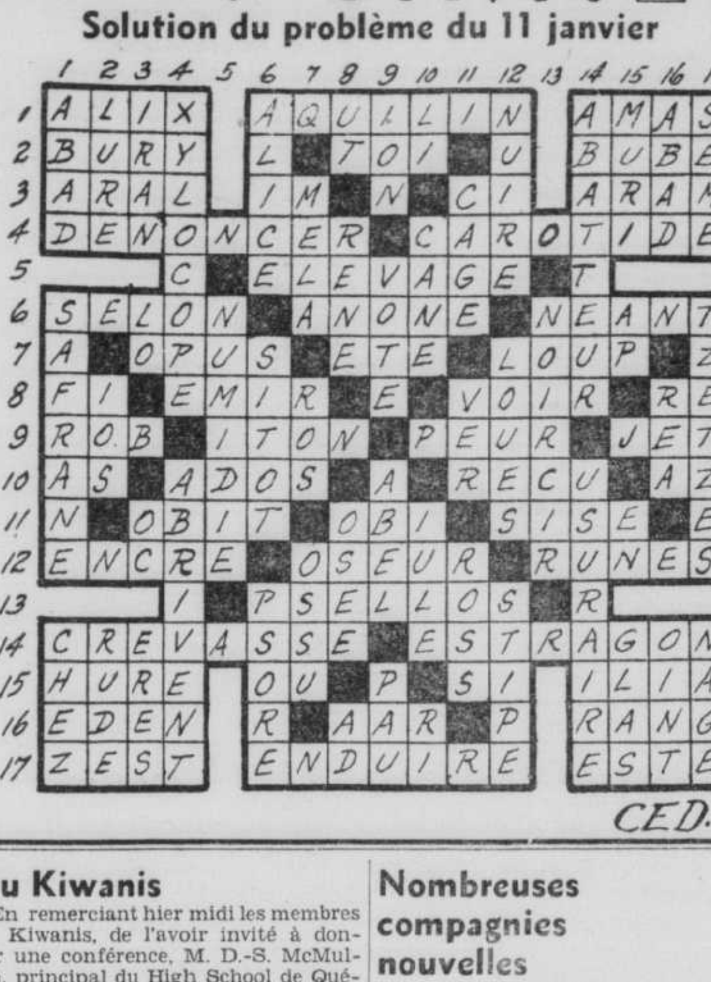

Au Kiwanis

En remerciant hier midi les membres du Kiwanis, de l'avoir invité à donner une conférence, M. D.-S. McMullan, principal du High School de Québec, a déclaré que cette invitation était un honneur pour les instituteurs québecois.

M. McMullan, présenté en termes flatteurs par M. Woodley, du département de l'Instruction publique, avait choisi comme sujet : "de la valeur éducationnelle de l'image" et, comme il convenait, la causerie du savant professeur fut complétée par des projections lumineuses.

Ce fut une leçon de choses fort intéressante, destinée à prouver que l'enfant apprend dix fois plus vite ce qu'on lui enseigne par l'image.

Une fort originale démonstration fut faite par le professeur McMullan quand il invita les Kiwaniens à examiner un appareil démontrant à la perfection le mécanisme d'une éclipse du soleil. Le conférencier donna, par surplus, une foule de détails scientifiques sur la marche de l'éclipse et il termina sa causerie en demandant l'encouragement de tous les citoyens pour tout ce qui peut améliorer l'enseignement.

Avant la conférence de M. McMullan, le lieutenant-gouverneur du district, M. Gerald Martineau, a présidé à l'initiation des nouveaux officiers. M. Martial Côté a remplacé séance tenante le président sortant de charge, M. L.-B. Ramsay.

M. Côté a remercié les Kiwaniens pour la confiance dont on a fait montre à son égard et il a ensuite énoncé le programme du club pour l'année 1933. Le Kiwanis s'occupera surtout des affaires civiques.

M. Côté a présenté à M. Ramsay un cadeau, hommage reconnaissant du club Kiwanis.

Souffrir en Dieu et par Dieu est ici-bas le plus sublime des bonheurs.

Nombreuses compagnies nouvelles

(Suite)

strictement nécesssaires. Pour les académies de garçons, les subventions accordées se sont élevées à $45,000.00 ; pour les petites écoles érigées conformément à la loi 17 Geo. V, il a été payé $368,524.68, et pour les autres écoles élémentaires de tous genres, il a été accordé $384,475.35, soit en tout un montant de $808,000.03.

ECOLES DU SOIR

Le nombre des classes du soir a considérablement augmenté au cours de l'année 1931-32. De 264 qu'il était en 1930-31, il s'est élevé à 365. L'inscription pour 1931-32 a été de 9066, comparativement à 7360 pour l'année précédente. Ces chiffres montrent l'importance que l'on attache à ces cours gratuits, et les services qu'en retirent les jeunes gens soucieux d'améliorer leur instruction.

ECOLE POLYTECHNIQUE

Nous devions nous attendre à une diminution des élèves en 1931-32, à cause des conditions économiques ; nous avons, au contraire, eu l'agréable surprise de constater une augmentation de près 35% ; de 216 élèves en 1930-31, nous sommes passés à 290 cette année.

ECOLES DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Le nombre d'élèves pour l'année 1931-32 s'est élevé à 1098. Le rapport du directeur nous donne d'intéressants renseignements.

ECOLES DES BEAUX-ARTS

Deux anciens diplôômés, MM. Gad'architecture, de l'école des beaux-arts de Montréal, ont été reçus à l'école des beaux-arts de Paris et en sont sortis avec le titre d'architecte diplômé par le gouvernement français. DDeux anciens diplômés, MM. Gabriel Desmeules et A.-H. Tremblay, de la section d'architecture de l'école des beaux-arts de Québec ont été appelés à siéger dans le conseil de l'association des architectes de Québec.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Toutes les institutions hospitalières et autres qui ont bénéficié de son aide se plaisent à reconnaitre les bienfaits de la Loi de l'assistance publique. Le rapport du directeur de l'assistance publique fournit des détails très intéressants et des plus instructifs sur l'emploi des sommes distribuées à toutes ces institutions.

DEPARTEMENT DU REGISTRAIRE

Durant l'année 11931-32, mille huit cent quatre-vingt-cinq documents ont été enregistrés et de nombreuses copies ont été délivrées.

LES ARCHIVES

Les archives de la province sont maintenant installées au complet dans le nouvel édifice du musée et des archives sur les Plaines d'Abraham.

Outre son rapport annuel, l'archiviste, Monsieur Pierre-Georges Roy: a publié deux volumes d'inventaires ; le sixième volume des inventaires des procès-verbaux des grands voyers et un volume des inventaires de procès-verbaux du conseil souverain.

Des pièces nouvelles sont ajoutées chaque jour à la collection déjà si riche des archives de la province. Ces pièces cataloguées immédiatement sont mises à la disposition des chercheurs. Nombreux sont ceux qui désirent les consulter; aussi les demandes de renseignements arrivent-elles de tous côtés, souvent d'endroits fort éloignés.

Le premier rapport de C.-J. Arcand

(Suite)

néralement, de tout ce qui intéresse les artisans, ouvriers, journaliers et manoeuvres.

Un des premiers soucis du ministère a été de faire naitre une collaboration étroite entre les divers services; et cette collaboration s'est révélée très efficace.

Au cours de l'année, l'inspection des établissements industriels, qui est un des services les plus importants du département, a été très active. Les inspecteurs de Montréal ont fait 1,308 inspections, ceux de Québec 755, ceux des Cantons de l'Est 132, soit, au total, 2,915 inspections. La constatation la plus importante qu'elles ont permis de faire, peut-être, c'st que des industries soumises à la loi des 55 heures demandent des permis de travail supplémentaire. "En temps de dépression, dit le rapport, "la chose est abusive". Cent trois permis ont été accordés, mais un très grand nombre ont été refusés.

Le nombre des accidents enrégistrés a été de 893, dont 50 mortels, 27 graves et 816 légers, depuis juillet 1931 jusqu'à juillet 1932. Cependant, la Commission des Accidents du Travail rapporte, pour l'année 1931, 13,204 accidents. On explique cet écart considérable par le fait que beaucoup d'employeurs négligent de rapporter les accidents aux inspecteurs. On a suppléé à ce défaut d'information en obtenant un rapport quotidien de la Commission des Accidents.

Il a été fait 539 inspections d'édifice publics, et de multiples améliorations, au point de vue sécurité, en ont été la conséquence. Dans le seul district de Montréal, on a fait construire 30 escaliers de sauvetage. Dans l'application de la loi de la protection du public contre l'incendie, près de 100,000 inspections ont été faites qui ont donné lieu à un meilleur aménagement des installations électriques, et l'on estime que bien des causes d'incendies ont été ainsi annihilées.

La question du salaire minimum des femmes a retenu une attention particulière du département. La Commission créée pour étudier le problème a fourni un rapport très complet qui a déjà été communiqué. En conséquence, 23 ordonnances ont été émises couvrant 924 établissements et 31,135 ouvrières. La Commission s'occupe, depuis quelques mois, d'enquêter auprès des établissements de commerce en vue de l'émission, à une date ultérieure, d'une ordonnance en faveur des dames et des demoiselles employées dans le commerce.

Les statistiques des activités des bureaux de placement ont été publiées déjà, et il serait trop long de les donner à nouveau. Au cours de l'année, 68,445 applications ont été reçues et 17,414 placements opérés. L'écart considérable entre ces deux chiffres est attrbuable à la crise économique. On remarque que les bureaux de placement privés payants, qui ont été prohibés en vertu d'une Loi votée à la dernière session, ont fermé leurs portes sans qu'on ait eu à prendre aucune procédure légale.

Au sujet des salaires raisonnables et des heures d'ouvrage, le rapport fait voir le travail exécuté par les inspecteurs, et note la décision prise par le ministère des Travaux Publics, le 1er février 1932, établissant la journée de huit heures obligatoire sur tous ses chantiers. Ces barêmes ont été respectés.

En terminant ses remarques, M. Gérard Tremblay souligne le travail accompli par la Commission des Assurances Sociales, qui a préparé et publié, à la date du 25 octobre 1932, quatre rapports extrêment intéressants. On sait que trois autres rapports, les derniers, ont aussi été publiés depuis.

Chez les Ouvriers

Bourse du Travail

CE SOIR : Union Nationale des ferblantiers couvreurs de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 283.

VENTE DES BANCS

A SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Le dimanche, 15 janvier, à l'issue de la grand'messe de 10 heures, se fera la vente des bancs dont la rente des six mois n'aura pas été payée.

GRAND EUCHRE

N'oubliez pas le grand euchre du 16 janvier prochain, au profit de l'oeuvre des églises pauvres, qui aura lieu dans la salle des Zouaves à 8 h. 30 précises.

Il y a 150 riches prix à distribuer aux gagnants et n'oubliez pas qu'il y aura un magnifique prix de présence à gagner.

Les prix sont exposés chez M. Adélard Gagnon pharmacien 309 rue St-Joseph.

Cartes en vente chez : L.-J. Dussault, tabaconiste, 350 St-Jean, J.-E. Giguère, tabaconiste, 233 St-Joseph. Cartes en vente le soir à la porte de la salle.

11-12-13-14-16

SALLE DES ZOUAVES

MARDI, LE 17

Une grande soirée musicale dont le programme comprend aussi plusieurs autres belles attractions sera donnée mardi soir, le 17 janvier, à la salle des Zouaves.

Ben Drapeau, le fameux comédien, y sera avec sa troupe pour interpréter "Le chapeau de Paille ", pièce qui vous tiendra dans un rire constant.

Et cette soirée est organisée au profit d'une oeuvre des plus recommandables ; ce qui veut dire que vous pratiquerez la charité tout en vous amusant.

Communiqué

GRAND EUCHRE

N'oubliez pas le grand euchre du 16 janvier prochain, au profit de l'oeuvre des églises pauvres, qui aura lieu dans la salle des Zouaves à 8 h. 30 précises.

Il y a 150 riches prix à distribuer aux gagnants et n'oubliez pas qu'il y aura un magnifique prix de présence à gagner.

Cartes en vente 35 cents chez : L.-J. Dussault, tabaconiste, 350 St-Jean, J.-E. Giguère, tabaconiste, 233 St-Joseph. Cartes en vente le soir à la porte de la salle.

31 déc. 4-13-16 jan.

LES COURS D'HYGIENE ET L'INDUSTRIE LAITIERE

Le "Soleil" a publié, ces jours derniers, le texte du rapport soumis au sous-ministre de l'Agriculture provinciale, M. Antonio Grenier, sur les résultats du cours spécial d'hygiène, à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, par M. Elie Bourbeau, le directeur. — Ce cours a été suivi, du 7 novembre au 3 décembre dernier, par les inspecteurs d'unités sanitaires, dont cinq médecins et des inspecteurs de lait. De Québec, l'on remarquait les trois inspecteurs de lait au service du Bureau Municipal d'Hygiène, MM. Frs-Nap. Ménard, Lorenzo Caron et Jean Martin, qui apparaissent sur la dernière rangée de la photographie que nous publions, avec MM. Gérard Brochu, A. Benoit, A. Dion, J.-L. Pineault et P.-E. Bégin, aussi de cette ville. On voit aussi, sur cette même photographie, les Drs Henri.-L. Bérard, diplômé de l'Institut Agricole d'Oka et M. Oscar Boisvert, diplômé de l'Ecole de Ste-Anne-de-la-Pocatière et maitre ex-sciences agricoles de l'Université d'Amherst, E.-U., professeurs de ce cours spécial et MM. J.-A. Paradis, de Matane, le Dr Armand Dupré, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Dr E.-C. Labelle, de Rivière-du-Loup, Dr J.-O. Touchette, de La Chute, Camille Gagné, de Ste-Martine, Léon Choinière, de St-Hyacinthe, Dr M. Grenier, de Rimouski, MM. A. Clark, de St-Jérôme, comté de Terrebonne ; M. Granger, St-Jean-Iberville, Dr M. Grignon, Mont-Laurier et M. Maurice Tanguay, de Saint-Hyacinthe.

Faiblesse de coeur, nerfs délabrés, nuits sans sommeil

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Mme A. Black, Wallaceburg, Ont., écrit : — "Je souffrais de faiblesse du coeur, de délabrement des nerfs, et je ne pouvais dormir la nuit.

"Ayant vu votre annonce des Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs, j'ai décidé de les essayer sans y avoir grand'confiance, mais aujourd'hui je suis très fière d'en avoir agi ainsi, car elles m'ont été d'un merveilleux secours.

"Je suis maintenant forte et bien de nouveau ; aussi j'en garde toujours une boite à la maison".

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparées seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

MARIAGES

BOUCHER-HAINS—On annonce pour le 30 janvier 1933, le mariage de Mademoiselle Gilberte Hains, fille de M. Albert Hains, à M. Gérard Boucher, fils de M. et Mme David Boucher, maître-charretier. -b

MENARD-MORENCY—Le 21 janvier 1933, à 8 heures, en la paroisse St-Vincent Ferrier de Montréal, sera célébré le mariage de Mademoiselle Gertrude Ménard, fille de feu Théophile Ménard, de Montréal, à M. A. Morency, fils de feu Arthur Morency et de Mme Morency, de Québec.

NAISSANCES

PICARD—M. Joseph Picard et Mme Picard, née Rose-Aimée Lee, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 12 janvier 1933 et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Gérard-Léopold.

Parrain et marraine, M. J.-B. Paquet et Mlle Emma Lee, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Joseph Picard, grand'tante de l'enfan -b

RICHARD—Monsieur et Mme Maurice Richard, née Cécile Jobidon de Petit Pré, Montmorency, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 31 décembre 1932 et baptisé à Château-Richer, par l'abbé Arthur Jobidon, oncle de l'enfant, sous les noms de Joseph-Jean-Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Binet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Augustine Jobidon, tante de l'enfant. -b

VILLENEUVE—M. et Mme Adélard Villeneuve, née Juliette Garneau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 janvier et baptisé le 6, sous les prénoms de Joseph-Adélard-Yvon.

Parrain et marraine, M. et Mme Alpheus Blouin, oncle et tante de l'enfant. Mme J.-P. Morency, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

REMERCIEMENTS

Deux faveurs obtenue par l'intercession de Gérard Raymond, avec promesse de les faire publier. J. L., Lauzon, Lévis. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CLOUTIER—A Québec, le 11 janvier 1933, à l'âge de 46 ans, est décédée Dame Adelisca Goudard, épouse de M. Adalbert Cloutier, menuisier.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire 270 rue de la Reine, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

La défunte était des Dames de la Ste-Famille de l'Apostolat de la Prière et de l'Union de Prières. 17jan-2fs-b

GIGNAC — A St-François d'Assise, le 11 janvier 1933, est décédée Dame Rose-Délima Hébert, épouse de feu Napoléon Gignac, ancien marchand de bois. Elle était âgée de 62 ans et 11 mois.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 490 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

L'office des Dames de Ste-Anne sera récité vendredi soir à 8 heures. -b

LALIBERTE — A St-Roch, le 12 janvier 1933, à l'âge de 88 ans 4 mois, est décédé Sieur Laurent Laliberté, époux de feu dame Alodie Paquet.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 78 rue Fleurie, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Il était du Tiers-Ordre, Congréganiste, de l'Union de Prière et de la Bonne Mort. 13jan-2fs-b

POULIN—A St-Esprit, le 11 janvier 1933, est décédée, à l'âge de 79 ans, dame Luce Tremblay, épouse de feu Elzéar Poulin, autrefois de St-Joachim.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire chez son gendre, M. Joseph Deslauniers, 77, 7ième rue, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

Elle était du Tiers-Ordre de St-Roch et de l'Apostolat de la Prière et de l'Union de Prière. 12déc-2fs

RACINE—Au Saint-Esprit, le 11 janvier 1933, à l'âge de 54 ans et 7 mois, est décédée dame Marie Dufresne, épouse de M. Miville Racine.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures 45.

Départ de la maison mortuaire, 143 3e Avenue, à 8 heures 30, pour l'église de Saint-Esprit et de là au cimetière Saint-Charles. 12janv-2fs-b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

CHASSEURS! TRAPPEURS!

C'EST encore à la vieille Maison de confiance que vous connaissez tous, la Maison J.-B. Laliberté, que vous obtiendrez le meilleur prix pour vos peaux de fourrures vertes. Comme par le passé, tous les envois que vous faites à cette Maison sont évalués à leur pleine valeur et les retours vous sont faits sans retard. Vous pouvez aussi faire repasser et teindre vos fourrures à la Maison

J.-B. LALIBERTE Ltée
145, RUE ST-JOSEPH - QUEBEC
UN NOUVEL EXPERT est attaché à la Maison cette année.

L'Aide aux Pauvres

(Suite)

clanché par les fonctionnaires du gouvernement de Québec.

Nos communautés religieuses aussi ont leur lourde charge. Elles accomplissent plus que leur part. Il n'empêche que leur obole est toujours la très bienvenue à la Saint-Vincent-de-Paul.

L'an dernier déjà, la situation était sérieuse.

Cette année le nombre des chômeurs indigents a considérablement augmenté. Les épargnes que les individus et les familles avaient pu amasser autrefois sont épuisées. Ceux qui souffrent se tournent vers nous dans leur détresse. A Québec seul, au milieu de toutes les rigueurs de l'hiver, environ 12,000 personnes, hommes, femmes et enfants, ne peuvent compter que sur la générosité des particuliers et sur celle des pouvoirs publics pour vivre durant la mauvaise saison. Notre peuple est admirable. Il sait souffrir avec patience. Le geste charitable de ceux qui peuvent le secourir lui est connu, comme leur cœur lui est ouvert.

Non seulement les souscriptions sont-elles accueillies avec reconnaissance, mais encore les dons de vêtements, d'habits, de chaussures, tout ce qui, d'une façon ou d'une autre, peut contribuer à alléger la misère des indigents.

A qui adresser les souscriptions et les dons ?

Pour les dons en nature, etc., on voudra bien faire son envoi à:

Les révérendes Sœurs de la Charité, 5, rue Saint-Olivier, Québec.

Le Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, côte d'Abraham, Québec.

Les souscriptions et dons en argent devront être adressées à:

M. le chevalier C.-A. Langlois, trésorier général, La Société Saint-Vincent-de-Paul, 52, rue d'Artigny, Québec.

Voici maintenant la liste des contributions des fonctionnaires du gouvernement de la province de Québec, section de Québec, et de quelques autres personnes charitables, du 1er novembre 1932 au 10 janvier 1933:

Mois de Novembre

2.—Le personnel de l'Auditeur de la Province, $32.25

2.—Le personnel du Ministère des terres et forêts, $306.22

2.—Le personnel du Ministère de l'Agriculture, $320.13.

3.—L'honorable M. L.-A. Taschereau, $100.00.

3.—Le personnel du département des affaires municipales, $46.60.

3.—Le personnel de l'Assemblée législative et de la bibliothèque, $52.50.

4.—Le personnel du département de l'instruction publique, $52.00.

8.—Le personnel du contrôleur du revenu, $37.50.

9.—Le personnel du Ministère des travaux publics, $181.90.

9.—Le personnel du Ministère du travail, 43.26.

12.—Le personnel du Ministère de la voirie, $251.76.

14.—M. le Dr Albert Paquet, 100.00.

15.—Le personnel de l'Ecole technique, de Québec, $24.21.

16.—Le personnel du Conseil législatif, $16.16

17.—Le personnel du Secrétariat de la Province, $94.53

17.—Un fonctionnaire du Ministère du travail, $2.06.

22.—Le personnel de la Cour des Sessions de la Paix, $18.00.

22.—M. J. N. F., $25.00.

25.—Le personnel du Service des assurances, $14.74.

29.—Le personnel de l'Ecole technique de Québec, $23.71.

30.—Le personnel du Greffe de la Cour supérieure, $57.01.

30.—Le prsonnel de la Police provinciale, $67.70.

Total de novembre, $1,866.64.

Mois de décembre

1.—Le personnel de la Cour de magistrat $17.66.

1.—Les Commissaires et le personnel de la Commission des Liqueurs de Québec $300.00.

2—Le personnel de la Commission des accidents du travail $38.99.

2.—Le personnel de l'Assemblée législative et de la bibliothèque $68.20

3.—M. l'abbé L. Voyer $100.00.

3—Le personnel du Ministère de l'Agriculture $394.21.

—Le personnel du Département de l'Instruction publique $61.00.

3—Le personnel du bureau du régistrateur $31.95

3—Le personnel du Ministère des travaux publics et du travail $485.95.

3.—Le personnel du Ministère de la Voirie $242.42.

3.—Le personnel du Département des affaires municipales et de la Commission municipale $51.25.

3.—Les commissaires et le personnel de la Commission des Services publics $29.71.

5.—Le personnel de l'auditeur de la Province $27.25.

5.—Le personnel du Conseil législatif $16.16.

6.—Le personnel du département du Procureur général et du bureau du publiciste du gouvernement $135.40.

7.—Le personnel du Bureau du revenu $87.75.

12.—L'honorable M. L.-A. Taschereau $100.00.

14.—Le personnel de l'Ecole technique de Québec $47.99.

15.—Le personnel du Secrétariat de la Province $80.77.

15.—M. D.-E. Drolet $25.00

19.—Anonyme, $140.00.

19.—Mlles Burstall $100.00.

20—Rotary Club $900.00.

20.—Le personnel de la Cour des Sessions de la paix $20.00.

23.—Le personnel de l'Auditeur de la Province $28.00.

23.—Le personnel du Ministère des terres et forêts $367.65.

24.—Le personnel de la Cour des Magistrats $17.66.

24.—Quebec Power Company $500.00.

28.—Le personnel des Ministères des Trav. pub. et du Travail $482.22

29.—Le personnel de la Sûreté provinciale $79.38.

Total de décembre $4976.57

JANVIER 1933

3.—Le personnel des bureaux du Procureur général et du publiciste du gouvernement $66.05.

Le personnel du bureau du revenu $87.75.

Le personnel du Ministère de l'agriculture, $396.73.

Le personnel du Département des affaires municipales et de la Commission municipale $49.30.

Le personnel de la Commission des accidents du travail $38.99.

Le personnel du Département de l'Instruction publique $60.00.

Le personnel du bureau du régistrateur $31.95.

Le personnel de la Cour supérieure $57.01.

Le personnel de l'Assemblée législative et de la Bibliothèque de la Législature $70.00.

5—Le personnel du Conseil législatif $16.16.

9—Le personnel du Ministère de la voirie $241.80.

Total du mois de janvier, jusqu'au 10 $1,115.74.

RESUME

Total du mois de novembre..	$1866.64
Total du mois de décembre...	4976.57
Total du mois de janvier (jusqu'au 10).....	1115.74
GRAND TOTAL	$7958.95

-- AVIS --
AUX PHOTOGRAPHES
A LOUER
Poste établi depuis 25 ans
Centre commercial
Pour informations,
NAP. JACQUES,
128 St-Joseph, Québec.

VENTE de JANVIER
ENCORE
8 JOURS DE VENTE
-- A --
ESCOMPTES DE 20%
ET PLUS SUR
TOUT NOTRE STOCK
VOYEZ NOS VITRINES
FAGUY - LEPINAY
& FILS
254-264 St-Jean Tél.: 2-1231

SERVICE CHEVROLET
Jour et Nuit
REMORQUAGE GRATUIT
J.-L. DROLET Ltée
173 rue du Pont Tél: 4-3591

M. LIONEL ROY

C'est avec plaisir que nous applaudirons aux succès de ce jeune avocat québécois qui débute dans la pratique de sa profession en notre ville. M. Lionel Roy est le fils de M. J.-T. Roy, assistant régistrateur. Il fit son cours classique au Petit Séminaire de Québec où il acquit le titre de bachelier ès-arts. Il obtint sa licence en Droit et son inscription au Barreau de Québec en 1930, après avoir fait ses études légales à l'Université Laval. Détenteur d'une bourse de l'Ordre des Filles de l'Empire, il put aller poursuivre ses études à Paris puis à Oxford. A ce dernier endroit son application au travail et son talent lui méritèrent une seconde bourse qui lui permit de suivre des cours de droit international à Genève pendant trois mois. Revenu à Québec à la fin de l'été, M. Lionel Roy a ouvert son bureau au coin des rues de la Couronne et des Fossés.

Bon film

Un magnifique éloge du film éducationnel "The end of the road" a été fait hier par M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du service provincial d'hygiène de la province de Québec. Voici la déclaration du Dr Lessard:

"Les citoyens de notre ville, doivent remercier le Comité Central d'Hygiène Social pour l'opportunité qu'il leur offre de voir ce film que je considère de la plus haute portée éducationnelle. Le problème des maladies vénériennes tel qu'exposé dans cette oeuvre, doit être bien compris pour le bien du public en général. Les désastres de ces maladies ont surtout été considérables au cours de la grande guerre, d'après Sir William Osler, qui ajoute que ce furent les maladies qui causèrent le plus de pertes de vie, produisant d'innombrables cas de déchéances physique et morale.

"En face de ce fait le gouvernement canadien décida en 1919 de convoquer une conférence de toutes les provinces afin de discuter un projet de lutte contre le fléau. Comme résultat de cette conférence nationale et avec l'assistance du clergé il fut possible de traiter d'une façon systématique plusieurs milliers de personnes dans les années qui suivirent. Cette propagande à laquelle acquiesça entièrement le Comité National d'Hygiène Social, avait pour but la sauvegarde de la santé. D'énormes succès ont déjà été obtenus mais les directeurs de ce Comité ont cru encore utile de développer nos connaissances sur l'hygiène en général et particulièrement de ce côté.

"Il a fallu dépenser des sommes d'argent considérables pour former l'opinion publique. Mais l'hygiène publique ne peut avancer sans le développement de l'opinion. C'est pour cette raison qu'a été filmé le magnifique spectacle que le Comité National d'Hygiène Social présentera à Québec la semaine prochaine afin de parachever la lutte entreprise contre le fléau des maladies vénériennes.

Un verdict est rendu à Sherbrooke

(Suite)

son procès, témoignage qui laissera entendre que Gédéon Bernard n'était pas très intelligent et qu'il y aurait, dans l'histoire de la famille de l'accusé que le Dr Plouffe étudia, certaines choses qui entraineraient des circonstances atténuantes.

Pendant que Bernard était en prison, le Dr Plouffe l'a examiné à six ou sept reprises pendant deux heures chaque fois et il en a conclu que ce n'était pas un aliéné, mais plutôt un arriéré, un faible d'esprit d'un développement mental restreint. De l'histoire de la famille, il a constaté des anomalies apportées par une consanguinité trop rapprochée du père et de la mère qui étaient cousins du deuxième et troisième degré. Ces anomalies et la faiblesse de volonté manifestée par l'accusé peuvent, a ajouté le Dr Plouffe, être considérées comme des circonstances atténuantes dans la responsabilité de l'accusé.

D'un autre côté, les procureurs de la Couronne, en faisant une revue de la preuve aux petits jurés, ont appuyé sur l'importance des aveux volontaires de l'accusé aux détectives, après son arrestation en juin dernier, attirant aussi leur attention sur les fortes preuves circonstancielles laissant croire que la mort de Ludger Chapdeleine avait été causée par du poison fourni par l'accusé à sa sœur, Béatrice Bernard.

Dans sa charge, l'hon. juge White, après avoir comme dans tout procès de ce genre, devant les Assises, laissé les petits jurés maîtres des faits, leur donna des directives au point de vue légal, expliquant qu'ils pouvaient rendre trois verdicts meurte, homicide, involontaire (manslaughter) et un verdict d'acquittement.

Ce sont les gens à cheveux roux qui sont le moins susceptibles de devenir chauves.

Imposantes obsèques de R. D'Auteuil

(Suite)

La levée du corps a été présidée par Mgr Camille Roy, P.A., recteur de l'Université Laval, et c'est M. l'abbé Henri Beaulieu, confrère de classe du défunt, qui chanta le service. M. l'abbé Beaulieu était assisté, comme diacre et sous-diacre, du R. P. Praut, eudiste, et de M. l'abbé Roméo Crépin, du Séminaire de Québec. Pendant l'office, des messes basses ont été dites, aux autels latéraux, par les RR. PP. Lamontagne et Gauthier, eudistes. Plusieurs membres du clergé avaient pris place dans les stalles du sanctuaire. On remarquait le R.P. de la Cotardière, curé de Saint-Coeur de Marie, Mgr Camille Roy, P.A., Mgr François Pelletier, P.A., Mgr C.-E. Laflamme, curé de la Basilique, M. le Chanoine Garnier et M. l'abbé Félix Charbonnier, professeurs à l'Université Laval, MM. les abbés Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, Arthur Martin, Maurice Roy, Charles-Henri Paradis, Lucien Talbot, le R.P. Braud, MM. les abbés Benoit Fortier, Léonidas Dufour, et Jacques Lesage.

Dans le nombreux cortège on remarquait les honorables Sénateurs Thomas Chapais et Jules Tessier, l'hon. juge P. Louffard, l'hon. juge Emile Gelly, de la Cour Supérieure, M. le juge Auguste Tessier, M. le juge Hugues Fortier, M. le juge Arthur Fitzpatrick, l'hon. juge P.-A. Choquette, M. le juge Arthur Lachance, M. le juge L.-G. Demers, M. Robert Taschereau, C.R., M.P. P., M. Joseph Samson, M.P.P., M. Philippe Geoffrion, Greffier de l'Assemblée Législative, M. Charles Gendron, C.R., Greffier de la Cour des Sessions, le Dr P.-H. Bédard, le Dr P.-C. Dagneau, le Dr Achille Paquet, le Dr Albert Paquet, le Dr Charles Vézina, le Dr C.-S. Roy, le Dr Arthur Langlois, le Dr Joseph Caouette, le Dr J.-E. Bélanger, le Dr Arthur Leclerc, le Dr E. Pouliot, le Dr Beaupré, le Dr J.-N. Lavergne, le Dr Jean-Charles Côté, le Dr V. Darveau, le Dr S. Caron, le Dr Antonio Martel, le Dr Marcel Langlois, le Dr André Simard, le Dr Florian Trempe, le Dr Ls-Frs Roy, le Dr Paul Painchaud.

C.-O. Samson, Jacques Samson, le Dr René Plamondon, le Dr. Paul Chaloult, le Dr Wellie Verge, le Dr Jules Gosselin, le Dr P.-P. Denay, le Dr Louis Berger, le Dr Raymond Paquin, le Dr Valmont Martin, le Dr St-Jacques, le Dr Bussières, le Dr A.-V. Roy, C. L., Dr Alexandre Edge, le Dr Arthur Lavallée, le Dr Jules Vallée, le Dr D.-A. Déry, le Dr J.-B.-Jobin, le Dr Albert Jobin, le Dr Pierr Jobin, le Dr J.-W. Dufour, le Dr J.-V. Larose, le Dr Jean Laverte, le Dr Antoine Pouliot, le Dr D. Gagné, le Dr Roland Desmeules, le Dr P.-A. Drouin, le Dr Charles Rinfret, le Dr Fernando Hudon, le Dr Paul Roger, le Dr Paul Frenette, le Dr Laroche, le Dr Verreault, le Dr Paul Babin, le Dr Georges Grégoire, le Dr E. Delany, le Dr Edouard Bourdon, le Dr W. Delany, le Dr H. Lacoursière, le Dr W. Leblond, le Dr Eugène Allen, le Dr M. Neaudry, le Dr Horace Drouin, Dr Laval Patry, le Dr Gérard Lemieux, le Dr Maurice Giroux, le Dr H. Nadeau, le Dr P. Julien, le Dr G. Drouin, le Dr Elie Dorion, le Dr Rémi Langlois, le Dr Wilfrid Lebon, le De Paul Larochelle, le Dr J.-E. Verreault, le Dr J.-C.-L. Bussières, le Dr Renaud Lemieux, le Dr Honoré Nadeau, le Dr Richard Simard, le Dr Erroll Delany, le Dr Laurent Patry, le docteur G.-H. Larue le docteur L. Reid, le Dr Emile Morin, le Dr Napoléon Larochelle, le Dr Alphonse Giguère, le Dr Fabien Gagnon, le Dr Lorenzo Montreuil, le Dr Sylvio Leblond, le Dr Couillard, le Dr N.-A. Dussault, le Dr Albert Brousseau, le Dr R. Blanchet, le Dr Eugène Allard, le Dr Ant. Petigrew, le Dr Huard, le Dr Lucien Larue, le Dr Jos.-H. Gilbert, le Dr Henri Lapointe, le Dr H. Pichette, le Dr J. Montreuil, le Dr Philippe Hamel, le Dr Jules Hamel, le Dr Georges St-Amant, le Dr J.-W. Brunet, le Dr Barnard Grenier, le Dr Chs Moffet, M.V., le Dr Jos. DeVarennes.

Le Barreau était ainsi représenté: M. J.-Arthur Gagné, C.R., Charles Parent, Edgar Rochette, C.R., M. P.P., Bâtonnier Général de la Province, M. J.-P.A. Gravel, C.R., M. Simon Lapointe, C.R., M. Valmore Bienvenue, C.R., M. Louis St-Laurent, M. Elzéar Baillargeon, C.R., M. Laetare Roy, C.R., Noel Belleau, C.R., Emile Morin, C.R., J.-Alfred Nadeau, C.R., Edgar Rochette, C.R., Edgar Gosselin, C.R., Gérarld Coote, Langis Galipeault, Charles Cannon, Pierre Gelly, Jacques Lapointe, Antonio Laplante, Gabriel Belleau, le col. C.-A. Chauveau, C.R., Paul Drouin, C.R.

Gabriel Belleau, Pierre DeGuise, Joseph Bilodeau, Joseph Lavergne, Paul-Henri Bouffard, Jean Rémiliard, Paul Miquelon, Frédéric Hecker, Pierre De Varennes, Michel Dussault, Adjutor Dussault, Jean-Paul Lessard, Jean Chaloult, Laval Fortier.

De la Chambre des Notaires : MM. Michel Giroux, Louis Martineau, Jean-Charles Picher, F.-X. Lemieux, Henri Pouliot, etc.

On remarquait encore : le colonel Stanton, l'hon. J.-E. Roberge, C. L., M. le commandeur Ernest Lefaivre, M. Jos.-P. Roy, MM. Gustave Roy, L.-J. Turgeon, Paul Plamondon, Edouard Cannon, P.-A. Rioux, J.-S. Boivin, Charles Blouin, J.-S. Matte, le chevalier J.-N. Miller, Roméo Rousseau, J.-A. Lesage, Louis Leclerc, Horace Coulombe, Joseph Tessier, Joachim DesRivières Tessier, J.-René Laroche, Maurice Hardy, Jos. Picard, Amédée Denault, P.-C. Gaulin, le colonel de Montarville Taschereau, le lt-colonel J.-S. O'Meara, Eugène Audet, Paul Audet, J.-P. Belleau, Neuville Belleau, R. Montreuil, A. Pelletier, Jean-Marc Denault, J.-E. Barnard, de "L'Evénement", Marc Langelier, Jacques Miquelon, le shérif du Saguenay, M. Maltais, M. J.-B. Carbonneau, Arthur St-Jacques, Guy Belleau, Paul Devlin, N.-H. Gilbert, C.-L. Paquin, J.-E. Lemieux, R. Maheux, Gaston Ampleman, Edouard Hamel, Philippe Côté, Ernest Lafleur, André Lemieux, Emile Beauvais, William Morin, W. Charest, Jules Cantin, Louis Francoeur, A. Bart, René Lemieux, Léon Boulanger, Georges Donohue, Pierre Denoncourt, Paul Samson, John White, J.-A. Beaulieu, Jean-Paul Galibois, J.-G. Côté, Maurice Jean, Charles Montminy, Jean-Berchmans Garneau, Francis Desroches, Gustave Angers, Marius Plamondon, J.-A. Côté, André Lefebvre, D. Gaudry, C.-E. Cloutier, Edgar Clément, Henri Méthot, Victor Larue, Paul Duchesne, C.-M. Boissonnault, Edmond Piché, du "Soleil", Benoit Pelletier, de "l'Action Catholique", Bruno Lafleur, de "l'Evénement", J.-O. Duguay, de la Malbaie, Yves St-Jacques, Alphonse Lémieux, L.-G. Bolduc, A. Boisvert, B. Fortin, Louis Leclerc, Antoine Dussault, Jean Garneau, G. Devlin, Robert Blatterre, Paul Belleau, Jules Lesage, H.-P. Cimon, Hector Cimon, Roméo Roy, Georges Molleur, Thos. Belley, Alfred Belley, L.-P. Dufour, Albert Tanguay, Roger Lessard, René Lemoine, G.-A. Morin, J.-C. McNicol, J.-L. Amyot, J.-A. Brissette, Xavier Lesage, F.-X. Martel, C.-J. Baillargeon, C.-B. Jalbert, Jean Hamel, M. Bougeault, Paul Desroches, Ernest Routhier, Gaston Alain, Emile Caouette, Langevin Cimon, J.-P. Barbeau, P.-A. Alain, Alexandre Desmeules, Léopold Desmeules, Louis Rousseau, M. Boris Maltais, de la Malbaie, L.-P. Dufour, protonotaire à la Malbaie, et un grand nombre d'autres.

Pendant la cérémonie funèbre, la chorale de St-Coeur-de-Marie, dirigée par M. Wilbrod Dubé, I. C., exécuta la messe funèbre de Yon. Des soli furent chantés comme suit : — "Miseremini mei", de Saulnier, par M. Louis Gravel, "Pie Jesu", de Ley Back par le Dr Marcel Langlois, "Vierge Sainte" de Missa, par M. Paul Lesage, avocat. M. Georges Chouinard touchait l'orgue.

Ces imposantes funérailles étaient sous la direction de la maison Charles Cloutier. Un long cortège se rendit jusqu'au cimetière Belmont où devait se faire l'inhumation.

Aux familles d'Auteuil et Rousseau, nous réitérons l'expression de nos respectueuses et profondes condoléances.

Parmi les étudiants de l'Université Laval, on remarquait : M. Rosaire Gingras, E. E. M., président de la Fédération, MM. Jacques Tremblay, Arthur Bédard, Roland Cauchon, Jean Morissette, Paul Bouchard, Henri de St-Victor, Jean de St-Victor, Victor Lepage, Jacques Audet, Jules Hallé, Roméo Depeyre, Maurice St-Amand, C. Guimont, Jean-Paul Paris, André Samson, François Letarte, Georges Huard, Miville Chrétien, Rodolphe Maheux, Jean-Baptiste Hamel, Maurice Royer, Paul Labrecque, Victor Lacoursière, Gustave Auger, Edouard Côté, Henry Levis, Antoine St-Jacques, Irénée Lapierre, Georges Garneau, P.-E. Fiset, Emilien Maranda, Rodolphe Maheux, Gérard Lemieux, Antoine Couture, Gustave Auger, Antonio Lecours, François Soucy, étudiants en médecine ; MM. Jean Miquelon, Jean-Robert Beaudoin, Gérard Lemay, étudiants en Droit ; MM Jules Cantin, Paul Samson, John White, Marius Plamondon, Paul Christin, Maurice Jean, J. Bégin, Pierre Denoncourt, étudiants à l'Ecole des Beaux-Arts.

La récollection

La récollection chez les Franciscains Missionnaires de Marie, 188 Grande Allée aura lieu dimanche, le 15 janvier.

L'HON. M. ARCAND

Le ministre du Travail a présenté hier aux députés le rapport annuel de son département. C'est le premier rapport publié par le ministère du travail.

J.-A. Ouellet est maire de Sillery

(Suite)

de fer, pour le siège No 6.

Ste-Hénédine: Le maire sortant de charge, M. Odessa Pomerleau, briguera les suffrages de nouveau, lundi, contre M. Joseph Nadeau, cultivateur. Il y a quatre candidats aux charges de conseillers, ce sont MM. Néré Morissette, Oscar Boutin, Philéas Pigeon et Alfredo Bédard.

Péribonka: Il y a lutte à la mairie entre MM. S. Desjardins et Henri Duchesne.

St-Augustin: MM. Adéland Tremblay et Eugène Duchesne sont candidats aux honneurs municipaux de St-Augustin.

La lutte municipale dans la paroisse de Saint-Thomas qui, d'ordinaire, se fait paisiblement, sera vivement contestée cette année.

La mise en nomination aux charges de maire et de conseillers a eu lieu mercredi, le 11 janvier.

L'ancien maire, M. Omer Gaudreau, aura comme adversaire M. Irénée Poirier.

Quant aux trois conseillers sortant de charge, M. Charles Joncas, Joseph Gaumont et Adélard Gaudreau, ils auront aussi à subir la votation, car M. Joseph Lislois, cultivateur, de la rivière du Sud, a été mis en nomination, ce qui fait quatre candidats pour les trois sièges à remplir.

La votation aura lieu lundi prochain, le 156 courant.

ST-RAPHAEL DE BELLECHASSE : M. QAuguste Laflamme a été réélu maire pour un dixième terme. Les conseillers sont: M. Adélard Dallaire, réélu; M. Alphonse Raté, élu; M. Adélard Lacroix, élu. Tous sont élus par acclamation.

CAMPBELLTON, N.-B.: Les élections civiques pour la Ville de Campbellton auront lieu le 24 janvier prochain et la nomination sera mardi prochain, le 17. Jusqu'à date on ne sait pas si tous les échevins et le maire M. P.-W. Caldwell vont se présenter de nouveau mais les rumeurs circulent que plusieurs citoyens en vue feront opposition au corps civique actuel.

ALBANEL, VILLAGE : M. Laurent Roy a été réélu par acclamation.

ALBANEL, PAROISSE : M. Emile Vincent a été réélu maire par acclamation.

ST-ANDRE : M. Adélard Villeneuve a été réélu maire par acclamation.

LAC BOUCHETTE, VILLAGE : il y a lutte entre M. Raoul Desbiens et M. Edouard Drolet.

LAC BOUCHETTE, PAROISSE : il y a lutte entre M. Joseph Dumais et M. Joseph Bouchard.

ST-FRANÇOIS DE SALLE : Il y a lutte entre M. Honorat Lemay et M. Trefflé Lachance.

J.-B. Laliberté LTEE | **Faites Votre Choix Immédiatement!**

REDUCTIONS FINALES pour l'écoulement final DE CE STOCK MAGNIFIQUE

Maintenant --- Achetez des Marchandises de Qualité aux Prix qu'on Demande Ailleurs pour des "Chiffes"

GROUPE 1
MANTEAUX
L'assortiment comprend :
CHEVRE GRISE
CHEVRE BRUNE
LASKIN BRUN
LASKIN GRIS
MOUTON-LEOPARD
$14.45

GROUPE 3
MANTEAUX
Une chance tout à fait exceptionnelle d'acheter ces manteaux bien connus en :
RAT MUSQUE, TAUPE
CARACUL BEIGE
CARACUL BRUN
CARACUL NOIR
$54.45

GROUPE 2
MANTEAUX
Au nombre de ces manteaux il y en a en :
SEAL ELECTRIQUE
CARACUL NOIR
WOMBAT
LAPIN-CHINCHILLA
$34.45

GROUPE 4
MANTEAUX
SEAL ELECTRIQUE UNI
Confection de choix et styles à la mode. Un nouveau bas prix.
$69.00

ARTICLES POUR HOMMES

CHEMISES par ces fameux fabricants comme "Arrow", "Forsyth". A solder pour **95c**

CHAPEAUX en feutre peigné. Plusieurs évalués à $5.00. A solder pour..... **69c**

PYJAMAS Qualité régulière de $2.00 pour **$1.19**

COMPLETS N'importe lequel des complets en magasin, sans égard aux prix antérieurs, peut s'acheter à l'un des prix suivants : **$12.75, $15.75, $19.75**

PARDESSUS A solder au prix de ... **$12.75, $15.75, $19.75**

--- MAGASIN ANNEXE ---
188 RUE DES FOSSES

Des prix aussi bas que ceux-là ne sont guère croyables — pourtant ils sont bien du domaine des faits réels — il suffit pour vous de venir vous en convaincre.

CHAPEAUX feutre et peluche (assortis). Spéciaux **50c, 75c, $1.00**

FOULARDS soie avec frange (couleurs) **69c**

GANTS kid doublés (hommes) **79c, $1.40**

GANTS kid doublés (enfants) **69c**

GANTS kid doublés et bordés fourrures (dames) **95c**

CHEMISES fantaisie et unies **89c, $1.00, $1.25**

BAS golf (tout laine) pour enfants: grandeurs 7 1-2 à 10 1-2 ..... **49c**

BAS laine pesants (hommes) **35c, 59c**

BAS cachemire de laine (dames) **49c, 59c**

BAS cachemire de laine et soie (dames) **39c**

BAS cachemire de laine et soie, (enfants) **39c**

BAS de travail (hommes) **15c, 25c, 35c**

J.B. laliberté LTÉE
145 RUE ST-JOSEPH

LE RAPPORT DES AFFAIRES MUNICIPALES

L'honorable M. Taschereau l'a déposé en Chambre hier — Les municipalités ont emprunté plus de 9 millions pour venir en aide au chômage — Les emprunts ordinaires.

Le rapport du département des affaires municipales a été déposé en Chambre par le ministre de ce département, l'honorable L.-A. Taschereau.

Le premier ministre, dans une lettre à l'honorable M. Carrol, résume comme suit l'œuvre importante accomplie depuis un an par le département:

"Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le quinzième rapport du département des Affaires Municipales.

Il contient un état des opérations effectuées au cours de l'exercice terminé le 30 juin 1932.

Commission municipale

J'ai à signaler un événement important dans le domaine municipal: c'est la mise en opération de la loi 22 George V, chapitre 56 étant la **Loi concernant la Commission de surveillance et de contrôle des corporations municipales et scolaires.**

Les nouveaux commissaires sont M. Oscar Morin, président et M. L.-Eugène Potvin, commissaire. M. Emile Morin, avocat, a été nommé secrétaire.

Cette commission, depuis sa création s'est surtout occupée de son organisation.

Loi du chômage

Durant l'année financière qui vient de se terminer, le département a vu à voir à l'exécution de la **Loi de l'aide aux chômeurs** .

Nous avions à contrôler l'exécution des procédures prescrites par la loi aux municipalités, pour ce qui concerne la part de ces dernières dans les dépenses faites sous l'autorité de cette loi.

Une municipalité qui, par règlement, fait un ou des emprunts sous l'empire de la loi du chomage est exemptée de toutes les formalités ordinaires, sauf que le règlement

(Suite à la page 16, 3e col.)

LA MUSIQUE ET LA POESIE A L'HONNEUR

Eclatant succès du concert de gala Roy-Vilandré — Une diseuse charmante, deux jeunes artistes de talent, un poète dont les vers sont lus actuellement par le Canada-Français tout entier.

Le concert de gala organisé par Mme Roy-Villandré comptera assurément au nombre des événements artistiques les plus intéressants dont le Palais Montcalm ait été le théâtre depuis son inauguration. Le programme de ce concert était choisi et varié à ce point que chacun des auditeurs aurait pu s'imaginer écouter une émission radiophonique. Ce n'est guère en effet qu'à la radio qu'il nous est permis d'entendre dans la même soirée une chanteuse-diseuse de réputation, une violoncelliste prix de Conservatoire, un pianiste talentueux et un poète à la mode. L'impression que produisit ce quatuor sur l'assistance nombreuse est de celle que peut envier de produire tout artiste, si réputé soit-il. L'assistance était en effet plus que sympathique, enthousiaste.

Il serait bien difficile de répartir justement à chacun la part de succès qui lui revient, puisque tous furent excellents. Le public québecois doit cependant à madame Vilandré de lui avoir fait connaître deux jeunes artistes montréalais qui méritent assurément d'être classés au nombre des meilleurs que le Canada-Français ait produits.

Pour ce qui est de M. Emile Coderre, les applaudissements qui l'accueillirent dès qu'il monta sur la scène lui prouvèrent éloquemment que sa dernière publication avait eu en nos murs le retentissement qu'elle eut ailleurs et que "quand il parlait tout seul" cette parole fruste, imagée et prenante trouvait un écho au cœur de l'élite intellectuelle québecoise.

Mme Roy-Vilandré excelle— qui ne le sait pas— dans les chansons de genre et nombre d'auditeurs seraient sans doute bien embarrassés tout comme nous de dire lequel de ses costumes lui seyait le mieux, du costume Evangéline, du costume Mozart, du costume Indien ou du costume Marquise.

Dans tous elle se montra gracieuse, mutine, enjouée, brillante ou émouvante aussi heureuse dans le choix des pièces qu'elle exécuta que dans la manière dont elle les rendit. Les chants où, à notre avis elle excella davantage furent: "L'Ecrevisse et Les Carpes", musique de Poulenc, "Mariez-moi", musique d'Oscar O'Brien, "Litte Mother", musique d'Harry William, "Marianne s'en va t'au moulin", sur une nouvelle mélodie d'Omer Létourneau et "C'était un vieux sauvage" de Léo Roy.

M. Roland Leduc ne nous était guère connu que par la mention accolée à son nom sur le programme "premier prix du Conservatoire de

(Suite à la page 15, 7e col.

AVIS AUX FRANCAIS

Le Consulat Général de France, 620 rue Cathcart, à Montréal, invite les jeunes Français nés du 1er juin 1912 au 31 mai 1913 inclus, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre immédiatement en rapport avec lui, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la deuxième fraction de la classe 1932 et de la première fraction de la classe 1933.

13-14

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS ET LE GOUVERNEMENT

Groupe des membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui sont venus en délégation ce matin, pour rencontrer les membres du Cabinet au sujet des problèmes de l'agriculture et de la colonisation. On les voit ici photographiés en compagnie de l'honorable Hector Lefertè, ministre de la Colonisation et des Pêcheries. Ce sont : M. Albert Rioux, D. Sc. A., de Sayabec, président ; le R. P. LeBel, S. J., aumônier, ainsi que MM. Alcide Rousseau, de la Baie du Febvre ; Alexis Beauregard, de Ste-Hélène-de-Bagot, Omer Thibault, de Yamachiche ; Albert Marion, de St-Edwige ; Hercule Riendeau, de St-Rémi-de-Napierville et Alfred Hardy, de Sde-Bagot, Omer Thibault, de Yamachiche ; Albert Marion, de Ste-Hedwidge;

UN GRAND BANQUET DE LA JEUNESSE LIBERALE

M. OSCAR MORIN

Le président de la Commission Municipale vient de présenter au ministre des affaires municipales, l'hon. M. Taschereau, le rapport de son département.

Ainsi que "Le Soleil" l'a annoncé plusieurs fois déjà, le grand banquet organisé par l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec pour célébrer le 25e anniversaire de sa fondation, aura lieu demain soir, au Château-Frontenac. Un grand nombre de cartes ont été vendues, et l'assistance sera des plus nombreuse et des plus représentatives qui se soient encore vues. Les personnalités les plus marquantes du parti libéral y assisteront en personne. L'honorable Mackenzie-King, l'honorable M. Taschereau, l'honorable M. Lapointe et plusieurs ministres du cabinet, dont l'honorable Hector Laferté, fondateur et premier président de l'Association, ont accepté d'y assister à titre d'invités d'honneur.

Le programme de la soirée, auquel M. l'avocat Frédéric St-Pierre, président actuel de l'Association, a porté une attention toute particulière, comportera plusieurs discours. Les convives auront l'avantage d'entendre parler M. King, M. Taschereau, M. Lapointe et M. Laferté, sans compter plusieurs autres orateurs choisis parmi la phalange libérale actuelle aussi bien que parmi les jeunes qui en formeront bientôt les cadres. Voici la liste des santés qui seront proposées : santé du Canada, proposée par M. Fernand Choquette, C. R., réponse par l'honorable M. W.-L. Mackenzie-King ; santé de la province de Québec, proposée par M. Gérard Lacroix, avocat, réponse par l'honorable M. L.-A. Taschereau ; santé de l'Association, proposée par l'honorable M. Ernest Lapointe, réponse par l'honorable M. Hector Laferté ; santé des anciens présidents, proposée par M. Fernand Dionne, E. E. D., réponse par l'honorable M. Lucien Cannon; santé de la jeunesse, proposée par M. J.-A. Lesage, réponse par M. C.-A. Gamache, avocat. M. Frédéric Saint-Pierre, le président, ouvrira la série des discours par une brève allocution.

Il reste encore quelques billets en vente aux endroits indiqués ci-dessous. On fera bien de se hâter si l'on ne veut pas perdre l'occasion d'assister à ces agapes fraternelles qui grouperont admirablement les forces vives du parti libéral.

G.-A. Grondin, rue Buade ; J.-A. Poliquin, 142 rue du Pont ; J.-E. Giguère, 223 rue St-Joseph ; J.-A. Marquis, 171, 1ère Avenue ; Jos. Côté, 26 rue St-Jean et J. Roy, 76 rue St-Pierre. Il sera vendu des cartes, également, à la porte de la salle, le soir du banquet.

EXPOSITION DE PRODUITS CANADIENS

Elle aura lieu du 8 au 18 février à Montréal, et l'honorable M. Godbout a décidé d'y faire admirer les produits agricoles de notre province.

Le ministère provincial de l'Agriculture participera à l'exposition des produits canadiens qui sera tenue à Montréal du 8 au 18 février et l'honorable M. Godbout a donné ordre de réserver un espace pour y exposer les produits agricoles de la province de Québec.

Cette exposition est organisée par la "Produced-in-Canada Association of the province of Quebec Incorporated" et elle sera tenue dans l'édifice de la Sun Life, où tout un étage a été réservé.

Des centaines d'échantillons d'une trentaine de lignes de conserves fabriquées par des maisons de la province de Québec composeront la première partie de l'exhibit du ministère de l'Agriculture. La seconde partie sera occupée par les produits de l'érable, sous leurs formes les plus parfaites et les plus nouvelles: sirop, sucre, tire, beurre d'érable, sucre d'érable granulé et bonbons à l'érable. Ces échantillons, qui seront aussi au nombre de plusieurs centaines, seront fournis par la Société des Producteurs de Sucre et Sirop d'Erable de la Province de Québec.

L'exhibit du ministère de l'Agriculture sera sous la direction du service des Agronomes, section des expositions, et sera préparé par les soins de MM. J. Morin et A.-G. Lambert, du ministère de l'Agriculture. Tout le temps de l'exposition des instructeurs seront sur les lieux pour fournir aux visiteurs tous les renseignements qu'ils pourront désirer.

Lady Lemieux

Nous apprenons que Lady Lemieux, l'épouse distinguée de l'honorable juge Sir François Lemieux, qui a reçu les derniers sacrements, hier, alors que son état était considéré comme très grave, se porte beaucoup mieux aujourd'hui. Sa condition s'est améliorée considérablement.

Casques d'acier

Les Casques d'Acier procèderont à l'élection de leurs officiers pour l'année courante, dimanche après-midi, à 2 heures au Club Mercier.

L'AIDE AUX PAUVRES

Dans tous les districts de la Province, les fonctionnaires du gouvernement de Québec versent leurs généreuses oboles à l'oeuvre de l'Aide aux pauvres, par l'entremise de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Nous publions plus loin la liste des contributions des fonctionnaires, section de Québec, et de quelques autres personnes charitables. Du 1er novembre 1932 au 10 janvier 1933, ces messieurs ont versé à la Société Saint-Vincent-de-Paul le joli denier de $7.958.95.

Là ne se borne pas la charité des fonctionnaires du gouvernement. Chacun d'entre eux, pourrait-on dire, est le soutien d'un parent ou d'un ami dans la détresse. Nous connaissons beaucoup de petits employés qui se sont mis à l'étroit pour recevoir et héberger un frère, une soeur, et quelquefois toute une famille.

Cet exemple, qui est suivi par bien des gens, devrait se généraliser tout à fait.

En effet, il n'est pas juste de compter sur les secours et les octrois exclusifs des divers gouvernements provincial, fédéral et municipal. Si la charité privée n'emploie tout son zèle à compléter l'action bienfaisante de la charité publique et à y suppléer au besoin, il est sûr que bien des municipalités et des corps publics courent à la faillite. Le socialisme d'Etat est une doctrine fausse. Par le seul fait que nous sommes unis dans la grande solidarité humaine, il incombe à chacun de nous des devoirs devant lesquels nous ne saurions reculer.

Assurément , nos hommes d'affaires voient les sources de leurs revenus diminuer considérablement. A eux aussi, cependant, nous faisons appel et nous leur demandons de s'unir, dans la mesure du possible, au mouvement charitable de l'aide aux pauvres sous les auspices de la Société Saint-Vincent-de-Paul, dé-

(Suite à la page 17, 1ère col.)

LE THÉ "SALADA"
256-F
MÉLANGE ORANGE PEKOE
'Tout frais des plantations'

Cherchez-vous UN BUREAU D'AFFAIRES ?
ou une SALLE D'ECHANTILLONS?
Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".
S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

ELU MAIRE

Le major J.-P. OUELLET a été élu, par acclamation, maire de Sillery, hier alors que son adversaire, M. J.-P. Bellavance, s'est retiré.

J.-P. OUELLET EST MAIRE DE SILLERY

M. J.-P. Bellavance qui avait accepté la candidature à la mairie, mercredi, se retire et le major Ouellet est élu par acclamation.

Voici de nouveaux rapports qui nous parviennent de différentes municipalités de la province à la suite de l'appel nominal des candidats aux sièges des conseils municipaux, qui a eu lieu mercredi.

A Sillery, où deux candidat étaient sur les rangs, pour le siège de J.-Arthur Gauthier, maire sortant de charge, il n'y aura pas de lutte. M. J.-P. Bellavance, qui avait signé son bulletin de présentation, mercredi matin, a retiré sa candidature, hier, en faveur du major J.-P. Ouellet, du service de la publicité du "Soleil,", qui se trouve ainsi élu par acclamation. Voici quelques autres rapports :

ST-SEVERIN (Beauce) —M. Joseph Proulx, marchand, a été élu maire par acclamation pour un quatrième terme. Trois nouveaux conseillers ont aussi été élus ; ce sont MM. Edwidge Faucher, Mathias Nadeau et Philémon Lachance.

LAMBTON (village) —M. Henri-Louis Gagnon, M.P.P., réélu maire. Conseillers : M. Amédée Marceau, au siège de M. A. Proteau ; M. Laurent Bélanger, au siège de M. C. Blais et M. J.-N. St-Pierre au siège de M. A. Gagnon.

LAMBTON (paroisse)'—Il y aura lutte à la mairie entre MM. Moise Deveau et M. Aurélien Bolduc. Trois nouveaux conseillers ; MM. Hilaire Roy, Jos. Couture et Jos. Roy, fils, ont été élus pour remplacer MM. Elzéar Perreault, Aurélien Bolduc et Treffié Lachance, respectivement.

ST-ANASTASIE DE LYSTER (Mégantic) —Il y aura lutte à la mairie entre M. Théodore Landry marchand, maire sortant de charge et M. Adjutor Guay.

MONT-JOLI : Il y a opposition à tous les sièges. Les deux candidats à la mairie sont MM. J.-Ad. Landry, industriel, maire sortant de charge, et M. P.-F. St-Gelais, commerçant de bois. Chez les conseillers mentionnons. MM. Albert Danjou, opérateur, et Damase Beaulieu, employé de chemin de fer, pour le siège No 4 ; MM. Mathias Michaud employé de chemin de fer, et C.-B. Beaudet, comptable et agent d'assurances, pour le siège No 5, et MM. Pierre Paradis, commerçant, et Zénon Pelletier, employé de chemin

(Suite à la page 17, 6e col.)

AUTRE COURS DU REV. PERE ARCHAMBAULT

Le R. P. Archambault explique à l'Ecole des Sciences Sociales que l'Action Catholique est "l'action religieuse et organisée des laïques sous la direction de l'autorité ecclésiastique en dehors et au-dessus des partis politiques."

Le R. P. J.-P. Archambault attirait l'attention, hier soir, à l'Ecole des Sciences Sociales, sur la clairvoyance de Pie XI dans l'organisation de l'Action Catholique. Inquiet des progrès de l'irréligion dans le monde et des attaques portées contre l'Eglise sur tous les fronts, le Souverain Pontife s'est préoccupé, dès son accession au trône pontifical, de coordonner les efforts, de réunir toutes les bonnes volontés dans une offensive générale et d'encourager tous les catholiques à entrer dans un mouvement de lutte universel pour la préservation et l'extension de la foi.

Les directives de Pie XI continuaient l'impulsion donnée successivement par ses prédécesseurs immédiats, Léon XIII, Pie X et Benoît XV. Les quatre derniers papes ont fortement recommandé le retour à un apostolat aussi ancien que l'Eglise, mais négligé au moyen-âge et aux siècles suivants, en lui donnant des formes et un caractère nouveau.

C'est le Pape actuel cependant qui lui a donné sa forme la plus nette, ses cadres définitifs, qui a fait de cette "participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique "une institution nettement déterminée. C'est Pie XI qui a le plus insisté dans ses lettres encycliques, dans ses lettres aux évêques et dans ses recommandations aux fidèles pour obtenir le groupement de tous les catholiques dans les rangs de l'Action Catholique.

Reprenant la définition donnée dans une leçon précédente, le R. P. Archambault a montré, en recourant à un grand nombre de documents pontificaux, ce que le Souverain Pontife entend par cette participation des laïques à l'apostolat hiérarchique. Le Pape confesse qu'il ne s'est arrêté

(Suite à la page 16, 5e col.)

IMPOSANTES OBSEQUES DE R. D'AUTEUIL

Une foule considérable a rendu ce matin un éloquent témoignage de sympathies aux familles éprouvées par la mort du docteur Raymond D'Auteuil — Service funèbre à St-Coeur de Marie.

De très imposantes obsèques ont été faites ce matin au docteur Raymond d'Auteuil, professeur à l'Université Laval, fils de l'honorable juge Pierre d'Auteuil, l'un des jeunes chirurgiens les plus éminents de Québec, dont le décès est survenu mardi soir dernier. Le docteur d'Auteuil n'était âgé que de 29 ans.

Le nombreux cortège qui a suivi la dépouille mortelle de la demeure de son beau-père, le docteur Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de Médecine, jusqu'à l'église de St-Coeur de Marie était composé de plusieurs membres de la profession médicale, du barreau, de la Chambre des Notaires ainsi que des représentants de la Magistrature, de la Législature, du Conseil Législatif et même du Sénat.

Les confrères de classe du Dr D'Auteuil, les Rhétoriciens de 1920-21 au Séminaire de Québec, précédaient le corbillard. On remarquait: M. le Dr Léo Côté, président, M. l'abbé Henri Beaulieu, secrétaire, MM. le Dr Marcel Langlois, Ernest Aubry, Henri Bérubé, Robert Côté, avocat, Emile Delâge, MM. les abbés Alphonse Guy, Antonio Masson, Emile Marcotte, Alphonse Martineau le R. P. Lamontagne, eudiste, MM. les abbés Antonio Houde, A. Hamelin, le Dr J.-A.-H. MacKay, René Chalout, avocat, le Dr C. Poulin, le Dr S. Gil, le Dr L.-A. Bourbeau, le Dr L.-P. Guay, le Dr B. Grenier, MM. Frédéric St-Pierre, avocat, Adrien Desautels, i.c., Pierre Dionne avocat.

Le deuil était conduit par le père du défunt, l'hon. Juge Pierre D'Auteuil, et son beau-père, M. le Dr Arthur Rousseau. Venaient ensuite: son frère, M. Henri D'Auteuil, avocat ; ses beaux-frères, M. le Dr Loui Rousseau, M. Paul Rousseau, architecte, M. Philippe Rousseau, avocat, M. Jean Rousseau, étudiant, M. Bernard Devlin, C.R., avocat, M. Louis Laferrière, i.-c., M. Arthur Prout ; ses oncles, MM. Henri Grandbois, et Maurice Filteau ; ses cousins, MM. Antoni Lesage, Louis Grandbois, M. le Notaire Laurent Lesage, M.-Pierre DeGuise, avocat, René Landry, Joseph Hudon ; ses neveux MM. Peter et Jean Poliquin.

(Suite à la page 17, 5e col.)

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

Corrigeons **LALIBERTE— MAT, MAT EN FER**

Mat est un terme anglais. Ses équivalents français sont **natte, paillasson**, qui désignent des tissus de paille, de jonc ou de roseau qu'on met à l'entrée d'un appartement pour s'essuyer les pieds. Nos **mats en fer** sont des grilles gratte-pieds.

MISE AU POINT

Nous attirons l'attention du public sur une erreur qui s'est glissée dans l'annonce de J.-B. Laliberté, dans notre journal d'hier. Gants kid doublés et bordés de fourrures (Dames), .69c nous aurions dû lire .95c.

EXTRA

ELLE PROCURERA A TOUS DE VERITABLES AUBAINES
LE SYNDICAT DE QUEBEC LTEE
SAMEDI, LE 14
OUVRIRA SA
47eme VENTE DE JANVIER
UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE A ETE APPORTEE A SA PREPARATION S'ADAPTANT AUX CIRCONSTANCES ECONOMIQUES PRESENTES
A CEUX... qui la connaissent nous les en avertissons par la présente et nous sommes assurés à l'avance qu'ils l'apprécieront plus que jamais.
POUR PLUS DE DETAILS VOYEZ NOTRE GRANDE ANNONCE EN PAGE 7 DE CE JOURNAL
AUX AUTRES... Nous conseillons d'y venir au moins se renseigner sur ce que peut vraiment représenter pour eux en économies véritables notre vente annuelle de janvier.
LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Il n'y a pas de Quantité Limitée dans les offres que nous faisons au public acheteur.
Nous en avons pour répondre à la demande et à des Prix Uniformes !.... mais avec un service parfait et une qualité incontestée.
Prix Depuis $69.00 — A — $225.00
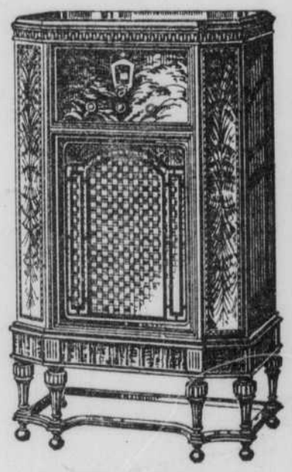
"LE BALMORAL"
Quatorze lampes, silencieux authentique, contrôle de sensibilité, amplification classe B à poussée jumelle, indicateur de syntonisation visuelle, contrôle colortone, haut-parleurs jumeaux assortis, nouvelle bande d'ondes C. A. V., Meuble en noyer américain de bout, noyer de fourche et laurier des Indes Orientales.
320 rue St-Joseph Québec — Robitaille — 49 côte du Passage Lévis
LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Le BALAYEUR Chez POLLACK
C'est Votre Tour Maintenant !
SI vous n'êtes pas encore venu à cette vente extraordinaire dont tout Québec parle en ce moment . . .
VENEZ profiter de ces offres sans égales que nous mettons à votre portée.
VENEZ quand même vous n'auriez pas tout l'argent nécessaire, nous nous ferons un plaisir de vous réserver ce que vous aurez choisi avec un petit dépôt pour un temps raisonnable.
Voyez notre page d'annonce dans ce journal en page 9
Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE.